

A36A1
A13\M382-
1939
OFF

7-

INVENTAIRE
DES
RESSOURCES
NATURELLES
ET
INDUSTRIELLES
1937

INDUSTRIE & COMMERCE

30 MARS 1978

BIBLIOTHÈQUE

COMTÉ MUNICIPAL DE
MATANE


MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES,
PROVINCE DE QUÉBEC
DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

LOUIS CODERRE, L.S.G.,
SOUS-MINISTRE

HON. OSCAR DROUIN, C.R.,
MINISTRE

OFF

ISIR4

A13/M37-

1939



Bibliothèque Nationale du Québec

AVIS TRES IMPORTANT

Ce rapport est strictement confidentiel et n'est pas destiné au public. Les renseignements qu'il contient sont pour l'information exclusive des autorités supérieures des gouvernements fédéral et provincial.

Ministère des Affaires Municipales,
de l'Industrie et du Commerce de
la Province de Québec.



TABLE DES MATIERES

	Pages
I - PRESENTATION _____	1
II - DELIMITATION DU COMTE _____	3
III - HISTORIQUE _____	3
IV - ASPECT PHYSIQUE:	
1) Topographie _____	4
2) Hydrographie _____	5
3) Climat _____	5
V - POPULATION _____	9
VI - SYNTHESE DE L'ECONOMIE DU COMTE:	
1) Agriculture _____	14
2) Colonisation _____	29
3) Pêcheries _____	32
4) Industries:	
a) Forêts _____	36
b) Géologie et ressources minérales —	44
c) Arts domestiques _____	45
d) Autres industries _____	47
5) Forces hydrauliques _____	49
6) Transports _____	50
7) Tourisme _____	54
VII - MONOGRAPHIE DES MUNICIPALITES ET DES COLONIES DU COMTE _____	55
VIII - CONCLUSION _____	142

GENERAL INSTRUCTIONS

1. The first thing to do is to get a good idea of the general character of the country.
2. Then, if possible, get a good map of the country.
3. Next, get a good idea of the general character of the people.
4. Then, if possible, get a good idea of the general character of the government.
5. Next, get a good idea of the general character of the religion.
6. Then, if possible, get a good idea of the general character of the language.
7. Next, get a good idea of the general character of the customs.
8. Then, if possible, get a good idea of the general character of the laws.
9. Next, get a good idea of the general character of the arts and sciences.
10. Then, if possible, get a good idea of the general character of the literature.
11. Next, get a good idea of the general character of the history.
12. Then, if possible, get a good idea of the general character of the geography.
13. Next, get a good idea of the general character of the climate.
14. Then, if possible, get a good idea of the general character of the soil.
15. Next, get a good idea of the general character of the minerals.
16. Then, if possible, get a good idea of the general character of the plants.
17. Next, get a good idea of the general character of the animals.
18. Then, if possible, get a good idea of the general character of the insects.
19. Next, get a good idea of the general character of the birds.
20. Then, if possible, get a good idea of the general character of the fishes.
21. Next, get a good idea of the general character of the reptiles.
22. Then, if possible, get a good idea of the general character of the mammals.
23. Next, get a good idea of the general character of the birds.
24. Then, if possible, get a good idea of the general character of the fishes.
25. Next, get a good idea of the general character of the reptiles.
26. Then, if possible, get a good idea of the general character of the mammals.
27. Next, get a good idea of the general character of the birds.
28. Then, if possible, get a good idea of the general character of the fishes.
29. Next, get a good idea of the general character of the reptiles.
30. Then, if possible, get a good idea of the general character of the mammals.

INDEX DES CARTES

<u>MUNICIPALITES</u>	<u>Pages</u>
1- Comté de Matane	2a
2- Priceville et Grand-Métis	55a
3- St-Octave-de-Métis et Métis-sur-Mer	60a
4- Baie-des-Sables	76a
5- St-Ulric (village et paroisse)	84a
6- St-Léandre	90a
7- St-Luc	94a
8- St-Jérôme-de-Matane (village et paroisse)	100a
9- Ste-Félicité (comprnant Grosses-Roches)	110a
10- St-Adelme	118a
11- Dalibaire (St-Edouard-des-Méchins)	124a
 <u>COLONIE</u>	
1- St- Paul-des-Capucins	136a

THE HISTORY OF THE

REIGN OF

CHARLES THE FIRST

BY

JOHN BURNET

OF LINCOLN'S INN

ESQ.

IN TWO VOLUMES.

LONDON

Printed by J. Streater, at the

Sign of the Sun in St. Dunstons Church

in Fleet Street.

1679.

THE SECOND EDITION

REVISED BY

JOHN BURNET

OF LINCOLN'S INN

ESQ.

IN TWO VOLUMES.

LONDON

Printed by J. Streater, at the

Sign of the Sun in St. Dunstons Church

in Fleet Street.

1679.

THE SECOND EDITION

REVISED BY

JOHN BURNET

OF LINCOLN'S INN

ESQ.

Montréal, le 12 juin 1938.

A l'Honorable Oscar Drouin,
Ministre du Commerce, de l'Industrie
et des Affaires municipales,
Hôtel du Gouvernement,
Québec.

Monsieur le Ministre,

Nous avons l'honneur de vous présenter le
rapport de l'enquête économique effectuée l'été dernier dans le
comté municipal de Matane, en vertu d'une loi adoptée par le Gou-
vernement provincial.

OBJET DE L'INVENTAIRE

La loi pour établir l'inventaire de nos ressources
naturelles (I Edouard VIII, 2^e session, 1936, ch. 4), sanctionnée le 12
novembre 1936, autorise le gouvernement "à procéder à l'inventaire des
ressources naturelles de la province pour permettre:

- 1^o D'en établir la valeur et de connaître les avan-
tages qu'elles peuvent offrir à l'activité de no-
tre population;
- 2^o De surveiller plus étroitement l'exploitation de
nos richesses, de diriger à meilleur escient la
production industrielle et agricole, d'assurer
l'exploitation rationnelle de nos bois, de nos
minerais, de nos pêcheries et de notre houille
blanche;
- 3^o D'adapter l'industrie, grande ou petite, aux res-
sources et aux besoins particuliers de chaque ré-
gion;
- 4^o De procurer du travail aux jeunes, de leur ouvrir
des carrières et d'utiliser leurs talents et leurs
énergies."

MODE DE TRAVAIL

L'inventaire a été préparé en collaboration avec les
divers ministères intéressés par l'Office de Recherches économiques, rat-
taché au Ministère du Commerce.

La péninsule de Gaspé a été la région choisie pour
commencer cet inventaire. Elle comprend les comtés municipaux de Bonaven-
ture, Gaspé-Est, Gaspé-Ouest, Matapédia et Matane. Les enquêteurs se sont
aussi rendus aux Iles-de-la-Madeleine.

L'équipe affectée à l'inventaire dans le comté muni-
cipal de Matane y a travaillé du 21 juin au 23 août. Elle était composée des
personnes suivantes:

- M. François Vézina, professeur à l'Ecole des Hautes
Etudes commerciales de Montréal, chef de l'équipe;
- M. Firmin Letourneau, professeur à l'Institut agrico-
le d'Oka;
- M. Pierre-Paul Vinet, professeur à l'Ecole Polytech-
nique de Montréal;
- M. Gilles Murray, diplômé de l'Ecole des Hautes Etudes
commerciales de Montréal.

A leur intention, en utilisant la documentation accessible, le personnel de l'Office de Recherches économiques prépara un dossier de la vie économique du comté de Matane. Ce dossier, accompagné de rapports statistiques, de cartes et autres pièces susceptibles de leur être utiles, fut remis aux enquêteurs avant leur départ.

Munis de questionnaires imprimés, les enquêteurs se sont présentés chez MM. les curés, les maires et secrétaires de municipalités, les agronomes, les propriétaires ou gérants d'entreprises, les secrétaires d'associations agricoles, des cultivateurs et des colons, etc., bref chez tous ceux qui dans chaque agglomération leur ont paru le plus aptes, de par leurs fonctions et leur connaissance du milieu, à les renseigner aussi exactement que possible. Ils se sont enquis de la situation en ce qui concerne notamment la population, l'agriculture, la colonisation, les pêcheries, l'industrie en général, l'exploitation forestière, les transports et les arts domestiques.

LE RAPPORT

Le présent rapport touchant le comté municipal de Matane réunit dans ses diverses parties les données fournies par la documentation existante et les renseignements recueillis sur place. La compilation et la rédaction en ce qui a trait au travail effectué sur le terrain sont en entier l'oeuvre de M. Gilles Murray, membre de l'équipe de Matane et attaché à l'Office de Recherches économiques. Le personnel de l'Office s'est chargé du reste.

On trouvera tout au long de ce rapport d'assez abondantes données statistiques. Elles étaient indispensables aux enquêteurs pour apprécier l'importance, la variété, l'équilibre ou le déséquilibre de la production, le degré d'exploitation des ressources, l'orientation et les tendances générales de l'économie.

L'enquête n'avait pas une fin statistique; les enquêteurs n'ont donc pas effectué un recensement. Parmi les statistiques présentées ici, il en est qui nous ont été fournies par les entreprises intéressées: par exemple, celles de la coupe du bois en forêt, du travail du bois dans les scieries, etc. Elles sont censées être exactes. D'autres, celles qui ont trait à l'agriculture, par exemple, sont des approximations, des évaluations, des moyennes pour une période d'années et à l'aide desquelles nous avons tenté de traduire aussi fidèlement que possible la situation du comté, des municipalités qui le composent, de la population qui y vit, des industries auxquelles on se livre. Les écarts qu'on pourrait constater entre la statistique officielle et les relevés que nous présentons s'expliqueront donc surtout par des différences de méthodes et d'objet. Une rigoureuse exactitude statistique, d'ailleurs impossible à obtenir, ne nous a pas semblé indispensable aux fins générales de l'enquête, à savoir l'étude du milieu physique et social, le redressement ou le renforcement de l'économie. Les commentaires et suggestions contenues dans ce rapport sont propres, croyons-nous, à améliorer l'utilisation des ressources naturelles du comté et le sort de ses habitants.

REMERCIEMENTS

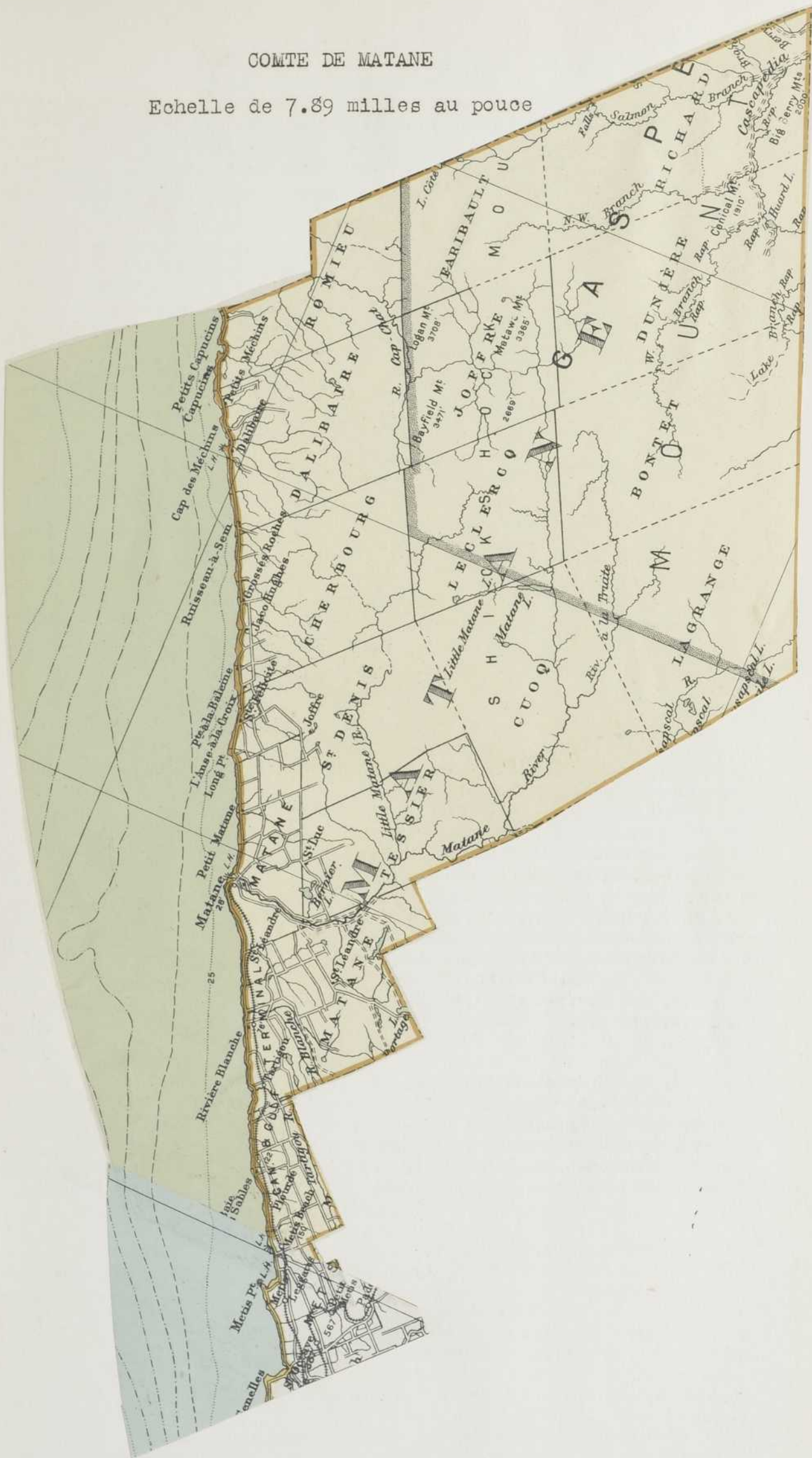
Nous avons le devoir de remercier ici de l'aide qu'ils nous ont apportée dans la préparation et la conduite de l'enquête les divers ministères intéressés et leur personnel, chefs de services et autres, qui nous ont aidés de leurs conseils et qui se sont imposé un travail parfois considérable pour nous fournir les documents et les renseignements dont nous avons eu besoin. Leur collaboration nous a été indispensable,

ETUDE DES SOLS

En même temps que les équipes mentionnées plus haut poursuivaient leur travail dans la péninsule, d'autres équipes organisées par le ministère de l'Agriculture et le ministère du Commerce faisaient le relevé

COMTE DE MATANE

Echelle de 7.89 milles au pouce



1875

1876

1877

géologique et minéralogique des sols cultivés de la Gaspésie. En outre, des équipes du ministère de la Colonisation effectuaient la classification des sols cultivables dans la même région. Les rapports des équipes de classification, sans être annexés aux rapports d'ensemble que présente l'Office de Recherches économiques, en constituant néanmoins partie.

II - DELIMITATION DU COMTE

Le comté municipal de Matane comprend le district électoral de Matane moins le territoire des municipalités suivantes: les municipalités des villages de Mont-Joli et de Ste-Angèle-de-Mérici; les municipalités des paroisses de Ste-Angèle-de-Mérici, St-Joseph-de-Lepage, Ste-Flavie, et la municipalité de St-Jean-Baptiste. Ces municipalités appartiennent au comté municipal de Rimouski.

Les Statuts Refondus de la province, 1925, chapitre 2, paragraphe 38, décrivent le district électoral de Matane, comme suit:

"Le district électoral de Matane est borné: vers le nord-ouest par le fleuve Saint-Laurent; vers le nord-est, par le district électoral de Gaspé; vers le sud-est, par le district électoral de Matapédia; vers le sud-ouest, par le district électoral de Rimouski, sur la longueur des limites sud-ouest des municipalités de la paroisse de Ste-Flavie, de St-Jean-Baptiste et des paroisses de Saint-Joseph-de-Lepage et de Ste-Angèle-de-Mérici, et aussi, par le susdit district électoral de Matapédia, depuis le coin nord du cinquième rang de la seigneurie de Métis jusqu'au coin est du canton de Casault, en suivant les limites afférentes à ceux des territoires limitrophes concernés, -municipaux et autres,- compris dans les énumérations suivantes:

"Ce district électoral, ainsi borné, comprend: la seigneurie de Matane; le fief Pachot; les parties de la seigneurie de Lepage-Thibierge et du canton de Fleuriau qui n'appartiennent pas au district électoral de Rimouski; les parties de la seigneurie de Mitis et des cantons de Cabot et de MacNider qui n'appartiennent pas au district électoral de Matapédia; le canton de Matane, jusqu'au dixième rang, inclusivement, et cette partie du même canton - en arrière de la municipalité de la paroisse de Saint-Léandre, - qui est située au nord-est du lot numéro vingt-un (21) dans chacun de ses onzième, douzième, treizième et quatorzième rangs; la partie du canton de Romieu qui n'appartient pas au district électoral de Gaspé; les cantons de Tessier, de Saint-Denis et leurs extensions projetées en arrière de Cherbourg, de Dalibaire, de Leclercq, de Joffre, de Boutet, de Dunière et les cantons projetés de Cuoq, de Faribault, de La Grange et de Richard."

Le comté municipal de Matane renferme les municipalités des villages de Métis-sur-Mer, Priceville, St-Jérôme-de-Matane, et St-Ulric; les municipalités des paroisses de St-Adelme, Ste-Félicité, St-Jérôme-de-Matane, St-Léandre, St-Luc, St-Octave-de-Métis, St-Ulric-de-Matane; les municipalités des cantons de Baie-des-Sables (MacNider), Dalibaire et Romieu (partie ouest); la municipalité de Grand-Métis, et les cantons de Tessier et Cherbourg, non organisés en municipalités.

Le comté renferme quatre colonies: la colonie St-René-Goupil dans le canton Tessier, les colonies de Cherbourg-est et Cherbourg-ouest, relevant de la municipalité de Ste-Félicité, et celle de St-Paul-des-Capucins qui relève de Romieu.

III - HISTORIQUE

Le développement de la région Matane-Matapédia s'est longuement fait attendre.

Pourtant, déjà en 1672, on concédait au sieur Mathieu d'Amours, la seigneurie de Matane, comprenant une étendue de terrain de $\frac{1}{2}$ lieue de largeur de chaque côté de la rivière Matane sur une profondeur de $1\frac{1}{2}$ lieue. Le 26 juin 1677, on augmentait la superficie de $1 \times 1\frac{1}{2}$ lieue en montant le fleuve. Les descendants de Mathieu d'Amours cédèrent leurs droits

à Donald Mackenson en 1781, et en 1793 la seigneurie passait à S. Fraser qui l'acquerrait aux enchères. Le 29 mars une nouvelle augmentation du territoire était accordée à la veuve McCallum, qui obtenait 1 x 1 lieue en bas de la première concession, formant une étendue de 3 x 1½ lieues.

En 1675, le sieur Jean-Baptiste de Peiras recevait le fief Mitis et Iles Saint-Barnabé, faisant aujourd'hui partie de la seigneurie Mitis. Le fief, de 2 x 2 lieues, depuis la rivière Mitis en descendant, passa successivement aux mains de Elizabeth de Peiras (1723, veuve de Nicolas Pinguet de Targis), Antoine Jobin, dit Boisvert (époux de Madeleine Pinguet de Targis), Mathew McNider John McNider (1807), James Sheppard (1821).

Le fief de la rivière Mitis ou Pachot fut concédé en 1689 à François Pachot. Sa veuve le céda en 1703 à René Lepage de Sainte-Claire. Pierre Lepage de Saint-Barnabé en devint propriétaire avec ses frères et soeurs en 1724. En 1912 il appartenait à Lord Mount Stephen.

En 1818, une quarantaine de familles, surtout des écossais, étaient établies dans la seigneurie de Mitis.

D'une façon générale cependant, les seigneurs ne participèrent guère à la colonisation de la région. Les colonies des seigneuries de Matane et de Mitis se développèrent plus ou moins bien.

La construction de routes et de chemins par le gouvernement donna un essor à la colonisation. Le chemin de Matane, longeant le fleuve et traversant les cantons de St-Denis, Cherbourg, Dalibaire et Romieu, facilita grandement la colonisation dans la partie nord du comté. D'autres chemins à l'intérieur des cantons furent aussi des plus utiles.

Le mouvement de colonisation se dessina quelque peu vers 1840. On signale l'établissement de la famille Gauvreau dans le 2^e rang du canton de Matane en 1839. En 1842 le canton de McNider puis celui de St-Denis en 1843 comptent des premiers établissements de colons.

Le recensement de 1871, signale déjà une population de 2,265 à McNider, 2,169 à St-Octave-de-Mitis, 1,858 à St-Jérôme-de-Matane, au total une population de 9,339 habitants. Elle est aujourd'hui de plus de 20,000 habitants.

IV - ASPECT PHYSIQUE

1) Topographie

La topographie de la région Matane-Matapédia se caractérise par une série d'ondulations, de collines à pentes douces, que Mgr Laflamme comparait à des vagues de l'océan poussées par une brise venant du large et qui se seraient figées instantanément.

Les Monts Shickshocks, qui ne sont en somme qu'un haut plateau étroit coupé ça et là de vallées et de gorges profondes, s'étendent, de l'ouest à l'est, à quelques milles du fleuve. Ces montagnes, qui sont la continuation des Alléghanys et des Monts-Notre-Dame, se maintiennent à une altitude moyenne de 2,000 pieds dans la vallée de la Matapédia pour se redresser vers l'extrémité de la péninsule et atteindre 4,000 pieds au Mont-Jacques-Cartier. Du côté nord, les Shickshocks se terminent abruptement tandis que le flanc sud s'allonge en pente douce jusqu'à la Baie-des-Chaleurs. On rencontre, dans le canton de Joffre, comté de Matane, quelques monts à sommets plats dont l'altitude moyenne dépasse 3,000 pieds: Mont Matawa, 3,365 pieds; Mont Bayfield, 3,471 pieds; et le mont Logan 3,708 pieds.

Au sud, dans le canton Dunière, le mont Conique atteint 1,910 pieds de hauteur, le Mont Noble, 2,000 pieds. Le mont Grand Berry, dans le canton Richard à la division entre Matane et Matapédia, atteint 2,000 pieds.

Les nombreuses terrasses marines, qui fournissent d'excellents sols agricoles, constituent un autre trait caractéristique de la topographie gaspésienne. La plus haute terrasse observée par Coleman en Gaspésie est celle de Ste-Flavie, qui aurait, selon lui, une hauteur de 400 pieds.

Le littoral du comté de Matane, comme tout le littoral nord de la Gaspésie, n'offre guère d'indentations. Les embouchures des cours d'eau constituent à peu près les seules échancrures de la côte et, bien souvent, elles sont obstruées par une barre de sable qui rend encore plus difficile aux navires l'accès de la côte.

2) Hydrographie

Les eaux du comté de Matane se déversent en partie dans le S.-Laurent et en partie dans la Baie des Chaleurs. La ligne de partage des eaux passe au sud des monts Shickshocks et divise la région en deux versants: le versant sud dévale vers la Baie des Chaleurs tandis que le versant nord s'étend jusqu'au fleuve.

Les principaux cours d'eau du bassin du S.-Laurent sont les rivières Métis, Matane et Cap-Chat. De ces trois rivières, seule la Matane coule uniquement dans le comté. La Métis prend sa source dans le comté de Matapédia et ne coule que sur quelques milles dans le comté de Matane, avant de se jeter dans le fleuve; la Cap-Chat draine une grande étendue de la partie nord-est du comté avant d'aller se déverser dans le S.-Laurent à Cap-Chat, comté de Gaspé-Ouest. Une caractéristique des cours d'eau de cette région est de couler parallèlement au fleuve sur une bonne distance, avant de s'y jeter. Il en est ainsi de la Cap-Chat, et plus particulièrement de la rivière Matane, qui prend sa source au sud du mont Mat-tawa et coule de l'est vers l'ouest sur une distance de plusieurs milles avant de tourner à angle presque droit vers le nord pour atteindre le fleuve. Ses principaux affluents, les rivières à la Truite et Petite Matane, coulent aussi parallèlement au littoral sur la plus grande partie de leur parcours. Le bassin de drainage de la rivière Matane et de ses tributaires est de 610 milles carrés. Celui de la rivière Métis est de 730 milles carrés et celui de la Cap-Chat, de 328 milles carrés. D'autres rivières de moindre importance arrosent la région nord du comté: mentionnons les rivières Tartigou, Blanche, Grand-Méchins et Grand-Capucins.

La Cascapédia est la plus importante rivière du versant sud. Elle constitue, avec ses tributaires, tout le système hydrographique de la partie sud-est du comté. La branche au Saumon, venant du nord, reçoit les eaux des ruisseaux Seventeenmile, Brandy et Berry Mountain; elle draine la partie est du comté. Un peu plus à l'ouest, les branches nord-ouest et ouest drainent une bonne étendue de terrain, pendant que la branche du Lac dirige les eaux du sud du comté vers la Grande Cascapédia. On rencontre sur ces rivières aux cours sinueux, des baies d'eau calme, connues dans la région sous le nom de bogans. La Cascapédia, dont la largeur varie de 150 à 300 pieds, va se jeter dans la Baie des Chaleurs après avoir drainé une superficie de 1,050 milles carrés. La rivière Nouvelle, plus à l'ouest, prend aussi sa source dans le comté de Matane. La rivière Causpascal draine la partie sud-ouest du comté avant de se déverser dans la Matapédia.

Les lacs du comté sont rares et de peu d'étendue. Il en est de même d'ailleurs pour toute la Gaspésie, qui ne renferme guère de grandes étendues d'eau à part le lac Matapédia.

Un bon nombre de petites chutes d'eau du comté ont été aménagées. On en trouvera la liste et la capacité au chapitre des forces hydrauliques.

3) Climat

Les différents auteurs qui traitent du climat gaspésien se plaignent de la rareté des stations météorologiques et du manque de précision des données climatiques, qui sont basées sur des périodes d'observations trop courtes; plus souvent même, le nombre d'années pendant lesquelles les observations ont été effectuées n'est pas indiqué.

Avant d'analyser les diverses données météorologiques de la région, voyons, afin d'avoir une idée générale du climat gaspésien, quels sont les facteurs qui l'influencent. Les plus importants, à part l'altitude et la latitude sont: (1^o) des courants d'air humide venant de l'Atlantique qui causent d'abondantes précipitations; (2^o) un grand courant d'air venant du nord qui abaisse la température en hiver et la tient plus fraîche en été; et, (3^o), des dépressions barométriques causées par la rencontre des aires de basses pressions venant du St-Laurent, et des courants d'air chaud et froid venant respectivement du sud et du nord.

Ces dépressions, dont le centre est plus au sud, attirent au-dessus de la péninsule, des courants d'air froid venant du nord et du nord-ouest, qui maintiennent la température gaspésienne plus froide en hiver, et plus fraîche en été, que dans les régions correspondantes des provinces maritimes. Il résulte aussi de ces différents facteurs, que les climats du nord, du sud et de l'intérieur de la péninsule, diffèrent les uns des autres selon qu'ils sont plus ou moins bien protégés contre eux. La différence, comme on le verra par les chiffres suivants n'est cependant pas aussi considérable qu'on semble le croire généralement.

La plupart des stations météorologiques de la péninsule sont situées sur le littoral: Cap-Chat, Cap-Madeleine, Gaspé, Percé, Bonaventure. Depuis quelques années cependant, on fait des observations à Grand-Cascapédia (St-Jules), Causapscal, et Barrage Mitis. On possède aussi une série d'observations de trois ou quatre ans, à la mine Federal, en plein centre de la Gaspésie. Pour obvier au petit nombre de stations météorologiques de la péninsule, on utilise les chiffres de certaines stations avoisinantes: Pointe-au-Père, à soixante milles de Matane, et Dalhousie, sur la rive sud de la Baie-des-Chaleurs, à deux milles du comté de Bonaventure. Nous avons donc à notre disposition pour l'étude du climat de la région, les chiffres recueillis aux stations suivantes: Pointe-au-Père, Cap-Chat, Gaspé, Bonaventure, Causapscal et Dalhousie, dont les tableaux ont été préparés par le Service Météorologique du Canada; et ceux de Cap-Madeleine, Percé et Grand-Cascapédia (1) que l'on trouve dans certaines publications officielles et dans l'ouvrage de Blanchard(2). Nous ajoutons les chiffres de la station météorologique de Montréal, comme base de comparaison.

TEMPERATURES MOYENNES
(en Fahrenheit)

	Janvier	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre
CAP-MADELEINE	11	33	44	54	60	59	61
PERCE	-	33	44	54	59	60	53
GRAND-CASCAPEDIA	4	33	44	54	60	56	48

(1) Ces trois stations sont de création récente.

(2) L'Est du Canada Français, Tome I, page 25.

POINTE - Au - PERE

	PRECIPITATION		TEMPERATURE (F)		
	Pluie	Neige	Max.	Min.	Moy.
Janvier	0.22	22.8	49	-32	9.0
Février	0.16	18.0	46	-31	10.4
Mars	0.63	22.9	58	-25	21.6
Avril	1.17	8.0	73	0	33.6
Mai	2.77	0.6	80	19	44.4
Juin	3.21	T.	83	28	52.7
Juillet	3.18		90	34	57.8
Août	3.11		88	35	55.7
Septembre	2.98	T.	82	24	49.7
Octobre	3.09	1.8	74	11	40.4
Novembre	1.90	14.4	68	9	29.4
Décembre	0.40	23.1	59	27	16.5

GASPE -

	PRECIPITATION		TEMPERATURE (F)		
	Pluie	Neige	Max.	Min.	Moy.
Janvier	0.16	22.8	18.4	-1.8	8.4
Février	0.29	18.8	20.8	-2.0	9.4
Mars	0.60	21.5	30.5	10.2	20.4
Avril	1.61	17.5	41.5	24.5	33.0
Mai	2.57	1.5	53.6	35.5	44.6
Juin	2.76		66.5	44.5	55.5
Juillet	2.51		75.6	51.5	63.6
Août	2.62		72.1	53.7	62.9
Septembre	2.20		63.1	41.1	52.1
Octobre	3.32	1.3	53.1	32.9	43.0
Novembre	2.07	7.5	36.9	21.7	29.3
Décembre	0.74	19.5	26.0	7.8	17.9

MONTREAL -

	PRECIPITATION		TEMPERATURE (F)		
	Pluie	Neige	Max.	Min.	Moy.
Janvier	0.85	31.4	53.0	-26.0	12.7
Février	0.72	26.1	47.0	-24.0	14.3
Mars	1.45	19.5	61.0	-15.0	24.6
Avril	1.69	5.3	77.0	8.0	41.3
Mai	3.01	0.1	89.0	23.0	52.9
Juin	3.21		92.0	38.0	63.9
Juillet	3.95		95.0	47.0	69.1
Août	3.35		90.0	43.0	66.1
Septembre	3.46		90.0	33.0	58.5
Octobre	3.13	1.4	80.0	21.0	46.0
Novembre	2.26	11.7	68.0	0.0	33.3
Décembre	1.17	25.2	59.0	-21.0	19.6

CAP-CHAT -

	PRECIPITATION			TEMPERATURE (F)
	Pluie	Neige	Total	Moy.
Janvier	0.19	16.8	1.87	11.5
Février	0.04	18.3	1.87	12.9
Mars	0.21	17.4	1.95	22.9
Avril	0.35	9.1	1.26	33.5
Mai	1.80	1.5	1.95	43.7
Juin	2.63		2.63	53.8
Juillet	2.46		2.46	60.4
Août	2.58		2.58	58.5
Septembre	2.03		2.03	51.4
Octobre	2.13	2.1	2.34	41.4
Novembre	0.67	10.4	1.71	31.2
Décembre	0.16	19.5	2.11	18.8
			24.76	

DALHOUSIE -N.B.

	PRECIPITATION TOTALE	TEMPERATURE (F)		
		Max.	Min.	Moy.
Janvier	3.04	18	- 1	9
Février	2.60	21	2	11
Mars	2.65	31	11	22
Avril	1.84	43	24	33
Mai	2.43	56	36	46
Juin	2.94	67	46	57
Juillet	3.40	73	53	63
Août	3.39	71	52	61
Septembre	2.77	63	44	54
Octobre	3.04	50	34	42
Novembre	2.92	36	23	30
Décembre	2.65	24	9	17
	33.67			

BARRAGE DU LAC MITIS

	PRECIPITATION			TEMPERATURE (F)		
	Pluie	Neige	Total	Max.	Min.	Moyenne
Janvier	.54	2.57	3.11	44	-42	6.8
Février		20.1	2.01	49	-40	5.0
Mars	.26	23.9	2.66	49	-30	19.1
Avril	1.44	9.75	2.42	76	- 2	37.1
Mai	2.10	1.1	2.21	87	19	45.9
Juin	4.08	.57	4.13	94	35	69.4
Juillet	4.22		4.22	96	32	62.7
Août	3.71		3.71	95	32	60.9
Septembre	3.24		3.24	80	24	52.1
Octobre	2.65	3.4	2.99	76	16	40.9
Novembre	1.22	15.2	2.74	66	-10	27.2
Décembre	.12	24.6	2.58	42	-21	10.3
			36.02			

BONAVENTURE - Qué.

	PRECIPITATION			TEMPERATURE (F)		
	Pluie	Neige	Total	Max.	Min.	Moyenne
Janvier	0.28	22.0	2.48	44	-19	13.8
Février	0.19	11.7	1.36	60	-25	14.0
Mars	0.78	13.4	2.12	54	-20	24.8
Avril	1.96	1.8	2.14	60	7	35.6
Mai	2.68		2.68	75	28	46.6
Juin	2.85		2.85	86	30	56.6
Juillet	3.23		3.23	86	40	63.9
Août	3.47		3.47	89	32	61.2
Septembre	3.50		3.50	77	28	54.0
Octobre	3.26	T.	3.26	69	22	44.4
Novembre	1.45	5.1	1.96	59	-7	31.4
Décembre	0.23	19.5	2.18	50	-20	18.7
			31.23			

CAUSAPSCAL

	PRECIPITATION TOTALE			TEMPERATURE (F)		
				Max.	Min.	Moyenne
Janvier		2.86		13	-8	2
Février		1.93		18	-4	7
Mars		2.11		30	8	19
Avril		2.09		42	21	32
Mai		2.52		58	34	46
Juin		2.99		69	44	57
Juillet		3.13		75	49	62
Août		3.22		71	47	59
Septembre		2.81		62	39	50
Octobre		3.44		49	29	39
Novembre		3.14		35	21	28
Décembre		2.42		20	6	13
		32.66				

Ces tableaux, à défaut de données plus complètes et plus précises, et malgré les erreurs auxquelles ils peuvent prêter, à cause de la durée variable des périodes d'observations, ne manquent pas d'être intéressants. Ils décèlent les différences qui existent entre les climats des diverses régions de la péninsule, et entre ceux-ci et celui de la métropole. Pour nous permettre d'analyser plus facilement ces données, groupons les chiffres de températures moyennes par saisons. Nous aurons:

	HIVER	PRINTEMPS	ETE	AUTOMNE
Cap-Chat	14.4	33.4	57.6	41.3
Mine Federal	7.7	33	57.3	36.3
Gaspé	11.9	32.7	60.7	41.4
Bonaventure	15.5	35.7	60.6	43.3
Causapscal	7.3	32.3	59.3	39
Pointe-au-Père	11.96	33.2	55.4	37.8
Dalhousie	12.3	33.7	60.3	42
Barrage Métis	7.37	34	64.3	40
Montréal	15.5	39.6	66.4	45.9

Remarquons tout d'abord que l'hiver est beaucoup plus rigoureux à l'intérieur de la péninsule: mine Federal, Causapscal, Barrage Métis, que partout ailleurs. La température d'hiver est aussi basse à Gaspé qu'à Cap-Chat sur la côte nord de la péninsule, de même qu'à Dalhousie et Bonaventure dans la Baie-des-Chaleurs. A Bonaventure, la température moyenne des mois d'hiver est la même qu'à Montréal. En été, par contre, Montréal est beaucoup plus chaud que toutes les stations de la péninsule. Le thermomètre s'y maintient en moyenne de 6 à 10° plus haut qu'à Causapscal, Gaspé, Cap-Chat, ou Bonaventure. Partout, les précipitations, neige et pluie, sont assez abondantes et se répartissent à peu près également entre toutes les saisons, avec un léger maximum dans les mois d'été. Elles sont plus fortes à l'intérieur de la péninsule, où elles varient de 43.5 à 49 pouces à la mine Federal. Blanchard signale des précipitations annuelles de 47.10 pouces à Grand Cascapédia et 43.38 pouces à Percé. Elles sont de 32.49 pouces à Gaspé, de 31.23 à Bonaventure, de 32.66 pouces à Causapscal, et de 24.76 seulement à Cap-Chat.

En somme, partout le climat semble propice à l'agriculture puisque, même à la mine Federal, en plein centre de la péninsule, à une altitude de 1,830 pieds, on récolte des légumes, des pommes de terre et même des céréales. Dans cette région, cependant, région des hauts plateaux intérieurs, les gelées sont parfois à craindre en plein été. Tout le long de la Côte par contre, et dans la vallée de la Matapédia, le climat n'entrave d'aucune façon l'agriculture.

Les labours commencent vers le milieu de mai dans les comtés de Matane, Matapédia, et Gaspé-Ouest, et quelques jours plus tôt dans les paroisses de l'est et du sud de la péninsule. A Paspébiac, Hope, Mann, St-Omer et quelques autres paroisses du comté de Bonaventure, les labours commencent même au début du mois. Les semailles suivent partout les labours de quatre ou cinq jours, alors que les dernières fortes gelées du printemps sont passées. La fenaison a lieu dans la dernière quinzaine de juillet et la récolte des céréales, vers la fin du mois d'août et le début de septembre. Dans la partie sud et est de la Gaspésie, les récoltes de même que les semences, sont en avance d'une semaine ou deux sur celles de la partie nord. Dès les premiers jours d'octobre, les gelées détruisent les jardinages, et les labours d'automne doivent se faire avant le début de novembre, alors que la première neige couvre le sol. Pendant l'hiver, le sol est protégé par une couche de neige qui varie de 36 à 60 pouces. Les statistiques officielles nous apprennent en effet qu'il tombe en moyenne par année, plus de 6 pieds de neige à Bonaventure, plus de 8 pieds à Gaspé et à Cap-Chat, 11 pieds à Percé, et jusqu'à 15 pieds à l'intérieur de la péninsule.

V - POPULATION

a) Période 1871-1931:

La population du comté municipal de Matane suit un mouvement d'accroissement continu depuis 1871, en dépit d'un exode rural assez prononcé. Ce phénomène est le signe évident d'une forte natalité.

Si nous consultons les recensements décennaux depuis 1871 jusqu'à 1931, nous observons que le graphique qui traduirait le mouvement de la population suit une courbe régulière, qui affecterait la forme

d'une demi-parabole. Depuis 1871, en effet, alors que l'on dénombrait quelque 9,339 âmes dans le comté, la population a plus que doublé, car elle atteint 20,269 habitants en 1931. Si le phénomène de l'exode rural n'était venu perturber l'état démographique du comté, durant cette période, nul doute que la population eût doublé bien avant cette date.

Le tableau suivant, extrait du VIIe Recensement du Canada (1931), donne par municipalités la population du comté pour la période 1871-1931:

	1871	1881	1891	1901	1911	1921	1931
Priceville.....							2310
St-Octave-de-Métis	2169	2662	2523	2499	2645	1111	1464
Grand-Métis						1903	289
Métis-sur-Mer.....				294	285	251	291
Baie-des-Sables.....	2265	2364	1881	1908	1769	1703	1965
St-Ulric (Village)...							973
St-Ulric (Paroisse)..	1408	2017	1704	1725	1221	1221	885
St-Léandre.....					458	647	657
St-Luc.....			551	564	627	1018	1277
St-Jérôme..(village).				1176	2056	3050	4757
St-Jérôme (paroisse).	1858	2611	2025	1528	1551	1558	1666
Ste-Félicité.....	1639	2231	1803	1898	1868	1935	2192
Dalibaire (St-Edouard- des-Méchins)....			425	557	613	800	1201
Romieu-Ouest (Capucins)....			236	245	393	362	342
	9339	11885	11148	12394	13486	16113	20269

On voit que jusqu'en 1901, le mouvement d'accroissement est lent à se manifester, probablement parce que les paroisses ne sont pas complètement organisées à ce moment; ou que l'industrie forestière commence à peine à se trouver des débouchés; ou encore parce que le mouvement d'émigration vers les centres urbains ou les Etats-Unis traverse une phase aiguë. C'est surtout durant la décade 1881-1891 que la population demeure stationnaire, s'orientant même vers un recul. Puis elle revient au niveau de 1881 quelques années plus tard.

Depuis 1901 alors que le comté renferme une dizaine de municipalités organisées, la population ne cesse de s'accroître régulièrement. Le mouvement s'accroît dès 1911 et prend une allure rapide depuis 1921.

Que savons-nous de l'émigration durant cette longue période de soixante ans? Peu de chose; mais si nous calculons à chaque décade le taux d'accroissement réel, nous constatons qu'il présente une extrême mobilité:

1871-1881 - 27.26%	1901-1911 - 8.81%
1881-1891 - 6.25% (négatif)	1911-1921 - 12.06%
1891-1901 - 11.17%	1921-1931 - 25.79%

Dans les diverses périodes où le taux d'accroissement réel est élevé, nous présumons que le mouvement d'émigration est quasi nul, par exemple dans les deux décades 1871-1881 et 1921-1931. Mais dans les autres périodes, alors que ce taux est très bas, voire même négatif, l'émigration rurale vers les centres urbains du Canada et des Etats-Unis a dû accuser une ampleur désastreuse pour nos campagnes. Si nous supposons, durant ces périodes d'exode massif, un taux d'accroissement naturel de 25 à 30 o/oo par année, nous pouvons affirmer qu'environ 10,000 habitants ont quitté le comté de Matane depuis 1871. C'est là une estimation très approximative, à laquelle nous devons nous limiter si nous désirons éviter des conjectures trop risquées.

b) Période 1931-37:

Depuis le recensement de 1931, la population du comté de Matane accuse une augmentation de 9.8%, malgré le départ d'environ

un millier d'habitants. Au mois de juillet 1937, la population atteignait un total de 22,309 personnes, ce qui indique une augmentation réelle de 1,998 âmes par rapport à 1931.

Examinons de plus près le comportement démographique du comté durant cette période. Le tableau suivant montre en détail le mouvement de la population depuis 1931: (Voir page suivante).

L'accroissement naturel calculé, pour cette période, atteint 2,990 âmes, ce qui révèle un taux moyen de 24.5 o/oo par année: la natalité est donc encore très forte dans le comté de Matane. Le taux de cette natalité, assez mobile, est de 36.5 o/oo en 1932, 28.9 o/oo en 1934 et 32.5 o/oo en 1936; tandis que celui de la mortalité varie de 8.8 o/oo à 13.1 o/oo, ce qui laisse un excédent d'accroissement remarquable. Bien des paroisses éprouvent alors le besoin de diriger le surplus de leur population, qui trouve difficilement à s'occuper, vers les nouveaux centres de colonisation.

Le mouvement d'émigration, bien ralenti depuis quelques années, ne s'oriente plus comme autrefois vers les grandes villes ou les Etats-Unis: c'est un phénomène nouveau qu'il importe de souligner, car il n'affecte plus autant la population rurale. Depuis 1931, on a relevé, en procédant par municipalités, environ 3,104 départs dans le comté de Matane. Mais on remarque ici un courant d'émigration intérieure: presque toutes les arrivées enregistrées dans les municipalités, soit 2,113, proviennent de localités voisines comprises dans le comté: celui-ci ne perd donc pas toute sa population.

Néanmoins, il reste un minimum de 991 départs définitifs qui constituent une émigration extérieure. Ces gens qui quittent le comté se dirigent en masse vers la Côte Nord, notamment à Baie-ComEAU, Shelter Bay et Trinity Bay, où l'industrie forestière est en train de créer des centres nouveaux où le travail abonde. La grosse partie des émigrants du comté de Matane s'établit donc à proximité, dans une région forestière en voie de se transformer en un centre industriel. Puis, le reste des émigrants va grossir l'effectif ouvrier des grandes villes, telles Montréal et Québec, où ils ont peine à vivre durant les crises économiques.

Le phénomène de l'émigration rurale, dans Matane, n'est pas nécessairement un mal ni une calamité, si ceux qui partent contribuent à développer des régions nouvelles dans la province. Mais il ne faudrait pas que cette émigration retardât les progrès de l'agriculture par l'abandon des fermes; c'est pourquoi l'élément qui émigre devrait surtout comporter des journaliers, dont le départ ne nuit en rien aux progrès économiques et surtout agricoles du comté.

Le mouvement d'émigration intérieure comporte avant tout une forte poussée de colonisation. Depuis 1931, en effet, trois colonies nouvelles se sont fondées: Charbourg-est, Charbourg-ouest et St-René-Goupil, qui se sont peuplées rapidement de gens de Matane et du dehors. Compte tenu de la colonie St-Paul-des-Capucins, qui existe depuis plus de quinze ans, les colonies du comté renferment maintenant une population de plus de 1,500 âmes, dont 271 colons qui exploitent le sol et la forêt. Ce mouvement de colonisation, qui absorbe et assimile les émigrants venus des municipalités du comté, n'est pas près de s'affaiblir: chaque année, de nouveaux venus s'établissent dans les colonies, qui ne pouvaient vivre ailleurs parce que le travail manque et que l'argent est rare. La crise a donc obligé nombre de familles à quitter leur localité pour chercher dans les régions de colonisation une source de travail et de vie. Ce qui est un grand bien, car ainsi le comté ne perd pas son trop-plein de population.

Pour absorber l'émigration temporaire, on ne trouve que les chantiers, qui constituent une occupation saisonnière. Chaque année, dès le début de l'automne, les journaliers des villages et les cultivateurs s'embauchent dans les chantiers du comté ou de la Côte Nord. La plupart y travaillent durant une période moyenne de quatre mois, ce qui supplée au manque de revenus de la morte-saison. L'industrie forestière, complément indispensable de l'agriculture dans ces régions éloignées et pauvres, contribue souvent à inciter les cultivateurs à négliger les derniers travaux de la ferme. Sauf une ou deux localités, toutes les municipalités du comté fournissent leur contingent de bûcherons et de draveurs; durant l'automne et l'hiver, c'est un continuel va-et-vient entre ces localités et les chantiers. Seul facteur d'émigration saisonnière que l'on rencontre dans le

MOUVEMENT DEMOGRAPHIQUE DEPUIS 1931

MUNICIPALITES	Population de 1931 (rec. fédéral)	Population actuelle (telle que relevée (1937))	Augmentation depuis 1931	Diminution depuis 1931	Accroissement naturel	Arrivées	Départs
Priceville	2310	2440	130	...	370	...	240
St-Octave-de-Métis	1464	1190	...	274	160	...	193
Grand-Métis	289	530	241	...	...	...	...
Métis-sur-Mer	291	291	...	...	1	...	...
Baie-des-Sables	1965	2100	135	...	285	...	150
St-Ulric (paroisse)	885	828	...	57	224	...	383
St-Ulric (village)	973	871	...	102	110	60	203
St-Léandre	699 (a)	666	...	33	268	130	373
St-Luc	1277	1302	25	...	...	...	...
St-Jérôme-de-Matane (paroisse)	1666	1431	...	235	300	...	1079
St-Jérôme-de-Matane (village)	4757	4869 (b)	112	...	656	...	...
Ste-Félicité	2192 (c)	1595	51	...	234	30	213
(Grosses-Roches et		668 (d)	324	...	68	256	...
Cherbourg-Est)		851 (e)	547	...	47	500	...
St-Adelme		792	792	...	...	792	...
Colonie St-René-Goupil (1)		245	245	...	...	245	...
Colonie Cherbourg-Ouest(1)	1201	1190	...	11	216	33	260
Dalibaire	342	450 (f)	108	...	51	67	10
Romieu-Ouest							
20,311	22,309	2,710	712	2,990	2,113	3,104	

(1) Pas encore organisée en municipalité.

NOTES

- Le recensement fédéral de 1931 donne pour St-Léandre une population de 657 âmes. Le curé de cette localité nous fait remarquer qu'en réalité le chiffre de 1931 est 699.
- Ville depuis octobre 1937.
- En 1931, la municipalité de Ste-Félicité comprenait:

Paroisse de Ste-Félicité	1,544 âmes
Grosses-Roches (paroisse depuis 1937)	344 "
St-Adelme (paroisse détachée depuis 1933)	304 "
	2,192 âmes
- A cette paroisse se rattache la colonie Cherbourg-est qui compte 358 personnes. Grosses-Roches, qui relève de la municipalité de Ste-Félicité, a donc une population de 310 âmes.
- Municipalité détachée de Ste-Félicité en 1933.
- La population de cette municipalité comprend aussi celle de la colonie non groupée du IVe rang (St-Paul-des-Capucins) qui compte 117 habitants.

comté, les chantiers constituent un précieux appoint au revenu annuel des familles: dans plusieurs municipalités, cette occupation fournit plus de 40% du revenu total. C'est dire l'importance, sinon la nécessité, de l'industrie forestière pour les gens du comté de Matane.

Les mouvements de la population sont donc assez complexes dans le comté: d'une part, l'exode définitif vers l'extérieur; d'autre part, l'émigration intérieure qui s'attache à la colonisation et l'émigration saisonnière vers les chantiers. L'instabilité relative de la population y traduit assez exactement les fluctuations d'une économie encore en pleine évolution.

c) Caractères de la population

1) Nationalité

Le tableau suivant montre que, en 1931, près de 96% de la population du comté de Matane est d'origine canadienne-française, ce qui laisse un faible pourcentage pour les autres nationalités, dont les Ecossais constituent la majorité.

MUNICIPALITES	Canadiens-français	Anglais	Irlandais	Ecossais	Autres	TOTAL
Pricoville.....	2,258	33	3	3	13	2,310
St-Octave-de-Métis...	1,362	2	2	97	1	1,464
Grand-Métis.....	288	...	...	1	...	289
Métis-sur-Mer.....	90	17	3	181	...	291
Baie-des-Sables.....	1,962	1	...	...	2	1,965
St-Ulric-(Paroisse)...	885	...	...	...	...	885
St-Ulric (Village)...	969	4	...	...	...	973
St-Léandre.....	656	1	...	...	...	657
St-Luc.....	1,229	...	...	48	...	1,277
St-Jérôme-de-Matane(p.)	1,551	22	18	75	...	1,666
St-Jérôme (Village)...	4,568	55	69	52	13	4,757
Ste-Félicité.....	2,125	50	...	11	6	2,192
Dalibaire.....	1,175	...	1	24	1	1,201
Romieu-O., (Capucins).	326	1	...	15	...	342
	19,444	186	96	507	36	20,269

Nous présumons que, dans l'ensemble, les proportions des diverses nationalités ont peu varié depuis 1931. A part la masse des Canadiens-français, il est intéressant de noter la présence des Ecossais, qui remonte aux origines du comté; leur effectif constitue actuellement $2\frac{1}{2}$ p.c. de la population totale, ce qui est minime. Le groupe des Britanniques, y compris les Ecossais, ne représente que 4 p.c. de la population. Celle-ci est donc franchement canadienne-française.

2) Religion

Près de 98,5 p.c. de la population professe la religion catholique, ce qui donne, pour 1931, un total de 19,956 âmes. Le reste se répartit entre diverses sectes protestantes: on compte 154 adeptes de l'United Church, 125 Presbytériens, 30 Anglicans et 4 d'autres dénominations. Le comté de Matane est donc presque entièrement catholique; les Canadiens français le sont tous, ainsi qu'une bonne partie des Ecossais et des Irlandais.

3) Modes de vie

Du point de vue des occupations, on relève dans le comté de Matane environ 1,349 cultivateurs qui exploitent des fermes, quelque 3,400 journaliers qui s'engagent dans l'industrie forestière et aux travaux publics, puis 271 colons répartis dans les quatre colonies.

L'agriculture constitue donc la principale occupation des habitants de Matane, sauf dans les deux centres industriels de Pricoville et de Matane où l'industrie du bois embauche la quasi-totalité de la population. Quant aux colonies, elles sont le prolongement naturel de l'agriculture et de l'industrie forestière, dont vit une population de plus de 1,500 âmes.

Du point de vue de l'occupation du sol, on relève dans tout le comté 1,339 propriétaires d'exploitations agricoles et une dizaine de fermiers locataires; puis, on compte dans les agglomérations environ 2,078 emplacements, dont 700 sont locataires et les autres propriétaires.

Les emplacitaires locataires habitent surtout Priceville et Matane, où on en compte environ 575. Dans tous les cas, les locataires sont des journaliers et presque partout ils cultivent un petit potager.

Outre les cultivateurs qui trouvent à s'occuper sur leurs fermes, le comté renferme une quarantaine de propriétaires de scieries. Ces établissements embauchent, durant quelques mois, de 2,000 à 2,500 journaliers engagés dans la coupe, le flottage ou le sciage du bois. C'est donc une industrie sur laquelle compte une grosse partie de la population. Puis on relève bon nombre de meuniers, quelques cardeurs, des beurriers et des fabricants de fromage, une foule de rentiers et de commerçants de toutes sortes, et quelques individus engagés dans des entreprises de transports. Voilà les principaux emplois que l'on relève dans le comté.

d) Principaux centres

Parmi les principales localités du comté, il importe de citer les deux agglomérations industrielles de Matane et de Priceville.

Matane, devenue ville depuis octobre 1937, compte 4,869 habitants dans l'agglomération principale et 1,431 personnes dans sa municipalité rurale. L'ensemble accuse donc un total de 6,300 âmes, soit plus de 28 p.c. de la population du comté. Cette localité, desservie par un excellent port et le chemin de fer Canada and Gulf Terminal, vit de l'industrie forestière: on relève plusieurs scieries, dont celle de la Price Bros. Co. Ltd. qui produit plus de 25 millions de p.m.p. par année; puis il y a l'entreprise Hammermill Paper Co. qui fait un gros commerce de bois à pâte. Grâce à sa situation géographique, la ville de Matane est devenue un centre d'exportation de bois et un point de distribution de marchandises pour tout le comté. Des courants commerciaux s'établissent entre Matane et la Côte Nord, puis avec Montréal, Québec et les petits ports échelonnés le long de la côte du comté. Matane joue donc un rôle économique de premier plan.

Le village de Priceville abrite une population de 2,440 habitants qui vit exclusivement de l'industrie forestière. La Price Bros. Co. Ltd. exploite dans cette localité un moulin dont la production annuelle dépasse 24,000,000 p.m.p. de bois de sciage. C'est une agglomération industrielle qui présente déjà le caractère d'une petite ville. La majorité des habitants de Priceville sont journaliers et travaillent au moulin, puisque la localité ne compte que cinq cultivateurs.

Notons enfin que le comté renferme un centre touristique de grande vogue, Métis-sur-Mer, dont la population s'accroît de 3,000 à 5,000 touristes durant l'été. C'est la seule place de villégiature du comté et sa prospérité s'est maintenue en dépit de la crise.

CONCLUSION

La population du comté de Matane, en raison d'un fort accroissement naturel, continuera d'augmenter à un rythme assez régulier. Il n'y a pas, à proprement parler, de phénomène de surpopulation dans le comté: celui-ci se distingue plus par la dispersion de ses habitants que par leur densité. Il existe, il est vrai, dans certaines localités un surplus de population qui ne trouve pas à s'employer. Pour lui, cependant, il y a une autre ressource que l'émigration, car il est évident que l'agriculture, la colonisation et l'industrie forestière n'utilisent ni rationnellement ni pleinement toutes les forces humaines du comté. Le problème réside plus dans la répartition et la stabilité des occupations que dans la manque de travail.

VI - SYNTHESE DE L'ECONOMIE DU COMTE ---

1) AGRICULTURE

Le comté de Matane, en regard du reste de la Gaspésie, demeure une région agricole où la culture de la terre, jointe à l'exploitation saisonnière de la forêt, constitue l'occupation principale des habitants. On relève en effet près de 1,350 cultivateurs qui s'adonnent à ce genre de vie, formant ainsi l'élément le plus stable et le plus solide de l'activité économique du comté.

Depuis quelques années, grâce à de meilleures méthodes de culture et d'élevage, et à l'organisation des transports, les grands marchés de consommation de la province se sont ouverts aux produits agricoles de Matane. Puis l'exploitation forestière, occupant un grand nombre d'hommes à Priceville, à Matane et sur la Côte Nord, a créé un nouveau marché, très actif, dont les cultivateurs ont su tirer profit. L'agriculture a donc fait de remarquables progrès, en assurant de nouveaux débouchés aux produits naturels de son industrie.

Cependant, le type d'agriculteur pur reste une exception: nous désignons par là le paysan qui passe toute l'année sur sa ferme, sans travailler aux chantiers ni aux scieries et pour qui l'agriculture demeure l'occupation essentielle. Ce type se rencontre encore dans les meilleures localités agricoles de la partie occidentale du comté, particulièrement à Grand-Métis, St-Octave, Métis-sur-mer; mais à partir de la Baie-des-Sables, il se raréfie, sauf peut-être à Matane où le marché local lui permet de vivre presque exclusivement de la terre.

La plupart des cultivateurs du comté joignant à leur industrie agricole le métier de bûcheron: c'est ainsi que les municipalités rurales, chaque hiver, se vident presque complètement de leur surplus d'hommes que les chantiers de la Côte Nord attirent. Cette occupation saisonnière, qui comble l'oisiveté de la morte-saison, rapporte de beaux revenus: ils varient depuis \$25. par famille jusqu'à \$280. Mais elle n'est pas toujours à l'avantage du paysan qui, bien souvent, néglige les derniers travaux de la ferme pour gagner rapidement les régions de grande coupe forestière. C'est là un phénomène quasi général qui montre le côté désastreux des chantiers, quoique ceux-ci ne doivent être en réalité qu'un complément de l'agriculture.

Du point de vue des régions agricoles, il faut distinguer entre l'intérieur du comté et la zone du littoral. L'intérieur est montagneux, de sol schisteux, et pratiquement encore inexploité: on n'y rencontre que quatre colonies et trois municipalités qui vivent pauvrement sur les hauts plateaux ou dans les vallées de rivières. C'est dans ce coin du comté que les revenus agricoles sont le moins élevés. La culture devient plus difficile car la rudesse du climat s'avive par l'altitude. Mais en réalité, c'est surtout le manque d'hommes, l'absence de voies de pénétration et la concurrence que les autres modes de vie font à l'agriculture qui empêchent d'avancer beaucoup à l'intérieur des terres.

Le littoral, au contraire, est peuplé et ne manque pas de sol cultivable grâce aux terrasses marines, qui s'étagent en gradins et offrent des terres variées. La partie occidentale du comté surtout est favorisée de terrains sablonneux et argileux qui donnent de meilleures récoltes. C'est d'ailleurs dans cette région qu'on rencontre les meilleures localités agricoles, - telles St-Octave-de-Métis, Grand-Métis, Baie-des-Sables et St-Ulric, - qui accusent des revenus intéressants. Mais aussitôt qu'on dépasse Matane, en se dirigeant vers l'est, on se rend compte que l'agriculture ne rapporte plus autant: le sol cultivable se fait plus rare, parce que les hauteurs se rapprochent du littoral.

Ces quelques considérations générales nous conduisent à donner, de l'agriculture du comté de Matane, des précisions et des détails qui concernent à la fois les cultures et l'élevage. Les chiffres que nous produirons dans ce rapport n'offrent pas une rigoureuse exactitude statistique; bien au contraire, ils ne fournissent que des moyennes représentatives qui, pour cela, sont sujettes à caution. Nous tenterons d'esquisser une synthèse générale de l'agriculture: les moyennes, dans ce cas, sont toujours d'un précieux recours. Ces moyennes qui s'appliquent à l'ensemble des cultivateurs ont été soigneusement établies par l'agronome-enquêteur, qui en conserve toute la responsabilité.

Etendue moyenne des fermes

Le comté de Matane renferme 1,349 fermes en exploitation, qui couvrent une étendue totale de 188,326 $\frac{1}{2}$ acres. L'étendue de ces terres varie depuis 72 acres à Priceville, jusqu'à 195 acres à Dalibaire, cependant que la moyenne pondérée s'établit à 139.6 acres pour l'ensemble des municipalités rurales du comté. Mais ferme exploitée ne veut pas dire ferme cultivée: à peine 35% de l'étendue moyenne est livrée à la culture des céréales et du foin. C'est ce que montre le tableau suivant, établi pour 1936, lequel indique par localités rurales la répartition des terres.

MUNICIPALITES -	Nombre de fermes	Etendue moyen- ne des fermes	Plantes annuelles	Foin	Pâturages en rotation	Forêts	Taillis et marécages
		acres	acres	acres	acres	acres	acres
PRICEVILLE.....	5	72	90 $\frac{1}{2}$	100	90	80	-
ST-OCTAVE DE METIS	118	130	3,000	3,700	2,400	5,425	836
GRAND-METIS.....	63	120	1,575	1,700	1,135	2,520	630
METIS-SUR-MER.....	25	140	750	750	625	1,000	375
BAIE-DES-SABLES...	170	130	4,760	5,440	5,100	5,950	850
ST-ULRIC-DE-MATANE	140	185	3,920	4,200	4,620	10,220	2,940
ST-LEANDRE.....	75	175	1,800	1,875	1,800	7,125	525
ST-LUC.....	100	167	2,400	2,600	4,000	6,000	1,700
ST-JEROME-DE-MATANE	200	125	6,000	5,600	6,800	5,000	1,600
STE-FELICITE.....	210	125	2,940	4,200	3,150	12,810	3,150
ST-ADELME.....	125	100	1,250	2,500	1,250	6,500	1,000
DALIBAIRE.....	80	195	1,360	2,000	1,600	7,440	3,200
ROMIEU-OUEST.....	38	115	570	950	570	1,596	684
TOTAL.....	1,349		30,415 $\frac{1}{2}$	35,615	33,140	71,666	17,490

La partie cultivée comporte donc 30,415 $\frac{1}{2}$ acres de plantes annuelles et 35,615 acres de foin; quant aux pâturages qui servent de pacage pour les animaux, leur superficie est élevée (33,140 acres) et marque le caractère extensif des exploitations agricoles de Matane. Les forêts couvrent 71,666 acres de terre, soit plus de 38% de l'étendue totale des fermes, tandis que la partie inculte, formée de taillis et de marécages, atteint 17,490 acres.

En dépit de l'étendue considérable des exploitations rurales, on constate donc que le comté renferme peu de sol arable. Les cantons que l'on a peuplés et qu'on exploite actuellement sont ceux de la Seigneurie Mitis, MacNider, Matane, Seigneurie de Matane, Tessier, St-Denis, Cherbourg, Dalibaire et Romieu. Dans certains de ces cantons où la colonisation est active, on peut encore ouvrir quelques rangs où la culture du sol est possible. Mais il reste tous les cantons de l'intérieur, accidentés et inhabités, que l'on considère impropres à l'agriculture: Cuoq, Leclercq, Joffre, Faribault, Lagrange, Boutet, Dunière et Richard. C'est la région du massif montagneux des Shickshocks, et la grande zone de coupe forestière des compagnies Price Bros. et Hammermill Paper. On ne saurait, dans ce territoire éloigné, préconiser une poussée de colonisation.

L'ouverture de nouvelles régions agricoles, dans Matane, se limite donc aux colonies actuelles, qui peuvent se développer. Mais avant que de tenter des essais de colonisation plus ou moins aléatoires, il importe d'abord de mettre en valeur la superficie actuellement occupée du comté. Il s'agit avant tout de remplir les cadres des municipalités, et de bien exploiter les terres dont on dispose. Sur chaque ferme, il existe des taillis et des marécages qui sont du terrain perdu: défricher les uns et drainer ou assainir les autres, ce serait un excellent moyen d'augmenter la superficie labourable du comté. De même, dans chaque localité on rencontre des cultivateurs qui possèdent deux terres et qui, pour cela, sont incapables d'effectuer la mise en valeur de l'une ou de l'autre. Lotir ces fermes disponibles à de nouveaux exploitants, voilà qui permettrait d'intensifier la production agricole.

Qualités des sols

Mais toutes ces terres ne sont pas également fertiles. Dans la partie orientale du comté, on rencontre des types de sols pauvres qui ne favorisent que médiocrement la culture des céréales: là, le schiste abonde et les roches parsèment les champs. De même, dans les municipalités de l'intérieur et dans les colonies, le schiste partiellement décomposé domine et recouvre le roc d'une mince couche labourable. Ces terrains manquent souvent de fertilité et souffrent de la sécheresse. C'est dans cette partie du comté que l'on relève les plus faibles rendements agricoles et des productions déficitaires.

Du point de vue des sols, on distingue généralement quatre types qui se rencontrent dans le comté: d'abord la terre forte (argileuse) et la terre noire (humifère) dont les proportions varient respectivement de 5 à 10% et 10 à 20% dans chaque localité; puis, la terre franche

(argilo-sablonneuse et sable-argileuse) et la terre légère (sablonneuse) qui se partagent le reste. On observe d'une façon générale que la franche (argilo-sablonneuse et sable-argileuse) domine à l'ouest de Matane: c'est particulièrement la région de la culture de la pomme de terre, qui s'accommode bien de ce type de sol et qui donne des rendements élevés. Quant à la terre légère, qui est sablonneuse, elle accompagne l'autre type et se rencontre surtout à l'est de Matane.

L'égouttement des terres s'impose sur la plupart des fermes. L'amélioration des terres arables doit d'abord porter sur l'égouttement, soit par des fossés ouverts, soit par le drainage souterrain, soit par des labours spéciaux, soit par la réfection ou l'aménagement des grandes décharges. Celles-ci ne manquent pas dans le comté, car nombreuses sont les rivières qui arrosent la région.

A cause de leur nature schisteuse ou sablonneuse, les terres du comté de Matane sont généralement "décalcifiées". La pratique intensive du chaulage devrait se généraliser si on veut amender ces sols épuisés ou déficitaires. Les gisements de pierre calcaire abondent dans le comté, mais ils sont à peine exploités. La production de la chaux moulue devrait se développer; on devrait améliorer la qualité du produit et le vendre moins cher.

Mais les seuls amendements calcaires ne suffisent pas à fertiliser le sol. L'emploi des engrais chimiques, surtout au début de l'organisation de la ferme, constitue un excellent auxiliaire de la chaux. De même, les engrais de mer (varech surtout) et les fumiers d'étable ne devraient pas être négligés: avant de les utiliser, on ferait bien de les conserver en moules pour activer leur fermentation.

Les agriculteurs doivent tirer parti de ces réformes qui dépendent surtout de leur initiative et de leur travail. Puis ils joindront à tout cela la fertilisation des pâturages permanents, la rotation des cultures et la pratique des labours d'automne. C'est ainsi qu'ils pourront relever la qualité de leurs terres et obtenir des productions plus abondantes.

o
o o

L'agriculture du comté de Matane présente un caractère mixte, c'est-à-dire qu'elle pratique à la fois la culture et l'élevage. Ces deux formes de production sont étroitement associées, car la première existe surtout en fonction de la seconde. Essayons de dégager les caractères généraux de l'une et de l'autre, et d'étudier plus en détail comment elles se comportent. Les chiffres de production ou les revenus que nous donnerons s'appliquent à l'année 1936: ce ne sont pas des statistiques, mais des moyennes approximatives qui concernent la généralité des cultivateurs.

A - PRODUCTION VEGETALE

1) Grandes cultures

Les étendues cultivées comportent 30,415 $\frac{1}{2}$ acres de plantes annuelles et 35,615 acres de foin (mil et trèfle), soit en moyenne près de 49 acres par ferme. La culture des céréales est de beaucoup la plus importante, car elle constitue 88 $\frac{1}{2}$ % des plantes annuelles. C'est ce qu'indique le tableau suivant, établi pour 1936, lequel donne par municipalités les étendues en acres que couvrent ces plantes, sauf le foin.

MUNICIPALITES	Blé	Avoine	Orge	Seigle	Lin	Sarrasin	Pois secs	Grains mélangés	Luzerne	Pommes de terre	Racines four- ragères	Jardins de famille	Jachères	Autres cultures
Priceville....	6	59	-	-	-	-	3	5	-	15	1 $\frac{1}{2}$	1	-	-
St-Octave-de- Métis....	472	1770	236	-	5	-	15	60	40	254	20	20	-	-
Grand-Métis..	126	965	125	-	2	-	10	10	20	250	10	10	-	-
Métis-sur-Mer	15	450	-	175	-	-	25	-	-	75	5	5	-	-
Baie-des-Sab.	450	3150	160	-	3	-	50	500	10	350	75	30	-	-
St-Ulric.....	240	2960	135	-	5	-	50	240	-	250	20	20	-	-
St-Léandre....	120	1400	80	-	-	15	15	30	-	118	14	8	-	-
St-Luc.....	60	2162	30	-	-	-	4	15	-	124	-	5	-	-
St-Jérôme-de- Matane....	300	3862	400	-	-	-	100	800	20	350	100	25	43	-
Ste-Félicité..	150	2100	200	-	4	20	60	100	-	225	20	25	36	-
St-Adelme....	45	975	40	10	-	-	-	-	-	150	10	20	-	-
Dalibaire....	50	975	100	10	-	-	25	50	-	125	10	15	-	-
Romieu-Ouest.	80	380	20	-	-	-	5	25	-	50	5	5	-	-
	2114	21208	1526	195	19	353	621	1835	90	2436	290 $\frac{1}{2}$	189	79	37

Essayons de dégager succinctement les caractères distinctifs de chacune de ces plantes annuelles, en commençant par le foin.

Foin

Les cultivateurs du comté de Matane consacrent au foin des surfaces plus vastes qu'aux cultures proprement dites, ce qui est l'indice d'une économie rurale peu avancée. Par rapport à 1931, on note une augmentation de près de 3.7% dans les étendues en foin. Le rendement à l'acre, sensiblement le même qu'en 1931, varie depuis une tonne jusqu'à une tonne et demie. La production totale, en 1936, atteint donc près de 50,000 tonnes, dont une partie est vendue sur place, et sur la Côte Nord où les chantiers constituent une forte demande. Les prix que l'on a payés aux cultivateurs ont oscillé entre \$8 et \$10 la tonne. La vente du foin a procuré des revenus sans doute élevés, mais que nous ne pouvons distinguer dans l'ensemble des grandes cultures.

Avoine

C'est la céréale la plus répandue dans le comté: à elle seule, elle couvre près de 70% des étendues en plantes annuelles. L'avoine est une graminée robuste qui se cultive facilement et donne des récoltes abondantes. Les rendements à l'acre sont très faibles si on les compare à ceux des autres comtés: 19 à 20 boisseaux pour Matane, alors que Bonaventure et Gaspé accusent respectivement 25 et 27 boisseaux à l'acre. Cela est dû en partie au sol qui est "décalcifié" et à la culture qui est trop extensive. On estime que les superficies en avoine sont beaucoup trop vastes et qu'elles rompent l'équilibre des cultures sur les fermes. On prétend que l'avoine devrait céder une partie de ses emblavures à l'orge et aux grains mélangés qui conviennent mieux à l'alimentation du bétail.

L'avoine est en grande partie consommée sur place par les animaux, soit moulue, soit en grains. On en vend passablement sur la Côte Nord où les chantiers emploient un grand nombre de chevaux. Cette culture rapporte de beaux revenus, surtout dans les localités agricoles du littoral qui communiquent aisément avec la Côte-Nord. L'avoine s'est vendue en 1936 à un prix moyen de 55 cents le boisseau, ce qui laisse à l'agriculteur un profit raisonnable.

Blé

Les emblavures, en 1936, couvrent 2,114 acres, soit 7% des étendues totales en plantes annuelles. Le blé est une céréale peu cultivée dans Matane, parce que depuis longtemps c'est l'avoine qui domine et exclut toutes les autres graminées. Néanmoins, on est d'avis qu'une meunerie bien outillée contribuerait à généraliser la culture du blé, car on obtiendrait une farine qu'on destinerait à l'alimentation humaine. Présentement, il y a très peu de cultivateurs qui portent leur blé à la meunerie;

et dans chaque municipalité du comté, on importe des quantités considérables de farine. La production régionale devrait être en mesure d'enrayer ces achats au dehors, au moins partiellement. Mais il faudrait commencer par relever le rendement à l'acre, qui est très faible, soit de 12 à 15 boisseaux, alors que celui de la province entière atteint 18 boisseaux. Puis il faudrait choisir des variétés hâtives qui répondent aux conditions climatiques du comté

Grains mélangés

Depuis 1931, les superficies ensemencées en grains mélangés ont plus que doublé, ce qui marque une notable amélioration dans l'ensemble des cultures. Les grains mélangés conviennent généralement mieux que l'avoine à l'engraissement des animaux de ferme: c'est pourquoi on ne saurait jamais trop conseiller aux agriculteurs de préférer cette culture à l'avoine. D'ailleurs on en obtient un rendement moyen plus élevé, qu'on estime à 23 boisseaux à l'acre; et les prix offerts à la vente sont quasi le double de ceux de l'avoine. Les cultivateurs ont donc intérêt à intensifier cette culture.

Orge

Cette céréale couvre, en 1936, environ 1526 acres de terre, soit une augmentation de 5% par rapport à 1931. Les rendements moyens varient d'une localité à l'autre depuis 18 boisseaux à l'acre jusqu'à 24 boisseaux, ce qui n'est pas considérable. L'orge convient bien à l'alimentation animale, et pourtant on le cultive peu relativement à l'avoine. C'est une graminée qui est consommée sur place et qu'on ne destine pas à la vente.

Seigle et sarrasin

Voilà deux céréales qui sont rares dans le comté: elles comprennent respectivement 195 et 35 acres en 1936, ce qui est insignifiant. Le seigle se cultive presque uniquement à Métis-sur-Mer, où on obtient un rendement moyen de 18 boisseaux à l'acre. Quant au sarrasin, c'est une plante qu'on ne rencontre que dans deux localités.

Pommes de terre

Cette plante alimentaire, qui se plaît dans les sables des terrasses littorales, est surtout exploitée près du rivage: ainsi les municipalités de la Baie-des-Sables, de St-Ulric, de Matane et de Ste-Félicité se sont spécialisées depuis plusieurs années dans cette culture. La nature sablonneuse du sol à ces endroits favorise les rendements, qui sont élevés: ils varient depuis 175 jusqu'à 200 boisseaux à l'acre, et descendent rarement à 150.

Les étendues cultivées en pommes de terre couvrent actuellement (1936) 2,436 acres de terre, soit 8% de la superficie des plantes annuelles. Par rapport à 1931, on note une diminution de 21% dans ces étendues pour l'ensemble du comté; cette baisse s'est particulièrement produite à St-Ulric et à Baie-des-Sables, où elle atteint 50%.

Plusieurs raisons expliquent ce recul marqué. D'abord, on estime que le centre de la culture de la pomme de terre s'est déplacé: maintenant les cultures maraîchères se pratiquent de préférence aux alentours des grands marchés de consommation, de façon à éviter les frais de transport et à satisfaire rapidement la demande. Dans le cas du comté de Matane, ces frais de transport sont souvent très élevée lorsque les cultivateurs doivent recourir au chemin de fer Canada and Gulf Terminal; à cause de cela, ils peuvent difficilement soutenir la concurrence d'agriculteurs situés à proximité des grandes villes. Puis, un problème de technique agricole, à savoir le choix des variétés, met les cultivateurs du comté de Matane dans une situation inférieure. On prétend que les variétés de pommes de terre présentement cultivées ne répondent pas à la demande du marché: on s'obstine à ne pas adopter les variétés populaires, telles la Cobbler et la Montagne Verte. Enfin, la raison principale qui explique la diminution de la culture de la pomme de terre, dans Matane, c'est l'absence complète d'une organisation collective de la vente. L'instabilité des prix et la mévente, dont se plaignent tant les cultivateurs, résultent de cette lacune qui entrave les progrès de la culture de la pomme de terre. L'absence d'une classification rigoureuse contribue à compromettre sérieusement la vente, à comprimer les prix courants fort au-dessous d'une rémunération satisfaisante, et par suite à désorganiser la production.

Ce sont là les principaux facteurs qui ont présidé au déclin de la culture de la pomme de terre dans le comté de Matane depuis

1931. Quand on sait que cette culture constitue pour la majorité des cultivateurs, l'article de vente qui rapporte le gros des revenus provenant des grandes cultures, on comprend qu'il faille recommander au plus tôt une solide organisation de vente. L'établissement d'un entrepôt à Matane, où on procéderait à une rigoureuse classification des pommes de terre, contribuerait à relever sensiblement les prix et à reprendre par la qualité du produit des marchés perdus ou en voie de l'être bientôt.

Actuellement, la région de la Côte Nord représente le meilleur débouché pour les produits agricoles de Matane. L'avantage de la proximité est évident, mais rien ne nous assure que les cultivateurs de Matane conserveront longtemps le quasi-monopole de ce marché. C'est pourquoi ils doivent au plus tôt organiser la vente de leurs produits en fonction de ce marché naturel, de peur de rencontrer un jour de puissants concurrents qui pourraient le leur disputer.

Autres cultures

On relève de plus en 1936 environ 362 acres de pois secs, dont le rendement moyen atteint à peine 10 boisseaux à l'acre, ce qui est minime. Puis, les racines fourragères, destinées au bétail, occupent quelque 290 $\frac{1}{2}$ acres, tandis que la luzerne ne dépasse pas 90 acres. Les cultures en jachère ne se pratiquent presque plus, à peine 79 acres dans tout le comté. Quant au lin, il disparaît graduellement: en 1936, le comté n'en renferme plus que 19 acres sous culture. Les paysans prétendent que cette plante textile exige des travaux trop pénibles pour ce qu'elle rapporte. Les jardins potagers, indispensables à l'alimentation de la famille, se rencontrent partout et couvrent au total quelque 189 acres de terre. Enfin, diverses autres cultures (maïs fourrager, fèves, navets, etc.) occupent environ 37 acres: ces étendues semblent peut-être minimes, mais cela résulte du fait qu'elles sont souvent comprises dans d'autres rubriques.

Revenus des grandes cultures (1)

L'avoine, le foin, les pommes de terre et les légumes sont les seuls produits de la ferme qu'on destine à la vente, sauf de rares exceptions; le reste de la production agricole sert à l'alimentation du bétail. En 1936, on remarque que les meilleurs revenus provenant des grandes cultures se rencontrent dans les localités situées à l'ouest de Matane: dans cette région ils oscillent entre \$200 et \$250, sauf à la Baie-des-Sables où ils atteignent \$360. Mais à partir de Matane, et en allant vers l'est, ces revenus tendent à une baisse progressive: ainsi ils donnent \$155 à Matane, \$85 à Ste-Félicité et \$105 à Romieu-ouest. Cette différence marquée entre la partie ouest et la partie est du comté s'observe également en ce qui concerne l'industrie laitière; mais pour l'industrie forestière elle se renverse complètement. C'est ce qui nous fait conclure que la meilleure région agricole du comté est celle qui s'étend à l'ouest de Matane; alors que la partie orientale présente une économie mixte, où l'agriculture et l'industrie du bois s'associent étroitement.

Possibilités de développement

La production végétale de la ferme est susceptible de profondes améliorations, qui porteront sur un meilleur choix des variétés, la sélection des semences, la rotation des cultures et l'organisation de pâturages permanents.

Le choix des variétés laisse actuellement à désirer. Le comté de Matane a une végétation plutôt tardive: c'est pourquoi il faudrait semer des variétés hâtives, soit pour les céréales, soit pour les légumes. Les fermes expérimentales et de démonstration ont tenté divers essais sur ce point; les cultivateurs devraient donc en cette matière suivre les conseils et les avis de techniciens expérimentés. De même, on ne sélectionne pas assez les semences: c'est pour cela que les rendements des cultures sont médiocres, voire même très faibles dans certains cas.

Au moyen du système des assolements, la rotation des cultures s'avère la méthode la plus efficace pour améliorer la production végétale. Cette rotation comporterait successivement une sole de plantes améliorantes, puis une sole de céréales, et une sole de foin. La première sole comprendrait les racines fourragères, des fourrages verts, et des pommes de terre dont la production demeurerait une spécialité dans l'ensemble des cultures. La deuxième, celle des céréales, serait composée

(1) On consultera avantageusement le tableau récapitulatif des revenus moyens de la ferme à la page 26 de ce rapport.

d'avoine et surtout de grains mélangés: ces derniers donnent un meilleur rendement que l'avoine et remplaceraient avantageusement, dans l'alimentation des animaux, les concentrés qu'on achète de l'extérieur du comté. Enfin, la troisième sole serait constituée de foin de trèfle, ou de mil renfermant beaucoup de trèfle: celui-ci a la propriété d'engraisser la terre, et procure un meilleur fourrage aux vaches laitières.

Comme plantes améliorantes destinées à l'ensilage pour l'alimentation des vaches laitières, il conviendrait d'essayer le tournesol (soleil), car le maïs fourrager ne réussit pas dans Matane. Le soleil est une plante qui donnerait un rendement supérieur à celui du maïs, et un ensilage tout aussi nutritif. La culture du tournesol est moins aléatoire que celle du maïs et donne des récoltes plus abondantes. On coupe les tiges lorsque la moitié des plantes sont en fleurs, et on procède à la mise en silo aussitôt que possible. Grâce à cet ensilage, la période de lactation des vaches se prolongerait de quelques mois; dans certains centres, on pourrait même produire du lait tout l'hiver, ce qui rendrait cette industrie rémunératrice.

Un autre moyen d'améliorer la production végétale, c'est l'organisation de pâturages permanents fertilisés. Cette pratique s'impose dans le comté de Matane où les pâturages ordinaires, qui couvrent une étendue totale de 30,140 acres, sont en général très pauvres. Grâce à leur fertilisation, on pourrait garder plus de vaches sur la même superficie de terrain et augmenter, sans qu'il en coûte beaucoup, le rendement de celles-ci qui est actuellement trop bas pour que l'industrie laitière soit payante. La production de la ferme est avant tout une matière première qui est transformée sur place en viande, en lait, en beurre, etc. Il importe qu'elle soit abondante et qu'elle s'adapte au but qu'on se propose.

o
o o

2) Cultures maraîchères et fruitières

Les cultures maraîchères se rattachent à la production végétale, et leurs étendues sont comprises dans celles des jardins de famille et des diverses cultures potagères. Ajoutons simplement qu'elles ne font nulle part l'objet de spécialités, et que les cultivateurs devraient y porter plus d'attention. Les marchés de Matane, de Priceville et de Métis-sur-Mer, qui consomment beaucoup de légumes, commandent de stimuler la production maraîchère qui rapporte de beaux revenus. Certains cultivateurs de St-Octave, de Métis-sur-Mer et de Matane, pour n'avoir point négligé cette ressource, connaissent maintenant une aisance et un succès assurés. Observons enfin que la région de la Côte Nord, qui est le grand marché naturel de Matane, est susceptible d'absorber une forte proportion des produits maraîchers du comté.

Quant aux cultures fruitières, qui comportent surtout les pommes et les prunes, elles ne sont pas développées et sont loin de suffire actuellement aux besoins du marché, car dans chaque localité on importe des fruits des grands centres. La pomiculture surtout pourrait se développer, mais la technique et le capital manquent complètement.

3) Produits de l'érable

Dans presque toutes les municipalités du comté, on relève quelques érablières qui produisent du sucre et du sirop. Cette petite industrie rapporte de \$15 à \$50 par érablière, et constitue un faible appoint au revenu moyen de la ferme.

B - PRODUCTION ANIMALE

La production végétale est étroitement associée à l'élevage, et un grand nombre de produits récoltés (avoine, foin, orge, grains mélangés, racines) sont entièrement ou à peu près complètement destinés à la nourriture des animaux. L'importance de l'industrie animale apparaît lorsqu'on compare ses revenus à ceux de l'agriculture proprement dite: l'élevage rapporte à peu près le double des revenus des grandes cultures. Dans toutes les localités du comté, on pratique l'élevage domestique

des bovins, des ovins, des porcs, des chevaux et des volailles, en proportions variables. C'est ce que nous examinerons maintenant.

1) CHEVAUX

Le comté de Matane renferme en 1936 environ 2,950 chevaux, soit une augmentation de 15% par rapport à 1931. Chaque cultivateur possède donc 2 chevaux en moyenne. On les emploie aux travaux de la ferme et aux chantiers. Les cultivateurs doivent chaque année importer des chevaux de l'Ouest et d'Ontario, par l'intermédiaire de commerçants. Il s'agit de sujets croisés, -canadiens, belges et percherons,- qui sont plus ou moins médiocres et qu'on achète à prix fort.

L'élevage local est à peu près inexistant, sauf dans une couple de municipalités où on garde des reproducteurs de qualité. Pourtant on devrait encourager cet élevage pour parer aux besoins des cultivateurs, et pour fournir les chantiers qui constituent une forte demande. On estime que cet élevage serait très rémunérateur.

2) BOVINS

Le troupeau comprenait en 1931 environ 5,455 vaches laitières, et 7,414 autres bovins incluant taureaux, veaux et bouvillons de boucherie. Ces chiffres ont peu varié depuis, sauf pour les vaches laitières qui accusent en 1936 une augmentation d'environ 700 sujets, soit de 12.8 p.c. Les races élevées comportent avant tout le type Ayrshire, puis le Holstein et le Canadien; ce sont pour la plupart des sujets croisés de qualité médiocre.

La majorité des veaux élevés sont vendus comme veaux d'herbe ou de lait, à l'âge de quelques mois, et comme bouvillons de boucherie à l'âge d'un an. Les boeufs et les vaches destinés à l'abatage, estime-t-on, donnent une viande médiocre. La vente des bovins, vivants ou abattus, se fait surtout aux commerçants locaux, et quelquefois à des commerçants de passage. Elle rapporte des revenus qui varient, selon les localités, depuis \$15 jusqu'à \$90 par cultivateur; la moyenne du comté se fixe à quelque \$30 par ferme, ce qui n'est pas considérable.

L'établissement d'un abattoir coopératif destiné à la préparation des viandes et à l'utilisation des sous-produits de l'abatage, serait bien vu de la majorité des cultivateurs. Actuellement, la Côte Nord importe de Montréal des quantités énormes de viandes de toutes sortes. Si la Côte Sud organisait sa production en fonction de ce marché, elle pourrait lui fournir une partie de ces achats. La Coopérative Agricole de Matane est toute désignée pour lancer cette nouvelle entreprise. Ce serait là d'ailleurs un excellent moyen d'utiliser à sa pleine capacité l'entrepôt frigorifique que le gouvernement a construit à Matane.

Mais c'est surtout l'industrie laitière qui rapporte le gros des revenus de la production animale. En 1936, les revenus de cette industrie varient de \$120 à \$210 à l'ouest de Matane, et de \$22 à \$75 seulement dans la partie orientale du comté. On voit encore ici la profonde distinction qui s'établit entre les vraies localités agricoles et celles qui le sont à moitié. Mais il faut aussi tenir compte de la répartition inégale des beurreries: celles-ci sont toutes situées, sauf deux fabriques, à l'ouest de Matane. On s'explique encore un écart aussi marqué entre les deux régions du comté par le relief qui, à l'est de Matane, s'accroît et laisse peu de place aux prairies naturelles.

Les cultivateurs du comté de Matane vendent leur lait en nature dans leurs localités respectives, ou le portent aux fabriques de beurre et de fromage. En 1937, le comté renferme 6 beurreries, 2 fromageries, et 1 poste d'écémage dont la production totale atteint 276,000 lbs de beurre et 46,000 lbs de fromage. Le tableau suivant montre la production de chaque établissement.

ETABLISSEMENTS	MUNICIPALITES	PRODUCTION	
		Beurre (lbs)	Fromage (lbs)
Joachim Chamberland	Baie-des-Sables	70,000	-
Léopold Jean	St-Ulric	30,000	-
Alphonse Durette	St-Ulric	28,000	-
Coopérative Agricole de St-Luc	St-Luc-	33,000	-
" " de Matane	Matane	75,000	-
Société de Fabrication de Fromage (Jean Durette)	Matane	-	21,000
Jos. Tremblay	Ste-Félicité	-	-
Syndicat de Beurrerie (1)	Ste-Félicité	-	-
Aurèle Gagnon	St-Adelme	-	25,000
		276,000	46,000

(1) Poste d'écémage dont la production (13,000 lbs) est comprise dans celle de la Coopérative Agricole de Matane.

Le nombre et la production de ces fabriques nous semblent très faibles si on les compare à ceux que mentionne l'Annuaire Statistique de la Province. Ce dernier donne pour 1936, 11 beurreries et 4 fromageries dont la production atteint 547,000 lbs de beurre et 122,500 lbs de fromage. On s'explique mal une différence aussi considérable. Il est possible que certains établissements aient passé inaperçus, ou que les renseignements que nous avons obtenus dans les autres fabriques aient été volontairement faussés pour une raison quelconque.

L'écart peut aussi provenir, en partie, du fait que l'Annuaire Statistique donne la situation du comté électoral, alors que l'enquête des ressources naturelles s'est poursuivie dans le comté municipal.

De toutes ces entreprises, c'est sûrement la Coopérative Agricole de Matane qui offre les plus intéressantes possibilités de développement. Cette société fait un commerce considérable de denrées agricoles avec la Côte Nord; en ce qui concerne les produits laitiers, elle réunit une bonne partie de la production de la région, et l'expédie sur ce marché. Elle joue donc le rôle d'intermédiaire entre les petits fabricants du comté et les grands centres de consommation. Cette fonction commerciale lui attribue une importance que n'ont pas les autres établissements, et lui permet d'entrevoir de rapides développements.

Mais pour cela, la production laitière devra s'accroître dans le comté afin d'assurer à cette entreprise la régularité de ses approvisionnements. Or, on estime qu'en raison de la qualité inférieure des troupeaux laitiers, les rendements des vaches ne dépassent pas 3,000 livres de lait, par année. Trois moyens, qui sont d'impérieuses réformes à tenter, se présentent pour relever ce rendement laitier: d'abord la présence de reproducteurs mâles pur sang à la tête des troupeaux, puis la sélection des sujets par le contrôle laitier, et enfin une meilleure alimentation des vaches. Le problème de l'alimentation importe beaucoup; il exige la pratique des pâturages permanents fertilisés, et l'emploi de meilleurs fourrages durant l'hiver; c'est le plus sûr moyen de prolonger la période de lactation.

L'industrie laitière est donc d'une importance capitale dans l'économie générale de la ferme: presque toute la production végétale concourt à lui fournir des matières premières qu'elle transforme, alors que les autres industries animales, particulièrement celle du porc, en dépendent plus ou moins. C'est pour cette raison qu'elle doit faire l'objet d'une sérieuse réforme.

3) PORCS

Le nombre des porcs n'a pas varié depuis 1931; on en compte environ 7,435 en 1936, soit un peu plus de 5 sujets par cultivateur. On élève surtout le Yorkshire et le Chester White, à bacon ou à lard, qui donne une viande appréciée.

Cet élevage, étroitement lié à l'industrie laitière dont les sous-produits servent à l'alimentation des porcs, procure des revenus qui varient depuis \$20 jusqu'à \$140 par cultivateur, alors que la moyenne pondérée du comté s'établit à \$45 environ. C'est donc une industrie animale qu'il importe de développer graduellement. On estime que le type Yorkshire à bacon est celui qui répond le mieux à la demande du marché. Celui-ci est toujours la Côte Nord, dont les chantiers doivent s'approvisionner de viandes fraîches.

4) MOUTONS

En 1936, on relève environ 19700 moutons dans le comté de Matane, soit une augmentation de près de 2.8 p.c. par rapport à 1931. Chaque cultivateur élève donc en moyenne une quinzaine de moutons, dont le Leicester et le Shropshire sont les deux races les plus populaires. Les localités où cet élevage est le plus pratiqué comprennent St-Octave-de-Mé-tis, Baie-des-Sables, Ste-Félicité, et la région de Matane et de St-Ulric. Chose paradoxale, on observe que les municipalités de St-Léandre, St-Luc, St-Adelme et Dalibaire, qui renferment des terrains accidentés propres à l'élevage ovin, sont précisément celles qui s'y adonnent le moins.

Pourtant les marchés de vente ne manquent ni pour la chair, ni pour la laine. On prétend cependant que les ravages causés dans les troupeaux par les vers intestinaux, et les déprédations des chiens, constituent deux obstacles qui paralysent tout développement de cet élevage.

Les revenus que cette industrie animale rapporte ne sont pas élevés: ils dépassent rarement \$30 par ferme. Cependant le comté de Matane, est susceptible de devenir une grande région d'élevage ovin. Les terrains montagneux et les sols qui ne conviennent pas à la culture des céréales, devraient être livrés à ce genre d'exploitation. De plus, on estime que les agneaux produits à cet endroit de la province sont de qualité supérieure lorsqu'on s'occupe activement de cet élevage. La vente en coopération, qui se pratique couramment, fait réaliser aux cultivateurs des profits appréciables. La demande locale pour la laine est également bonne, surtout depuis que la pratique de l'industrie artisanale tend à se généraliser. Enfin, le grand débouché de la Côte Nord assure aux cultivateurs une demande à peu près constante pour la chair des moutons.

5) VOLAILLES

Depuis 1931, les troupeaux ont augmenté d'environ 6 p.c. dans le comté de Matane, et donnent en 1936 quelque 48,000 poules et poulets, et 600 autres volailles. Chaque cultivateur élève donc en moyenne 36 animaux de basse-cour, dont une partie est engraisée pour la vente. Les revenus provenant de l'aviculture ne sont pas considérables: la moyenne du comté donne à peine \$20 par ferme.

Les cultivateurs de Matane devraient davantage s'adonner à cet élevage, car le marché local et celui de la Côte Nord permettent d'écouler aisément, et à bon prix, les produits de l'aviculture. Mais les connaissances techniques manquent presque partout, et les cultivateurs s'en tiennent toujours à des méthodes routinières qui ne sont pas près de favoriser le développement de cette industrie animale. En outre, le comté ne possède pas (été 1937) de couvoir coopératif, ce qui est un obstacle aux progrès de l'aviculture. Nous suggérons l'organisation immédiate d'une semblable entreprise.

oooOooo

C - PRODUCTEURS SPECIALISES

Dans plusieurs municipalités du comté, on rencontre quelques éleveurs d'animaux à fourrures, des producteurs de graines de semences et de pommes de terre classifiées, des apiculteurs, des éleveurs d'animaux de race, etc. Il s'agit, dans chacun des cas, de spécialités jointes à l'agriculture générale. Aucun cultivateur, ou peu s'en faut, ne pratique une spécialité agricole quelconque sans qu'elle soit greffée sur la production générale de la ferme. Chacun de ces producteurs spécialisés ajoute un revenu additionnel à celui de son exploitation.

D - REVENUS FORESTIERS

L'industrie forestière, - nous l'avons affirmé à plusieurs reprises, - constitue dans le comté de Matane une activité complémentaire de l'agriculture. Durant l'automne et l'hiver, au moment où les fermes chôment, les cultivateurs se dirigent en masse vers les chantiers où ils s'engagent comme bûcherons. Cette occupation saisonnière, qui dure en moyenne quatre mois, procure des revenus considérables, à peu près les seuls que touchent les paysans pendant ce temps de l'année. Répartis sur l'ensemble du comté, ils représentent en moyenne \$121 par famille, ce qui est fort appréciable. Mais en réalité ce chiffre est beaucoup plus élevé, car on compte cinq municipalités situées à l'ouest de St-Ulric où ces revenus sont nuls ou insignifiants. Dans les autres localités du comté, ils varient depuis \$100 à Matane jusqu'à \$280 à St-Léandre.

C'est noter l'importance capitale des chantiers dans les revenus-argent de la ferme. Mais trop souvent les cultivateurs négligent les derniers travaux de la terre pour gagner les grandes régions de coupe, ce qui a généralement pour effet de diminuer les revenus de la ferme. L'industrie forestière est certes indispensable aux cultivateurs de Matane; mais encore ne doit-elle pas empiéter trop sur l'agriculture. Elle doit la compléter, et non lui faire concurrence.

En dehors du travail proprement dit aux chantiers, les cultivateurs coupent aussi sur leurs terres du bois de sciage, de chauffage et à pâte, qu'ils destinent presque entièrement à la vente. Celle-ci se fait soit aux scieries locales, soit à des intermédiaires engagés dans le commerce du bois; dans ce dernier cas, il arrive souvent que les cultivateurs fassent scier leur bois auparavant, puis le livrent aux commerçants. Cette forme d'exploitation forestière, moins importante que celle des chantiers, constitue tout de même un appoint de revenu qui varie de \$15 à \$150 à Matane jusqu'à \$150 à Dalibaire, alors que la moyenne du comté s'établit à quelque \$80.

Ces deux formes d'industrie forestière contribuent dans une proportion de 32.4 p.c. au total des revenus en argent de la ferme. C'est donc une source de revenus qu'il importe de ne pas négliger. Mais on ferait bien d'adapter opportunément ce genre d'occupation aux conditions agricoles de la ferme, de façon à lui restituer son véritable caractère, qui est de servir de complément saisonnier à l'agriculture.

E - AUTRES OCCUPATIONS

D'autres occupations, auxquelles se livrent un petit nombre de cultivateurs, procurent à la ferme de faibles revenus additionnels. Ces modes d'activité secondaire comprennent la pêche, la voirie et l'artisanat à domicile.

La pêche est une ressource qui a presque disparu dans le comté de Matane. On rencontre encore cependant quelques cultivateurs à Ste-Félicité, Dalibaire et Romieu-ouest qui se livrent à cette industrie à titre d'occupation secondaire. Mais dans l'ensemble du comté, les revenus que rapporte la pêche sont quasi nuls.

Les travaux de voirie emploient surtout des journaliers. Mais il arrive souvent que des cultivateurs, pressés de toucher des revenus, s'embauchent à ces travaux pendant quelque temps. C'est le cas de certains agriculteurs de Matane, de St-Léandre et de St-Adelme qui ont ainsi réalisé en 1937 des revenus variant de \$15 (Matane) à \$129 (St-Adelme). Mais répartis sur l'ensemble du comté, ces revenus ne représentent plus que \$17 environ par ferme.

Enfin, l'artisanat à domicile, pratiqué par un grand nombre de cultivateurs, constitue par la vente un léger appoint au revenu familial. Dans cinq municipalités où les cultivateurs travaillent en vue du marché, cette occupation rapporte de \$5 à \$10 par ferme. C'est là peu de chose, et la moyenne du comté est encore plus faible, soit de \$4. Mais il ne faudrait pas conclure de là que la valeur de la production est peu élevée, car la grosse partie des travaux d'arts domestiques est destinée aux besoins de la famille.

N° - REVENUS MOYENS DE LA FERME

Si nous réunissons par municipalités, en un tableau récapitulatif (ci-dessous), les diverses sources de revenus en argent que les cultivateurs du comté de Matane exploitent, nous obtiendrons pour l'ensemble des fermes des moyennes approximatives qui traduisent la situation pour l'année 1936-37. Ces moyennes, qui s'appliquent à la généralité des cultivateurs, ne doivent pas être interprétées comme des statistiques, mais bien comme des tendances qui attribuent à chaque source de revenus son importance relative.

Nous avons établi, pour l'ensemble des municipalités du comté, deux sorties de moyennes générales: une moyenne arithmétique qui ne tient compte que du nombre des localités, et une moyenne pondérée qui attribue en plus au nombre des cultivateurs la valeur d'une fréquence. Cette dernière moyenne est indiscutablement la meilleure, car elle traduit plus justement la situation et tempère les cas trop particuliers qui pourraient fausser la vue d'ensemble.

REVENUS MOYENS DE LA FERME DANS LE COMTE DE MATANE												ANNEE 1936 - 1937	
Grandes cultures	Industrie laitière	Vente des bovins	Porcs	Moutons	Aviculture	Chan-tiers	Coupe du bois	Indus-trie domes-tique	Divers (voir-rie)	To-tal	Nombre de culti-vateurs.		
PRICEVILLE	225	210	90	140	30	30	-	-	-	725	5		
ST-OCTAVE-													
DE-METIS	257	155	40	80	30	30	33	50	5	680	118		
GRAND-METIS	214	150	45	60	20	30	25	50	6	600	63		
METIS-BEACH	240	150	70	50	-	20	-	15	-	545	25		
BAIE-DES-SABLES	360	125	35	55	40	20	70	75	10	790	170		
ST-ULRIC	180	120	40	50	30	20	140	100	5	680	140		
ST-JEROME-DE-													
MATANE	155	190	30	60	35	35	100	100	15	720	200		
ST-LEANDRE	110	60	30	30	30	10	280	50	60	660	75		
ST-LUC	82	75	15	27	15	1	160	85	-	460	100		
ST-ADELME	120	50	35	25	15	1	120	80	129	575	125		
STE-FELICITE	85	75	20	30	21	20	175	80	10	516	210		
DALIBAIRE	118	22	20	20	15	6	160	150	-	511	80		
ROMIEU-OUEST	105	42	25	45	15	5	150	40	-	427	38		
Moyenne Arith-métique pour l'ensemble du comté													
Moyenne pondée-rée pour l'en-semble du comté													

Si nous réunissons les divers éléments qui composent la moyenne pondérée des revenus-argent de la ferme, dans le comté de Matane, nous obtenons pour l'ensemble des cultivateurs les chiffres suivants:

	REVENUS	POURCENTAGE DU REVENU TOTAL
Grandes cultures	\$ 171.20	27.4%
Industrie laitière	108.20	17.3%
Industrie animale (bovins, porcs, moutons, aviculture)	121.01	19.4%
Industrie forestière	202.34	32.4%
Industrie domestique	4.05	0.7%
Autres revenus (voirie, prime)	17.10	2.8%
	\$ 623.90	100%

Pour obtenir le revenu brut de la ferme, il faudrait ajouter à ce chiffre la valeur moyenne des produits agricoles que la famille consomme dans l'année. Nous aurions probablement ainsi un revenu total qui oscillerait entre \$1000 et \$1100, ce qui permet à la généralité des cultivateurs de vivre convenablement. Mais l'économie annuelle réalisée sur ce revenu agricole doit être bien mince quand on connaît les lourdes obligations qui grèvent la plupart des paysans: familles nombreuses à entretenir, hypothèques à éteindre, outillage agricole à renouveler, améliorations de la ferme et du cheptel, etc. Le revenu-argent moyen de \$623 ne suffit pas alors à satisfaire toutes ces nécessités de la vie courante. C'est pourquoi les réformes agraires que nous avons proposées s'imposent dans le comté de Matane, si on veut relever sensiblement le revenu moyen des fermes. C'est une oeuvre de longue haleine, à laquelle il ferait bon de songer au plus tôt.

G - MARCHES

Les cultivateurs du comté de Matane écoulent leurs produits sur les marchés locaux, principalement ceux des centres urbains de Matane et de Priceville, puis celui de Mitis-sur-Mer où l'industrie hôtelière est un excellent débouché pour les produits maraîchers. A l'extérieur du comté, c'est la région de la Côte Nord qui constitue le meilleur client de Matane; ce marché, qu'on commence à peine d'exploiter, est susceptible de devenir le grand déversoir des produits agricoles de Matane. Enfin les deux grandes villes de Montréal et de Québec sont des centres de consommation où les cultivateurs réussissent à vendre leurs pommes de terre, et les sociétés coopératives une partie de leur production de beurre et de fromage.

H - ACHATS DES MUNICIPALITES

Dans toutes les localités du comté, les cultivateurs s'approvisionnent au dehors d'articles et de denrées qu'on ne trouve pas sur place en quantité suffisante. Les articles destinés à la ferme comprennent surtout les engrais chimiques et les moulées alimentaires, puis la ficelle d'engrèbage, le fil barbelé, la tôle, les insecticides et les fongicides. Ces achats se font chez les commerçants de chaque localité, ou se pratiquent en coopération par l'intermédiaire d'agents commerciaux. Ces derniers sont la plupart du temps des sociétés coopératives agricoles.

Puis les denrées destinées à l'alimentation ou au vêtement comportent d'abord la farine et les viandes, dont le volume total est considérable, ensuite le beurre, les fruits, le cuir, les étoffes et les flanelles. Dans plusieurs endroits, les cultivateurs achètent de l'extérieur des graines de semence (avoine, orge et blé surtout).

Nous ignorons le volume global de ces importations. Mais nous sommes en mesure d'affirmer que ces achats au dehors pourraient provenir de la production locale dans une proportion d'au moins 30 à 40%. Tout ce qui regarde l'alimentation, farine, viandes, conserves de légumes, etc., devrait être produit localement. Ce serait un moyen pour les cultivateurs de faire circuler leur argent parmi eux. Les associations agricoles devraient tenter un effort collectif pour éduquer le paysan, et lui apprendre à soigner ses intérêts.

I - SOCIÉTÉS AGRICOLES

Du point de vue des associations agricoles, le comté de Matane est assez bien pourvu puisqu'il est doté, dans presque chaque localité, d'un Cercle Agricole, d'un Cercle de l'U.C.C. et d'un Cercle de Fermières. On relève en plus deux sociétés coopératives, trois caisses populaires, une Société d'Agriculture, et quelques cercles de jeunes agriculteurs et de jeunes éleveurs.

On prétend que la multiplicité de ces organismes n'est pas favorable aux intérêts de la classe agricole, parce que l'effort de chacun est trop dispersé, et tend souvent à la concurrence plutôt qu'à la collaboration. C'est là, l'opinion générale, qui nous a été exposée en plusieurs endroits.

Le rôle économique des caisses populaires et des sociétés coopératives est cependant à noter. En 1935, le comté de Matane renferme trois caisses populaires, - celles de St-Ulric, de Matane et de Ste-Félicité, - qui groupent 403 sociétaires, reçoivent les économies de 537 déposants et font des avances de fonds à 196 emprunteurs. Le capital-actions de ces trois entreprises, souscrit et payé, s'élève à \$32,317.41. Les deux sociétés de Matane et de St-Ulric, fondées respectivement en 1911 et en 1909, sont beaucoup plus importantes que celle de Ste-Félicité qui n'existe que depuis 1934. En 1935, ces trois entreprises ont effectué des prêts qui se chiffrent par \$41,369: c'est dire le rôle important qu'elles jouent à l'égard des cultivateurs, qui ont besoin d'avances sur leurs récoltes et sur les produits de l'élevage.

Quant aux sociétés coopératives, le comté de Matane n'en renferme plus que deux, celles de Matane et de St-Luc; la coopérative de St-Octave a cessé ses opérations il y a quelques années. En 1935, ces deux sociétés comptent 121 membres qui ont souscrit un capital-actions de \$6,150, dont \$2,473 sont payés. La coopérative agricole de Matane fabrique du beurre et fait le commerce des pommes de terre; en 1935, ses achats se sont élevés à \$59,644.91 alors que ses ventes ont atteint \$66,311.88, laissant donc un profit brut de \$6,666.97. La coopérative de St-Luc est une fabrique de beurre qui a acheté \$5,138.62 de matières premières en 1935, et qui les a revendues \$6,248.32 réalisant ainsi un bénéfice de \$1,109.70. Ces deux organismes constituent pour les cultivateurs qui en sont membres de précieux auxiliaires qui leur permettent de vendre leurs produits plus facilement et à meilleur compte. On estime que la méthode coopérative devrait se généraliser dans le comté: c'est le moyen le plus efficace pour les agriculteurs de s'emparer des marchés de vente, et de garder pour eux le fruit de leur travail.

CONCLUSION

L'agriculture, dans le comté de Matane, demeure une forme d'activité économique qui fait vivre la majeure partie de la population. C'est pour cette raison que l'on doit s'intéresser davantage aux problèmes qu'elle a à résoudre. Sans doute les revenus qu'elle dispense pourraient être plus élevés, mais cela ne tient qu'à l'initiative et au travail méthodique des cultivateurs. D'impérieuses réformes agraires, que nous avons proposées au cours de ce rapport, s'imposent tant dans la production végétale que dans l'industrie animale. D'abord, le sol du comté a besoin d'être fertilisé, régénéré, si l'on veut que le rendement des cultures se relève à un niveau plus rémunérateur. D'autre part, certaines productions spécialisées, telles les pommes de terre, devraient faire l'objet d'une étude approfondie. L'industrie animale est susceptible de développements intéressants, à condition toutefois de bien alimenter les troupeaux et de sélectionner les races élevées. Quant à l'industrie forestière, elle doit rester un complément saisonnier de l'agriculture, mais on doit faire en sorte qu'elle s'adapte aux conditions particulières de chaque localité.

La mise en valeur des terres doit porter même sur les étendues actuellement délaissées. Dans presque toutes les municipalités du comté, il existe des coins de terre qui ne sont pas exploités ou qui le sont à moitié. Sur ces terres disponibles, on pourrait établir des fiefs de cultivateurs, et utiliser ainsi d'une façon plus intensive les superficies non défrichées ou livrées aux pâturages. Remplir d'abord les cadres des municipalités existantes, voilà la formule qui répondrait le mieux aux intérêts de l'agriculture. Rien ne sert de coloniser des régions nouvelles, si les vieilles localités ne sont pas d'abord pleinement mises en valeur.

La colonisation doit conserver son caractère original, qui est de prolonger l'agriculture et de servir d'exutoire aux régions surpeuplées ou entièrement exploitées. Est-ce le cas du comté de Matane? C'est précisément ce que nous allons examiner.

2) COLONISATION

Le comté de Matane renferme en 1937 quatre colonies qui groupent une population totale de plus de 1,500 âmes. Elles sont situées dans la partie est du comté, là où l'occupation du sol ne s'est faite, jusque dans ces dernières années, que le long du littoral. La pénétration intérieure a d'abord commencé dans le canton Romieu où s'est fondée en 1932 la colonie St-Paul-des-Capucins. Puis dans le canton Cherbourg-ouest deux colonies établies dans les rangs III et IV Cherbourg-est et Cherbourg-ouest se sont ouverts en 1935. Enfin, la colonie St-René-Goupil occupe, dans le canton Tessier, une partie de la vallée de la rivière Matane, et les rangs VI à XIII; les débuts de cet établissement remontent à quelques années.

Le mouvement actuel de colonisation, dans le comté de Matane, coïncide avec le commencement de la crise. Dès 1931, beaucoup de paysans et de journaliers, qui ne trouvaient plus à s'employer dans leurs localités, ont été obligés de changer de mode de vie. Plusieurs d'entre eux ont préféré émigrer vers les grandes villes, ou vers les nouveaux centres d'industrie forestière, notamment ceux de la Côte Nord. Les autres, qui ne voulaient pas abandonner leur destinée de paysans, se sont décidés à gagner les territoires non défrichés du comté, là où le sol promet d'être fertile et où la forêt peut être exploitée à profit. C'est ainsi que, depuis 1931, quatre colonies se sont ouvertes dans Matane et se sont progressivement peuplées. Cette poussée de colonisation n'est pas encore terminée, car chaque année de nouveaux colons venus des municipalités environnantes se dirigent vers ces centres de colonisation pour y exploiter un lot. Avec ce renfort additionnel, on estime que la population totale de ces établissements agricoles sera suffisante pour assurer le développement progressif des colonies actuelles. Mais quelles sont les ressources dont dispose le colon pour vivre? C'est précisément ce que nous allons examiner.

a) Agriculture

La superficie actuellement défrichée et mise en valeur n'est pas considérable: sur une étendue totale de plus de 28,000 acres livrée à la colonisation, on ne relève que 3,338 acres environ qui soient en cultures ou en pâturages (été 1937). Répartie sur l'ensemble des 271 colons que comprennent les quatre colonies, cette étendue cultivée représente 12.3 acres par lot, ce qui est minime. Mais en réalité, il n'y a que trois établissements, -St-Paul-des-Capucins, Cherbourg-est et St-René-Goupil, - qui soient exploités au point de vue agricole; quant à la colonie Cherbourg-ouest, on commence à peine à y semer un peu d'avoine, de foin, et de pommes de terre. La forêt, qu'on exploite à grand rendement, occupe donc le reste de la superficie totale, soit environ 24,697 acres; ce chiffre comprend aussi 308 acres d'abattis.

L'agriculture traverse donc dans les colonies sa première phase, celle du défrichement. Cette année (1937), on estime que la production végétale donnera les résultats suivants (en acres):

	Blé	Avoine	Orge	Seigle	Pois	Foin	Légumes et Pommes de terre	Pâtura- ges
St-Paul-des-Capucins	7	74	27	-	-	216	14	27
Cherbourg-est	20	204	34	14	-	272	8	34
Cherbourg-ouest	-	16	-	-	-	63	20	-
St-René-Goupil	25	572	75	-	8	858	35	715
	52	866	136	14	8	1409	77	776

L'avoine et le foin couvrent donc la quasi-totalité de l'étendue cultivée: les rendements qu'on obtient sont d'ailleurs élevés,

soit en moyenne près de 30 boisseaux et 2 tonnes à l'acre respectivement. Les pâturages viennent ensuite: ils ne sont pas très étendus, car les animaux ne sont pas encore nombreux dans les colonies. Les jardins potagers, indispensables à l'alimentation de la famille, comprennent environ 1/3 d'acre par colon: on y cultive surtout des pommes de terre, puis un peu de légumes. Cette agriculture primaire ne rapporte pas encore de gros revenus: seuls les colons de St-Paul-des-Capucins et de St-René-Goupil vendront cette année (1937) un peu de foin et d'avoine, soit respectivement pour \$140 et \$8 par colon. Dans les deux Cherbourg, au contraire, les récoltes ne suffisent pas encore à l'alimentation des animaux.

Du point de vue de la qualité des sols (1), on observe que les terrains de ces colonies sont de nature silico-argileuse, ou simplement schisteuse. Ce type de sol, que les colons appellent vulgairement terre jaune, est favorable à la culture, à condition toutefois que la couche arable soit assez épaisse au-dessus du schiste non décomposé, et que l'égouttement des terres ne se fasse pas trop rapidement afin d'éviter un excès de sécheresse. On croit généralement que la culture du trèfle et la pratique des assolements, qui enrichissent le sol en matières organiques, aideraient à conserver l'humidité des terrains.

La production animale n'est pas encore développée dans les colonies. Les animaux ne sont pas nombreux, et les troupeaux commencent seulement à se constituer. Les colons peuvent difficilement se procurer des animaux de ferme, parce que leurs ressources sont limitées; non seulement ils sont incapables de les acheter, mais encore ils ne sont pas en mesure de les nourrir suffisamment. Néanmoins, on relève dans les diverses colonies les troupeaux suivants:

	Chevaux	Vaches	Porcs	Moutons	Poules et poulets	Autres
St-Paul-des-Capucins	20	10	30	4	162	5
Cherbourg-est	27	12	65	-	300	-
Cherbourg-ouest	14	5	15	5	200	-
St-René-Goupil	120	115	125	25	1200	-
	181	142	235	34	1862	5

Seule la colonie St-René-Goupil a un cheptel suffisant pour s'alimenter, en grande partie du moins; quelques colons réussissent même à vendre des bovins de boucherie, ce qui rapporte en moyenne \$8 à chacun. Dans les autres colonies, les troupeaux sont peu nombreux, et les colons manquent de tout, même de lait pour les enfants.

Comme la production est actuellement bien insuffisante pour nourrir les colonies, celles-ci se procurent au dehors de la farine (165,000 livres annuellement), du beurre (7,000 livres), des viandes (5,000 livres), du saindoux (3,000 livres), des pommes de terre (300 minots), et des haricots (3,000 livres). On importe en outre des moulées alimentaires pour l'engraissement du bétail, et des graines de semence; celles-ci proviennent surtout du gouvernement qui les distribue gratuitement. On voit donc que les colonies sont encore loin de se suffire à elles-mêmes.

On estime que pour permettre au colon de vivre, lui et sa famille, du fruit de la terre sans le supplément de la vente de produits forestiers, il lui faut un jardin potager d'une demi-acre (y compris les pommes de terre), une superficie de 25 acres en grandes cultures, 2 vaches laitières, 5 moutons, 1 cheval, 2 porcs et une vingtaine de poules. Or, ces conditions sont actuellement loin d'être remplies puisque l'étendue en culture ne couvre en moyenne que 12.3 acres par lot, et que les troupeaux commencent à peine à se former.

Mais alors, comment le colon peut-il parvenir à vivre, puisque l'exploitation agricole de son lot ne rapporte presque rien? L'industrie forestière, les travaux de voirie, les primes et les allocations spéciales de l'Etat, tout cela suffit-il à lui assurer l'entretien de sa famille et la mise en valeur de son lot? C'est précisément ce que nous allons voir.

b) Industrie forestière

Voilà la grande ressource du colon, celle qui lui procure des revenus substantiels et réguliers. Elle comprend les chantiers et

(1) Pour de plus amples détails, consulter le Rapport de la Commission de Classification des sols, Matane et Matapédia, 1933.

le travail aux moulins, puis la coupe du bois de sciage et à pâte sur son lot.

Les chantiers de la région et ceux de la Côte Nord, où les colons se dirigent pendant l'automne et l'hiver, constituent une occupation qui rapporte de \$40 (St-René-Goupil) à \$150 (St-Paul-des-Capucins) en moyenne par colon. C'est à peu près le seul revenu que touche le colon pendant cette période de l'année: aussi lui est-il indispensable.

La coupe du bois de sciage et du bois à pâte, qui constitue l'opération préliminaire du défrichement, est la principale activité du colon pendant les premières années de son établissement. Mais comme ce mode d'exploitation procure des revenus immédiats, le colon est souvent porté à négliger la mise en culture de son lot, dont les résultats en argent sont différés de quelques années. Dans ce cas, l'exploitation forestière devient un fort concurrent de l'agriculture. Cependant, la loi de colonisation qui n'autorise le défrichement que de 5 acres annuellement par colon, est salutaire et propre à réfréner les abus de ce genre.

En 1937, on estime que les colons ont retiré en moyenne de \$60 (St-Paul-des-Capucins) à \$175 (Cherbourg-est et St-René-Goupil) de l'exploitation forestière de leur lot. C'est aux scieries locales qu'ils vendent leur bois. Ainsi la production totale des scieries dans les quatre colonies accuse en 1937 les résultats suivants:

	Sciage P.M.P.	Fuseaux P.M.P.	Lattes	Bardeaux
St-Paul-des-Capucins	300,000	12,000	-	-
Cherbourg-est	700,000	85,000	325,000	-
Cherbourg-ouest	600,000	-	-	400,000
St-René-Goupil	1,150,000	-	-	1,400,000
	2,750,000	97,000	325,000	1,400,000

Les quatre colonies réunies renferment 7 scieries, qui emploient 44 colons et 28 journaliers comme ouvriers. Ces établissements fonctionnent quelques mois par année, surtout au printemps et à l'été.

A ce taux de production, on estime que les réserves forestières comprises dans le voisinage des colonies permettront aux scieries de s'approvisionner régulièrement pendant une dizaine d'années, sauf dans la colonie Cherbourg-est où l'incendie de 1935 a dévasté une partie de la forêt. Lorsque les moulins auront fini de fonctionner à plein rendement, les colons devront être en mesure de combler la disparition de cette source de revenus par l'exploitation agricole de leur lot.

c) Travaux de voirie

L'ouverture de chemins nouveaux est indispensable dans chaque colonie pour la faire communiquer avec les centres les plus rapprochés. La confection des routes, qui ne dure que quelques années, distribue du travail à la majorité des colons; ceux-ci en profitent largement, même si cela nuit à l'exploitation agricole de leurs lots. En 1937, cette source de revenus a procuré de \$75 (Cherbourg-ouest) à \$125 (St-Paul-des-Capucins) en moyenne par colon. C'est donc un appoint précieux, mais temporaire.

d) Primes et allocations spéciales

L'Etat accorde aux colons, pour les encourager à défricher et à cultiver la terre, des primes nombreuses qui varient, en 1937, de \$40 à \$43 par colon, sauf dans St-René-Goupil où elles atteignent environ \$90. Les colons de Cherbourg-ouest, moins bien partagés qu'ailleurs, ont reçu en outre des allocations spéciales qu'on évalue à \$60 en moyenne par colon. Cette assistance de l'Etat stimule le travail et l'initiative des colons, qui voient leurs efforts récompensés. On suggère que les primes devraient être payées plus régulièrement aux colons, afin de leur permettre d'employer au défrichement la grosse partie de leur temps. Actuellement, les colons sont plutôt des terrassiers et des bûcherons que des exploitants du sol. Si les primes leur étaient régulièrement versées, dit-on, ils pourraient s'abstenir de recourir à la coupe du bois, et pendant ce temps avancer la culture sur leurs lots.

0
0 00

Revenus moyens des colons

Si nous groupons, pour chaque colonie, les diverses sources de revenus dont disposent les colons pour vivre, nous établissons le tableau suivant qui donne la situation de 1937.

	Foin & Avoine	Ven- tede Bois	Coupe du lots	Chan- siers	Voirie	Primes	Alloca- tions spécia- les	Total
St-Paul-des-Capucins	140	-	60	150	125	43	-	\$518
Cherbourg-est	-	-	175	100	100	43	-	\$418
Cherbourg-ouest	-	-	100	50	75	40	60	\$325
St-René-Goupil	8	8	175	40	100	90	-	\$421

Voilà en moyenne les revenus en argent que touche le colon durant l'année. Comme la terre ne fournit pas grand'chose actuellement, on estime que ce revenu est insuffisant pour permettre au colon de vivre convenablement et pour assurer la viabilité de son exploitation. Le revenu minimum qu'il lui faudrait dans ces conditions varie depuis \$600 jusqu'à \$750. Cette situation est encore loin d'être réalisée.

Le problème qui se pose est celui de faire vivre le colon, en attendant que la terre puisse rapporter suffisamment pour satisfaire ses besoins essentiels. C'est avant tout une question de temps, de ténacité et de labeur. Pour plusieurs années encore, le succès de la colonisation dans le comté de Matane repose en grande partie sur la régularité des revenus que procure l'industrie forestière. Le défrichement des lots se poursuivra graduellement et les colons pourront se livrer à l'agriculture: alors seulement la terre rémunérera le patient travail de longues années.

0
0 0

Aux quatre établissements actuels doit se limiter, pour l'instant du moins, le mouvement de la colonisation dans le comté de Matane. Avant d'ouvrir de nouvelles colonies, qui auraient peu de chances de survie, il importe de bien exploiter celles qui existent déjà, lesquelles suffisent amplement à absorber l'élément de la population qui tente d'émigrer chaque année. La colonisation agricole, qui est l'objet même de la colonisation forestière, est de nature à utiliser le labeur des meilleures volontés. Beaucoup de progrès restent à accomplir: c'est l'œuvre d'une constante persévérance et d'un travail acharné. On propose à cette fin de mettre à la disposition des colons un agronome qui puisse les orienter et les diriger dès les débuts de l'exploitation agricole. Puis on suggère avec raison de surveiller le commerce du bois entre les colons et les scieries: il s'agit d'une ressource vitale pour le colon, lequel doit recevoir au moins le prix du marché.

3) PECHERIES

L'industrie de la pêche n'occupe pas une place importante dans la vie économique du comté de Matane. Sauf quelques rares exceptions, elle ne constitue nulle part l'occupation principale de ses habitants. Selon les dernières statistiques fédérales (1936), le comté renferme à peine 300 hommes qui se livrent occasionnellement à cette industrie: ce sont pour la plupart des journaliers et des cultivateurs qui considèrent la pêche comme une activité secondaire et peu rémunératrice. Ainsi, on compte un pêcheur à Métis-sur-Mer, quelques-uns à Baie-des-Sables et à St-Ulric, plusieurs journaliers à Matane qui pêchent surtout l'éperlan, une dizaine de cultivateurs à Dalibaire et cinq ou six à Romieu. A mesure que l'on se dirige vers l'Ouest, cette industrie a généralement tendance à décliner.

Cette situation s'explique aisément du fait que l'agriculture et l'industrie forestière réalisent dans le comté des progrès qui relèguent les pêcheurs au dernier rang de l'activité économique.

Dans l'ensemble de la Gaspésie, les pêcheries de Matane accusent un volume très faible, que l'on estime de l'ordre de 2 p.c. environ. Le tableau suivant indique la répartition du volume moyen des prises annuelles pour la période 1930 à 1935 inclusivement.

POISSONS	MATANE qtx	GASPE-N. qtx	GASPE-S. qtx	BONAVENTURE qtx
MORUE	763	68,030	198,968	32,915
HARENG	7,130	26,978	49,330	47,935
SAUMON	948	499	1,344	3,212
MAQUEREAU	-	244	150	628
HOMARD	-	-	1,937	1,497
EPERLAN	396	-	813	3,649
	9,237	95,751	252,542	89,836
% du total	2%	21½%	56½%	20%

Si nous considérons maintenant le volume et la valeur de la production du comté de Matane, et ceux du comté de Rimouski, nous observons que ce dernier l'emporte de beaucoup sur l'autre. Les chiffres suivant, qui sont une moyenne des années 1930 à 1935 inclusivement, montrent bien les écarts qui s'établissent entre Matane et Rimouski, quoique ces deux comtés soient situés sur la même côte et dans la même région de pêche.

POISSONS	QUANTITE		VALEUR	
	MATANE qtx	RIMOUSKI qtx	MATANE qtx	RIMOUSKI qtx
MORUE	763	4,151	1,150	26,100
HARENG	7,130	8,430	6,000	42,142
SAUMON	948	589	9,849	7,584
EPERLAN	396	-	2,370	-
	9,237	13,170	19,369	75,826

Ce tableau indique clairement que le marché de Rimouski commande des prix très élevés par rapport à celui de Matane. Quoique le volume des prises dans Rimouski ne dépasse celui de Matane que de 40 p.c. environ, les prix courants sont quasi le quadruple de ceux de Matane. C'est ce que montre le tableau suivant:

PRIX DU QUINTAL

POISSONS	MATANE	RIMOUSKI
MORUE	\$ 1.50	\$ 6.28
HARENG	0.84	5.00
SAUMON	10.39	12.87
EPERLAN	5.98	-

A quoi faut-il attribuer ces écarts considérables dans les prix, surtout dans ceux de la morue et du hareng? Bien que Rimouski soit situé plus près des marchés et que ces pêcheurs puissent plus aisément vendre leur production à l'état frais, peut-être même directement au consommateur, on s'explique mal d'aussi grandes différences de prix.

La production est extrêmement variable dans le comté de Matane. Mais dans l'ensemble, on note une augmentation à peu près constante depuis 1930. Cela est dû en partie au relèvement des prix sur le marché. Voyons comment se comporte la production de chaque espèce de poisson durant cette période.

MORUE

La production de la morue est faible dans Matane, si on la compare avec celle des comtés environnants. La moyenne 1930-35 donne pour Matane un total de 763 quintaux, ce qui est infime en regard de Gaspé-Nord (68,030), Gaspé-Sud (198,968) et Rimouski (4,151). Mais, ce qui plus est, la morue ne représente que 8.3 p.c. du poisson pris sur les côtes du comté et seulement 5.9 p.c. de la valeur totale. Remarquons cependant que la production s'oriente à la hausse depuis 1930.

Le tableau suivant montre l'état de la production et la mise en vente de la morue pour la période 1930-36:

Années	Production		Mise en vente							
			Fraîche.		Verte salée		Filetsl.		Huîlsl.	
	Qté	Val.	Qté	Val.	Qté	Val.	Qté	Val.	Qté	Val.
	(qtx)	(\$)	(qtx)	(\$)	(qtx)	(\$)	(qtx)	(\$)	(gals)	(\$)
1930	20	80	20	80	-	-	-	-	-	-
1931	80	200	80	200	-	-	-	-	-	-
1932	360	540	150	225	105	315	-	-	-	-
1933	385	480	20	80	183	549	-	-	-	-
1934	2002	3003	530	1060	736	2208	18	192	500	125
1935	1734	2601	620	1280	-	-	-	-	-	-
1936	627	940	403	756	70	210	28	280	-	-

Les deux meilleures années sont donc 1934 et 1935; mais 1936 accuse un recul considérable, ce qui montre bien l'instabilité de la production de la morue.

HARENG

C'est le poisson qui s'est pris en plus grande quantité dans Matane durant les dernières années. Mais s'il arrive en tête pour le volume, il est dépassé par le saumon pour la valeur. Dans tous les cas, il a rapporté aux pêcheurs presque six fois plus que la morue.

ANNEES	Mise en vente									
	Frais		Fumé		Mariné		Boette		Engrais	
	Qté	Valeur	Qté	Valeur	Qté	Valeur	Qté	Valeur	Qté	Valeur
	(qtx)	(\$)	(qtx)	(\$)	(lbs)	(\$)	(lbs)	(\$)	(lbs)	(\$)
1930	2,637	5,274	110	330	402	3,216	...	...	...	...
1931	3,238	4,857	110	330	505	3,535	...	...	...	...
1932	5,489	5,489	277	831	696	4,872	...	...	...	...
1933	9,385	9,385	551	2,755	789	3,945	300	450	325	487
1934	7,828	3,914	275	1,375	424	2,120	256	389	...	...
1935	14,200	7,100	355	1,420	490	2,470	110	110	2,900	1,450
1936	7,844	3,922	20	60	810	4,070	177	88	1,345	672

Les prix du hareng frais, durant la période 1930-35, ont varié de 50 cents à \$2. le quintal, la moyenne s'établissant à \$1.14; en 1936, le prix se fixe à \$1.50. Ces prix, qui sont ceux du hareng frais, sont à rapprocher d'un prix moyen de \$5. le quintal pour le hareng de toute catégorie vendu dans Rimouski.

On remarque que la production du hareng mariné tend à augmenter; on note aussi que l'utilisation du hareng comme engrais semble se propager.

SAUMON

C'est le poisson qui rapporte les plus beaux revenus dans Matane. Les prix ne sont que légèrement inférieurs à ceux de Rimouski: respectivement de \$10.39 et \$12.87 le quintal pour la période 1930-1935, et \$12 et \$14 en 1936.

Années	Quantité (qtx)	Valeur (\$)
1930	292	4088
1931	4262	42620
1932	351	2608
1933	159	1590
1934	208	2080
1935	415	5910
1936	160	1920

L'année 1931 a été exceptionnelle. Depuis cette date, la production se stabilise entre 150 et 300 quintaux, ce qui n'est pas considérable.

EPERLAN

Le prix moyen de vente de ce poisson, de 1930 à 1935, a été de \$5.98 le quintal: après le saumon, c'est l'espèce la plus chère qui se prenne dans le comté. La quantité n'est pas considérable, mais elle augmente sensiblement surtout depuis 1935.

Années	Quantité (qtx)	Valeur (\$)
1930	150	1500
1931	190	1330
1932	125	500
1933	300	1200
1934	450	2700
1935	1165	6990
1936	1525	6100

AUTRES POISSONS

Dans le comté, il se prend un peu de flétan : 30 quintaux valant \$150 en 1936; puis des sardines pour une valeur de \$170 (85 barils). C'est peu de chose dans l'ensemble.

Le tableau suivant indique, pour les années 1930, 1935 et 1936, le volume des prises et la valeur totale pour le comté: on constate ainsi les variations des prises et la mobilité des prix.

POISSONS	1930		1935		1936	
	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur
	(qtx)	(\$)	(qtx)	(\$)	(qtx)	(\$)
MORUE	20	80	1734	2601	627	940
FLETAN	15	150	75	375	30	150
HARENG	2637	5274	14200	7100	7844	3922
MAQUEREAU	-	-	10	30	-	-
SAUMON	292	4088	415	3735	160	1920
ALOSE	-	-	20	160	-	-
EPERLAN	150	1500	1165	6990	1525	6100
	3114	11092	17619	20991	10186	13032
	Barils		Barils		Barils	
	15	45	60	120	85	170
	630	630	-	-	-	-
	645		60		85	
VALEUR TOTALE:		\$11,767		\$21,111		\$13,302

Les pêcheries ne constituent donc pas une industrie importante, si l'on en juge par la valeur de la production. Dans l'ensemble de la vie économique du comté, c'est une activité très secondaire qui dispense peu de revenus.

Si l'on considère les capitaux investis dans l'organisation de la pêche, on constate qu'ils ne sont pas l'indice d'un grand comté producteur. En 1936, ils atteignent un montant de \$31,870, dont les deux articles les plus importants sont les filets à mailles (15,000) et les barques de pêche (13,340). On relève, en plus, une vingtaine de glacières que l'on évalue à quelque \$2,000.

Le comté de Matane compte un seul établissement de préparation du poisson. La Cie de Transport du Poisson de Gaspé, Ltée., possède dans la ville de Matane un entrepôt frigorifique dont la capacité d'emmagasiner atteint 1,500,000 lbs de poisson. Cette entreprise achète la production des pêcheurs depuis Rivière Madeleine jusqu'à Matane; elle exploite aussi un petit entrepôt à Grande-Vallée, qui dessert les postes de pêche compris entre cette localité et St-Yvon. La compagnie nolis des camions frigorifiques qui transportent le poisson à Matane où il est traité. La préparation des filets de morue est une spécialité de cette entreprise. Celle-ci a traité 255,000 lbs de poisson en 1936; on espère toucher 1,000,000 lbs cette année (1937).

On estime que le commerce de cette entreprise stimulera l'activité des pêcheurs du comté et leur fera peut-être considérer la pêche comme une industrie saisonnière qui vaut la peine d'être exploitée. La Cie de Transport du Poisson de Gaspé, Ltée., qui cherche des débouchés possibles sur les marchés extérieurs peut donc jouer, vis-à-vis la population du littoral du comté, un rôle qui dépasse ses cadres commerciaux. C'est l'exemple-type d'une entreprise qui peut raviver une industrie en voie de disparition.

oooooooo

4) - INDUSTRIES

a) FORETS

La forêt est la seule grande ressource industrielle du comté, dont vit une bonne partie de la population. Dans tous les petits centres, on rencontre des scieries qui débitent du bois de sciage, et qui emploient bon nombre de journaliers; dans les colonies de l'arrière-pays, l'exploitation forestière est la première source de revenus qui attire le colon; enfin, dans deux agglomérations urbaines, Matane et Priceville, cette industrie constitue l'occupation principale des habitants.

Du point de vue de la production, du nombre d'ouvriers employés aux scieries et des capitaux engagés, l'industrie forestière est, dans Matane, une forme d'activité économique aussi fondamentale que l'agriculture. Cette industrie est avant tout une occupation saisonnière, puisque les établissements fonctionnent quelques mois par année, surtout pendant l'été. La main-d'œuvre qu'ils emploient est formée de journaliers, type nouveau d'ouvriers industriels, qui, l'hiver venu, travaillent aux chantiers, seconde forme d'activité forestière. Dans la région, il y a peu de chantiers qui se pratiquent; mais, dans les réserves forestières de la Price Bros. et de la Hammermill Paper Co., puis sur la Côte Nord, ils attirent durant l'automne et l'hiver toute la main-d'œuvre disponible du comté. Pour le journalier qui travaille à la scierie durant l'été, et aux chantiers durant l'hiver, c'est une occupation qui lui rapporte la quasi-totalité de ses revenus; pour le cultivateur qui s'embauche aux chantiers, c'est un précieux appoint à son revenu familial, qui comble l'oisiveté de la morte-saison. Mais trop souvent cette industrie oppose une sérieuse concurrence à l'agriculture, en lui enlevant au temps des récoltes ou des labours d'automne une bonne partie des paysans.

Le problème économique qui se pose, à savoir un harmonieux équilibre entre l'industrie forestière et l'agriculture, comporte donc un phénomène social, l'abandon saisonnier des fermes. Sauf dans quelques localités agricoles de l'ouest du comté, l'activité forestière crée un état d'instabilité économique qui compromet sérieusement les progrès de l'agriculture. Remédier à cette tension malsaine, ce serait sauvegarder les intérêts de la classe agricole, qui manque de directives générales.

L'industrie forestière, qui constitue une importante activité industrielle, ne doit pas déborder de ses cadres pour empiéter sur l'agriculture. Elle fait vivre environ 2,000 à 2,500 journaliers dans le comté, mais elle ne doit pas drainer vers ses usines un élément qui se voue au travail de la terre.

Voyons maintenant l'état de la production de cette industrie, l'origine de sa matière première, les nombreux débouchés qu'elle s'est créés, et l'avenir que nous pouvons entrevoir pour elle.

Production

Le comté de Matane renferme actuellement 42 établissements qui transforment le bois en planches, en madriers, en bardeaux, en lattes, et en ébauches de fuseaux destinées à l'industrie textile anglaise. En 1936, la production totale du bois de sciage dépasse 64,000,000 p.m.p., sans compter le bois à pâte qui atteint 36,500 cordes. Les deux usines de la Price Bros. Co. Ltd., à Matane et à Priceville, constituent près de 78% de la production du bois de sciage avec un total de 50,176,000 p.m.p., alors que la Hammermill Paper Co. accapare plus de 95% du commerce du bois à pâte.

On voit donc, en dépit du nombre considérable des scieries, qu'il s'agit avant tout de deux puissantes entreprises, organisées suivant un plan d'exploitation qui vise à la grande production industrielle. A elles seules, les deux usines de la Price Bros. Co. emploient un millier d'hommes au moulin durant six mois, puis 850 bûcherons aux chantiers et quelque 300 draveurs pour le flottage du bois au printemps; alors que toutes les autres petites scieries du comté, soit une quarantaine, embauchent à peine 325 journaliers durant une période de production beaucoup plus courte.

Plusieurs petites scieries, qui n'ont pas assez de capitaux pour acheter leur matière première, travaillent à commission pour le compte de cultivateurs ou d'intermédiaires engagés dans le commerce du bois. On estime que 7.6% de la production du comté proviennent de cette forme d'exploitation.

Voyons comment se répartit la production totale entre les diverses localités du comté. Le tableau suivant, établi pour l'année 1936, distingue les entreprises qui travaillent à commission de celles qui produisent pour leurs propriétaires, et indique pour chaque municipalité les détails de la production.

MUNICIPALITES	POUR EUX					POUR LES AUTRES		
	Sciage p.m.p.	Bardeaux N.	Lattes N.	Fuseaux p.m.p.	Divers	Sciage p.m.p.	Bardeaux N.	Fuseaux p.m.p.
PRICEVILLE.....	24,000,000	1,000,000			11,000 T copeaux			
ST-OCTAVE-de-METIS.....	140,000					735,000	8,000	
METIS-sur-MER.....						40,000		
BAIE-des-SABLES.....						325,000		
ST-ULRIC.....	380,000				900 doz. m. hache	870,000		
ST-LEANDRE.....	30,000					120,000	300,000	
ST-LUC.....	650,000			200,000		40,000		
ST-JEROME de MATANE....	25,852,000	7,380,000	5,555,000		15,482 traverses 35,000 cor- des bois à pâte	135,000	100,000	
STE-FELICITE.....	100,000	300,000				260,000	80,000	
ST-ADELME.....	900,000	800,000	830,000	4,000		1,150,000	50,000	155,000
DALIBAIRE.....	2,170,000	50,000	1,100,000	200,000	1,500 cordes bois à pâte			
ROMIEU-OUEST (1).....	525,000	75,000		12,000			100,000	
Colonie CHERBOURG-EST.	400,000		325,000	80,000		300,000		5,000
Colonie CHERBOURG-OUEST	600,000	400,000						
Colonie ST-RENE GOUPIL	800,000	1,000,000				350,000		
	56,547,000	11,005,000	7,810,000	496,000	11,000T ⁽²⁾	4,325,000	638,000	160,000

(1) Y compris la colonie St-Paul-des-Capucins

(2) 15,482 traverses; 900 doz. m. haches; 35,500 cordes bois à pâte.

Ce tableau de la production (1) nous montre donc que l'industrie du bois est particulièrement active à Matane, Priceville, St-Adelme et Dalibaire: ces quatre localités fournissent à elles seules près de 87% du bois de sciage, et la totalité du bois à pâte. La production de tout le comté se ramène donc, en définitive, à l'activité forestière de ces quatre centres. Quant aux autres municipalités du comté, elles ont de petites scieries locales qui travaillent, souvent à commission, pour le marché immédiat créé par le besoin de la réparation et de la construction. Notons que deux artisans se sont spécialisés, à St-Uric, dans la fabrication de manches de hache, qu'on réussit à vendre surtout à Montréal.

(1) Pour connaître la production, le nombre d'employés et les débouchés de chaque scierie du comté, cf. monographies de chaque localité.

Du point de vue des essences utilisées, la production comporte avant tout du sapin, du pin et de l'épinette pour le bois de sciage et le bois à pâte; quant au bouleau, il sert à la préparation du bois de fuseaux. Le bois de chauffage, dont on ignore la production totale, comprend surtout les bois francs, tels l'érable et le bouleau.

Le planage des planches et des madriers porte sur quelque 4,327,500 p.m.p., dont 12% environ à commission. Cette opération se fait dans presque toutes les municipalités, mais elle est surtout importante à Matane et à Priceville où on traite environ 3,800,000 p.m.p. de bois par année.

La production forestière de Matane atteint donc un chiffre élevé. Voyons maintenant d'où provient la matière première qui alimente les scieries du comté.

Origine de la matière première

Une production annuelle qui dépasse 64,000,000 p.m.p. exige la présence dans le comté de fortes réserves forestières. Celles-ci existent surtout dans les cantons de l'intérieur non encore habités. La plupart appartiennent à l'Etat, qui en concède l'exploitation à des entreprises de coupe; d'autres sont la propriété privée de compagnies forestières. On estime que le bois coupé sur les terres de la Couronne, moyennant un droit de coupe, atteint un total de 43,100,000 p.m.p. en 1936: c'est près de 67% des coupes forestières pratiquées dans le comté. Les forêts privées ont fourni près de 12½% de la matière première, soit 8,000,000 p.m.p.

Les concessions forestières et les réserves de l'Etat sont donc les deux principales sources d'approvisionnement des grandes scieries de Matane. Puis viennent les lots de colons et les terres patentées, qui se partagent le reste à peu près également.

Dans les colonies, la coupe du bois s'accélère depuis 1935 parce que le feu a endommagé une bonne partie des réserves, et les colons se hâtent alors d'abattre définitivement la forêt avant qu'elle soit inutilisable. En 1936, le bois ainsi coupé sur les lots de colons comporte 9,552,500 p.m.p. et 1,500 cordes (environ 525,000 p.m.p.)

Enfin, les cultivateurs coupent un peu de bois sur leurs terres patentées, soit environ 3,718,500 p.m.p., ce qui leur procure un revenu qui varie selon les localités, \$25. à \$175. par année. A cela il faut ajouter 35,000 cordes de bois à pâte (approximativement 12,250,000 p.m.p.) que la Hammermill Paper Co. débite sur ses propres domaines, constitués de terres patentées.

Le tableau suivant indique la source d'approvisionnement pour chaque municipalité du comté:

MUNICIPALITÉS	Free Hold (forêts privées)	Terres patentées	Lots de colons	Terres de la Couronne
	P.M.P.	P.M.P.	P.M.P.	P.M.P.
PRICEVILLE.....	8,000,000	...	...	...
ST-OCTAVE-DE-METIS	...	875,000	...	...
METIS-sur-MER.....	...	40,000	...	...
BAIE DES SABLES...	...	325,000	...	...
ST-ULRIC.....	...	1,150,000	100,000	...
ST-LEANDRE.....	...	180,000	...	...
ST-LUC.....	...	40,000	850,000	26,075,000
ST-JEROME-de-MATANE	...	710,000	1,280,000	...
		cordes: 35,000		
STE-FELICITE.....	...	275,000	125,000	...
ST-ADELME.....	...	123,500	2,300,000	...
DALIBAIRE.....	...	...	1,618,000	925,000
			cordes: 1,500	
ROMIEU-OUEST.....	...	...	554,500	...
Colonie CHERBOURG-EST	...	...	835,000	...
Colonie CHERBOURG-O.	...	...	640,000	...
Colonie ST-RENE GOUPIL	...	...	1,250,000	...
	8,000,000	3,718,500	9,552,500 PMP	43,100,000
	PMP	PMP	1,500 cordes	PMP
		35,000 cordes		

On voit donc que les deux grands centres forestiers de Matane et Priceville s'alimentent sur les terres de la Couronne et dans les forêts privées, alors que toutes les autres localités s'approvisionnent chez les cultivateurs et les colons. Le réseau fluvial de la rivière Matane et de la Mitis permet de drainer le bois de l'intérieur vers les usines du littoral; quant aux petits moulins à scie, ils reçoivent généralement leur bois par camion.

Le comté renferme encore deux réserves cantonales, Romieu et Matane, qui couvrent respectivement 3.5 et 1.6 milles carrés. Elles servent particulièrement à fournir aux cultivateurs et aux colons, dans les endroits où le bois de construction et de chauffage se fait rare, les produits de cette nature dont ils peuvent avoir besoin. La coupe de ces bois se pratique suivant certaines prescriptions réglementaires. Remarquons que la réserve du canton Romieu, détruite par l'incendie en 1935, devrait être immédiatement soumise à une coupe rapide si l'on veut éviter la perte totale du bois.

Débouchés

L'industrie forestière du comté de Matane s'est créée, sur les marchés canadiens et à l'étranger, de nombreux débouchés pour écouler la production de ses moulins. Les deux usines de la Price Bros. Co. Ltd., à Matane et à Priceville, fonctionnent presque uniquement en vue de l'exportation: sur une production totale de quelque 50,176,000 p.m.p., plus des trois quarts sont destinés aux marchés extérieurs. Quant aux petits moulins du comté, ils vendent leurs produits au détail sur place, ou à des marchands de gros de la région et des grands centres. Les scieries qui travaillent à commission remettent leur production aux cultivateurs qui recourent à leurs services; ces derniers revendent ensuite leur bois à des marchands de leur localité ou à des intermédiaires engagés dans ce commerce.

Le tableau suivant, dressé pour 1936, indique pour chaque municipalité ou colonie du comté la répartition de la production quant aux débouchés.

MUNICIPALITES	LOCALITE	REGION	PROVINCE	AUTRES PROVIN- CES	ETRANGER
PRICEVILLE				6,000,000 p.m.p. 250,000 bard.	18,000,000 p.m.p. 750,000 bard. 11,000 copeaux
ST-OCTAVE-de-METIS	835,000 p.m.p. 8,000 bard.	40,000 p.m.p.			
METIS-SUR-MER	40,000 p.m.p.				
BAIE DES SABLES	325,000 p.m.p.				
ST-ULRIC	825,000 p.m.p.		900 doz. m. de hache 425,000 p.m.p.		
ST-LEANDRE	150,000 p.m.p. 300,000 bard.				
ST-LUC	40,000 p.m.p.	650,000 p.m.p. 200,000 fuseaux (1)			
ST-JEROME-de-MATANE	235,000 p.m.p. 150,000 bard.	50,000 p.m.p.	5,252,000 p.m.p. 2,850,000 bard. 2,000,000 lattes 15,482 traverses	75,000 p.m.p. 2,050,000 bard. 1,000,000 lattes	20,375,000 p.m.p. 2,430,000 bard. 2,555,000 lattes 35,000 cdes bois à pâte

(1) Le bois de fuseaux est toujours indiqué en p.m.p. dans ce tableau

MUNICIPALITES	LOCALITE	REGION	PROVINCE	AUTRES PRO- VINCES	ETRANGER
REPORT:	2,450,000 p.m.p. 458,000 bard.	740,000 p.m.p. 200,000 fuseaux	5,677,000 p.m.p. 2,850,000 bard. 2,000,000 lattes 15,482 traverses 900 doz. m. hache	6,075,000 p.m.p. 2,300,000 bard. 1,000,000 lattes	38,375,000 p.m.p. 3,180,000 bard. 2,555,000 lattes 11,000 T. copeaux 35,000 cordes de bois à pâte
STE-FELICITE.....	270,000 p.m.p. 105,000 bard.	90,000 p.m.p. 275,000 bard.	...	...	...
ST-ADELME.....	1,000,000 p.m.p. 75,000 fuseaux	250,000 p.m.p. 50,000 bard. 80,000 fuseaux	400,000 p.m.p. 430,000 lattes 550,000 bard. 4,000 fuseaux	...	400,000 p.m.p. 400,000 lattes 250,000 bard.
DALIBAIRE.....	150,000 p.m.p.	1,720,000 p.m.p. 1,000,000 lattes 200,000 fuseaux 50,000 bard. 1,500 cordes bois à pâte	300,000 p.m.p. 100,000 lattes	...	...
ROMIEU-OUEST.....	200,000 p.m.p. 175,000 bard	325,000 p.m.p. 12,ppp fuseaux	...	...	...
Colonie CHERBOURG-OUEST..	200,000 p.m.p.	400,000 p.m.p. 400,000 bard.	...	...	...
Colonie CHERBOURG-EST....	15.000 p.m.p.	685,000 p.m.p. 325,000 lattes 85,000 fuseaux	...	...	...
Colonie ST-RENE GOUPIL...	350,000 p.m.p.	800,000 p.m.p. 1,000,000 bard.	... (900 doz. m.hache)	...	...
TOTAL.....	4,635,000 p.m.p. 738,000 bard. 75,000 p.m.p.fuseaux	5,010,000 p.m.p. 1,775,000 bard. 1,325,000 lattes 577,000 p.m.p. 1,500 cordes,b.pâte	6,377,000 p.m.p. 3,400,000 bard. 2,530,000 lattes 15,482 traverses 4,000 p.m.p. fus.	6,075,000 p.m.p. 2,300,000 bard. 1,000,000 lattes	38,775,000 p.m.p. 3,430,000 bard. 2,955,000 lattes 11,000 T. copeaux 35,000 cordes,b.pâte

Les indications de ce tableau, par rapport aux divers marchés de vente, ne sont pas rigoureuses: elles sont vraies en fonction des débouchés directs des moulins, mais s'écartent de la réalité dans l'ensemble du comté. Ainsi, il est évident que la consommation locale, dans chaque municipalité, n'absorbe pas 4,635,000 p.m.p. de bois de sciage, bien que ce soit là le bois scié à commission pour les cultivateurs ou vendu directement au détail: on estime qu'une bonne partie doit être revendue par les acheteurs locaux à des commerçants de bois. De même, l'importance attribuée au marché régional semble démesurée; en fait, la quasi-totalité des produits qui s'y rapportent sont destinés au commerce de gros qui, par la suite, exporte vers les Etats-Unis ou la Grande-Bretagne. Par exemple, les ébauches de fuseaux et une partie du bois à pâte sont expédiées en Angleterre. Nous n'avons pas à nous occuper, en dehors de l'industrie elle-même, comment les divers acheteurs disposent des produits: cela relève du commerce des grands centres, étranger à l'enquête des ressources naturelles.

Si nous analysons les débouchés de l'industrie forestière de Matane, nous observons que les marchés extérieurs constituent la part la plus considérable. On estime qu'au moins 65% du bois de sciage, 30% du bardeau et 40% des lattes à crépir sont destinés surtout au Royaume-Uni et un peu aux Etats-Unis; quant aux ébauches de fuseaux, l'industrie textile anglaise en absorbe la totalité. Le bois à pâte destiné à la fabrication du papier, ainsi que les copeaux de bois, se dirige surtout vers les Etats-Unis où la Hammermill Paper Co. exploite des usines à Erié (Penn.): plus de 35,000 cordes y sont expédiées; tandis que le reste (1,500 cordes environ) est vendu en Grande-Bretagne par l'intermédiaire du commerce de gros.

On voit donc par ces chiffres que l'industrie forestière, dans le comté de Matane, travaille d'abord pour l'exportation. Les accords commerciaux d'Ottawa de 1932 et le traité commercial de 1937 avec les Etats-Unis favorisent singulièrement cette fonction. Le marché de la Grande-Bretagne, où la construction reprend, offre d'intéressantes perspectives pour l'avenir; les Etats-Unis demeurent de gros clients en raison de leur forte demande de bois à pâte. L'activité de ces deux grands débouchés commerciaux commande que l'on s'y intéresse davantage.

Mais les marchés canadiens n'en demeurent pas moins appréciables. Les deux centres de Montréal et de Québec absorbent un volume considérable de la production; puis viennent la province d'Ontario et celle du Nouveau-Brunswick, dont la demande porte sur les lattes à crépir et le bardeau. Dans l'ensemble, on estime que ces divers débouchés absorbent près de 35% du bois d'œuvre, 70% du bardeau et 60% des lattes; puis quelque 900 douzaines de manches de hache sont vendues à Montréal, et 15,482 traverses de chemin de fer sont destinées au C.N.R. et au C.P.R. Les acheteurs sont des commerçants de gros ou des courtiers de marchandises qui placent ainsi les commandes de leurs clients, canadiens ou étrangers.

Quoique l'industrie forestière dépende en grande partie des marchés extérieurs, il reste qu'un assez bon équilibre s'établit entre les débouchés canadiens et ceux-là. Ainsi lorsqu'une crise commerciale affecte l'un ou l'autre de ces deux marchés, à des périodes différentes, celui qui n'est pas atteint directement est susceptible d'absorber un volume suffisant pour maintenir la production de l'industrie au ralenti, sans la contraindre au chômage. Le multiplicité des marchés de vente constitue souvent une garantie assurée contre les risques d'inactivité.

Avenir de cette industrie

Si nous considérons le chiffre élevé de la production forestière du comté de Matane, nous sommes en droit de nous demander, avec une certaine appréhension, si cette industrie continuera encore longtemps de fonctionner au même rendement. Doit-on craindre l'épuisement progressif de la forêt? Ce problème, dont dépend la durée probable des scieries, nous inquiète d'autant plus que nous ne pouvons le résoudre faute de renseignements précis sur l'état des réserves forestières, le volume et la fréquence des coupes que l'on y pratique, ainsi que les étendues boisées dont on dispose. Nous en sommes donc réduits à risquer quelques hypothèses sur la base de doléances ou de renseignements souvent contradictoires que nous avons recueillis çà et là au cours de nos enquêtes.

Les deux scieries dont il importe le plus de s'occuper sont celles de la Price Bros. Co., à Matane et à Priceville, parce que de leur durée probable dépend le sort de deux centres industriels. On nous affirme qu'en dépit des fortes réserves de cette entreprise, il y a lieu de craindre que cette industrie ne se déplace dans quelques années. On estime généralement que ces deux usines pourront produire au même rendement pendant au moins une vingtaine d'années. Or, pour une société établie, cela signifie une échéance prochaine à laquelle il faut songer dès maintenant si l'on en veut amortir les effets éventuels. Une population de plusieurs milliers d'ouvriers vit actuellement de cette industrie: doit-on prévoir qu'un jour elle devra chercher ailleurs le travail qui la nourrit, ou se résigner à un nouveau mode de vie auquel elle n'est point préparée? Pourquoi ne pas prévenir cette éventualité en greffant sur cette industrie une série d'occupations secondaires telles que l'artisanat à domicile, les ateliers de façonnage du bois, les boutiques de menuiserie spécialisées, etc., de façon à ménager à la population un changement progressif dans son mode de vie? De pareilles initiatives relèvent sans doute de l'action spontanée des syndicats ouvriers, mais l'éducation première ne doit-elle pas être dispensée par les classes dirigeantes?

Quant à la Hammermill Paper Co., qui n'emploie que des bûcherons et des draveurs, elle exploite des réserves estimées en 1924, au moment de leur achat par la compagnie, à 1,600,000 cordes; ce qui signifie qu'elle pourra maintenir sa production actuelle durant une quarantaine d'années. On peut alors supposer, par le truchement de la pousse naturelle, que l'exploitation de ces domaines forestiers sera quasi perpétuelle.

Mais il n'en est pas ainsi de tous les autres établissements du comté. Dans la région située à l'est de Matane, on observe que beaucoup d'endroits ont été dévastés par l'incendie de 1935. Ainsi, les deux localités de Dalibaire et de Romieu-ouest coupent pour la dernière année du bois brûlé: les réserves sont désormais hors de portée parce que le feu les a reculées à l'intérieur des cantons. Les moulins cesseront de fonctionner faute d'approvisionnement, à moins d'aménager pour le flottage la rivière Méchins. La situation est semblable dans les deux colonies de Cherbourg. Il faudra donc attendre de nombreuses années avant que le reboisement naturel permette de se livrer encore à l'exploitation de la forêt. Celle-ci a déjà dispensé des revenus considérables aux colons et aux cultivateurs de la région: désormais, ces derniers ne devront plus compter beaucoup sur cette ressource qui disparaît.

Dans la partie du comté située à l'ouest de Matane, on rencontre de vieilles paroisses où l'exploitation forestière se pratique depuis fort longtemps. En raison de la fréquence des coupes, la forêt recule de plus en plus et on n'y accède que difficilement. On estime que certaines municipalités, telles St-Octave-de-Métis, Métis-sur-Mer et Baie des Sables, n'ont presque plus de bois, à peine ce qu'il faut pour parer aux besoins locaux du chauffage et de la construction.

Mais il ne faudrait pas croire que les ressources forestières du comté de Matane sont épuisées. Il reste encore tout l'intérieur qui est boisé et qui n'a jamais été exploité. La rareté des communications a différé jusqu'aujourd'hui leur mise en valeur: mais les bassins des rivières Matane et Mitis pourraient drainer tous les cantons qui leur donnent passage.

Comme cette industrie, par la valeur de ses produits et les salaires qu'elle distribue, forme une activité essentielle dans la vie économique du comté, il faut, pour pourvoir à son maintien, quelque chose de plus que de simples prescriptions touchant les opérations des compagnies forestières. Dans l'intérêt de la population de Matane, il faut organiser l'exploitation de manière à perpétuer la forêt et à stabiliser les sources d'emploi. L'Etat devrait, nous semble-t-il, imposer aux compagnies un plan de coupe rationnelle, que celles-ci s'engageraient à suivre, toute infraction entraînant une forte amende. Il s'agit avant tout de subordonner le rôle économique de ces entreprises à l'intérêt général du comté.

b) GEOLOGIE ET RESSOURCES MINERALES

Le comté de Matane n'est guère connu comme un district minier et les travaux géologiques sur la région sont plutôt rares. Dans la préparation des notes suivantes, nous avons principalement utilisé les rapports de MM. Logan et Alcock.

Les gisements miniers dont nous rapportons l'existence ont été étudiés ou simplement mentionnés dans les ouvrages des auteurs plus haut nommés ou dans les rapports du service des mines de Québec ou de la Commission géologique du Canada.

GEOLOGIE

Les roches du comté de Matane se subdivisent en quatre grandes séries: une série de roches ignées paléozoïques, une série ordovicienne, une série dévonienne et une série de paléozoïque non subdivisé.

Les roches ordoviciennes constituées de schistes, de calcaire, de grès et de conglomérat de calcaire, couvrent tous les cantons du littoral: Métis, MacNider, Matane, Tessier, St-Denis, Cherbourg, Dalibaire, et Romieu, et s'étendent même aux cantons immédiatement au sud de ceux-ci.

Les rochers ignées paléozoïques ne couvrent qu'une étroite zone de 5 à 6 milles de largeur qui traverse les cantons Cuoq, Leclercq, Joffre et Faribault.

La bande de roches paléozoïques non subdivisées est plus étroite encore que la précédente et s'étend immédiatement au sud de celle-ci, du canton Cuoq au canton Faribault.

Le sous-sol des cantons LaGrange, Boutet, Dunière et Richard (en partie) est constitué de roches dévoniennes.

RESSOURCES MINERALES

CUIVRE:

Déjà en 1892, le rapport du Commissaire des Terres de la Couronne signale la présence de cuivre natif dans les roches volcaniques des environs de Matane. Plus tard, trois compagnies s'organisèrent successivement pour l'exploitation de gisements situés le long du ruisseau Gagnon dans le rang V du canton St-Denis et le rang IV du canton Tessier.

Ces compagnies, la Matane Gold and Copper Mining Company, la Duplex Gold & Copper Mining Company of Matane, et la Matane Mining and Smelting Company résultant de la fusion des deux premières, exécutèrent divers travaux de prospection dans la région. Quelques puits furent creusés et donnèrent de la bornite et de la chalcopryrite. L'analyse de trois échantillons donna respectivement 4.9%, 28.6 et 3.85 pour cent de cuivre, et le deuxième échantillon donna de plus \$1.20 d'or à la tonne. L'étendue de la zone minéralisée était cependant trop petite pour justifier la poursuite des opérations. Les entreprises n'existent plus aujourd'hui.

M. Joseph Dubé, propriétaire d'un "claim" voisin de celui de la Matane Mining and Smelting Company a aussi exécuté certains travaux de prospection sans plus de succès. On a rencontré du cuivre natif sur sa propriété, mais en quantité insuffisante pour justifier la poursuite des travaux. "Il n'est pas impossible, toutefois, écrit M. Alcock (1), qu'il en soit trouvé dans la région en proportion suffisante pour justifier le développement."

OR.

Certains minerais de cuivre de la région de Matane contiennent aussi de l'or en proportion variable. Nous venons de voir qu'un échantillon soumis à l'analyse par la Matane Mining and Smelting Company, il y a déjà bien des années, contenait \$1.20 d'or à la tonne.

ARGILE.

Des essais de laboratoire exécutés en 1920 par le Service fédéral des mines ont démontré que les ardoises rouges de la

seigneurie Lepage-Thibierge possédaient les qualités requises pour la fabrication de produits d'argile vitrifiée (1). Les plus importants dépôts d'ardoise vitrifiable sont ceux de St-Joseph-de-Lepage, (lots 109 à 118, rang IV, et lots 160 à 162 rang V) et de St-Octave de Métis.

La Métis Shale Brick Co. organisée en 1921 pour l'exploitation des dépôts d'ardoise de St-Octave de Métis, a fait cession de ses biens en 1924.

CALCAIRE.

La région du littoral, occupée par des roches ordoviciennes (ou cambriennes), se compose de couches de calcaire interstratifiées avec des couches de schistes, de grès et de conglomérats calcaires. Le calcaire gris brunâtre, à grain parfois très fin, peut être utilisé pour fins agricoles et dans la préparation de la chaux. On rencontre, à 2 milles au sud-est de la station de Rivière-Blanche, une carrière en exploitation. Un petit atelier de concassage prépare le calcaire destiné à l'agriculture, cependant qu'un four d'une capacité de 5 tonnes transforme la pierre en chaux. On a déjà exploité aussi une carrière pour la préparation de la chaux à Dufaultville (canton de Cabot). Le calcaire n'étant pas suffisamment pur, on a dû abandonner les travaux.

MARNE.

Le rapport sur les opérations minières dans la province de Québec pour 1920, signale un gisement de marne sur les lots 17 et 18, rang V, canton de Matane.

GRAVIERS DE VOIRIE.

M. R.-H. Ficher a examiné en 1935 quelques dépôts de gravier de voirie dans la partie occidentale et le long du littoral du comté de Matane. Voici ce qu'il écrit dans son volume "Graviers de Voirie dans la province de Québec": (2) "On rencontre une grande quantité de gravier aux environs de Ste-Angèle, dont une forte partie est tendre et mal calibrée. De bons tronçons de route ont été construits avec du gravier provenant de deux gros dépôts, les nos. 709 et 713 (à 2½ milles au N.O. de Ste-Angèle, la propriété respective de MM. J.B. Gagnon et A. Beaulieu), et d'un plus petit, le no. 710 (à 1 mille à l'ouest de Ste-Angèle, propriété de M.G. Pelletier), lesquels renferment un gravier mieux proportionné que les autres dépôts de l'endroit."

"En arrière de Métis, il existe quelques petits dépôts peu épais de gravier renfermant une forte proportion de schiste tendre ou d'ardoise. Les rives élevées et à pic de la rivière Matane laissent voir, par endroits, beaucoup de gravier grossier, caillouteux et limoneux, mais mal calibré, mieux approprié aux travaux de fondation. A part un petit bout entre Ste-Flavie et Métis la route riveraine est entièrement améliorée avec du gravier de plage de meilleure qualité et plus durable que les quelques graviers de terre."

CONCLUSIONS

En résumé, les ressources minérales du comté de Matane sont à peu près nulles. Les seuls gisements minéraux exploités sont des carrières de calcaire et de gravier de voirie, dont la production n'est d'ailleurs pas très considérable. On pourrait peut-être utiliser avantageusement des dépôts d'ardoise à la fabrication d'objets en argile vitrifiée. Ajoutons qu'on a trouvé dans le comté d'intéressants échantillons de minerais de cuivre contenant de l'or, et qu'il est possible de découvrir des gisements plus étendus dans la région.

C) ARTS DOMESTIQUES

L'industrie artisanale à domicile, qui a surtout pour objet d'occuper la main-d'œuvre qui chôme durant la morte-saison, recrute de nombreuses familles dans toutes les localités rurales du comté. Dans les municipalités situées à l'intérieur des terres, on ne saurait songer à la vente directe: c'est pourquoi les artisans fabriquent uniquement en vue de satisfaire les besoins de la famille. Le long du littoral, au contraire, où les touristes passent, les arts domestiques existent partiellement en fonction de la vente: celle-ci peut rapporter, dans les

(1) Summary Report of the Mines Branch of the Federal Dpt of Mines, 1920, p. 58.

(2) Ministère des Mines, Ottawa, 1935.

centres les plus achalandés, de cinq à dix dollars en moyenne par famille.

Les artisans fabriquent pour les besoins de la famille des étoffes, des tricots et de la flanelle, tandis qu'ils destinent à la vente la majorité des tapis crochetés et des menus ouvrages d'art. Ces tapis sont faits de laine, de jute et de vieux chiffons.

Dans la fabrication des tissus et des étoffes, les artisans utilisent un peu de laine domestique qui provient de leurs moutons; mais beaucoup préfèrent cependant acheter la laine toute préparée, qui présente de meilleures qualités de tissage. Puis, on emploie de vieux chiffons et le jute de sacs usagés dans la confection des tapis crochetés, dont les dessins et les couleurs ne répondent pas toujours aux goûts de la clientèle. Quant au lin, on l'abandonne de plus en plus: ceux qui l'utilisent encore l'achètent souvent tout préparé, parce que sa culture, estime-t-on, exige trop de travaux et de peines pour ce qu'elle rapporte.

La plupart des artisans, dans leurs procédés de teinture, emploient des produits commerciaux; en plusieurs endroits cependant, on se plaint du manque de stabilité de ces couleurs. Plusieurs aimeraient se servir de teinture d'aniline allemande, mais n'en trouvent pas sur le marché. On rencontre aussi de vieilles ouvrières qui recourent encore aux teintures végétales telles que écorce d'aulne, pelure d'oignons, orseille, etc.

Des cours de démonstration de tissage ont eu lieu dans plusieurs municipalités depuis quelques années, ce qui a provoqué une sensible amélioration dans l'exécution des modèles. Les artisans demandent aussi des cours de coupe, dont ils ont grandement besoin. On observe que ces cours publics contribuent à vulgariser la pratique des arts domestiques; c'est pourquoi ils devraient se présenter plus fréquemment.

Les municipalités de Métis-sur-Mer, Baie-des-Sables et Ste-Félicité renferment des comptoirs de vente particulièrement achalandés des touristes. Dans la première, un intermédiaire fort au courant des goûts et des exigences de la clientèle de passage dans la localité reçoit, d'artisans du comté de Témiscouata surtout, des consignations d'articles qu'il vend à commission. Cette méthode, aidée d'une bonne publicité dans les hôtels, s'avère rémunératrice, mais elle ne saurait se préconiser dans n'importe quel centre. Dans les municipalités de Baie-des-Sables et de Ste-Félicité, situées en bordure de la route, des comptoirs de vente exposent des travaux des membres du Cercle des Fermières de la place. Les touristes arrêtent à ces petits magasins et achètent volontiers des tricots, des étoffes du pays et surtout des tapis crochetés, dont l'originalité des dessins et les combinaisons de couleurs attirent l'attention.

Dans les autres localités, les artisans se contentent d'exposer au dehors des ouvrages qui se défraîchissent rapidement et dont la clientèle ne saurait s'accommoder. Pour eux, la vente n'est pas rémunératrice et souvent même ils en sont réduits à troquer avec des colporteurs des tapis et des tricots contre des objets de vil prix.

Pour certaines familles de cultivateurs, la vente de produits tissés ou tricotés à domicile rapporte des revenus additionnels qui défrayent amplement les dépenses de matières premières. Cette industrie artisanale devient alors un quasi-métier.

L'effort des artisans, dans chaque localité, doit d'abord porter sur la qualité de la production, puis sur une organisation collective de la vente. On ne saurait jamais trop conseiller aux ouvrières l'ouverture de comptoirs de vente, bien en vue sur la route, qui puissent leur garantir des prix uniformes et suffisants pour rémunérer leur travail. Pour les municipalités éloignées du littoral, nous suggérons que les artisans consignent leurs meilleurs ouvrages dans les centres de vente. Mais toutes ces initiatives sont subordonnées à l'action collective des Cercles de Fermières, qui sont en mesure de connaître les goûts de la demande et qui peuvent collaborer. Bien que l'activité artisanale doive d'abord répondre aux besoins familiaux, rien ne s'oppose à ce que les artisans réussissent à vendre aux touristes une partie de leur production.

Quoique généralement pratiqués, il ne faudrait pas croire que les arts domestiques sont également populaires par tout le comté. Il est des centres où la propagande en leur faveur est active, où les habitants se livrent à cette industrie tant par goût que par tradition. Mais il en existe d'autres où on éprouve de sérieuses difficultés à vulgariser la pratique des arts domestiques. Plusieurs croient que la fondation dans chaque municipalité qui en est dépourvue d'un Cercle de Fermières, l'organisation de concours locaux et d'expositions régionales seraient de nature à stimuler l'activité des paysans. Mais à certains endroits, on se buttera à l'apathie et à l'insouciance de ruraux qui préfèrent acheter, par catalogue, des lainages et des étoffes des grands magasins, plutôt que de fabriquer eux-mêmes leurs propres vêtements. La campagne à mener pour vaincre cette indifférence comporterait d'abord l'éducation de la masse au moyen de cours techniques et de conférences publiques, puis la création d'associations artisanales en vue de grouper la production destinée à la vente.

Remarquons en terminant que les artisans plus industriels que d'autres ne devraient pas se confiner à la seule production d'étoffes et de tapis crochetés, mais qu'ils trouveraient grand avantage à diversifier leur industrie. Les plus habiles, notamment dans les centres industriels de Priceville et de Matane, devraient tenter la fabrication de petits objets industriels qu'ils réussiraient facilement à écouler sur place. N'oublions pas que les touristes sont friands de nouveautés, même les plus originales, et qu'ils constituent le meilleur débouché pour la petite industrie à domicile.

o
o o

D) AUTRES INDUSTRIES

A part l'agriculture et l'industrie forestière, qui sont les deux grandes ressources du comté, on relève plusieurs formes d'activité industrielle qui se caractérisent par leur éparpillement: il s'agit de petites industries locales, dont la production compte peu dans l'économie générale du comté. Ce sont des meuneries, des carderies, des tanneries et d'autres petites industries, dispersées au hasard des besoins de la population.

1) Meuneries

Le comté renferme 13 moulins à farine dont la production atteint à peine 71,000 minots de grain, ce qui est une infime proportion de la récolte des céréales. La plupart sont attenants à des scieries et fonctionnent quelques mois par année pour le compte des cultivateurs.

On estime que l'industrie de la minoterie est peu développée en regard des besoins d'alimentation de la population et des animaux. Toutes les municipalités du comté importent de la farine en quantité considérable; elles achètent souvent au dehors les moulées alimentaires destinées à l'engraissement du bétail. Si quelques moulins à farine modernes et bien outillés étaient installés, ces importations diminueraient et la production des céréales serait en mesure de les alimenter.

Le tableau suivant indique, pour l'année 1936, l'état de la production et les exploitants des meuneries du comté.

EXPLOITANTS	MUNICIPALITES	BLE	AVOINE	ORGE	GRAINS	SARRASIN	FOIN
Georges Lebel	St-Octave	1669 M	6068M	...	...	...	...
Georges Bélanger	Métis-s-Mer	...	...	...	6000 M	...	...
Octave Michaud	St-Ulric	500 M	...	...	4000 M	...	...
Michel Bélanger	St-Ulric	...	...	...	1500 M	...	...
Emilio Blouin	St-Léandre	...	...	...	600 M	...	...
Xavier Gagné	St-Luc	...	7650M	65M	...	...	2 T
Emile Rivard	Matane	1850 M	4000M	1150M	1200 M	350M	...
P.P. Cantin	"	...	...	...	2000 M	...	...
Jean Durette	"	...	...	...	2400 M	...	...
Emile Michaud	"	...	...	...	600 M	...	...
Anselme Tremblay	Ste-Félicité	...	...	...	1000 M	...	...
Ludger Rivard	"	3200 M	6870M	1390M	...	...	...
Lionel Ouellette	Romieu-O.	1500 M	14500M	1000M	...	...	...
		8719 M	39088	3605M	19300M	350M	2 T

Les moulins à farine les plus importants, en raison de leur production sont ceux de MM. Lionel Ouellette (17,000 Mts), Ludger Rivard (11,460 Mts), Emile Rivard (8,550 Mts), Georges Lebel (7,737 Mts) et Xavier Gagné (7,715 Mts). Ces meuneries travaillent pour le compte des cultivateurs et retiennent généralement le dixième du produit à la mouture. La plupart sont mal outillées ou possèdent un matériel démodé, qui ne donne pas une farine de première qualité. C'est pourquoi on devrait songer au plus tôt à créer de nouveaux établissements pour remplacer ceux qui fonctionnent mal ou qui tombent de vétusté.

2) Carderies

On relève seulement deux carderies dans le comté quoique l'élevage du mouton soit assez étendu et les arts domestiques généralement pratiqués. La première est située à Matane et appartient à M. Auguste Côté: Elle traite annuellement environ 7,000 lbs. de laine, ce qui indique une forte diminution depuis quelques années. La seconde, exploitée à Ste-Félicité par M. Anselme Tremblay, carde quelque 10,000 lbs. de laine par année.

Ces deux établissements cardent la laine pour le compte des cultivateurs, moyennant une commission de tant de cents la livre.

3) Tanneries

On rencontre deux petites tanneries, dont les procédés sont anciens et dont l'outillage est médiocre. La première, exploitée à St-Octave-de-Métis par M. Jos. Lévesque, traite environ 250 peaux pour le compte des cultivateurs; l'autre appartient à M. H. Fortin, de Ste-Félicité; et tanne environ 350 grosses peaux et 280 petites peaux par année, moyennant commission.

Ces deux petites industries ne suffisent pas aux besoins du comté. Plusieurs localités importent de fortes quantités de cuir chaque année. La création d'une tannerie moderne, qui remplacerait les anciens procédés à l'écorce de pruche par la méthode au chrome, permettrait aux cultivateurs de disposer de leurs peaux d'animaux et aux cordonniers d'utiliser le cuir fabriqué dans la région.

4) Carrères de pierre à chaux

On exploite deux gisements de pierre calcaire dans le comté pour l'obtention de la chaux et de la "calco" (pierre finement moulue): l'un à St-Ulric, et l'autre à Dalibaire. Le premier, exploité par M. Octave Gagné, produit annuellement quelque 150 tonnes de chaux et 700 tonnes de calco. C'est là que les cultivateurs de la région se procurent les amendements calcaires nécessaires au sol décalcifié. Mais cette excellente pratique est loin d'être générale. Le deuxième gisement de calcaire, situé à Dalibaire, appartient à un cultivateur, M. Louis Verreault, qui vend 20% de sa production aux agriculteurs de sa localité; le reste sert à ses propres besoins.

A ces deux endroits, le gouvernement provincial a prêté deux broyeurs à cylindres, dont l'état est plus ou moins satisfaisant.

Deux autres gisements de pierre calcaire, à Métis-sur-mer et à Baie des Sables, demeurent inexploités. Le prix de revient de l'exploitation de ces deux carrières ne permettrait pas de soutenir la concurrence des autres producteurs.

On ne saurait jamais trop conseiller aux cultivateurs l'emploi méthodique de la chaux et du calcaire finement moulu dans l'amendement de leurs terres. Cela fait partie des réformes agraires qui s'imposent dans le comté.

5) Divers

Le comté renferme encore un grand nombre de petits ateliers de menuiserie, des boutiques de forgerons et de ferblantiers, plusieurs beurreries et fromageries (traitées au chapitre de l'agriculture), deux établissements à Matane qui produisent de la crème glacée, un autre au même endroit qui fabrique des eaux gazeuses, et quantité de boutiques d'artisans et d'hommes de métier qui constituent plus des services que des industries. Il n'y a pas de localité qui n'ait son forgeron, son menuisier ou son cordonnier: ce sont autant de formes d'une industrie primaire et éparpillée.

Le comté ne renferme donc aucun établissement industriel important en dehors des scieries. Cela montre le degré d'organisation peu

avancé de la vie économique de Matane: celle-ci dépend d'une seule grande industrie, ce qui peut provoquer une brusque rupture dans l'équilibre actuel. On devrait songer à attirer, par des avantages ou des privilèges accordés à bon escient, de nouvelles industries dans Matane de façon à diversifier la production, et à amortir les effets du chômage éventuel de l'industrie forestière.

o
o o

5) FORCES HYDRAULIQUES

Comparée à certaines régions de la province, la Gaspésie n'est pas riche en ressources hydrauliques. Le bassin de drainage nécessairement restreint des rivières de la péninsule, et le manque de lacs pour retenir les eaux, sont causes de cette pauvreté relative. Plusieurs cours d'eau possèdent cependant des chutes aménagées ou susceptibles de l'être pouvant satisfaire aux besoins industriels et domestiques de la péninsule.

La principale usine hydraulique de la région est celle de la Compagnie de Pouvoir du Bas St-Laurent, érigée à Price, sur la rivière Métis. Une chute de 120 pieds de hauteur donne une puissance de 9,600 H.P. (depuis 1930). La compagnie dessert la région qui va de Matane à Rimouski, elle fournit aussi l'éclairage et le pouvoir à la vallée de la Matapédia jusqu'à la municipalité de Campbellton au Nouveau-Brunswick. La compagnie, fondée en 1922, a fait l'acquisition de la Compagnie Roy Ltée. qui exploitait une chute d'une puissance de 40 H.P. sur la rivière Blanche, près de St-Ulric.

Voici la liste des sites hydrauliques, aménagés ou non, du comté de Matane (1). Elle est extraite du Tableau des Forces Hydrauliques de la Province de Québec (1928), préparé en collaboration par le Service des Forces Hydrauliques (Ministère de l'Intérieur, Ottawa), la Commission des Eaux Courantes et le Service Hydraulique de Québec. Le Service Hydraulique de Québec a complété la liste jusqu'au 1er février 1937.

RIVIERES ET EMPLACEMENT DES FORCES HYDRAULIQUES	DESIGNATION DE L'EMPLACEMENT		HAUTEUR de chute en pieds	BASSIN DE DRAINAGE en M.C.	CAPACITE ESTIMEE, en H.P. à 80% de rendement		H.P. instal-lés
	Non Aménagé	Aménagé			Au dé-bit min. re par année	Au dé-bit ordinaire pour 6 mois	
BLANCHE							
4½ milles de St-Ulric.....		2QB15	22	50	20	68	40
3 milles de St-Ulric.....		2QB18	19	52	17	60	25
St-Ulric.....		2QB1	20	90	53	111	70
					70	239	135
BOLES, (ruisseau)							
Sandy Bay.....		2QB6	30	10	5	19	26
" "		2QB17					25
					5	19	51
CAP-CHAT							
Branche Sud-Ouest Près des Fourches.	2QB4		100	10	18	62	
Branche Sud-Est 6 milles en amont des fourches.....	2QB7		60	20	22	74	
5 milles en amont des fourches.....	2QB8		70	30	38	130	
Aux Fourches.....	2QB5		30	40	22	74	
Causette, ruisseau (Trib.) de la riv. Cap-Chat à l'embou- chure.....	2QB9		50	100	91	310	
					191	650	

(1) On trouvera en annexe des cartes indiquant l'emplacement des chutes, aménagées ou non, de la Gaspésie.

RIVIERES ET EMPLACEMENT DES FORCES HYDRAULIQUES	DESIGNATION DE L'EMPLACEMENT		HAUTEUR de chute en pieds	BASSIN DE DRAINAGE en M.C.	CAPACITE ESTIMEE, en H.P. à 80% de rendement		H.P. instal-lés
	Non Aména-gé	Aména-gé			Au dé-bit min. ordinaire par année	Au dé-bit ordinaire pour 6 mois	
GRANDS CAPUCINS							
Capucins.....		2QB13	18	37	11	41	20
LACROIX, ruisseau Ste-Félicité.....		2QB9	60	20	22	76	60
MATANE							
2 milles de l'em-bouchure.....	2QB1		10	610	96	432	
Matane.....		2QB8	19	610	182	822	400
					278	1254	
MITIS							
Price..(1).....		2QB21	120	730	3820	3820	9600
Barrage Redford et Rapides en aval..	2QA4		75	730	2386	2386	
PETITE MATANE							
6 milles de Matane Station.....		2QB10	23	25	10	35	35
Petite Matane....		2QB2	14	25	6	22	37
					16	57	72
PETIT MITIS							
Petit Mitis Sta-tion.....		2QB16	9	19	3	10	25
PETITS-MECHINS..		2QB7	30	10	5	19	20
PIERRE							
Méchins.....		2QB20	40	19	14	47	30
PLOURDE.....		2QB14	32	3	3	6	25
STE-FELICITE							
Ste-Félicité.....		2QB3	20	20	7	25	20
Sans nom							
St-Octave.....		2QB11	12	10	2	8	10
St-Octave.....		2QB21	25	12	5	18	40
					7	26	50
Sans nom							
Sandy Beach.....		2QB19	54	5	5	15	25
TARTIGOU							
St-Moise.....		2QB5	17	36	11	37	25
St-Moise.....		2QB12	19	36	12	41	35
Tartigou Station..		2QB22	20	112	40	138	50
Tartigou Station..		2QB4	18	112	36	124	21
					99	340	131
GROSSES ROCHES (carte Cherbourg)							
Front lot No.39 rang I				10	(concedée à H. Gagnon.)		

(1) Les quantités de force motrice disponible aux barrages Price et Redford sont basées sur un débit assuré de 350 pieds cubes par seconde rendu possible par l'emmagasinage dans le lac Mitis.

6) TRANSPORTS

Le comté de Matane n'est pas, comme l'ensemble de la Gaspésie, une région isolée. Il ne saurait d'ailleurs s'accommoder d'une économie fermée qui l'éloignerait des grands centres; c'est pourquoi des courants commerciaux relient les principales localités, et surtout Matane, aux divers marchés d'approvisionnement de la province et à de nombreux débouchés. Le comté communique donc avec l'extérieur par terre et par mer: plusieurs moyens de transport assurent ainsi la régularité des échanges.

a) Navigation

Presque toutes les municipalités du littoral sont dotées de quais où des navires de faible tonnage peuvent aborder à marée haute pour manutentionner des marchandises. Mais ces quais sont insuffisants, car les goélettes et les cabotiers engagés dans le transport des marchandises doivent procéder au déchargement et chargement de leurs cargaisons à marée haute seulement: la profondeur d'eau moyenne ne permet pas aux navires d'accoster à marée basse.

Ce ne sont donc pas les ports qui manquent dans le comté, mais leur aménagement qui laisse à désirer. Le gouvernement fédéral procède actuellement à la réparation et à l'allongement des quais de Baie des Sables, de Matane et de Ste-Félicité. On estime que le volume du trafic maritime augmentera sensiblement quand ces travaux seront terminés. Ces trois localités, qui jouiront de meilleurs quais, pourront donc à l'avenir suffire aux besoins de toute la région.

D'une façon générale, on observe que ce sont les municipalités de la partie orientale du comté qui recourent le plus au commerce maritime. Cela s'explique par le fait que la partie occidentale est desservie régulièrement par un chemin de fer qui relie Matane à Mont-Joli, point de jonction du C.N.R. De Matane à Romieu-ouest, des lignes régulières desservent les petits ports de la côte, les mettant ainsi en communication avec Québec, Montréal et la Côte Nord. La Compagnie de Navigation de la Baie des Chaleurs et la Cie de Transport du Bas St-Laurent nolisent des navires dont le tonnage brut peut varier de 60 à 150 tonnes, et qui effectuent généralement un service bi-hebdomadaire. Ces bateaux transportent du bois de sciage et du bois à pâte vers Québec et Montréal; puis, ils rapportent des grains, de la farine et des marchandises diverses dans chaque localité. Certaines compagnies forestières, telles la James Richardson & Co., la Price Bros. Co., la Hammermill Paper, se chargent elles-mêmes de leurs expéditions: elles entretiennent des quais et des rades naturelles où leurs barges viennent fréter durant l'été. Ces barges jaugent généralement une centaine de tonnes chacune.

Le mouvement des marchandises par mer est extrêmement difficile à distinguer, parce que les renseignements que nous avons recueillis sont très imprécis en ce qui concerne le volume du trafic. Nous possédons cependant quelques données numériques: ainsi, à Ste-Félicité, les entrées de marchandises comportent environ 1,000 tonnes de produits de toutes sortes, tandis que les sorties comprennent 300,000 à 400,000 p.m.p. de bois par année. A Dalibaire, où l'industrie forestière est plus active, les expéditions atteignent 3,000 cordes de bois à pâte, 800 cordes de bois de chauffage, 200,000 p.m.p. de bois de fûseaux et environ 2,500,000 p.m.p. de planches et de madriers. A Baie des Sables et à St-Ulric, les arrivages s'écartent peu du chiffre de Ste-Félicité, mais les expéditions de bois ne sont plus très importantes; dans la première localité, les marchandises à la sortie comportent avant tout des produits agricoles (foin, avoine, pommes de terre), tandis qu'à St-Ulric les produits forestiers constituent la majeure partie du fret maritime.

Mais c'est surtout dans le port de Matane que le commerce par mer est actif: là, on distingue nettement les divers courants commerciaux

D'abord, plusieurs goélettes assurent la régularité des échanges entre Matane et la Côte Nord. Les expéditions de produits agricoles, qui dominent toutes les autres comportent du beurre, des légumes, des pommes de terre et des fruits à destination de Baie Comeau, Shelter Bay, Trinity Bay et Godbout; puis, de l'avoine et du foin en quantité pour les grands chantiers de cette région forestière. La Côte Nord constitue pour tout le comté un débouché naturel constant, qui promet de se développer très rapidement. C'est le marché le moins éloigné, et pour cette raison le plus payant. Aussi les cultivateurs de Matane considèrent-ils la Côte Nord de l'estuaire du St-Laurent comme une région de grande consommation de produits agricoles. En plus du mouvement des marchandises, on observe que deux navires à moteur, le "Marco Polo" et le "Père Arnaud", font la navette entre Matane, les Sept Îles et la Côte Nord, transportant des passagers à bord. Un troisième navire, le "Matane", vient d'être lancé, qui aura à effectuer le même service de voyageurs.

E-5-43

Le deuxième courant de marchandises que l'on distingue à Matane s'effectue dans le circuit Montréal-Québec-Méchin. Sept navires, jaugeant de 40 à 100 tonnes, transportent vers Québec ou Montréal des cargaisons de bois de sciage et de bois à pâte, dont le volume dépasse 1,700,000 p.m.p.; puis, des expéditions de pommes de terre, de foin et d'avoine. Le fret de retour comporte des grains de semence, de la farine, de la quincaillerie, des conserves alimentaires et d'autres marchandises générales, destinées aux magasins de Matane et des localités voisines. Les municipalités de l'intérieur, telles St-Léandre, St-Luc et St-Adelme, importent beaucoup de marchandises par l'intermédiaire du port de Matane.

Enfin, le dernier courant de navigation à long cours concerne les deux grandes entreprises forestières de Matane, la Price Bros. Co. Ltd. et la Hammermill Paper Co. Ltd. La première possède cinq barges qui chargent quelque 25,000,000 p.m.p. de bois de sciage par année, dont 20% sont destinés aux marchés de la province; le reste se rend à Rimouski où de gros oceaniques le transportent en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis. La seconde entreprise affrète des navires des Grands-Lacs, qui transportent annuellement de 30,000 à 35,000 cordes de bois à pâte destinées à ses usines d'Erie (Penn. E.U.). Ces deux courants de marchandises accaparent donc la grosse partie du volume des expéditions à Matane.

Le commerce par mer, régulièrement alimenté par l'industrie forestière surtout, demeure donc très actif dans le comté. La mer supplée à l'éloignement de Matane par la souplesse de ses communications; mais elle n'est ouverte à la navigation que six mois par année. Le comté doit donc recourir à d'autres moyens de transport pour assurer l'approvisionnement de sa population et lui permettre d'atteindre ses débouchés commerciaux.

b) Chemins de fer

Seule la partie occidentale du comté, depuis Matane jusqu'à Priceville, est desservie par une ligne de chemin de fer, le Canada and Gulf Terminal Ry.

Ce tronçon ferroviaire, qui relie la ville de Matane à celle de Mont-Joli (Rimouski) depuis 1910, parcourt une distance de 38.1 milles en passant par les localités de Priceville, St-Octave-de-Métis, Grand-Métis, Métis-sur-mer, Baie des Sables, St-Ulric, et Matane. Presque toujours la voie ferrée se rapproche du littoral, où sont situées les agglomérations rurales.

Ce minuscule réseau ferroviaire met ainsi le centre de Matane en communication directe avec la voie du C.N.R. à Mont-Joli, dont les principales têtes de ligne constituent les débouchés naturels des produits de la région. A son origine, il devait coopérer au développement des ressources agricoles et forestières de toute la partie occidentale du comté. Mais ce mode de transport, qui devait être un facteur de rapidité et de progrès, a plutôt contribué à relever sensiblement le prix de revient des marchandises expédiées, par suite des taux quasi prohibitifs qu'on a imposés aux usagers de ce chemin de fer. Ce grief, à savoir: l'exagération des taux de transport, nous a été confirmé dans toutes les municipalités que dessert cette petite ligne ferroviaire.

L'objet premier de ce mode de transport doit être de permettre aux cultivateurs de vendre, sur les grands marchés, leurs produits agricoles à des prix capables de soutenir la concurrence. Or pour cela, les taux de fret doivent être raisonnables et établis suivant un barème qui se base sur la distance. Comme la ville de Matane n'est située qu'à 38 milles de Mont-Joli, il n'en devrait pas coûter autant pour couvrir cette distance que pour le trajet Mont-Joli-Québec.

Dans le cas de Matane qui possède un excellent port ouvert à la navigation six mois par année, le chemin de fer doit être un complément durant cette saison et un supplément durant la période de fermeture de la navigation. Cependant pour certains produits agricoles périssables, le chemin de fer demeure toujours le mode de transport le plus commode et le plus économique parce que rapide. Du jour où on aura résolu la difficulté du transport à bon marché, pour le comté de Matane, on observera que l'agriculture s'orientera vers une expansion nouvelle.

Au réseau du Canada and Gulf Terminal Ry., il faut joindre la ligne du C.N.R. dont une petite partie couvre l'extrémité du comté, entre Mont-Joli et St-Octave-de-Métis. Cette localité jouit donc de l'avantage de deux chemins de fer. La voie du C.N.R., à cet endroit, se dirige vers la vallée de la Matapédia, située au sud, St-Octave est donc, plus que toute autre municipalité, en relation directe avec les marchés de Québec, de Montréal ou du Nouveau-Brunswick. C'est pourquoi les cultivateurs de cette localité réussissent à écouler rapidement, et à des prix rémunérateurs, le surplus de leur récolte de pommes de terre, qui constitue le principal article d'exportation de la contrée.

Ces deux lignes de chemin de fer suffisent aux besoins actuels de la région. Mais on estime que la partie orientale du comté, depuis Matane jusqu'à Romieu-ouest, connaîtrait de rapides progrès si le Canada and Gulf Terminal Ry. poursuivait sa voie ferrée jusqu'à la limite du comté. Une semblable entreprise nous paraît aléatoire puisque actuellement la population de Matane n'est pas satisfaite des services de ce réseau. A moins d'obtenir définitivement de meilleurs taux de fret, les cultivateurs continueront de recourir à la navigation maritime, ce qui n'a pas pour résultat d'accroître les recettes de la compagnie ferroviaire.

c) Camionnage

Le camion s'avère un moyen de transport indispensable à l'intérieur du comté, surtout pour relier les municipalités de l'arrière-pays, qui sont éloignées du littoral, aux divers ports de la côte et aux gares de chemin de fer. De cette façon, l'isolement des petits centres enfoncés à l'intérieur des terres disparaît. De même, les localités du littoral communiqueraient entre elles au moyen du camion, qui concurrence le chemin de fer par sa rapidité et son bon marché; enfin, l'avantage immédiat du camion est d'effectuer la livraison à domicile, ce qui importe dans une région où la dispersion des centres est marquée.

Le comté possède donc un réseau routier bien entretenu, dont la longueur totale atteint 344.6 milles. Le tableau suivant donne, par municipalité, la répartition des chemins publics et des chemins améliorés (1).

Municipalités	Chemins publics	Chemins améliorés
	(milles)	(milles)
Priceville.....	3.71	3.71
St-Octave-de-Métis.....	29.23	10.62
Grand-Métis.....	13.26	12.01
Métis-sur-Mer.....	9.13	7.77
Baie des Sables.....	54.94	21.33
St-Ulric (village).....	2.62	2.62
St-Ulric (paroisse).....	39.74	12.49
St-Léandre.....	40.46	1.36
St-Luc.....	24.63	2.78
St-Jérôme de Matane (ville).....	4.37	4.02
St-Jérôme de Matane (paroisse).....	41.24	22.01
Ste-Félicité.....	53.31	25.06
St-Adelme.....	-	-
Dalibaire.....	19.78	9.73
Romieu-ouest.....	8.18	6.18
	344.60	141.69

On ne relève dans le comté aucun service organisé de camionnage. Dans chaque localité, on rencontre quelques particuliers, propriétaires de camions, qui transportent occasionnellement des marchandises pour le public. Sauf les marchands et les colporteurs de Matane et de Mont-Joli (Rimouski), qui passent de place en place, le service par camion demeure tout local et irrégulier.

Les produits que l'on confie aux camions comportent des marchandises diverses destinées aux magasins de localités éloignées, du bois de sciage et surtout du bois à pâte qui proviennent des colonies et de

(1) Les chemins publics comprennent les chemins améliorés.

quelques municipalités, puis des denrées agricoles que l'on dirige soit vers une gare de chemin de fer, soit vers un port d'expédition.

On estime que ce service, tout occasionnel qu'il est, suffit aux besoins actuels des municipalités. Dans les localités les plus éloignées, il obvie ainsi à la pénurie des moyens de communication, et leur permet de s'approvisionner ou d'atteindre leurs marchés de vente.

d) Autobus

Le ville de Matane est le terminus de deux lignes d'autobus qui se dirigent en deux directions opposées: l'une, à l'ouest, se rend à Rimouski (59 milles) et l'autre, à l'est, va jusqu'à Ste-Anne des Monts (56.8 milles). De cette façon, tout le comté est desservi par un service quotidien de voyageurs, et toutes les localités du littoral sont reliées au noyau central, Matane. Ce service est bien suffisant pour les besoins actuels de la population; mais on se plaint de l'état démodé des autobus.

o
o o

CONCLUSION:

De cette étude, il ressort que c'est surtout la partie occidentale du comté qui est le plus favorisée du point de vue des transports. Matane domine toute la région par sa situation géographique qui en fait le cœur du comté: elle est à la fois le terminus du chemin de fer C. & G.T. et le port le plus actif de toute la côte. De plus en plus, elle deviendra le principal point d'expédition et de distribution de marchandises. Elle continuera d'exercer cette fonction économique au grand avantage de la population du comté.

7) TOURISME

On estime que le comté de Matane marque la limite naturelle de la Gaspésie. Les touristes qui se rendent à Gaspé, à Percé ou à Carleton s'arrêtent à quelques endroits populaires de la région. Mais il n'y a qu'une seule localité qui soit réellement un centre touristique de premier choix: c'est Métis-sur-Mer, qui s'est spécialisée dans cette industrie. Dotée de plusieurs hôtels modernes, admirablement situés sur le bord de la mer, cette localité prend une vogue qui grandit de jour en jour.

Métis-sur-Mer a le grand avantage de fermer le circuit de la route gaspésienne: elle est à la fois le point de départ et le point d'arrivée des touristes qui font le tour de la péninsule. Elle profite donc d'un double mouvement, qui lui apporte un nombre considérable de touristes. Ces derniers restent quelque temps dans la localité, puis repartent pour continuer leur voyage.

Mais ce n'est là que la clientèle de passage. La municipalité reçoit aussi un grand nombre de villégiateurs qui habitent les hôtels ou qui louent des villas. Durant les bonnes années, on estime que les touristes résidents constituent un apport de plus de 3,000 personnes à la population de la localité. Ces gens, venus de Montréal, de Toronto et des Etats-Unis, séjournent un mois ou deux dans la municipalité, profitant des multiples avantages qu'elle présente. On compte aussi plusieurs touristes qui habitent des maisons qui leur appartiennent.

Métis-sur-Mer est donc l'endroit le plus achalandé du comté. Il existe aussi d'autres localités, peu nombreuses, qui reçoivent surtout des villégiateurs de Montréal et de Québec: par exemple, Baie des Sables, Ste-Félicité et Dalibaire. Mais c'est là très peu de chose, comparé avec Métis-sur-Mer.

Dans toutes les municipalités du comté qui bordent le littoral, on rencontre des hôtels que les touristes fréquentent, soit pour y loger quelque temps, soit pour y prendre un ou plusieurs repas. Tout le long de la route quimène à Gaspé, s'élèvent aussi de bons hôtels, qui ménagent aux touristes l'hospitalité française et souvent même une très bonne cuisine. Dans ces hôtels, on pratique une excellente publicité pour les arts domestiques, soit en indiquant aux touristes les comptoirs de vente, soit en exposant divers travaux d'artisans. On voit le rôle intéressant que doivent jouer les hôtels dans la vogue des étoffes du pays et des tapis crochétés.

Le tourisme est donc une industrie qui procure de substantiels revenus à la population de Matane. C'est incontestablement Métis-sur-Mer qui accapare la grosse partie des étrangers, en raison de ses avantages qui dominent tous ceux du comté. C'est une ressource naturelle qu'il importe d'exploiter rationnellement. Ceux qui s'occupent de cette industrie ne devraient pas rançonner les étrangers: le touriste déçu ou trompé ne revient plus.

VII

MONOGRAPHIES ECONOMIQUES des MUNICIPALITES et des COLONIES

Les pages qui suivent contiennent la monographie économique de chacune des municipalités et des colonies du comté municipal de Matane.

Nous avons cru préférable de présenter d'abord une vue d'ensemble de la vie du comté et des problèmes qui s'y posent, puis d'insérer ces monographies, dans lesquelles on trouvera tous les renseignements détaillés qui nous ont servi pour constituer la synthèse.

<u>MUNICIPALITES</u>	<u>Pages</u>
PRICEVILLE.....	55
ST-OCTAVE-de-METIS.....	60
GRAND-METIS.....	66
METIS-sur-MER.....	70
BAIE DES SABLES.....	75
ST-ULRIC (village et paroisse).....	83
ST-LEANDRE.....	90
ST-LUC.....	94
ST-JEROME-de-MATANE (ville et paroisse)....	99
STE-FELICITE (comprénant Grosses-Roches)...	110
ST-ADELME.....	117
DALIBAIRE.....	123
ROMIEU-OUEST.....	130
 <u>COLONIES</u>	
ST-PAUL-des-CAPUCINS.....	135
CHERBOURG-EST.....	137
CHERBOURG-OUEST.....	139
ST-RENE GOUPIL.....	140

MUNICIPALITE DU VILLAGE DE PRICEVILLE

Petite étendue rectangulaire qui forme l'extrémité occidentale du comté de Matane, cette municipalité de village s'avère un centre industriel dont la vie économique dépend entièrement de l'usine de Price Bros. Co. Ltd. Cette localité, issue de la paroisse de St-Octave-de-Métis en 1930, occupe un mince espace des rangs I et II de la Seigneurie Mitis, en deçà de la rivière Mitis. Le chemin de fer Canada and Gulf Terminal y dessert une petite gare, et relie la localité aux deux grands centres de Mont-Joli (Rimouski) et de Matane.

ASPECT ECONOMIQUE

1) - AGRICULTURE

Le petit village de Priceville ne compte que cinq cultivateurs. L'étendue moyenne de leur ferme est d'environ 72 acres (de 180' x 180'). Ce chiffre moyen peut sembler faible, mais il résulte du fait que plusieurs fermes ont été morcelées afin de lotir quelques villageois. De cette superficie occupée (72 acres), les plantes annuelles

couvrent en moyenne 18 acres, le foin 20 acres, les pâturages en rotation B 18 acres, et la partie boisée 16 acres.

Quatre types de sol caractérisent ces fermes: terre forte (15%), terre franche (50%), terre légère (20%), terre noire (15%). On n'utilise guère la chaux pour amender les terres épuisées. Environ sept tonnes d'engrais chimiques servent à fertiliser le sol. La rivière Mitis, qui draine les eaux superficielles, facilite l'égouttement des terres.

Production végétale:

En 1936, les grandes cultures accusent les chiffres suivants:

Blé.....	6 acres
Avoine.....	59 "
Pois.....	3 "
Grains mélangés.....	5 "
Pommes de terre.....	15 "
Racines fourragères.....	1½ "
Jardins de famille.....	1 "
Foin.....	100 "

Sauf pour les pommes de terre (200) et les grains mélangés (28), les rendements à l'acre ne sont pas élevés: le blé n'accuse que 12 boisseaux à l'acre, l'avoine 20, et le foin 1½ tonne. La pratique du chaulage des terres relèverait sans doute ces moyennes.

On voit par ces chiffres que les deux seules cultures de l'avoine et des pommes de terre fournissent la majeure partie des produits destinés à la vente locale. Le revenu moyen en argent par cultivateur se chiffre par \$225, soit 32% du revenu total.

Les cultures maraîchères ne sont guère pratiquées. Sauf les jardins de famille, que la moitié des villageois emplacements entretiennent pour les besoins domestiques, on ne relève aucune production spécialisée que le marché local pourrait facilement absorber. Ce sont les maraîchers de St-Joseph de Lépage (Rimouski) et de St-Octave-de-Métis qui approvisionnent les ouvriers de Priceville en primeurs de toutes sortes. Remarquons, en passant, que les cultivateurs de la localité trouveraient grand profit à spécialiser un peu plus leurs cultures, eu égard à la population ouvrière du village qui constitue un important marché de consommation.

Production animale:

L'élevage des chevaux est très insuffisant: on ne relève que deux chevaux par cultivateur. Les chantiers que la compagnie Price Bros. organise en vue de sa production, réquisitionnent chaque automne un bon nombre de chevaux. Les cultivateurs de Priceville devraient exploiter ce marché tout trouvé, par un élevage soigné.

L'industrie laitière, avec une moyenne de sept vaches croisées Ayrshire par cultivateur, rapporte environ \$210. par ferme, soit 28% du revenu total. On vend le lait en nature au village et à la beurrerie de St-Jean-Baptiste (Rimouski). La municipalité compte en plus cinq taureaux croisés et une trentaine de veaux destinés à l'abatage local. La vente des bovins de boucherie donne un revenu moyen de \$90. par ferme.

L'élevage des porcs, qui rapporte un revenu moyen de \$140. par cultivateur, satisfait aux besoins de la ferme, de la reproduction et de la vente locale (40 environ). Le troupeau peut compter environ 80 porcs.

On élève des moutons de race Leicester, dont on vend les agneaux aux commerçants du marché local ou directement aux consommateurs. Cette industrie animale rapporte environ \$30. par ferme.

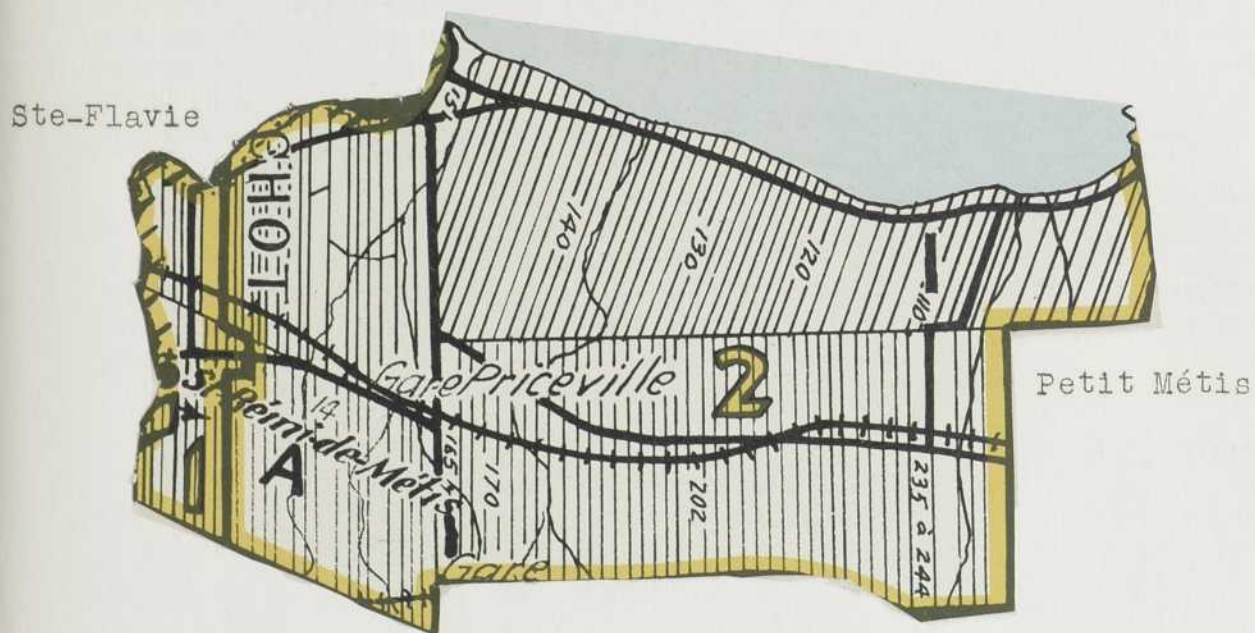
La vente des volailles (une centaine) et des oeufs rapporte environ \$30. par cultivateur. Par suite d'un manque de connaissances techniques, l'aviculture n'est pas organisée en vue du marché local.

Il n'y a qu'un seul producteur spécialisé dans la municipalité, et c'est un éleveur de renards qui vend une trentaine de sujets par année.

Trois des cinq cultivateurs de Priceville font partie de la Société d'Agriculture du comté. Aucune association agricole locale ne groupe les intérêts des cinq cultivateurs.

PRICEVILLE
GRAND-MÉTIS
COMTE DE MATANE

Echelle de 1 mille au pouce



Seigneurie de Métis

Les cultivateurs de Priceville vivent exclusivement de la terre: ils ne vont pas aux chantiers et ne coupent pas de bois sur leurs terres en vue de la vente.

Revenu moyen de la ferme

Si nous réunissons tous les item mentionnés, le revenu-argent moyen total par ferme s'établit à quelque \$725;

Grandes cultures (avoine, pommes de terre, etc.)...	\$ 225.
Bétail:	
Bovins.....	90.
Porcs.....	140.
Moutons.....	30.
Industrie laitière.....	210.
Aviculture.....	30.
	<u>\$ 725</u>

C'est là plus que la moyenne des autres municipalités du comté: mais il faut considérer le fait que la municipalité ne compte que cinq cultivateurs, ce qui réduit la concurrence agricole à peu de chose.

Achats:

Les marchands et commerçants du village approvisionnent les cultivateurs en denrées de toutes sortes. Quant à la municipalité, elle effectue ses achats au dehors. Nul doute que la production des légumes maraîchers, des petits fruits et l'aviculture, si elles étaient mieux ordonnées, trouveraient sur place un excellent marché. La production du lait, pour la vente en nature au village, pourrait s'intensifier par de meilleurs pâturages l'été, et par une alimentation plus soignée l'hiver.

Somme toute, nous sommes ici en présence d'un marché de consommation industriel, dont le pouvoir d'achat dépend des affaires d'une seule usine. L'arrêt de celle-ci peut créer à tout instant un malaise grave; c'est peut-être pour cette raison que les cultivateurs de l'endroit n'osent pas entreprendre une culture ou un élevage dont l'écoulement des produits rencontrerait fortuitement de sérieux obstacles.

o
o o

2) - INDUSTRIE DU BOIS

Une très grande usine de préparation du bois, la Price Bros. Co. Ltd., fait vivre actuellement la population de Priceville. Cette industrie emploie 90 hommes à l'année, et 600 ouvriers au moulin durant 6 mois.

La production de cette usine, dont la capacité quotidienne est de 200,000,000 P.M.P., s'établit ainsi en 1936-37;

24,000,000 P.M.P. planches et madriers;
1,000,000 bardeaux;
11,000 tonnes de copeaux de bois renfermant 59% d'humidité, et destinées à l'industrie de la pâte à papier.

Le planage du bois d'oeuvre porte sur quelque 2,500,000, P.M.P.

Près de 75% de cette production sont absorbés par les marchés extérieurs, Angleterre et Etats-Unis surtout, le commerce de gros canadien se réservant le reste. La région peut utiliser 1 à 2% de cette production pour la construction et les réparations de Bâtiments de tous genres; les marchés de Montréal, Québec et de l'Ontario se répartissent inégalement la presque totalité du bardeau, et 23% des planches et des madriers.

La Cie Price a ses limites forestières à quelque trente milles au sud de Priceville. Elles lui fournissent le tiers de son approvisionnement en matière première; les deux autres tiers proviennent des terres de la Couronne. Elle entreprend la coupe du bois de novembre à mars inclusivement, embauchant plusieurs centaines de bûcherons venus de la municipalité et des environs. Le flottage des billes se pratique sur tout le parcours de la Rivière Mitis, depuis la seigneurie du lac Mitis jusqu'à Priceville. L'emmagasiner des billes, à ce dernier endroit, est facilité par une rade naturelle qui s'élargit considérablement à l'embouchure de la rivière.

L'usine actuelle date de 1920; auparavant elle portait le nom de Mitis Lumber Co. et ne faisait que du bardeau. Depuis ce moment, l'entreprise a traversé deux périodes économiques: de 1924 à 1929, les affaires ont été prospères, même florissantes; mais la crise (1930-37) a vite déclenché un mouvement rétrograde, amenant de sérieuses difficultés financières. Dernièrement, on a procédé à une complète réorganisation et l'usine s'est remise à fonctionner à plein rendement. Combien d'années marchera-t-elle encore, au rythme actuel de la production? Une estimation approximative, sans être taxée d'exagération, donne une durée de vingt-cinq ans. Si cette estimation se réalise, on voit immédiatement quel angoissant problème social se pose. Les ouvriers de Priceville peuvent donc, si aucune politique de reboisement ou de coupe rationnelle n'est mise en pratique, se voir obligés de désertir la localité, un de ces jours. C'est un mal que la vie d'une agglomération importante dépende entièrement de la réussite d'une seule entreprise; il y a là un danger auquel il ferait bon de songer immédiatement.

D'après certains renseignements que nous avons obtenus de diverses sources, il appert que des colons ravageraient sciemment les forêts par une coupe désordonnée ou des feux de terre neuve mal éteints. La Cie Price serait alors obligée d'activer ses opérations forestières afin de devancer le colon. Un antagonisme aussi brutal, colon-compagnie forestière, est à craindre.

On se plaint aussi de la mauvaise répartition des terrains et on prétend que certaines étendues de terres devraient, si elles ne sont pas propres à la culture, n'être utilisées qu'aux seules fins de la production du bois. Dans ces conditions, il serait intéressant pour une compagnie de songer au reboisement.

La nouvelle méthode du cubage, dans le mesurage des billes de bois, fait perdre près de 21½% du bois débité par les entrepreneurs de coupe (jobbers), alors que la perte, avec l'ancien système, n'était que de 1%. C'est ce qu'on prétend.

Priceville, tout entier, repose sur son usine de préparation du bois d'œuvre. Pour cette raison, on ferait bien de s'alarmer avant qu'il soit trop tard. Actuellement, le petit village semble prospère; mais que sera-t-il dans vingt-cinq ans, peut-être même moins?

o
o o

3) - FORCES HYDRAULIQUES

La Compagnie de Pouvoir du Bas St-Laurent exploite, sur la rivière Mitis, au sortir du village, une centrale électrique dont on estime la capacité quotidienne à 35,000 KWH. La production annuelle de cette usine hydro-électrique se chiffre par quelque 9,600 H.P., sous un potentiel de 33,000 volts. On a installé, dans une profonde gorge de la rivière, un barrage de béton qui régularise le cours de la Mitis. Cet été (1937), on terminait l'installation d'une sous-station qui va permettre de relever le courant à 66,000 volts, de façon à satisfaire un contrat d'énergie électrique passé avec Campbellton, N.B. On ne compte, à l'usine, que trois employés permanents, dont un ingénieur en électricité. Le siège social de la Compagnie est situé à Rimouski.

4) - ARTS DOMESTIQUES

Un centre industriel, comme Priceville, n'est guère propice à l'établissement de l'industrie domestique. Aussi ne relève-t-on, dans la municipalité, qu'une quinzaine de familles qui utilisent une dizaine de rouets et environ 6 métiers à tisser. On fabrique des étoffes, des hardes, des tapis et des catalognes avec la laine domestique et des chiffons; la laine provient de la localité et de la région. Le lin a déjà été cultivé, mais c'est un textile qui tend à disparaître, car sa préparation, estime-t-on, exige trop de travaux. Aucun cours de tissage n'a encore été donné dans la municipalité; il n'existe pas de cercle de fermières. Mais la main-d'œuvre ouvrière, qui ne manque ni d'habileté ni de loisirs, est abondante et pourrait, avec les matières premières acquises à bon marché, s'adonner aux arts domestiques ou à la fabrication de petits objets industriels.

5) - TRANSPORTS

La Cie Price Bros. possède à l'embouchure de la rivière Mitis un quai où des barques et des goélettes, lui appartenant, viennent charger du bois.

Quant au service de camion, le peu de mouvement des échanges n'exige qu'un service occasionnel et tout local. On compte deux camionneurs, qui transportent du bois, de la pierre et des marchandises générales. Le service de camionnage pour les marchandises de magasin est plutôt fait par Beaudet & Cie, de Mont-Joli.

Enfin, le chemin de fer Canada and Gulf Terminal dessert une petite gare et relie la localité à Matane et à Mont-Joli.

POPULATION

Comme tout centre industriel, où l'embauchage des ouvriers varie constamment avec l'état de la production, le village de Priceville révèle dans son mouvement démographique un élément de population flottante qu'il est difficile d'estimer exactement. Bon nombre de journaliers, qui travaillent temporairement à l'usine, quittent le village pendant quelques mois et reviennent ensuite y chercher du travail. Ce sont surtout les célibataires qui constituent l'effectif le plus important de la population flottante. Malgré cette inconnue, nous sommes quand même en mesure de donner les statistiques les plus récentes touchant la population de Priceville.

En 1931, cette population était de 2,310 habitants; en 1937, elle atteint 2,440 âmes. Elle a donc augmenté, durant cette période, de 130 personnes. Mais si l'on tient compte de l'accroissement naturel (370 environ), on s'aperçoit qu'un bon nombre de villageois ont quitté la localité depuis 1931. On peut estimer à 240 environ le nombre des individus qui ont émigré vers les centres de colonisation, ou vers de nouveaux centres industriels où ils se sont engagés comme journaliers. Impossible de retenir au village ces gens que le goût de l'aventure ou l'attrait de gains plus élevés invitaient à quitter définitivement la petite localité.

Du point de vue de l'occupation du sol, le village de Priceville abrite 463 emplacements, dont 342 propriétaires et 121 locataires. Environ 40% de ces gens ont un jardin, 15% possèdent des poules, 10% élèvent des vaches et des porcs, et moins de 2% ont des chevaux. Le nombre des cultivateurs, tous propriétaires, est très faible (5), ce qui accentue davantage le caractère industriel de la localité.

Les journaliers qui travaillent à l'usine Price sept mois par année et aux chantiers le reste du temps, se chiffrent par environ six cents: c'est la quasi-totalité des gens en âge de travailler. Ce nombre renferme environ 150 jeunes gens. On relève aussi, du point de vue des emplois, deux charretiers, deux camionneurs, sept employés de chemin de fer, trois cordonniers, deux forgerons, deux boulangers, un menuisier et quelque quatre-vingt rentiers et commerçants. Toutes ces personnes travaillent au village.

Une dizaine de jeunes filles sont en service domestique au village, et une trentaine d'autres exercent ce métier à l'extérieur. On nous affirme qu'une centaine de jeunes filles désireuses de travailler, ne trouvent pas d'emploi.

Il y aurait actuellement (été 1937), paraît-il, une centaine de chômeurs temporaires qui attendent la période des chantiers pour s'embaucher. Tous les logements du village sont cependant occupés.

On voit donc le caractère industriel de la population de Priceville. Ce bourg repose uniquement sur l'industrie du bois. Si les problèmes qui intéressent la production de l'usine ne trouvent pas de solution permanente, la situation de cette municipalité s'annonce précaire et exige qu'on s'en sache sérieusement à s'alarmer et à prévoir l'éventualité d'une décadence aussi rapide que brutale.

o
o o

MUNICIPALITE DE ST-OCTAVE-DE-METIS

Du point de vue de sa localisation géographique, la municipalité de St-Octave-de-Métis occupe la partie occidentale du comté. Elle y couvre les derniers confins de la seigneurie Mitis. Située à quelques cinq milles et demi de Mont-Joli (Rimouski), près de la ligne de chemin-de-fer C.N.R., cette localité ne touche pas à la mer, mais s'étale en bordure de terrasses montagneuses. Des routes de gravier bien entretenues mènent vers Métis-sur-Mer, Priceville, Mont-Joli, et St-Antoine-de-Padoue (Matapédia).

ASPECT ECONOMIQUE

1) AGRICULTURE

St-Octave-de-Métis est une municipalité essentiellement agricole qui compte 118 cultivateurs (1), tous propriétaires. L'étendue moyenne de leurs fermes est de 130 acres (de 180' x 190'). En fait, l'exploitation moyenne accuse un chiffre inférieur, car plusieurs paysans possèdent deux terres. Sur cette superficie moyenne de 130 acres, il n'y a que 57 acres de bonne terre qui soient cultivées, le reste étant dévolu aux pâturages en rotation (20 acres), aux taillis (5 acres), aux marécages (2 acres), et à la forêt (46 acres). On constate qu'il s'agit d'exploitations extensives. On pourrait défricher les taillis et assainir les marais déboisés, ce qui permettrait d'augmenter un peu la superficie des terres améliorées.

Le sol de la municipalité accuse des qualités de terre jeune d'allure schisteuse dans une proportion de 75%; on rencontre aussi un peu de terre forte (50%), de terre noire (10%) et de terre légère sablonneuse (10%). Les amendements calcaires sont peu en honneur: il n'y a que quelques cultivateurs qui emploient de la chaux broyée. C'est un mal, car les terres en général paraissent acides. Pourtant les carrières de pierre calcaire ne manquent pas dans la région. On emploie aussi environ 75 tonnes d'engrais chimiques complets; ce n'est pas suffisant pour maintenir la fertilité du sol. Les fumiers de ferme n'abondent pas, car les animaux ne sont pas nombreux.

L'assainissement des terres arables, par suite de l'absence de grandes décharges et de la mauvaise méthode employée à l'égouttement des terres, compte peu pour remédier à la pénurie des engrais. L'égouttement naturel dû aux accidents du sol favorise certaines fermes; il existe cependant des baissières qu'il faudrait drainer.

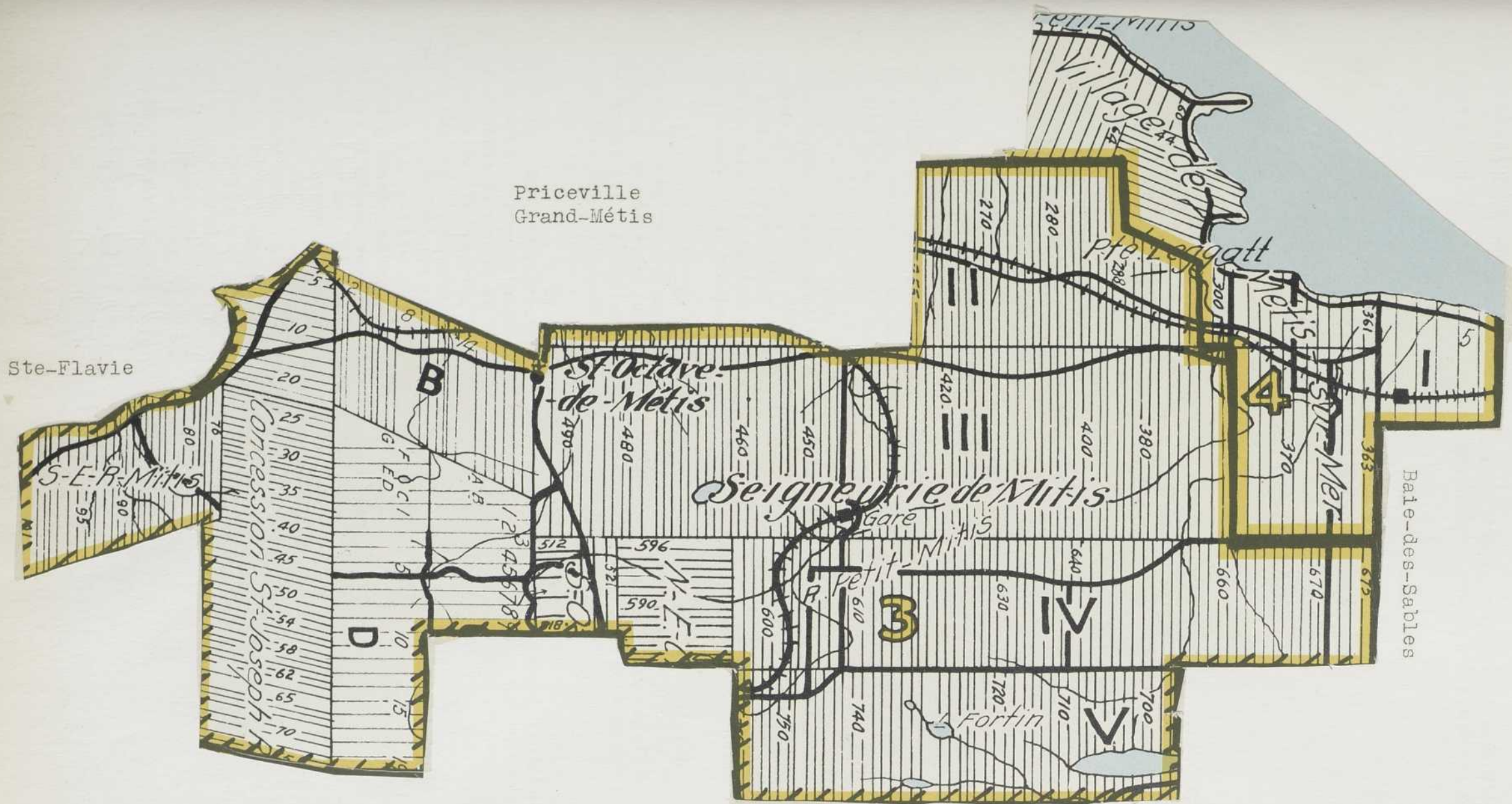
(1) Le recensement fédéral de 1931 donne cependant 180.

SAINT-OCTAVE

MÉTIS-SUR-MER

COMTE DE MATANE

Echelle de 1 mille au pouce



Priceville
Grand-Métis

Ste-Flavie

St-Antoine-de-Padoue

On commence seulement à fertiliser les pâturages et on obtient déjà des résultats encourageants. Le trèfle et la luzerne se cultivent aisément, mais ils n'abondent pas.

Production végétale.

En 1936, compte tenu d'un certain coefficient d'approximation, la production des grandes cultures accuse les résultats suivants:

Blé.....	472	acres
Avoine.....	1770	"
Orge.....	236	"
Grains mélangés.....	60	"
Pommes de terre.....	354	"
Racines fourragères.....	20	"
Pois.....	15	"
Lin.....	5	"
Jardins.....	20	"

Le foin couvre une étendue totale de 3,700 acres, et les pâturages 3,000 acres.

On voit qu'aucune production spécialisée n'est encore pratiquée dans cette région. La culture du blé est la seule qui ait varié depuis 1931; les emblavures ont sensiblement augmenté. Comme l'avoine est destinée à être consommée sur place, on devrait en restreindre la culture et la remplacer partiellement par l'orge et les grains mélangés qui conviennent mieux à l'alimentation du bétail.

Les rendements à l'acre ne sont pas élevés: le blé 15 boisseaux, l'avoine 20 boisseaux, l'orge 18 boisseaux, les grains mélangés 22 boisseaux, le foin une tonne, les pommes de terre 175 boisseaux. Le faible rendement des pommes de terre s'explique par la nature du sol. Quant aux prairies, les mauvaises herbes les envahissent et réduisent ainsi leur rendement à une tonne.

Dans ces grandes cultures, les ventes comportent environ 1,600 boisseaux d'avoine, 540 tonnes de foin et 46,000 boisseaux de pommes de terre, soit 75% de la récolte. Répartissant ce revenu-argent, on obtient environ \$257 par ferme, soit 38% du revenu total. On compte peu de cultures maraîchères dans la municipalité, en dehors de la production réservée aux besoins domestiques.

La récolte des fruits s'établit ainsi: 13,000 lbs de fraises et de framboises indigènes, 125 barils de pommes et 200 gallons de prunes. Sur un total de 55,000 érables pouvant être entaillés, on en compte 20,000 qui donnent environ 10,000 lbs de sucre. Le revenu moyen par érablière (il y en a 40) atteint \$35.

Les possibilités de développement de la production végétale sont assez grandes et portent sur l'augmentation des rendements. Les terres doivent d'abord être convenablement égouttées, recevoir des amendements calcaires et des engrais, et faire l'objet d'une rotation rationnelle. En général, les cultures suivent actuellement une mauvaise rotation, car elles comportent les grains, le foin pendant plusieurs années, et les pâturages. De plus, les pommes de terre sont ordinairement cultivées à part. La majeure partie des engrais chimiques qu'on achète et des engrais d'étable est requise par la culture des pommes de terre. On étend un peu de fumier sur les prairies ou les pâturages qu'on laboure pour y semer le grain. Il n'est pas étonnant que le sol s'épuise, qu'il devienne la proie des mauvaises herbes et que les rendements diminuent. Il faut amender le sol et lui redonner sa fertilité, ce qu'on obtiendra par une meilleure rotation. On peut recommander aux cultivateurs la rotation suivante, sujette cependant à diverses adaptations: cultures améliorantes (pommes de terre, racines, fourrages verts, etc), céréales et foin (avec beaucoup de trèfle), pâturages. Ceux-ci pourraient s'organiser en dehors du système de rotation et devenir des pâturages permanents fertilisés. Voilà, à notre sens, la réforme agricole qui presse le plus et dont on peut espérer d'encourageants résultats.

Production animale.

L'élevage proprement dit des animaux rapporte un peu plus que les grandes cultures; celles-ci existent partiellement en fonction de l'engraissement du cheptel.

a) Chevaux:

On compte en moyenne deux chevaux par cultivateur. Il s'agit de chevaux croisés qui travaillent exclusivement sur la ferme. La municipalité ne possède pas de reproducteur pur sang. Quelques cultivateurs pratiquent cet élevage, qu'on devrait encourager au moins pour satisfaire les besoins de la ferme. Chaque année, on achète une vingtaine de chevaux de l'Ouest et d'Ontario. Les cultivateurs seraient disposés à entreprendre l'élevage du cheval, car les chantiers voisins constituent un débouché intéressant.

b) Bovins:

Les cultivateurs possèdent en moyenne six vaches chacun, soit un total d'environ 700 pour la municipalité. Ce sont des vaches croisées où la race Ayrshire domine. On compte quelques reproducteurs pur sang canadiens et Ayrshire; les reproducteurs croisés sont nombreux. On élève environ 500 veaux, qu'on vend à l'automne. La vente des bovins aux commerçants locaux rapporte environ \$40. par ferme.

L'industrie laitière est la principale source de revenus des cultivateurs de St-Octave-de-Métis. Pourtant, ils ne s'y intéressent que médiocrement. A peine cinq cultivateurs pratiquent le contrôle laitier. On vend le lait en nature au village et au poste d'écumage de St-Jean-Baptiste (Rimouski). La municipalité n'a plus de beurrerie, ce qui est un tort. Malgré cela, les cultivateurs réussissent à gagner en moyenne près de \$155. chacun par année avec l'industrie laitière.

c) Porcs:

On élève en moyenne un porc par vache. Les besoins domestiques requièrent l'abatage annuel de 200 sujets; on vend le reste aux bouchers et aux commerçants de Priceville et de St-Octave. Il s'agit de porcs de race Yorkshire et Chester, à lard et à bacon. Cet élevage peut rapporter en moyenne \$80. par ferme.

d) Moutons:

L'élevage du mouton est encore à l'honneur à St-Octave-de-Métis. Les cultivateurs gardent les races Oxford, Leicester et Shropshire. Ils consomment très peu de viande de mouton. A l'automne on vend les agneaux aux commerçants, mais les prix ne sont pas très rémunérateurs. Cet élevage constitue un appoint de quelque \$30 au revenu moyen des cultivateurs. La Coopérative canadienne du bétail s'occupe de plus en plus de ce commerce dans la région et rend ainsi d'appréciables services aux cultivateurs.

La municipalité de St-Octave-de-Métis convient à l'élevage du mouton, en raison de ses terres déclives et élevées. D'ailleurs, certains coins ne sauraient être consacrés aux cultures; on devrait favoriser cet élevage. Mais il est difficile de garder les moutons sur les fermes sans une constante surveillance à cause des déprédations occasionnées par les chiens.

e) Volailles:

Chaque cultivateur élève en moyenne une trentaine de poules pondeuses. On engraisse quelques volailles pour le marché de Priceville et on vend des oeufs. Cet élevage rapporte en moyenne environ \$30 par ferme. Le manque de connaissances techniques et l'absence d'organisation dans la vente s'opposent au développement de l'aviculture.

Les possibilités de développement de la production animale sont assez intéressantes. L'effort devrait d'abord porter sur l'augmentation du rendement laitier, ce qu'on obtiendrait par de meilleurs pâturages et des fourrages plus abondants. Le contrôle laitier et la sélection dans les troupeaux sont deux méthodes qu'on devrait généraliser. L'élevage des porcs et des moutons devrait être considérablement augmenté. Ce ne sont pas les marchés qui manquent; le centre industriel de Priceville et la petite ville de Mont-Joli, situées à proximité de St-Octave-de-Métis, constituent deux débouchés éventuels où tout surplus de production pourrait facilement s'écouler.

Les producteurs spécialisés sont assez rares dans la localité. On compte quelques apiculteurs, qui en sont encore à leurs débuts. Quelques cultivateurs élèvent des porcs et des moutons de race. Tout cela compte pour peu de chose dans l'ensemble.

La municipalité renferme un cercle agricole, un cercle de l'U.C.C. un cercle de fermières, un cercle de jeunes agriculteurs et un cercle de jeunes éleveurs. Le cercle des fermières est le seul qui compte un grand nombre de membres, soit 75. Ces associations paroissiales recrutent leurs membres dans St-Octave et dans Grand-Métis. Une vingtaine de cultivateurs font partie de la Société d'Agriculture du comté. Notons que l'individualisme intransigeant, le manque de compréhension et l'incapacité financière sont les principaux facteurs qui nuisent au développement de l'association professionnelle et au mouvement coopératif.

Achats.

Les achats des cultivateurs se font chez les marchands de St-Octave, Priceville et Mont-Joli. Quelques cultivateurs, qui transigent avec la Coopérative Agricole de Mont-Joli, procèdent à des achats collectifs d'engrais chimiques, de moulées alimentaires et de graines de semence. La municipalité a déjà eu une coopérative, qui ne fonctionne plus.

Parmi les denrées et les articles que les cultivateurs achètent au dehors et qu'ils pourraient produire dans la municipalité, mentionnons les graines de semence (mil, trèfle, blé, orge, avoine), la farine, les étoffes et flanelles. Un bon moulin à farine favoriserait grandement les cultivateurs. Quant aux étoffes, on devrait en fabriquer la majeure partie à domicile; le cercle des fermières exerce une propagande efficace en ce sens.

Revenus forestiers:

Une vingtaine de cultivateurs et de fils de cultivateurs vont travailler aux chantiers durant une période moyenne de quatre mois. Cette source de revenus n'est pas très importante si on la répartit sur l'ensemble des cultivateurs: on obtient une moyenne de \$33 par famille.

Revenu moyen de la Ferme:

Le revenu-argent d'une ferme moyenne comporte donc les item suivants:

Grandes cultures:

(avoine, foin, pommes de terre, etc.)... \$ 257

Bétail:

bovins.....	40
porcs.....	80
moutons.....	30

Industrie laitière..... 135

Industrie domestique..... 5

Aviculture..... 30

Industrie forestière:

chantiers.....	33
coupe du bois sur les terres.....	50

\$ 680

On obtient donc à St-Octave-de-Métis un revenu-argent moyen de \$680 par cultivateur. On jugera peut-être que c'est peu; mais si l'on considère que le paysan a vécu, lui et sa famille, de sa terre pendant l'année, il reste que ces \$680 renferment l'intérêt de l'argent engagé dans la ferme, le salaire du paysan et le profit net de l'exploitation, ainsi que la dépréciation de l'outillage agricole. Pour beaucoup de cultivateurs, ce revenu brut suffit à peine à allouer un salaire familial; on estime que la plupart ne peuvent rémunérer leur capital ou amortir leur outillage. Il est donc urgent d'augmenter les revenus agricoles par une culture intensive.

La municipalité ne peut agrandir ses cadres par la colonisation. La seule possibilité de développement de ce côté réside dans l'établissement de fils de cultivateurs sur les terres de la paroisse. Certains cultivateurs possèdent trop grand de terre. D'après les renseignements que nous avons recueillis, on pourrait établir une quinzaine de jeunes gens sur des terres dont la culture est souvent négligée. On obtiendrait ainsi d'excellents résultats.

oooooooo0000oooooooo

2) INDUSTRIE FORESTIERE

Durant trois ou quatre mois par année, l'industrie du bois à St-Octave-de-Métis embauche environ 25 hommes et produit 875,000 p.m.p. de bois de sciage et 8,000 bardeaux. Sur ce total, 265,000 p.m.p. sont destinés au planage. La matière première provient des terres de cultivateurs. La municipalité compte actuellement six petites scieries qui produisent par intermittence pour le marché local seulement; les constructions nouvelles et les réparations de vieux bâtiments justifient cette activité.

Le tableau suivant montre l'état de la production en 1936-37 pour chacun des moulins à scie de la municipalité.

MOULINS	Pour eux	Pour les autres	
	P.M.P. sciage	P.M.P. sciage	Bardeaux
O. Banville & Fils.....	100,000	425,000	
Pierre Gendron.....		100,000	
Cyprien Lebel.....		45,000	
Fortin & Lévesque.....	40,000	45,000	8,000
Pierre Savard.....		75,000	
Michel Cloutier.....		45,000	
	140,000	735,000	8,000

On constate donc que la majorité de ces moulins scient le bois à commission pour les cultivateurs.

On estime que presque toutes les petites scieries de la municipalité pourront fonctionner pendant une trentaine d'années avec les ressources forestières existantes.

Seule l'entreprise O. Banville & Fils présente d'intéressants développements. Outre qu'elle est une scierie et un atelier de menuiserie, cette entreprise fabrique des instruments aratoires. L'exploitant de cette petite industrie achète à Montréal et à Québec le fer en lingots, et à Montmagny la fonte moulée pour fabriquer les pièces des instruments agricoles. Avant la crise, la production atteignait annuellement environ 25 moulins à basstre, 13 presses à foin, 6 hache-paille et 6 bancs à scier; l'an dernier, on réussit à fabriquer 15 moulins à battre, 5 presses à foin, 6 hache-paille et un seul banc à scier. La production a connu un arrêt momentané durant la crise; mais elle semble se relever sensiblement depuis l'an dernier (1936).

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o

3) ARTS DOMESTIQUES

Près de 125 familles, avec 80 rouets et 60 métiers, s'adonnent dans la paroisse de St-Octave-de-Métis aux arts domestiques, utilisant surtout la laine de leurs moutons et un peu de lin.

Des cours de tissage et de coupe ont déjà eu lieu dans la paroisse, qui activent cette industrie familiale en suscitant des initiatives nouvelles; ainsi, près de 25 rouets et de 15 métiers se sont remis à fonctionner à la suite de ces cours.

La paroisse compte un Cercle de Fermières de 75 membres, dont on stimule le zèle par des expositions locales. Les artisans dessinent souvent leurs modèles eux-mêmes, ou s'inspirent de patrons exhibés dans le Bulletin des Agriculteurs.

Actuellement, la vente compte pour peu de chose, soit environ 10% de la production, car on a surtout en vue de satisfaire les besoins de la famille. Cependant, plusieurs artisans réussissent à faire vendre leurs étoffes et leurs tapis crochetés dans les comptoirs de Métis-sur-Mer et de La Baie des Sables, où les touristes achètent volontiers.

Il est intéressant de noter que la municipalité renferme des artisans fort habiles dans le découpage du bois à la petite scie, dans la sculpture sur bois, dans la peinture, et la fabrication d'instruments de musique. Durant leurs loisirs, ces artisans rivalisent d'ingéniosité dans la création d'une petite industrie complémentaire. On devrait s'y intéresser.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

4) AUTRES INDUSTRIES

La municipalité de St-Octave-de-Métis compte une petite tannerie, exploitée suivant d'anciens procédés par M. Joseph Lévesque. Cette petite industrie locale, qui existe depuis plus de 50 ans, traite environ 250 peaux de boeuf, de mouton et de chien par année. Cette entreprise travaille à commission pour les cultivateurs. Avec un capital plus élevé, le propriétaire de cette tannerie pourrait s'outiller mieux, acheter des peaux, fabriquer à son compte de meilleurs cuirs et desservir toute la région.

Une vieille meunerie qui fonctionne depuis près de 80 ans, propriété de M. Georges Lobel, emploie trois hommes durant plusieurs mois et moule le grain des cultivateurs suivant une commission en nature de 10%. La production atteint en 1936 environ 1,669 minots de blé et 6,068 minots d'avoine. Les possibilités de développement de cette meunerie dépendent en partie du renouvellement de l'outillage démodé.

Un cordonnier, M. Jos. Thibault, possède un petit atelier de fabrication de chaussures qui réussit à produire annuellement 200 paires de souliers et de bottines, et 100 paires de "pitchons"; (genre de mocassins). Il faut ajouter à cela une centaine d'attelages complets. Cet artisan achète son cuir surtout à Québec à cause de sa souplesse et de la durée de la teinture; il vend presque toute sa production dans la localité.

Une ancienne industrie, aujourd'hui disparue, est celle de la brique. Par suite d'un manque de capital et d'une concurrence trop forte, la Métis Shield Brick Co. a abandonné l'exploitation des argiles réfractaires dont on fabriquait des briques et des drains. Le marché de la brique étant situé dans les grandes villes, telles Québec et Montréal, et celles-ci étant pourvues de briquetteries, on conçoit que la position géographique de cette industrie de St-Octave devienne un formidable handicap.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

5) TRANSPORTS.

Du point de vue des transports, la municipalité de St-Octave-de-Métis est desservie par le chemin de fer C.N.R. qui la relie à Mont-Joli (Rimouski). Ce mode de transport suffit aux besoins de la localité. On ne relève aucun service régulier de camion; des étrangers à la paroisse, marchands de légumes et autres, font un peu de camionnage.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

6) POPULATION.

Jusqu'en 1921, la population de cette localité se joignait à celle de Grand-Métis pour ne former qu'une seule division administrative et démographique. Des remaniements de paroisses survenus en 1921 et en 1931, ont bouleversé les divisions, de telle sorte que maintenant la paroisse de St-Octave-de-Métis, du point de vue de sa population, englobe toute la municipalité de St-Octave, une forte partie de Grand-Métis et une partie substantielle de Métis-sur-Mer.

Occupons-nous uniquement de la municipalité de St-Octave-de-Métis.


BIBLIOTHÈQUE
MINISTÈRE DES RICHESSES NATURELLES
QUÉBEC
33363

En 1931, St-Octave comptait 1,464 habitants dans les limites de sa municipalité. En 1937, elle n'en compte plus que 1,190. Si l'on tient compte de l'accroissement naturel durant cette période (160) et du départ définitif d'environ 193 personnes vers Priceville et Baie Comeau, on constate que la population actuelle devrait être de 1,464 plus 160, moins 193, soit 1,431. Or, nous avons un chiffre très inférieur, 1,190. La différence qui existe entre ces deux derniers chiffres, soit 241, constitue précisément le chiffre de l'augmentation de la population de Grand-Métis depuis son érection municipale, ce qui prouve que Grand-Métis s'est formé à même la municipalité de St-Octave.

Comme les petites scieries de St-Octave ne travaillent presque plus, l'usine de Price Bros., à Priceville, a attiré une bonne partie des gens qui ont quitté St-Octave. Plusieurs ont préféré se diriger vers un centre nouveau, Baie Comeau, sur la côte nord, où les perspectives d'avenir sont plus brillantes.

A St-Octave, on compte actuellement 210 propriétaires dont 118 cultivateurs et 92 emplacements, et 10 locataires emplacements. Parmi les emplacements (i.e. maisons dans les villages), 50% ont des jardins de famille, 20% possèdent des vaches, et peu gardent des chevaux, des porcs ou des volailles.

On ne compte aucun homme de profession dans St-Octave; il y a un médecin à Priceville et un autre à Baie des Sables. On relève 75 journaliers environ qui travaillent dans la municipalité l'été et aux chantiers l'hiver. On compte plusieurs employés de chemin de fer, une dizaine de marchands et une cinquantaine de rentiers. On peut aussi citer les gens de métier: 1 tanneur, 5 forgerons (dont 2 cultivateurs), 2 cordonniers, 6 exploitants de scieries, 1 meunier et un menuisier.

Les journaliers travaillent aux chantiers 6 mois par année, à la voirie et aux moulins 5 mois en moyenne. Peu de jeunes filles travaillent en service domestique. St-Octave est une paroisse-mère, qui a donné naissance aux municipalités voisines de Grand-Métis et de Priceville, et dont la population a longtemps alimenté ces nouveaux centres.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

MUNICIPALITE DE GRAND-METIS

Cette municipalité occupe le deuxième rang de la Seigneurie Mitis. Du point de vue canonique, elle se rattache à la paroisse de St-Octave et à celle de Priceville. C'est une localité essentiellement rurale, où toute la population vit de la terre.

ASPECT ECONOMIQUE

1) AGRICULTURE

Soixante-trois cultivateurs, tous propriétaires, exploitent à Grand-Métis des fermes d'une étendue moyenne de 120 acres. Sur chaque ferme, on relève en moyenne 25 acres de plantes annuelles, 27 acres de foin, 18 acres de pâturage en rotation, 5 acres de taillis, 5 acres de marécages et environ 40 acres en bois. Actuellement, il n'y a que 70 acres labourables sur chaque exploitation. Le défrichement des taillis et l'assainissement des marécages augmenteraient un peu l'étendue labourable des terres. Quant aux réserves forestières, elles doivent être conservées pour répondre aux besoins de la ferme.

On rencontre quatre types de sol dans la municipalité: terre forte (5%), terre franche (25%), terre sablonneuse, (60%), et terre noire (10%). C'est la terre sablonneuse qui domine, celle qui convient à la culture de la pomme de terre. Les cultivateurs tirent largement parti de cet avantage.

Les amendements calcaires, dont les terres acides ont besoin sont à peu près inexistants dans la municipalité. On n'emploie qu'une quarantaine de tonnes d'engrais chimiques, qu'on applique surtout aux pommes

de terre. Quant aux engrais d'étable, ils sont peu abondants et on les néglige. Les terres manquent de fertilité et accusent de faibles rendements: c'est pourquoi il importe de les amender et de les engraisser.

L'état dégouttement des terres est à peine passable. Les cultivateurs exécutent mal leurs travaux de drainage, et les grandes décharges ne favorisent pas l'égouttement rapide des terres. Plusieurs cultivateurs manquent d'argent pour acheter des drains.

Deux ou trois cultivateurs seulement fertilisent leurs pâturages et obtiennent des résultats encourageants. Cette pratique, qui permet d'augmenter le rendement laitier, devrait se généraliser.

Production végétale.

Depuis le recensement de 1931, on note une augmentation sensible dans les étendues cultivées en blé, en grains mélangés et en pommes de terre; par contre, la culture de l'avoine, de l'orge et des racines fourragères accuse une faible diminution. Les étendues en foin et en pâturages n'ont pas varié; on n'observe aucune amélioration dans les jardins.

La production agricole en 1936 accuse les résultats suivants:

<u>Etendues cultivées.</u>		<u>Rendements à l'acre.</u>
Blé.....	126 acres	12 à 15 boisseaux
Avoine.....	965 "	20 "
Orge.....	125 "	18 "
Grains mélangés.....	10 "	
Pois.....	10 "	
Lin.....	2 "	
Pommes de terre.....	250 "	200 "
Racines fourragères....	10 "	
Jardins de famille.....	10 "	
Foin.....	1700 "	 1 tonne

L'avoine demeure toujours la grosse culture: elle est surtout utilisée sur place dans l'alimentation des animaux domestiques. Pourtant l'orge conviendrait mieux. Viennent ensuite les pommes de terre, culture plus spécialisée, dont le rendement est assez élevé. Quant aux autres plantes annuelles, elles montrent généralement des rendements trop faibles, qui résultent de la pénurie des amendements calcaires et des engrais.

Le volume des ventes comporte environ 750 boisseaux d'avoine, 350 tonnes de foin et près de 43,000 minots de pommes de terre. On établit à \$214 par cultivateur le revenu moyen provenant des grandes cultures.

Les cultures maraîchères n'occupent pas les paysans autant que la culture des graminées et des pommes de terre. Cependant, le marché de Métis-sur-Mer, avec ses grands hôtels bondés de touristes durant l'été, est tout désigné pour absorber une importante production de primeurs.

Pour développer la production végétale, il faudrait une meilleure culture résultant de la pratique d'une rotation rationnelle. L'amélioration des rendements se produirait avec la rotation générale suivante: cultures améliorantes (pommes de terre, racines, fourrages verts, etc.), céréales, foin. On devrait poursuivre plus activement la culture de la pomme de terre, qui est une spécialité de la région. De même, l'organisation de pâturages permanents fertilisés permettrait d'augmenter le rendement des vaches laitières. Toutes ces réformes ont pour objet de relever les revenus moyens des cultivateurs.

Production animale

a) Chevaux

La municipalité de Grand-Métis compte une centaine de chevaux croisés qui travaillent exclusivement sur la ferme. On en élève

5 ou 6 par année, ce qui est loin de suffire aux besoins des cultivateurs. Les commerçants de Mont-Joli (Rimouski) vendent dans la municipalité des chevaux médiocres qui viennent de l'Ouest ou de l'Ontario. L'élevage du cheval devrait être encouragé, au moins pour subvenir aux besoins locaux des cultivateurs.

b) Bovins

On relève en moyenne six vaches par cultivateur: ce sont des sujets croisés, médiocres, de race Ayrshire. On compte cinq taureaux pur sang Ayrshire, et un bon nombre de sujets croisés, ce qui est une mauvaise note. On élève environ 300 veaux, dont quelques-uns sont vendus comme veaux de lait et les autres comme bouvillens de boucherie aux commerçants. La vente des bovins rapporte en moyenne \$45 par ferme.

Le rendement laitier ne dépasse guère 2,500 livres par année, ce qui est très faible. Les vaches sont mal alimentées durant l'hiver, et pendant l'été, ne trouvent pas d'herbe en quantité suffisante, malgré l'étendue des pâturages. Il n'y a pas de buanderie dans la municipalité. Les cultivateurs portent leur production laitière à St-Jean-Baptiste (Rimouski), où il y a un poste d'écrouissage. L'industrie laitière procure actuellement un revenu moyen de \$150 par ferme. L'organisation de pâturages permanents fertilisés et la production de meilleurs fourrages permettrait de relever sensiblement ce revenu, en améliorant le rendement des vaches.

c) Porcs

On élève environ un porc par vache laitière. Ce sont des porcs Chester et Yorkshire à lard et à bacon. On en abat annuellement une centaine pour les besoins domestiques. On en vend presque autant aux commerçants, ce qui procure un revenu de \$60 en moyenne par cultivateur.

d) Moutons

L'élevage du mouton ne constitue pas une activité importante à Grand-Métis, parce que la nature du terrain ne s'y prête guère. La municipalité renferme surtout des terrains plats qu'il vaut mieux consacrer à la culture des pommes de terre et à l'industrie laitière. Cependant, on rencontre de bons troupeaux de Leicester et d'Oxford, dont on vend les agneaux à la Coopérative canadienne du bétail, ce qui rapporte environ \$20 par ferme.

e) Volailles

L'aviculture n'est pas encore organisée à Grand-Métis. Chaque cultivateur garde cependant une vingtaine de poules pondeuses, dont il vend les oeufs. On n'engraisse pas de volailles pour le marché. Cette industrie animale procure un revenu moyen de \$30 par ferme.

Les possibilités de développement de la production animale résident dans l'industrie laitière et dans son complément, l'industrie du porc. Le marché régional peut absorber facilement tout surplus de production.

Revenus forestiers.

Les cultivateurs de Grand-Métis ne négligent pas leurs fermes pour aller aux chantiers. A peine une dizaine de personnes, durant une période moyenne de quatre mois, pratiquent la coupe du bois dans la forêt pour le compte de grandes compagnies. Cette occupation saisonnière peut rapporter, en répartissant ce revenu sur l'ensemble des cultivateurs environ \$25 par ferme.

Les cultivateurs coupent aussi du bois sur leurs terrains: bois de chauffage (usage personnel et un peu de vente), bois à pâte et bois de sciage. Cette industrie rapporte en moyenne \$50 par ferme.

Revenu moyen de la ferme.

On peut estimer le revenu moyen annuel des cultivateurs de Grand-Métis, tout en réservant un certain coefficient d'approximation. Ce revenu moyen comprend les items suivants:

Grandes cultures:

avoiné, foin, pommes de terre.....

Bétail:

bovins.....

porcs.....

moutons.....

Industrie laitière.....

Aviculture.....

Industrie forestière:	
chantiers.....	\$ 25
coupe du bois sur terres patentées	50
Industrie domestique.....	6
	\$ 600

Si l'on considère que les cultivateurs doivent se procurer beaucoup d'articles et de denrées alimentaires au magasin et, d'autre part, assumer de lourdes charges familiales, on conviendra que ce revenu moyen en argent de \$600 par année ne suffit pas à assurer une confortable aisance. Il est vrai que plusieurs cultivateurs, notamment ceux qui se sont spécialisés dans la culture de la pomme de terre ou qui fréquentent les chantiers l'hiver, réalisent un revenu-argent bien supérieur à la moyenne. Mais c'est le petit nombre. Il reste que la majorité des cultivateurs ne touchent pas un revenu annuel supérieur à \$600. C'est pourquoi il est urgent d'augmenter le revenu de la terre par la pratique des réformes agraires que nous avons proposées dans ce rapport.

Sociétés agricoles.

Les cultivateurs de Grand-Métis se rallient aux associations agricoles de St-Octave-de-Métis, puisqu'ils relèvent en majorité de cette paroisse.

Achats

Beaucoup de denrées et d'articles divers s'achètent en dehors de la municipalité, principalement chez les marchands de Priceville. Parmi ces marchandises que les cultivateurs achètent et qui pourraient se produire, au moins partiellement, dans la localité, mentionnons: les grains de semence, la farine et les étoffes. La graine de mil et de trèfle, que l'on se procure du dehors de la municipalité, devrait se produire localement. Les achats de farine dépassent 75,000 livres par année: comme la culture du blé réussit bien, il suffirait de moderniser l'outillage des meuneries de la région pour enrayer ces achats de farine. Quant aux étoffes et aux habits, on devrait en confectionner beaucoup à la maison. Actuellement, les artisans qui s'adonnent aux arts domestiques fabriquent surtout des tapis crochetés et divers articles de luxe pour les placer dans les comptoirs de vente de Métis-sur-Mer et de Baie-des-Sables.

Colonisation.

Toutes les terres de la municipalité sont occupées: il n'y a donc pas de colonisation proprement dite à préconiser. Cependant, plusieurs cultivateurs possèdent deux terres dont l'exploitation est souvent négligée parce que trop extensive. On pourrait établir sur ces terres trop grandes une douzaine de fils de cultivateurs. C'est là une possibilité de développement agricole de la municipalité.

-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-

2) INDUSTRIE DU BOIS

La municipalité de Grand-Métis ne rendorme aucun moulin à scie. Les cultivateurs qui coupent du bois sur leurs terres portent leur production aux scieries de St-Octave-de-Métis, qui suffisent amplement aux besoins de la région.

-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-

3) ARTS DOMESTIQUES

Un grand nombre de familles pratiquent les arts domestiques à Grand-Métis. Plusieurs artisans produisent en vue de la vente; ils doivent alors écouler leurs produits à Métis-sur-Mer ou à la Baie-des-Sables. La plupart font partie du Cercle des Fermières de St-Octave-de-Métis.

-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-

4) TRANSPORT

La municipalité est desservie par le chemin de fer Canada and Gulf Terminal Ry., qui la relie directement à Mont-Joli et à Matane, les deux terminus de cette ligne. Ce service suffit aux besoins de la localité.

On ne relève aucun service public de camionnage à Grand-Métis.

POPULATION

La population de Grand-Métis, en 1931, comptait 289 personnes. Par suite de remaniements de paroisses et de municipalités survenus depuis 1931, la municipalité maintenant comprend 530 âmes. Il est évident que cette augmentation subite de la population de Grand-Métis n'est pas le résultat de l'accroissement naturel, mais bien celui de remaniements territoriaux. En effet, la municipalité s'est constituée à même St-Octave, qui lui a donné quelque 241 habitants.

Du point de vue canonique, la paroisse St-Octave-de-Métis comprend 330 personnes de Grand-Métis, et la paroisse St-Rémi-de-Priceville environ 200. On voit donc que la population de cette municipalité relève de deux paroisses distinctes.

De point de vue de l'occupation du sol, on relève à Grand-Métis environ 63 cultivateurs propriétaires et 21 emplacements, dont 5 locataires. La plupart des emplacements cultivent un petit jardin de famille et élèvent quelques animaux.

La municipalité compte quelques journaliers qui travaillent souvent aux moulins à scie de Priceville et de St-Octave; on relève aussi un forgeron qui est cultivateur.

Dans quelques années, il est probable que la municipalité de Grand-Métis s'érigera en paroisse, ce qui aura pour effet de mettre fin aux complications d'une division démographique par trop arbitraire.

MUNICIPALITE DE METIS-SUR-MER.

Cette municipalité, qui s'étale en bordure de la mer, occupe le premier rang de la seigneurie Mitis. Enclavée entre la Baie-des-Sables et la municipalité de Grand-Métis, cette localité est un centre de villégiature et de tourisme dont la prospérité a déjà été très grande.

Métis-sur-Mer est un centre écossais. Dès 1920, des colons venus d'Ecosse aux frais du Seigneur John McNider s'installèrent sur le bord de la mer. Pendant quelques années, ces colons furent aidés par leur seigneur; puis ils s'organisèrent seuls avec l'esprit d'initiative et de ténacité reconnu aux Ecossais. En 1923, la localité comptait déjà 40 familles. Plus tard, le successeur de John McNider fit construire des routes pour relier la petite colonie à l'extérieur. Avec le temps, d'autres familles écossaises vinrent s'établir. L'endroit fut vite reconnu comme un site admirable pour le tourisme, et aujourd'hui l'été amène des milliers de personnes, tant du Canada que des Etats-Unis, qui viennent jouir de la mer et de tout ce que la Gaspésie offre de pittoresque. La municipalité est demeurée écossaise et ses habitants détiennent les leviers de la vie économique. Mais la population de cette localité, depuis longtemps, reste stationnaire: les Ecossais ne sont pas toujours très prolifiques.

ASPECT ECONOMIQUE

1) AGRICULTURE

Parmi la petite population résidente, on compte environ 25 cultivateurs. L'étendue moyenne de leurs fermes atteint aisément 140 acres. Certains cultivateurs possèdent deux terres d'étendue moyenne, rarement contigües.

Sur ces terres de 140 acres, on relève en moyenne 30 acres de plantes annuelles, 30 acres de foin, 25 acres de pâturages en rotation, 5 acres en taillis, 10 acres en marécages boisés et 40 acres en forêts. L'agriculture, dans cette municipalité, est donc largement extensive.

Près de 80% de l'étendue des fermes sont constitués de terre légère sablonneuse; le reste se répartit en terre forte (argileuse) et en terre noire. Cela signifie que Métis-sur-Mer se prêterait surtout à la culture de la pomme de terre et des légumes.

Deux ou trois cultivateurs seulement emploient des engrais chimiques. On utilise aussi un peu de varech et d'engrais de poisson. Les fumiers d'étable n'abondent pas. Il faudrait vulgariser l'emploi des engrais chimiques, car la terre manque généralement de principes fertilisants.

Les terres sont ordinairement bien égouttées. Il existe cependant une savane qui mériterait d'être drainée; elle renferme de la terre noire qu'on pourrait livrer à la culture maraîchère.

Personne, à Métis-sur-Mer, n'a encore songé à constituer des pâturages permanents au moyen de la fertilisation.

Production végétale

En 1936, les étendues en culture couvrent environ 750 acres de plantes annuelles, qui se répartissent ainsi:

Blé.....	15 acres
Avoine.....	450 "
Seigle.....	175 "
Pois.....	25 "
Pommes de terre.....	75 "
Racines fourragères.....	5 "
Jardins de famille.....	5 "

On remarque que l'avoine et le seigle sont les deux grandes cultures que le marché local absorbe presque complètement; on notera aussi que Métis-sur-Mer est un des seuls endroits du comté où on cultive abondamment le seigle.

Les rendements à l'acre de ces diverses cultures sont assez faibles, sauf pour les pommes de terre; l'avoine donne 20 boisseaux, le blé 15 boisseaux et les pommes de terre 200.

Les cultivateurs de Métis-sur-Mer vendent un peu de foin et d'avoine; mais la quasi-totalité du revenu des cultures provient de la vente des pommes de terre, dont le volume atteint plus de 11,000 minots. Le revenu moyen provenant de ces ventes se chiffre par quelque \$240 par ferme.

Les cultures maraîchères sont peu pratiquées, quoique le marché local soit très important durant l'été. Il y a quelques cultivateurs qui pratiquent un peu l'horticulture en vue de la vente des fleurs aux hôtels et aux villégiateurs.

La culture des petits fruits, qui pourrait rapporter gros, est à peu près nulle. Il n'y a que la pomiculture, dont on retire annuellement une récolte d'environ 200 barils de pommes.

Les possibilités de développement de la production végétale résident surtout dans la culture des pommes de terre et des légumes. Le sol présente des qualités propres à donner de ces cultures des rendements élevés et des récoltes payantes. Quant à la grande culture, on l'améliorera par l'adoption d'une meilleure rotation et par un apport plus abondant d'engrais. On devrait également constituer des pâturages permanents fertilisés, ce qui permettrait de développer l'industrie laitière et l'élevage des animaux. Quant aux prairies, elles sont délaissées et couvrent de trop grandes étendues pour le nombre d'animaux qui y pacagent. Le foin, qui est consommé sur place, ne donne qu'un rendement d'une tonne à l'acre, ce qui est très médiocre.

L'attention des cultivateurs de Métis-sur-Mer devrait être attirée surtout vers la culture des pommes de terre et des primeurs qui trouvent un débouché rémunérateur dans les hôtels de la localité. C'est là que doivent s'orienter les efforts des cultivateurs d'initiative.

PRODUCTION ANIMALE

a) Chevaux:

Chaque cultivateur possède, en moyenne, deux chevaux qui travaillent exclusivement sur la ferme. L'élevage est à peu près nul et chaque année on achète par l'intermédiaire de commerçants de Mont-Joli, des chevaux en provenance de l'ouest ou de l'Ontario. Cette situation est générale dans tout le comté. C'est pourquoi on devrait encourager l'élevage pour satisfaire d'abord les besoins de la ferme, et ensuite ceux des chantiers qui se pratiquent dans la région.

b) Bovins:

A Métis-sur-Mer, chaque cultivateur élève en moyenne 7 vaches laitières croisées, de race Ayrshire. Ces animaux sont médiocres et ne sont en pleine lactation que durant l'été, donnant des rendements annuels très faibles. On vend le lait dans le village durant l'été; l'automne, on fabrique du beurre à domicile. La municipalité ne compte pas de beurrerie. On estime à \$150 par cultivateur le revenu moyen provenant de cette industrie. Pour développer l'industrie laitière à Métis-sur-Mer, les cultivateurs devraient organiser de meilleurs pâturages, pratiquer une rigoureuse sélection dans le troupeau et entretenir quelques taureaux pur sang dans la municipalité.

L'élevage des veaux comporte une centaine de sujets qu'on vend à l'automne aux commerçants. La vente des bovins de boucherie rapporte environ \$70 par ferme.

c) Porcs:

On relève environ 7 porcs par ferme. Ce sont des sujets à lard, de type Yorkshire et Chester. La consommation domestique prélève annuellement une cinquantaine d'animaux sur ce troupeau; puis, on vend le reste sur le marché de Matane. On n'hiverné pas de truies d'élevage en général; on achète plutôt les porcelets des paroisses voisines, au printemps. La vente des porcs procure un revenu moyen de \$50 par cultivateur.

d) Moutons:

Les cultivateurs de Métis-sur-Mer ont pratiquement abandonné l'élevage du mouton, parce que l'on craint les déprédations que les chiens des touristes peuvent causer dans les troupeaux.

e) Volailles.

Chaque cultivateur élève une vingtaine de poules pondeuses et vend en moyenne pour \$20 d'œufs par année. On n'engraisse pas de volailles pour le marché. Les cultivateurs devraient soigner l'élevage du poulet, car la demande des hôtels est importante. L'aviculture ne progresse pas parce que les connaissances techniques manquent à peu près complètement.

Les industries agricoles sont nulles à Métis-sur-Mer. Il y aurait cependant d'intéressantes possibilités dans l'industrie des conserves domestiques. Bien faites et bien présentées, ces conserves se vendraient facilement dans les hôtels de la municipalité. On pourrait utiliser, en plus des primeurs de choix, les produits naturels de la région, tels les bleuets, les fraises, les framboises, etc.

Comme producteurs spécialisés, la municipalité renferme un producteur de pommes de terre certifiées, et une couple d'éleveurs d'animaux à fourrure.

Le Marché.

Les cultivateurs de Métis-sur-Mer ne détiennent pas, loin de là, le monopole du marché. Pendant la belle saison, on compte près de 3,000 touristes qui habitent la municipalité. C'est ce surcroît de population qui rend ce marché intéressant. Des colporteurs, à qui la municipalité impose une taxe de vente de \$7.50 par été, viennent des paroisses voisines vendre légumes, fruits, œufs, volailles, lait, crème, etc. Les cultivateurs de la municipalité, qui paient un permis de vente de \$5. par saison, subissent la concurrence de ces colporteurs étrangers. Aussi faudrait-il qu'ils s'organisent en conséquence pour imposer d'abord leurs produits sur le marché. Une organisation coopérative donnerait sûrement d'heureux résultats.

Achats.

Les cultivateurs de cette municipalité font leurs achats individuellement chez les marchands locaux. Pour la ferme, ils achètent un peu d'engrais chimiques, de semences de mil et de trèfle. Pour les besoins domestiques, ils se procurent de la farine, des vêtements et plusieurs autres articles que la ferme ne peut produire.

Revenus Forestiers.

Les chantiers qui se pratiquent dans la région n'attirent aucun cultivateur de Métis-sur-Mer. La seule forme d'exploitation forestière que l'on rencontre dans cette municipalité, c'est la coupe du bois de chauffage. Cette petite industrie, qui subvient aux besoins des touristes durant l'été, rapporte en moyenne \$15 par ferme, ce qui est peu de chose.

Revenu moyen de la Ferme.

Les cultivateurs de Métis-sur-Mer vivent exclusivement de l'agriculture. Ils ne connaissent pas d'autre occupation. C'est pourquoi ils devraient, plus qu'ailleurs, soigner la culture de leurs terres. Contrairement aux Ecossais des Cantons de l'Est, ils n'ont pas encore donné d'exemple d'une bonne culture. La routine et le manque de technique ont considérablement nui à l'agriculture, qui ne progresse pas dans cette municipalité.

Actuellement, le revenu moyen qu'un cultivateur retire de sa ferme s'établit ainsi:

Grandes cultures:	
pommes de terre, foin, etc.....	\$ 240
Bétail:	
bovins.....	70
porcs.....	50
Industrie laitière.....	150
Aviculture.....	20
Bois de chauffage.....	15
	\$ 545

En raison du marché local, qui est rémunérateur et qui peut absorber une forte production agricole, ce revenu moyen en argent s'avère insuffisant, voire même dans certains cas déficitaire. Une bonne partie des revenus provenant de la vente de produits agricoles dans la municipalité est destinée à des cultivateurs de localités voisines. Si les cultivateurs de Métis-sur-Mer organisaient rationnellement leur production et s'ils s'emparaient du marché local, ils pourraient relever leur revenu moyen d'au moins 30 à 40%.

Améliorer la grande culture, développer l'industrie laitière, spécialiser les cultures maraîchères, soigner l'élevage, notamment l'aviculture, voilà ce qui permettrait aux fermiers de Métis-sur-Mer d'augmenter le revenu-argent de leurs exploitations.

o
o o

2) INDUSTRIES

Industrie du bois.

Peu développée dans cette municipalité, l'industrie du sciage n'existe qu'en fonction des besoins locaux. On relève une seule scierie, qui traite environ 40,000 P.M.P. de bois par année, pour le compte des cultivateurs. Ce moulin, qui existe depuis 25 ans, appartient à un cultivateur, M. R.J. Turrif. La production a déjà été importante car on nous assure que vers 1925 le moulin sciait environ 150,000 P.M.P. annuellement. Mais depuis quelques années, les cultivateurs vendent plutôt leur bois pour le chauffage; le peu qu'ils portent à la scierie suffit aux besoins de la construction ou de la réparation des bâtisses. La municipalité emploie aussi un peu de bois étranger à la province, soit annuellement 1,000 P.M.P. de B.C. Fir.

Meunerie

Un moulin à farine, qui accuse des signes inquiétants de vétusté, moud environ 6,000 à 7,000 minots de grain par année. Cette meunerie appartient à M. Georges Bélanger, qui moud le grain pour les fermiers à raison d'un dixième du produit. On estime que les possibilités de développement de cette meunerie sont très médiocres, à moins de renouveler l'outillage actuellement démodé.

Industrie de la chaux.

Il y a une quarantaine d'années, on exploitait, dans le II et III rangs de la Seigneurie Mitis, des gisements de pierre calcaire pour l'obtention de la chaux et de la "calco" (pierre calcaire finement moulue). De vieux cultivateurs de la localité ont abandonné cette petite industrie, parce que ça ne payait pas: le prix de revient ne permettait pas de soutenir la concurrence des grands produits industriels, et d'ailleurs le marché local était insuffisant pour absorber une production rémunératrice.

Arts domestiques:

Les cultivateurs de Métis-sur-Mer ne pratiquent pas les arts domestiques en vue de la vente; à peine quelques-uns fabriquent-ils des tissus ou des tapis crochetés pour leur usage personnel.

Mais il existe à Métis-sur-Mer un comptoir de vente très achalandé par les touristes américains. Depuis trois ans, un intermédiaire fort au courant des goûts et de la demande des touristes, M. Laurent Côté, tient une exposition permanente de tissus, d'étoffes, de tapis crochetés et d'articles divers, consignés moyennant commission surtout par des fermières du comté de Témiscouata.

Durant l'été M. Côté réussit à écouler ainsi un stock fort important de tricots et de nouveautés faits à domicile. Il contribue dans une large mesure à orienter le goût des ouvrières dans le sens de la demande, et à améliorer sans cesse la qualité des produits du tissage. Il se plaint cependant de la mauvaise qualité des teintures commerciales de la région, qui réussissent rarement à fixer des couleurs attrayantes.

Les hôtels de Métis-sur-Mer envoient de nombreux clients à ce comptoir de vente. Ils contribuent largement au succès de cette entreprise, qui soutient et stimule l'industrie des arts domestiques dans la région et dans une partie du comté de Témiscouata.

Cette méthode de vente dans les centres touristiques est une des plus efficaces, car elle permet l'uniformisation des prix qui assure une rémunération raisonnable à l'artisan. Transposée sur le plan coopératif, elle offrirait le maximum de rendement et d'intérêt. Aussi conseillons-nous cette méthode aux régions où on désire stimuler la production des arts domestiques.

3) TOURISME

Admirablement située sur le littoral de la mer, favorisée d'avantages naturels qu'on ne retrouve nulle part ailleurs, la localité de Métis-sur-Mer est devenue un centre touristique de premier choix. Depuis de nombreuses années, des milliers de touristes canadiens et américains viennent durant l'été séjourner quelque temps, soit en habitant les hôtels, soit en louant une villa. La municipalité offre aux touristes des routes impeccables, des hôtels modernes richement aménagés, des sports variés dont l'organisation et le fonctionnement relèvent d'associations et de clubs, une plage naturelle en bordure de laquelle s'édifient des hôtels, de nombreuses maisons d'été modernes et entourées de jardins, et par-dessus tout cela, une propreté méticuleuse à l'endroit des choses publiques.

C'est l'oeuvre des Ecossais, gens d'initiative orientés dans l'industrie de l'Hôtellerie, que le tourisme à Métis-sur-Mer. Chaque année, même en dépit de la crise, les tenanciers des hôtels perçoivent des revenus élevés, que ni la terre ni la forêt ne pourraient jamais rapporter.

On estime que durant les meilleures années le nombre des touristes qui ont résidé dans la localité a varié de 3,000 à 5,000 personnes par saison. Ce chiffre nous donne une idée de l'ampleur du tourisme à Métis-sur-Mer. Il faudrait ajouter à ce nombre la multitude des voyageurs de passage qui séjournent quelques heures dans les hôtels. C'est un fort mouvement difficile à évaluer, et qui vient grossir le flot des villegiateurs qui y passent l'été.

La vogue et la renommée de Métis-sur-Mer ne sont pas près de s'affaiblir, parce que tous ceux qui s'intéressent à l'industrie touristique dans cette localité s'efforcent d'améliorer sans cesse la qualité de leurs services et de satisfaire les moindres exigences des touristes. Nous prévoyons même que cette municipalité intensifiera cette industrie, qui étalera désormais toute sa vie économique.

-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-

4) TRANSPORT

La municipalité, quoique située sur le littoral de la mer, ne possède pas de port ni de quai. Elle offre cependant une rade naturelle où viennent ancrer des yachts de plaisance. Les principaux propriétaires d'hôtels ont déjà signé une requête pour la construction d'un quai où des yachts de fort tonnage pourraient amarrer, ce qui permettrait d'amener des touristes de la côte Atlantique. Mais le projet a échoué pour des raisons qui tiennent de la concurrence d'intérêts particuliers.

Actuellement, la localité est desservie par le chemin de fer Canada and Gulf Terminal qui la relie à Mont-Joli. Depuis quelques années, l'afflux des touristes vers Métis-sur-Mer prend une telle ampleur que les autorités de C.N.R. ont pris l'initiative d'organiser chaque semaine un train spécial de Montréal à Métis-sur-Mer. Ce train-excursion porte le nom de St-Lawrence Special. On nous affirme que cette disposition du réseau ferroviaire a valu à Métis-sur-Mer une augmentation considérable de ses touristes.

-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-

POPULATION

Cette municipalité, en majorité protestante, abrite un noyau écossais très ancien. Le chiffre de la population s'est stabilisé depuis de nombreuses années à quelque 293 personnes. On constate peu de variations dans l'état démographique de cette localité: peu ou pas de départs, peu ou pas de nouveaux venus, accroissement naturel à peu près nul. Remarquons que l'esprit de tradition, d'initiative et de puissant individualisme qui caractérise la race écossaise a contribué à donner à Métis-sur-Mer une prospérité qui, grâce à sa clientèle riche, se maintient en dépit de la crise. On compte plusieurs hôteliers, quelques artisans et employés de chemin de fer, et aux hôtels des servantes venant de localités voisines. On relève vingt-cinq cultivateurs et une vingtaine d'emplacitaires, tous propriétaires.

Métis-sur-Mer demeurera longtemps un lieu de tourisme et de villégiature; et l'industrie hôtelière se développera au rythme de cette ressource, tandis que l'agriculture pourra adapter sa production aux exigences du marché local.

MUNICIPALITE DE LA BAIE DES SABLES

La municipalité de la Baie-des-Sables, dont l'étendue se confond avec celle de la paroisse de l'Assomption-de-Notre-Dame, occupe les rangs I, II, III, IV et V du canton McNider. Ce territoire, qui affecte la forme d'un grand trapèze, s'étend en bordure du fleuve, dont la côte est partout régulière. Le terrain, au 1er rang, ordinairement sablonneux s'élève graduellement en terrasses; puis, au 2e, il est plutôt plat. A mesure que l'on se dirige vers le sud (comté de Matapédia), les montagnes apparaissent et le terrain vallonné constamment.

ASPECT ECONOMIQUE

1) - AGRICULTURE

Environ 170 cultivateurs, dans la municipalité de la Baie-des-Sables, s'adonnent au travail de la terre. Chacun d'eux possède en moyenne 130 acres de terre. Ce chiffre peut sembler assez élevé, mais comme plusieurs cultivateurs sont propriétaires de deux exploitations, la moyenne se relève sensiblement.

De ces 130 acres de terre, on compte, en moyenne par ferme, 28 acres de plantes annuelles, 32 acres de foin, 30 acres de pâturage, 5 acres en taillis et 35 acres en forêts. La superficie labourable (c'est-à-dire défrichée) est actuellement de 90 acres. Avec un peu de travail, on pourrait livrer à la culture les taillis qui représentent du terrain perdu. Quant aux ressources forestières, une exploitation rationnelle les destine aux besoins locaux des agriculteurs.

On rencontre quatre types de sols dans cette municipalité: un peu de terre forte (8%), beaucoup de terre franche (60%), de la terre sablonneuse (24%), et de la terre noire (8%).

Mais ces sols manquent de chaux généralement. On n'a pratiquement pas encore employé d'amendements calcaires. Pourtant l'opération serait assez facile, car les carrières de pierre calcaire ne manquent pas dans cette région. On utilise néanmoins une quarantaine de tonnes d'engrais chimiques dans la municipalité, et ce sont surtout les pommes de terre qui en bénéficient. Les cultivateurs utilisent un peu d'engrais de mer (varech), mais les résultats obtenus seraient meilleurs si on laissait fermenter ces engrais quelque temps avant de les incorporer au sol. En général, on néglige les engrais d'étable, bien qu'ils n'abondent pas. Comme le système de culture laisse beaucoup à désirer, la fertilité du sol ne saurait se maintenir dans de pareilles conditions. La pratique du chaulage des terres devrait se généraliser si on veut éviter leur épuisement.

Par suite de l'absence ou du mauvais état des grandes décharges, l'état d'égouttement des terres n'est guère passable, en général. On manque d'argent pour acheter des drains. Cependant, des cultivateurs industriels réussissent à drainer leurs terres avec de la pierre et du bois. Il faudrait, sans trop tarder, se mettre à l'oeuvre dans ce domaine, car la production de la ferme dépend en grande partie du bon égouttement des terres.

Production végétale

Les 4,760 acres (de 170 x 28) de plantes annuelles se répartissent ainsi dans la municipalité:

		Rendements	
Blé.....	450	acres x 12	boisseaux
Avoine.....	3,150	" x 20	"
Orge.....	160	" x 15	"
Lin.....	3	"	"
Pois.....	50	" x 8	"
Pommes de terre.....	350	" x 200	"
Grains mélangés.....	500	" x 25	"
Racines fourragères.....	75	" x 15	tonnes
Jardins.....	30		

Depuis le recensement de 1931, la superficie en grains mélangés a beaucoup augmenté (de 350 acres environ). C'est une amélioration, puisque ces mélanges de grain, destinés à l'alimentation des animaux, sont meilleurs que l'avoine à plus d'un point de vue. La culture de la pomme de terre a diminué presque de moitié en superficie. Le centre de cette culture s'est déplacé. Aujourd'hui, on pratique cette grande culture aussi bien dans la région de Montréal que dans le bas du fleuve. Les frais de transport, particulièrement pour les cultivateurs de Baie-des-Sables qui sont obligés de se servir du chemin de fer Canada and Gulf Terminal, sont quasi prohibitifs et constituent un formidable handicap. De plus, les variétés de pommes de terre ne sont pas assez uniformes et ne répondent pas exactement à la demande du marché. On devrait surtout cultiver la Cobbler et la Montagne-Verte. L'organisation de la vente est à peu près nulle. Malgré tout cela, on pourrait s'intéresser de nouveau à cette culture en vue des marchés de la Côte Nord où de gros chantiers s'établissent. Ces petits centres, qui sont dépourvus d'organisation agricole, constitueraient d'excellents débouchés pour la pomme de terre.

Seigneurie de Métis

Les Boules

St-Antoine-
de-Padoue



SAINT - D A M A S E

St-Urbain

BAIE-DES-SABLES
COMTE DE MATANE
Echelle de 1 mille au pouce

Depuis 1931, l'étendue en foin n'a guère changé. Par contre, il semble y avoir augmentation dans les pâturages, ce qui est loin d'être une amélioration. Les cultures maraîchères se développent lentement et plusieurs cultivateurs vendent des légumes à Métis-sur-Mer.

On estime le volume des ventes de produits agricoles, cette année (1937), à 13,600 minots d'avoine, 1,800 tonnes de foin, 45,000 minots de pommes de terre, et un peu de légumes. Le revenu moyen de la ferme, pour ces grandes cultures, peut atteindre quelque \$360.

Les arbres fruitiers sont assez rares. On compte 250 pommiers dans la municipalité; la production doit se chiffrer par une centaine de barils.

Il y a dans la municipalité une dizaine d'érablières de 800 érables chacune en moyenne. On entaille à peu près 5,000 arbres et on fabrique 2,500 livres de sucre, ce qui rapporte environ \$50. à chaque propriétaire d'érablière.

Les possibilités de développement de la production végétale dépendent de la technique. Il faut d'abord de l'égouttement, du chaulage et une rotation rationnelle. Celle-ci peut varier avec la nature du sol et les conditions locales, mais nous nous croyons en mesure de recommander la rotation générale suivante: cultures améliorantes (pommes de terre, racines et fourrages verts, etc.), céréales, foin (avec trèfle ou luzerne), et pâturages. Ceux-ci pourraient se pratiquer, en partie du moins, en dehors de la rotation, comme pâturages fertilisés. Ce serait un excellent moyen d'augmenter le rendement des vaches en lactation, sans presque rien déboursier. Par une semblable rotation, on rendrait à la terre sa fertilité; on la doterait de matières organiques qui lui manquent, on doublerait sans difficulté le rendement des cultures, en préparant ainsi la voie à une abondante production animale.

Production animale

Celle-ci comprend les chevaux, les vaches laitières et les bovins de boucherie, les porcs, les moutons et les volailles.

a) Chevaux

Le nombre des chevaux est à peu près le même qu'en 1931: 430 environ. Ce sont des chevaux croisés canadiens et percherons pour la plupart, qui travaillent exclusivement sur la ferme. Quelques cultivateurs s'adonnent à l'élevage du cheval. Comme il n'y a pas, dans la municipalité, de reproducteur mâle, ils ont recours à l'étalon pur sang standard bred de St-Ulric, municipalité voisine. Cet élevage devrait se développer considérablement, car chaque année on achète à prix fort une trentaine de chevaux des commerçants de St-Ulric et de Mont-Joli (Rimouski). Les besoins de la ferme et la demande régionale des chantiers stimuleraient l'élevage chevalin.

b) Bovins.

Dans la municipalité, on compte environ 850 vaches laitières, soit cinq vaches en moyenne par cultivateur. Ce sont des sujets croisés: vaches canadiennes, Ayrshire et Holstein. On relève une quinzaine de taureaux pur sang, canadiens et Ayrshire, et une centaine de taureaux croisés. On élève environ 600 veaux. On en vend à peu près la moitié comme veaux d'herbe, on en garde quelques-uns pour maintenir le troupeau et on vend le reste comme bouvillons de boucherie. La vente des vaches et bouvillons, non engraisés, pour la boucherie procure un revenu moyen de \$35. par ferme. On trafique de préférence avec les commerçants de passage.

En moyenne, il y a 18 acres en cultures, pâturages compris, par vache laitière; on ne compte qu'une vache par 6 acres de pâturages. C'est dire que l'agriculture est beaucoup trop extensive: on perd de la terre, du temps et de l'argent.

La beurrerie locale Joachim Chamberland reçoit le lait de 700 vaches; en juin 1937, elle pesait une moyenne de 12,000 livres de lait par jour. Mais dès le mois d'août, cette production décline. Utilisée pour fabriquer près de 150,000 livres de beurre par année, cette beurrerie n'en produit actuellement que 70,000 livres, dont 40% sont destinés

aux consommateurs de la municipalité, et 60% vendus à la Coopérative Fédérée de Québec et à Ayer & Son, de Montréal. Les cultivateurs de la Baie des Sables retirent chacun en moyenne \$125. de cette industrie.

Le rendement des vaches varie entre 2,500 et 3,000 livres de lait par année. On pourrait certainement le doubler. Mais c'est là une entreprise de longue haleine. Organiser des pâturages permanents fertilisés, qui exigent peu de frais, pratiquer le contrôle laitier en vue de sélectionner le troupeau, améliorer la qualité des fourrages (fourrages verts l'été, meilleur foin l'hiver), voilà qui relèverait sensiblement le rendement des vaches laitières. De même, la culture des racines fourragères produirait des résultats analogues. Là, on constate l'intime relation qui existe sur la ferme entre la production végétale et la production animale, relation qu'une bonne rotation des cultures peut harmoniser.

Plusieurs cultivateurs ont pratiqué ces nouvelles méthodes. De l'avis des fabricants de beurre de la localité, certains cultivateurs ont retiré, en sept mois et avec le produit de neuf vaches, un revenu-argent de \$300, alors que d'autres, avec douze vaches et dans la même période, n'ont fait que \$200. Comme il y a dans la région, particulièrement sur la Côte Nord, un excellent marché pour le beurre, les cultivateurs devraient immédiatement s'appliquer à développer l'industrie laitière.

c) Porcs

On élève environ un porc par vache, on en abat 200 pour les besoins de la famille, et on vend le reste, soit plus de 400. On garde le Yorkshire et le Chester blanc. On s'intéresse à la production des porcelets pour l'élevage, en demande au Nouveau-Brunswick et dans la région de la Baie-des-Chaleurs. En général, les truies ne mettent bas qu'au printemps. Le revenu moyen que rapporte cet élevage est d'environ \$55 par ferme.

Le développement de l'industrie laitière amènerait celui de l'élevage du porc. Il serait aisé de doubler la production dans la municipalité, à condition qu'elle porte sur les races en demande dans les chantiers: le Yorkshire à bacon et le porc à lard gras. Quant aux débouchés actuels des porcelets d'élevage et d'engraissement, ils pourraient se développer encore beaucoup.

d) Moutons

Plusieurs cultivateurs élèvent des moutons de race Leices-ter surtout. L'abatage destiné aux besoins domestiques, dans la municipalité, dispose de 75 moutons environ. Les agneaux se vendent à la fin de l'été aux commerçants. On commence à recourir à la vente collective, qui s'avère plus avantageuse. Les facteurs susceptibles de développer cet élevage résident dans la demande locale pour la laine, et l'abondance de pâturages impropres aux cultures. Par contre, certains facteurs contribuent au déclin de cet élevage, notamment les déprédations causées par les chiens et les ravages faits par les vers intestinaux. Chaque ferme peut retirer de cet élevage environ \$40.

A condition de trouver un moyen pratique d'écarter la menace des chiens, l'élevage des moutons pourrait prendre une grande extension. L'industrie domestique des tissus et étoffes, déjà passablement avancée, absorberait la production de la laine. Comme la qualité des agneaux est excellente par suite de la nature du sol et du climat, les producteurs trouveraient facilement un débouché sur les grands marchés de consommation.

e) Volailles

On élève en moyenne une vingtaine de poules par cultivateur, quelques dindes et quelques oies. On engraisse environ 1,300 volailles pour les besoins du marché local et régional; on vend aussi des oeufs, particulièrement dans le village. Si tous les cultivateurs s'occupent d'aviculture, celle-ci ne constitue nulle part une spécialité! Le revenu moyen de la vente des volailles se chiffre par quelque \$25 par ferme.

Producteurs spécialisés

Ils sont rares. On compte 4 ou 5 producteurs d'avoine de semence, 4 apiculteurs, 4 éleveurs de renards. Ce sont autant de petites spécialités qui s'ajoutent à la culture générale. Les ventes ne sont pas considérables: environ 1,000 minots d'avoine, 200 livres de miel, et 120 renards en tout. L'avenir se trouve plutôt dans le développement de la culture générale ayant pour base l'industrie laitière.

Associations agricoles

On relève dans la municipalité un cercle agricole (40 membres), un cercle de l'U.C.C. (40 membres), un cercle de fermières (80 membres), un cercle de jeunes agriculteurs (30 membres), un cercle de jeunes naturalistes (12 membres). Une vingtaine de cultivateurs font partie de la Société d'Agriculture du comté. On transige un peu avec la coopération agricole de Matane.

Marchés

Les marchés sont éloignés: via Matane pour la Côte Nord, et via Mont-Joli pour les grands centres. Or, pour atteindre ces deux points où converge la production de nombreuses localités, les agriculteurs de la Baie-des-Sables doivent utiliser le chemin de fer Canada and Gulf Terminal, dont les taux de fret sont exorbitants. Comme le marché naturel est situé sur la Côte Nord, vis-à-vis Matane, les cultivateurs épargneraient beaucoup en organisant une entreprise collective qui s'occuperait du transport et de la vente de leurs produits. Actuellement, chaque cultivateur cède ses produits aux commerçants de passage, sans exercer de contrôle sur les prix, ou bien se dirige vers Matane où il essaiera d'écouler ses denrées. Une coopérative locale mettrait fin à cette absence d'organisation. On lui confierait aussi les achats de matières premières qui se sont toujours effectués individuellement chez les marchands.

Achats

Les principaux articles que la municipalité achète au dehors et qu'elle pourrait produire localement sont: la graine de trèfle et de mil (17,000 livres), les pommes (150 barils), la farine, la viande, l'étoffe et la flanelle. On se procure annuellement à l'extérieur plus de 250,000 livres de farine, dont le quart pourrait être produit dans la municipalité. Toute la viande fraîche ou salée qu'on importe (soit 8,000 livres) pourrait provenir de l'abatage local. La moitié des étoffes et des flanelles achetées pourrait résulter du travail des artisans de la localité. Le Cercle des Fermières mène une excellente campagne dans ce sens. Nombre de paysans portent des habits fabriqués à la maison avec de l'étoffe domestique très bien tissée. Pourquoi ne pas généraliser cette coutume?

Revenus forestiers

Une soixantaine de cultivateurs et de fils de cultivateurs vont travailler aux chantiers quatre mois par année. Si l'on considère l'argent gagné et non l'argent rapporté à la maison, les chantiers procurent à chaque famille un revenu moyen de \$70 par année.

La coupe du bois de sciage et du bois à pâte sur les terres patentées rapporte environ 75% par ferme.

Revenu moyen de la ferme

Reprenons dans un tableau les divers revenus d'une ferme moyenne, à la Baie-des-Sables. Nous avons les chiffres suivants:

Grandes cultures:	
(avoine, légumes, foin, patates).....	\$ 360.00
Bétail:	
bovins.....	35.00
porcs.....	55.00
moutons.....	40.00
Aviculture.....	20.00
Industrie laitière.....	125.00
Industrie domestique.....	10.00
Exploitation forestière:	
chantiers.....	70.00
coupe du bois sur terres patentées.....	75.00
	\$ 790.00

Le revenu moyen, en argent, d'une ferme à Baie des Sables est donc près de \$800. C'est le revenu-argent le plus élevé de toutes les municipalités du comté de Matane. D'ailleurs, d'après le témoignage général des habitants de la région, la Baie-des-Sables est indiscutablement la meilleure paroisse agricole du comté. Les cultivateurs s'intéressent à la bonne exploitation de leurs fermes. Mais il y a encore beaucoup de progrès à réaliser.

Ce revenu-argent que nous donnons n'est pas le revenu brut de la ferme. Celui-ci s'obtient en tenant compte de tout ce que la famille consomme provenant de la terre.

Avec le revenu-argent moyen de \$790. le cultivateur doit absorber les frais d'exploitation de sa ferme, acheter dans les magasins ce que la terre ne lui fournit pas, payer les services professionnels, faire instruire ses enfants, s'acquitter de nombreuses obligations, etc. On admettra, dans ces conditions, que le revenu-argent est loin d'être élevé. Considérons aussi que ce chiffre est une moyenne, c'est-à-dire qu'il comporte des revenus faibles. Que la gêne apparaisse chez ceux qui font moins que \$800, cela n'étonnera personne.

On en vient toujours à la même conclusion: augmenter le revenu brut de la ferme par une meilleure culture, dont les rendements seront mieux proportionnés aux frais d'exploitation. Les agronomes ont une heureuse influence à manifester dans cette localité.

o
o o

2) - INDUSTRIES

a) Industrie du bois

Destinée aux seuls besoins locaux de la construction et de la réparation des bâtiments, l'exploitation des ressources forestières n'a aucun caractère industriel à la Baie-des-Sables. A peine une quinzaine de personnes, dont cinq propriétaires de scieries, sont-elles engagées dans cette industrie, qui fonctionne au ralenti quelques semaines par année.

Le tableau suivant montre l'état de la production, pour 1936:

Propriétaires de scieries	Production	Origine du bois	Débouchés
Chrysostôme Marcheterre	50,000 P.M.P.	Terres patentées	Localité
Zénon Marcheterre	50,000 P.M.P.	"	"
Damase Bernier	100,000 P.M.P.	"	"
Robert Roy	75,000 P.M.P.	"	"
Paul Rousseau	50,000 P.M.P.	"	"
	325,000 P.M.P.		

Ces moulins font le sciage du bois pour le compte des particuliers et sont rémunérés à tant du mille pieds. Leurs propriétaires sont aussi cultivateurs.

La municipalité emploie environ 5,000 P.M.P. de bois provenant de la Colombie britannique. La scierie de Chrysostôme Marcheterre, bien outillée, fabrique aussi des portes, des châssis et des meubles.

Les possibilités de développement de l'industrie du bois, à Baie-des-Sables, sont à peu près nulles. Les moulins fonctionneront à faible rendement, tant que les réserves forestières, sur les terres patentées, ne seront pas épuisées.

b) Ressources locales inexploitées

Deux carrières de pierre à chaux, situées toutes deux au I^{er} rang, dont on pourrait retirer suffisamment de calcaire pour amender les terres, demeurent inexploitées. Par suite d'un manque de connaissances techniques et d'une pénurie de capital, on n'a jamais entrepris d'installer un four pour la cuisson de la pierre calcaire. Actuellement, les cultivateurs de la Baie-des-Sables achètent leur chaux à St-Ulric.

c) Industrie domestique

Les habitants de la Baie-des-Sables fabriquent des conserves de viande, de légumes et de fruits destinées uniquement à l'alimentation de la famille. Ils utilisent à la fois des contenants de verre et des contenants métalliques.

Les arts domestiques sont très en honneur dans la municipalité, puisque 75% des familles (240) les pratiquent. On utilise environ 160 rouets, qui filent surtout la laine; 50% des familles possèdent des métiers à tisser, mais 25% seulement les utilisent (soit environ 50 à 60 familles).

La laine domestique, le lin et les chiffons sont les matières premières que l'on emploie dans la fabrication des tissus, des étoffes et des tapis crochetés. La localité fournit surtout la laine et un peu de lin; on achète à Montréal et à Québec des fils de lin et de coton pour fabriquer la chaîne des tissus. Un quinzaine de familles seulement cultivent le lin; la production de ce textile demande, croit-on, trop de labour pour qu'elle soit rémunératrice. Quant aux procédés de teinture, on emploie surtout les teintures commerciales dont les couleurs sont plus ou moins stables, et certains produits végétaux (aulne, feuille d'oignon), qui suffisent dans certains cas. Constatons immédiatement que les fermières de la Baie des Sables se plaignent de la qualité inférieure des teintures commerciales; on n'utilise pas les teintures d'aniline allemandes qui accusent une stabilité remarquable. L'Ecole des Arts Domestiques devrait s'occuper de procurer aux artisans des teintures durables. C'est là un point de technique qu'il faut améliorer.

Des cours de démonstration de tissage ont eu lieu dans la municipalité en 1935. On a constaté, à la suite de ces cours, une grande amélioration dans l'exécution et l'originalité des modèles. De plus, une dizaine de rouets et de métiers plus modernes se sont remis en opération.

Le Cercle des Fermières de la Baie-des-Sables, qui compte quatre-vingts membres environ, a contribué dans une très large mesure au succès des arts domestiques. Chaque année, il organise un concours local auquel prennent part tous les membres, que les prix attirent. De plus, il envoie à Québec un certain nombre d'ouvrages qui concourent à l'exposition provinciale des arts domestiques.

Dans l'exécution des modèles, on s'inspire du livre de tissage Bériau et de patrons originaux souvent dessinés par l'artisan lui-même. La présentation des ouvrages est excellente.

La production des tissus et des étoffes sert d'abord à satisfaire les besoins de la famille, puis on vend aux touristes les ouvrages les mieux réussis.

Presque toutes les familles fabriquent des tapis crochetés de laine et de chiffons, qu'on destine à la vente.

Les articles fabriqués sont exposés au comptoir de vente du Cercle des Fermières, que les touristes achalandent durant la saison des voyages. Il arrive quelquefois que des commerçants de passage, juifs pour la plupart, troquent des articles de ménage de vil prix contre des tissus ou des tapis. On veut supprimer cette concurrence afin de maintenir les prix de vente à un niveau rémunérateur. A cette fin, il faudrait réunir la production et ouvrir de nouveaux débouchés pour écouler les produits et assurer à l'artisan des prix raisonnables.

Les arts domestiques peuvent procurer un revenu moyen d'une dizaine de dollars par famille, à la Baie-des-Sables. C'est incontestablement le centre le plus prospère du comté, dans la production et la vente des étoffes et des tapis domestiques. Avec une solide organisation de la vente, c'est une industrie qui serait en mesure de stabiliser, dans la localité, les revenus des paysans.

o

o o

3) - TRANSPORT

a) Navigation

La municipalité de la Baie-des-Sables possède un quai d'une longueur de 200 pieds, où trois ou quatre goélettes peuvent accoster et amarrer à la fois. En fait, il n'y a que le capitaine Lévesque qui soit engagé dans le transport des marchandises. Un petit bateau à moteur, de 70 tonnes, dessert la municipalité tous les quinze jours au moins. La

municipalité reçoit surtout des marchandises générales, notamment des conves de viande et de légumes; quant aux expéditions, il s'agit surtout du bois à pâte (500 cordes).

Le quai n'est pas suffisant pour les besoins actuels de la municipalité. Le gouvernement fédéral vient de voter (été 1937) une somme de \$32,000 pour allonger ce quai d'environ 200 pieds. Les gens de la localité croient fermement que le commerce par eau gagnera beaucoup à cette amélioration.

b) Camionnage

Deux exploitants, MM. Aurèle Marcheterre et Pierre Caron, donnent à la municipalité un service occasionnel et tout à fait local. Le service est passable et les tarifs ne sont pas excessifs. Les produits que l'on confie aux camions sont les céréales, les légumes, le bois à pâte, et quelquefois de la pierre concassée destinée aux travaux de voirie.

Pour le commerce des denrées périssables, le camion est préférable à tout autre moyen de transport, tant qu'on demeure dans les limites de Mont-Joli et de Matane. Pour le transport vers Québec ou Montréal, on préfère de beaucoup le navire, et quelquefois le chemin de fer quand cela s'impose, l'hiver par exemple.

Le service actuel est bien suffisant, d'autant plus que le commerce se réduit à peu de chose car il n'y a dans la localité aucune petite industrie qui travaille pour l'extérieur.

c) Autobus

En service quotidien d'autobus dessert la localité. L'itinéraire est d'environ 50 milles, soit de Matane à Rimouski. On se plaint un peu que les autobus soient très démodés.

d) Chemin de fer

Le chemin de fer Canada and Gulf Terminal relie la municipalité de la Baie-des-Sables à Mont-Joli (Rimouski) et à Matane. Nous avons noté de nombreuses plaintes au sujet de ce minuscule réseau ferroviaire, que nous avons confirmées dans toutes les municipalités desservies par cette ligne, depuis Matane jusqu'à Priceville.

On se plaint d'abord que la municipalité de la Baie-des-Sables n'a pas pour elle d'agent résident. Actuellement, un seul agent dessert plusieurs localités sur toute la ligne, de sorte qu'il n'apparaît à Baie-des-Sables qu'une fois la semaine environ. Or, des marchandises qu'on attend à la gare peuvent prendre cinq ou six jours avant d'être livrées. C'est là un grave inconvénient auquel il est urgent d'obvier.

De plus, le service, quasi inexistant, n'est pas favorable aux intérêts des cultivateurs qui désirent vendre leurs produits agricoles au dehors. Ainsi, les taux ferroviaires sont très élevés, sinon prohibitifs, par rapport au terminus de Mont-Joli; un wagon de pommes de terre coûtera près de \$40. pour se rendre à cette destination, qui n'est qu'à vingt mille de Baie-des-Sables. En outre, il arrive souvent que des marchandises venant du bas du fleuve soit également taxées, qu'elles soient à destination de Mont-Joli ou de la Baie-des-Sables. Il n'y a là évidemment aucune proportionnalité. Quel barème utilise-t-on?....

Le service par eau est beaucoup plus avantageux, mais on est contraint d'utiliser le chemin de fer lorsque la rapidité du transport l'exige.

POPULATION

En 1931, la municipalité de la Baie-des-Sables comptait 1,965 âmes. La population actuelle (juin 1937) accuse un total de 2,100 habitants; elle a donc augmenté de 135 personnes durant cette période.

Pour ce qui est du mouvement démographique de cette municipalité, il est impossible de savoir combien d'individus s'y sont établis depuis 1931. Mais les départs, qui nous intéressent plus, sont connus. Compte tenu de l'augmentation naturelle depuis 1931 (soit 285 personnes environ), la population actuelle devrait être de 2,250 âmes. Or, elle n'est que de 2,100. Nous pouvons donc conclure que 150 personnes, tout au moins, ont

définitivement quitté la paroisse depuis 1931. Elles se sont dirigées surtout vers les nouveaux centres de colonisation (St-René Goupil et Ste-Paula notamment), et vers la Côte Nord où le travail abonde (Comeau, Trinity Bay).

La main-d'oeuvre non domiciliée dans la municipalité ou simplement de passage est pratiquement nulle.

Beaucoup de gens ne travaillent pas l'hiver. Et pourtant on ne distribue aucune allocation de chômage. Comme beaucoup de journaliers amassent l'été un petit pécule en travaillant chez les touristes de Métis-sur-Mer, l'hiver est pour eux une saison de repos et d'oisiveté complète. Il a souvent été suggéré que plusieurs de ces gens pourraient aller aux chantiers.

Dans la municipalité de la Baie-des-Sables, on compte 316 propriétaires et 18 locataires; on relève 160 emplacements dont 14 locataires, et 170 cultivateurs dont 4 fermiers locataires. Tous les emplacements ont leur petit jardin de famille, ce qui est assez exceptionnel; 80% ont des poules, 24 emplacements ont des porcs et 13 ont des chevaux; il n'y a que 16 emplacements qui possèdent des vaches, ce qui s'explique par le fait que les cultivateurs demandent trop cher pour le pacage des animaux.

Toutes les terres de la municipalité appartiennent à des cultivateurs. Il n'y a donc pas de colonisation proprement dite à faire. Mais comme plusieurs cultivateurs possèdent deux ou même trois terres, leurs fils projettent de s'y établir bientôt. Il y aurait donc moyen de constituer ainsi une vingtaine de nouvelles exploitations agricoles. Mais tous les propriétaires n'ont cependant pas le capital nécessaire pour organiser ces fermes nouvelles au profit de leurs fils. L'aide que l'Etat accorde dans ce cas est très louable, car il s'agit avant tout de remplir les cadres des vieilles paroisses.

Au point de vue des occupations, on compte environ 250 journaliers, 2 charretiers, 2 camionneurs, 5 employés de chemin de fer, 11 rentiers, 7 marchands et 15 gens de métier. Parmi ceux-ci, citons: 3 cordonniers, 3 menuisiers, 3 forgerons, 1 boulanger et 5 exploitants de scieries. Un jeune médecin qui vient de s'installer cet été (1937) et un arpenteur-géomètre sont les deux seuls représentants des professions libérales.

Les journaliers, de mai à septembre, sont employés à de menus ouvrages chez les touristes à Métis-sur-Mer, et s'embauchent aussi pour les travaux généraux de voirie. De septembre à mars, les chantiers de la région et de la Côte Nord en attirent beaucoup.

On compte une douzaine de jeunes filles qui sont en service domestique à Métis-sur-Mer durant l'été. Plusieurs jeunes filles, chaque année, suivent les familles de touristes à la ville.

Nous remarquons que la municipalité de la Baie-des-Sables prend soin de sa population, car à peine quatre familles ont recours à la charité publique lorsque l'hiver arrive; et aussitôt, les familles plus fortunées s'empressent de leur porter une aide matérielle. En un mot, il y a ici un assez bon équilibre social.

o
o o

MUNICIPALITE DE ST-ULRIC (village) et
de ST-ULRIC DE MATANE (paroisse)

La municipalité de St-Ulric (village et paroisse) s'étend en bordure du fleuve, entre Baie-des-Sables et St-Jérôme de Matane. Elle occupe les cinq premiers rangs du canton Matane, formant un trapèze semblable à celui de la municipalité de la Baie-des-Sables mais de plus grande superficie. Le village est un petit bourg situé sur le littoral, desservi par la ligne de chemin de fer Canada and Gulf Terminal qui traverse la municipalité dans toute sa longueur sur les rangs I et II. La route provinciale n° 6, qui fait le tour de la péninsule gaspésienne, longe le littoral du fleuve.

La topographie de la municipalité offre l'aspect de terrasses qui s'élèvent graduellement à mesure que l'on s'enfonce vers l'intérieur des terres. Les montagnes apparaissent bientôt, avec leurs vallons et leurs sommets boisés. La forêt, loin d'être épuisée, constitue près de 50% de la superficie des terres occupées.

La rivière Blanche, qui se jette dans le fleuve au sortir du village, traverse la municipalité dans une direction sud-ouest nord-est. Un autre cours d'eau, la petite rivière Blanche, qui prend sa source loin dans le canton, a son embouchure à l'est de la municipalité de la paroisse, près de la première. Ces deux cours d'eau activent les petites scieries de la localité.

ASPECT ECONOMIQUE

I - AGRICULTURE

A St-Ulric, 140 cultivateurs propriétaires exploitent des fermes d'une étendue moyenne de 185 acres. Ce chiffre moyen est élevé, car il résulte de ce que plusieurs paysans ont deux terres. Le tiers de cette superficie est cultivé (soit 58 acres); les pâturages en rotation occupent 33 acres, et la partie boisée couvre 94 acres, dont 21 acres en taillis et en savane.

On rencontre quatre types de sol dans cette municipalité: terre forte (10%), terre franche (30%), terre sablonneuse (40%), et terre noire (20%). Les amendements calcaires, dont l'usage est favorisé par l'existence d'un broyeur à chaux dans la municipalité, portent surtout sur les trois derniers types de sol. Les terres sablonneuses reçoivent 700 livres de superphosphate et 200 livres d'engrais complets à l'acre; on utilise aussi 10 tonnes de varech. Le fumier de ferme, assez abondant, donne quelque 22 tonnes d'engrais qui produisent de bons résultats. Enfin, on emploie environ 75 tonnes d'engrais chimiques dans toute la municipalité. Il est à noter qu'on n'a pas encore commencé à fertiliser les pâturages.

L'état d'égouttement des terres est mauvais; ce manque d'assainissement résulte surtout de l'absence ou du mauvais état des grandes décharges et des travaux de drainage sur les terres. Il existe une savane de 4 milles de longueur sur $\frac{1}{2}$ mille de largeur, marécageuse la plupart du temps, qui exigerait un assèchement complet; plusieurs terres qui la traversent deviendraient alors exploitables.

Production végétale

En 1936, il y avait près de 8,000 acres en culture à St-Ulric, ce qui est sensiblement le même chiffre qu'en 1931. La production agricole accuse les résultats suivants:

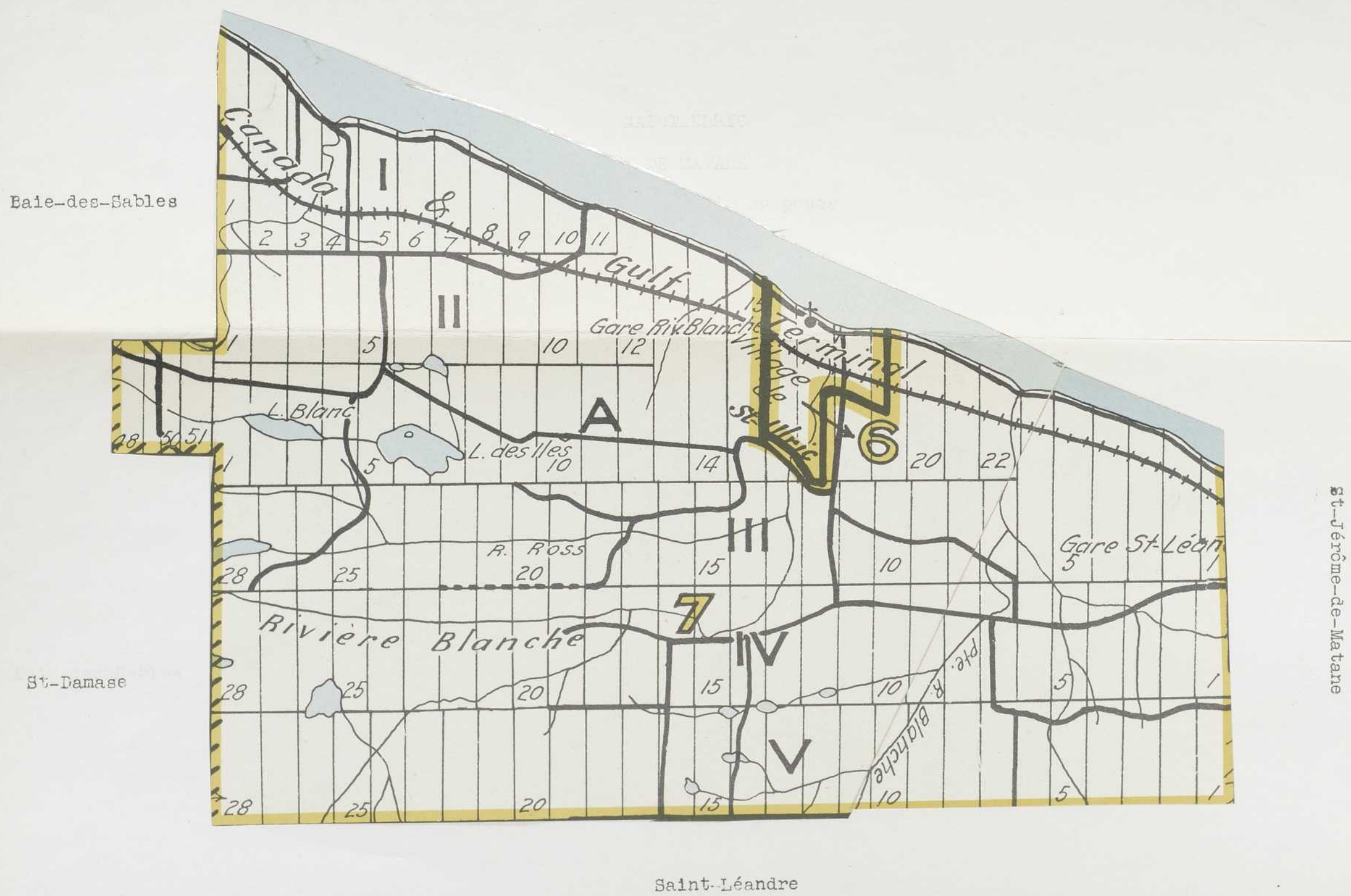
Produits	Superficie	Rendement
Blé.....	240 acres	12 boisseaux
Avoine.....	2,960 "	20 "
Orge.....	135 "	15 "
Pois.....	50 "	8 "
Grains mélangés.....	240 "	22 "
Foin (mil et trèfle)....	4,200 "	1 tonne
Pommes de terre.....	250 "	175 boisseaux
Racines fourragères.....	20 "	12 tonnes
Lin.....	5 "	-
Jardins de famille.....	20 "	-

On constate que les deux principales cultures, destinées partiellement à la vente, sont l'avoine et le foin; la superficie cultivée est la même qu'en 1931. La culture de la pomme de terre a diminué de moitié depuis 1931; elle semble vouloir céder sa place aux grains mélangés, qui ne représentaient que 44 acres en 1931. Les cultivateurs de St-Ulric ont éprouvé d'amères déceptions à la suite de la chute du prix de la pomme de terre sur le marché de Montréal; c'est pourquoi ils ont réduit de moitié cette culture. On affirme généralement que les variétés cultivées ne répondent pas à la demande du marché, et que le triage de la récolte laisse beaucoup à désirer. Tout de même, c'est encore un produit qu'on réussit à vendre et qui rapporte des revenus substantiels.

La culture du lin reste stationnaire à une étendue de 5 acres environ. Les jardins de famille occupent environ 20 acres; c'est là qu'on cultive les légumes destinés à l'alimentation de la famille. A proprement parler, il ne se pratique pas de cultures maraîchères à St-Ulric.

COMTE DE MATANE

Echelle de 1 mille au pouce



Le volume des ventes, en 1936, est de l'ordre de 3,600 minots d'avoine, 1,500 tonnes de foin et 17,000 minots de pommes de terre. Le revenu des cultures, pour une ferme moyenne, s'élève à \$180 environ. Remarquons que le revenu de ces cultures est le double à Baie-des-Sables.

La récolte des petits fruits donne 2,100 livres de bleuets, 5,000 livres de fraises et 2,000 livres de framboises. La pomiculture est à peu près inexistante: 50 pommiers qui rapportent 15 barils annuellement.

On compte une vingtaine d'érablières dans la municipalité, où on a entaillé environ 7,000 érables. La production du sucre s'est chiffrée par quelque 3,000 livres. Depuis cinq ans, on a coupé près de 3,000 érables pour les besoins des scieries. Il reste encore plus de 15,000 sujets qu'on pourrait entailler, mais l'argent manque pour renouveler l'outillage actuel. Chaque érablière a rapporté, cette année (1937) un revenu moyen de \$30.

La technique agricole conditionne les possibilités de développement de la production végétale. Les réformes à préconiser comportent avant tout les travaux d'égouttement, la vulgarisation du chaulage des terres, l'adoption d'une rotation rationnelle, l'amélioration des pâturages sur lesquels repose le succès de l'industrie laitière, enfin la culture maraîchère qui devra à l'avenir subvenir aux besoins de la localité.

Production animale

a) Chevaux

Le nombre des chevaux à St-Ulric est le même qu'en 1931, soit environ 300. On les emploie sur la ferme et dans les chantiers. On élève quelques sujets canadiens croisés. La localité possède un étalon standard bred pur sang; c'est insuffisant pour les besoins locaux de l'élevage. Chaque année, on achète une trentaine de chevaux croisés percherons, belges et Clyde, venus de l'Ouest et de l'Ontario, par l'intermédiaire de maquignons de Matane. On estime à 50% de la population chevaline actuelle les possibilités futures d'élevage.

b) Bovins

Le troupeau comprend environ 700 vaches croisées de race Ayrshire surtout, et 50 taureaux, dont 13 pur sang. On élève environ 500 veaux; on en vend 200 à quelques mois et autant à l'âge d'un an, comme bouvillons de boucherie. La vente des bovins vivants (200) rapporte en moyenne \$40 par ferme.

L'industrie laitière existe presque uniquement en fonction des deux beurreries de la municipalité. La première, située dans le village, appartient à M. Léopold Jean; la production annuelle de cette fabrique est de 30,000 livres de beurre, dont le tiers est directement vendu aux consommateurs de St-Ulric et les deux tiers à la Coopérative agricole de Matane. L'exploitant de cette beurrerie se plaint du faible pourcentage de gras que contient le lait à St-Ulric. Que les cultivateurs s'organisent pour lui apporter, en plus grande quantité, du lait riche en matières grasses, et la production de beurre pourra doubler en raison de l'outillage actuel.

La seconde fabrique de beurre, exploitée par M. Alphonse Durette, est située dans le IV^e rang de la paroisse. La production annuelle approche 28,000 livres, fabriquées pour le compte des cultivateurs à tant la livre. M. Durette a déjà fabriqué du fromage, mais les habitants de St-Ulric préfèrent vendre du beurre, lequel trouve un meilleur marché. La vente du lait aux beurreries, et en nature au village, peut rapporter près de \$120 en moyenne par ferme.

c) Porcs

On élève surtout le porc à lard, de race Yorkshire et Chester White. L'abatage local pour les besoins de la famille se chiffre par 200 sujets environ. La vente des animaux abattus ou vivants (350) aux commerçants de la localité, procure un revenu moyen de \$50 par ferme.

d) Moutons

La vente des moutons vivants, de race Ixford et Leicester, rapporte en moyenne \$30 par ferme. L'abatage annuel destiné aux besoins de la famille est de 25 animaux. La demande locale pour la chair et la laine devrait stimuler cet élevage; par contre, les déprédations causées par les chiens et les ravages des parasites sont de sérieux obstacles à tout progrès. On estime que la vente en coopération contribuerait à maintenir sur le marché des prix rémunérateurs.

e) Volailles

Les cultivateurs gardent environ 25 poules pondeuses chacun. On n'engraisse pas de volailles pour la vente. L'aviculture n'est pas progressive par suite d'un manque de connaissances techniques et de l'absence d'un marché suffisant pour la chair. On réussit cependant à vendre des volailles non engraisées et des oeufs, ce qui rapporte \$20 par ferme.

Les réformes à tenter pour le développement de l'industrie animale reposent avant tout sur la technique et l'organisation. Une amélioration sensible du rendement laitier, provoquée par de meilleurs pâturages et une sélection rigoureuse, amènerait graduellement l'industrie du porc à se développer. Comme le marché pour les produits de l'industrie animale existe, principalement sur la Côte Nord, les cultivateurs ont intérêt à améliorer la qualité de leur élevage, surtout celui des animaux de boucherie.

Producteurs spécialisés

On relève dans la municipalité cinq producteurs de grains de semence dont les ventes se chiffrent par 17,000 livres au total; cinq éleveurs de porcs qui en vendent 50 annuellement; et un éleveur d'animaux à fourrures qui en vend deux couples. Tous ces producteurs sont des cultivateurs qui ajoutent à la culture générale une spécialité qui rapporte des revenus additionnels.

Sociétés agricoles

On compte dans la municipalité plus de six associations, qui ont pour objet de stimuler l'esprit et la technique des cultivateurs. On jugera sans doute que cette multiplicité des organisations locales contribue plutôt à restreindre les progrès et à diviser les efforts collectifs. Mieux vaudrait une couple de sociétés, solidement organisées, qui grouperaient la majorité des cultivateurs. Mais l'individualisme et le manque de compréhension s'opposent sans cesse à l'esprit de solidarité et d'association.

Achats

Les cultivateurs achètent, par l'intermédiaire d'agents, les engrais chimiques, les semences et la ficelle d'engergage. Chez les marchands locaux ils se procurent la tôle, le fil de fer (barbelé et autres).

Plusieurs denrées qui s'achètent en dehors de la municipalité pourraient être produites localement: les grains de semence et les viandes, notamment. Quant à la farine, au cuir et aux étoffes, la municipalité devrait être en mesure d'en fournir la moitié environ à ses habitants. Mais pour cela, il faudrait éduquer la population, qui souvent comprend mal ses intérêts.

Revenus forestiers

Les cultivateurs et leurs fils vont aux chantiers, de novembre à mars. Environ 120 personnes de St-Ulric travaillent à la coupe du bois durant les 4 mois de l'hiver. Réparti sur l'ensemble des cultivateurs, le revenu de cette occupation saisonnière donne une moyenne de \$140 par ferme. On peut même affirmer que plusieurs cultivateurs négligent leurs fermes pour cette industrie.

La plupart des paysans de St-Ulric coupent sur leurs terres du bois qu'ils portent ensuite aux scieries locales, ou qu'ils vendent comme bois à pâte. Cette occupation constitue un appoint de quelque \$100 au revenu moyen des habitants.

Revenu moyen d'une ferme

Réunissons tous les éléments qui contribuent à rémunérer une ferme moyenne à St-Ulric et nous avons les résultats suivants:

Grandes cultures:	
(avoine, foin, pommes de terre, etc).....	\$ 180.00
Bétail:	
bovins.....	40.00
porcs.....	50.00
moutons.....	30.00
Industrie laitière.....	120.00
Aviculture.....	20.00
Industrie forestière:	
chantiers.....	140.00
bois de pulpe et de sciage.....	100.00
Industrie domestique.....	5.00
	\$ 685.00

On constate que les revenus provenant strictement de l'agriculture comptent pour les deux tiers du revenu total en argent. Il ne faut pas perdre de vue que les cultivateurs ont vécu des produits de leur ferme, eux et leur famille.

La municipalité de St-Ulric est une place agricole où beaucoup de réformes sont à préconiser. L'agriculture est trop extensive et l'industrie laitière pas assez bien organisée. Cependant les possibilités de développement, sous l'impulsion de directives nouvelles, sembleraient intéressantes.

Depuis une dizaine d'années, on observe que les labours d'automne augmentent; mais pour cela il faut que les cultivateurs ne travaillent pas aux chantiers avant que les travaux de la ferme soient terminés. L'emploi d'engrais chimiques et d'amendements calcaires se généralise lentement; mais il est à déplorer qu'on n'ait pas encore adopté un plan rationnel de rotation.

On observe également qu'une dizaine de fils de cultivateurs se sont établis sur des terres de la municipalité, non encore exploitées ou abandonnées. Il est préférable de remplir d'abord les cadres de la paroisse avant que de diriger les jeunes vers les centre de colonisation.

2 - INDUSTRIES

a) Industrie du bois

Cinq moulins à scie, qui emploient une trentaine d'hommes quelques mois par année, produisent environ 1,250,000 P.M.P. de bois de sciage; plus de 70% de ce chiffre représentent du bois scié pour les cultivateurs moyennant une commission de tant du mille pieds. Deux scieries fabriquent, en plus, des manches de hache que des marchands de gros de Montréal achètent. La totalité de ce bois provient de la coupe sur les terres des cultivateurs.

Le tableau suivant montre l'état détaillé de la production et des débouchés, pour 1936-37:

Propriétaires de scieries	PRODUCTION		DEBOUCHES	
	Pour eux	Pour les autres	Localité	Province
		P.M.P.	P.M.P.	
Louis Roy	600 doz. m.hache	500,000	500,000	600 doz.m.hach.
Octave Michaud	200,000 P.M.P.			200,000 P.M.P.
	300 doz.m.de hache			300 doz.m.hach.
H. Lebel		50,000	50,000	
M. Bédanger		200,000	200,000	
Thomas Beaulieu	180,000 P.M.P.	120,000	75,000	225,000 P.M.P.
	380,000 P.M.P.	870,000	825,000	425,000 P.M.P.
	900 douz.m.de hache			900 douz.m.de hache

Il est évident que les débouchés locaux n'absorbent pas la totalité des 825,000 P.M.P. Certains particuliers font ouvrer du bois aux moulins, puis en font le commerce. Ce sont des vendeurs de bois.

La scierie Louis Roy est la plus importante de toutes, quoiqu'elle ne travaille le bois que pour le compte des particuliers de la municipalité et de la région, à raison de \$2. et \$2.50 les mille pieds.

Faute de capital, il lui est impossible pour l'instant d'acheter le bois des cultivateurs. Cette scierie, qui vient de rouvrir ses portes (été 1937), succède à l'ancienne Cie Roy dont l'industrie avait été ruinée par un incendie survenu en 1919. Le propriétaire actuel compte pouvoir exploiter bientôt les réserves forestières de l'ancienne compagnie de St-Ulric, que l'incendie avait partiellement ravagées.

La municipalité de St-Ulric a déjà été un centre prospère de l'industrie du bois, il y a quelque vingt ans. Aujourd'hui, la production a bien diminué; cependant les opérations semblent vouloir reprendre leur ancien rythme. Les réserves forestières sont loin d'être épuisées, mais les scieries manquent de capital.

b) Industrie de la chaux

La production du four à chaux de M. Octave Gagné, à St-Ulric, atteint au moins 150 tonnes de chaux par année et 700 à 800 tonnes de "calco" (pierre calcaire réduite en poudre). Actuellement, à cause des conditions de prix, on ne produit que 15 tonnes de chaux et 150 tonnes de "calco". La moitié de cette production est vendue directement aux consommateurs de St-Ulric et l'autre moitié à Gagnon & Frères, de Matane.

L'exploitant de ce four à chaux a investi à peine quelques cents dollars dans cette entreprise. Le broyeur lui a été prêté par le gouvernement provincial; mais il est en mauvais état actuellement. Le four à chaux est situé sur un terrain loué qui contient la pierre calcaire.

L'exploitation actuelle n'est guère rémunératrice, si l'on compare le prix de revient au prix de vente. Le calco se vend \$2 la tonne, et ne laisse aucun profit à l'exploitant.

D'autre part, les cultivateurs de St-Ulric n'achètent qu'une faible quantité de cet amendement calcaire. Certains prétendent qu'ils n'ont pas d'argent, d'autres que ça ne vaut rien, et certains ne veulent pas se donner la peine de l'étendre sur la terre.

On devrait s'intéresser à cette entreprise et lui faciliter l'écoulement de ses produits sur le marché local; l'agriculture, à St-Ulric comme ailleurs, doit recourir aux amendements calcaires.

c) Meuneries

Deux moulins à scie, celui de M. Octave Michaud et celui de M. Michel Bélanger, sont outillés pour moudre le grain. La production n'est pas très importante: 500 minots de blé et 4,000 minots de grains mélangés pour la meunerie de M. Michaud, et 1,500 minots de grains mélangés pour celle de M. Bélanger. La moulée obtenue sert uniquement à l'alimentation du bétail.

Il serait opportun d'installer un bon broyeur à cylindres ou à marteaux muni d'un blutoir capable de donner une farine blanche et exempte de son. Les cultivateurs achètent beaucoup de farine au dehors: ce serait un moyen de développer la culture du blé et de l'avoine, et aussi de faire circuler l'argent dans la localité même.

d) Arts domestiques

Le Cercle des Fermières de St-Ulric vient à peine de se fonder. Aussi ne faut-il pas être surpris de constater que les arts domestiques, tout en étant pratiqués par une centaine de familles, ne donnent pas dans cette municipalité des résultats analogues à ceux de la Baie-des-Sables.

On utilise la laine domestique, le lin et les chiffons. On compte une centaine de rouets et une soixantaine de métiers dans la municipalité. La main-d'œuvre est abondante, mais la technique manque un peu. La culture du lin a quasi disparu depuis 30 ans. Quoiqu'il y ait déjà eu un cours de démonstration de tissage, peu de rouets ou de métiers ont été remis en opération; cependant, on a observé une sensible amélioration dans l'exécution des modèles.

Les arts domestiques existent presque uniquement en fonction des besoins de la famille; une vingtaine de familles vendent cependant aux touristes des tapis de laine et de chiffons. Quelquefois, des commerçants de

passage troquent des articles de toutes sortes contre des tissus et des étoffes de laine.

Le Cercle tâchera d'améliorer la qualité des produits en stimulant l'ardeur de ses membres par des concours de tissage. Il demande un octroi afin de défrayer une partie des dépenses encourues pour l'achat de métiers modernes de 45 et 60 pouces.

Notons enfin qu'une bonne partie de la population, surtout parmi la jeunesse, se soucie bien peu de cette vieille industrie des arts domestiques. Une active propagande s'impose si l'on veut intéresser les jeunes à l'industrie artisanale.

3) TRANSPORTS

a) Navigation

Le capitaine J.B. Desrosiers effectue le transport des marchandises sur un petit bateau qui peut charger 150,000 P.M.P. de bois à la fois. Durant la saison de navigation, il fait 12 ou 15 voyages vers Montréal, Québec, Matane et Méchin.

Un petit quai dessert la municipalité. A marée haute, la profondeur d'eau est d'environ 15 pieds au bout du quai. On estime que le déchargement et le chargement d'un navire, à marée haute, prend environ 20 heures. Pour permettre l'accostage à marée basse, il faudrait prolonger le quai, car actuellement l'accostage ne peut s'effectuer qu'à marée haute. Cependant, le quai est suffisant pour les besoins de la municipalité.

b) Camionnage

Trois camionneurs, engagés dans le transport des marchandises, desservent la municipalité. Ce sont: MM. Ovide Lepage, Antoine Beaulieu et Octave Michaut, qui donnent un service occasionnel et local. Leurs tarifs sont modérés et le service, bien suffisant, est bon. On leur confie le transport de produits agricoles (foin, pommes de terre, avoine), forestiers (bois de sciage et à pâte), et miniers (pierre concassée pour travaux de voirie).

Dans la municipalité, on préfère le camion pour deux raisons: les prix sont raisonnables, très bas s'ils sont comparés aux tarifs du chemin de fer; et c'est un service plus commode, car il fait la livraison à domicile.

c) Autobus

Même service que pour Baie-des-Sables, ligne de Matane à Rimouski, service quotidien.

d) Chemin de fer

Le Canada and Gulf Terminal Ry dessert une petite gare à St-Ulric. On enregistre les mêmes griefs qu'à la Baie-des-Sables: taux exorbitants et absence d'un agent permanent.

o
o o

POPULATION

La population de St-Ulric comprend actuellement (été 1937) 871 âmes dans la municipalité du village et 828 dans la municipalité de la paroisse, ce qui fait un total de 1,699 personnes. Par rapport à 1931 (1868), cette population a diminué de 169 personnes. Les départs vers les nouveaux centres de colonisation et vers les petites villes industrielles sont nombreux, surtout pour les journaliers qui ne trouvent pas d'ouvrage dans les scieries de la localité. On estime à 400 environ le nombre de ceux qui ont quitté St-Ulric depuis 1931. C'est un chiffre imposant, qui donne à réfléchir. A ce rythme, la municipalité se videra vite, à moins de trouver une occupation pérenne à ses habitants, journaliers et tâcherons.

Dans les deux municipalités (village et paroisse), on compte 282 propriétaires, dont 140 cultivateurs et 142 emplacements, et 14 locataires, tous emplacements. Parmi les emplacements, 80 ont un jardin et des poules, 40 ont des vaches, 25 ont des porcs et 15 ont des chevaux.

Du point de vue des emplois, on relève: 200 journaliers environ qui travaillent dans la paroisse l'été, et dans les chantiers l'hiver; 3 camionneurs, 2 employés de chemin de fer, 10 marchands, une vingtaine de rentiers, 5 exploitants de scieries, et 16 gens de métiers. Parmi ces derniers, on compte un boulanger, un cordonnier, un garagiste, six menuisiers, quatre forgerons, un ferblantier et deux meuniers.

Les journaliers sont employés aux moulins à scie de mai à septembre; puis ils travaillent aux chantiers de septembre à février. Souvent ils font de menus ouvrages dans le village et s'engagent pour les travaux de voirie.

La main-d'œuvre féminine employée en service domestique n'est pas élevée: on compte environ cinq jeunes filles qui travaillent à l'extérieur.

Selon M. le Curé de St-Ulric, la population a diminué parce que les moulins à scie n'emploient presque plus de gens. Les journaliers s'en vont à Baie Comeau. Il faut s'attendre à ce que la population diminue encore, car des familles entières s'apprêtent (été 1937) à quitter la paroisse. Actuellement, nombreux sont les chefs de famille qui sont partis et qui reviennent chercher leur famille si leur situation se stabilise à l'extérieur. Mais la majorité des émigrants sont rendus dans le centre de colonisation St-René Goupil (canton Tessier) et à Rivière Matane. On n'a pu empêcher ces gens de quitter la municipalité. C'est grand dommage, car rien ne nous assure qu'ils vivront mieux ailleurs. Il y a peut-être au fond de tout cela un goût atavique de l'aventure et du nomadisme.

MUNICIPALITE DE ST-LEANDRE

Située au sud de St-Ulric, en pleine région de montagnes, la municipalité de St-Léandre occupe les rangs VI, VII, VIII, IX et X du canton Matane. Elle forme le rebord sud du comté. La partie orientale de cette municipalité touche à l'étroite vallée de la rivière Matane. Plusieurs routes de gravier relient St-Léandre à St-Ulric, Matane et Ste-Paula (Matapédia). De nombreux lacs, de faible étendue, reliés en chapelets par de petites rivières, mouillent la région. Le terrain est accidenté, peu favorable aux grandes cultures; mais il semble que l'élevage du mouton trouverait à cet endroit des conditions naturelles propres à de rapides progrès.

ASPECT ECONOMIQUE

1) - AGRICULTURE

La municipalité de St-Léandre compte 75 cultivateurs, tous propriétaires, dont les fermes ont une étendue moyenne de 175 acres. Quelques cultivateurs possèdent deux terres; un particulier de Matane détient un fief d'une vingtaine de lots cultivables dans la municipalité. De la superficie moyenne des terres, les cultures occupent 49 acres, les pâturages en rotation 24 acres, les forêts 95 acres, et les taillis 7 acres.

Le sol révèle la présence de schiste feuilleté; 90% de l'étendue des terres sont constitués de terre sablonneuse et 10% seulement de terre franche. Les amendements calcaires comprennent 20 tonnes de chaux, les engrais chimiques 20 tonnes, le fumier de ferme 12 tonnes, les engrais complets et les superphosphates 500 livres environ. On se plaint généralement que la chaux provenant de St-Ulric n'est pas moulue assez finement.

Production végétale

En 1936, les grandes cultures ont donné les récoltes suivantes:

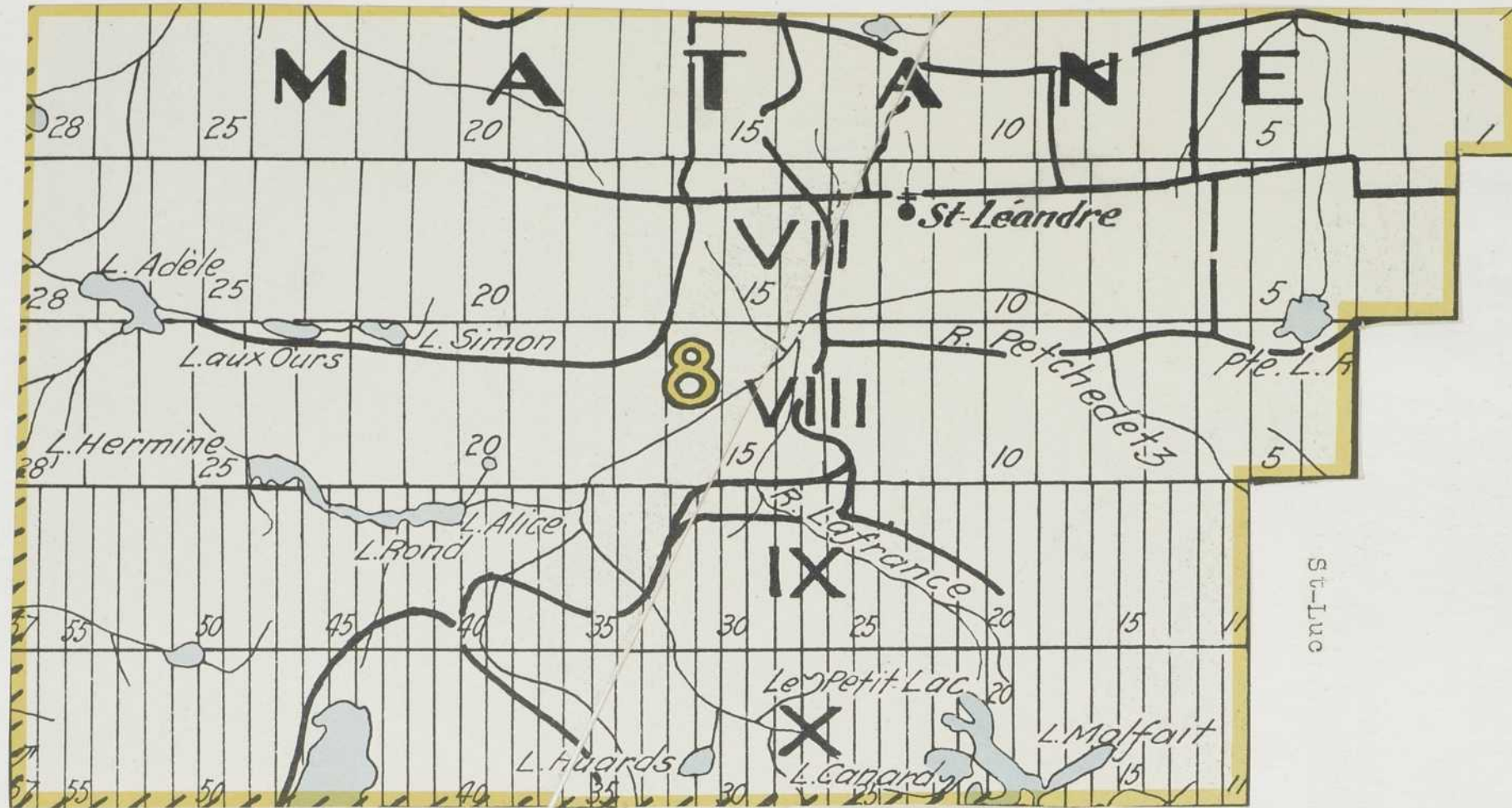
	Superficie	Rendement moyen à l'acre
Blé.....	120 acres	12 boisseaux
Avoine.....	1,400 "	20 "
Orge.....	80 "	18 "
Fois.....	15 "	8 "
Sarrasin.....	15 "	20 "

St-Ulric

St-Jérôme

St-Damase

St-Marie-de-Sayabec



Ste-Paula

SAINT-LEANDRE
COMTE DE MATANE

Echelle de 1 mille au pouce

	Superficie	Rendement moyen à l'acre
Grains mélangés.....	30 acres	22 boisseaux
Foin (mil et trèfle).....	1,875 "	1 tonne
Pommes de terre.....	118 "	175 boisseaux
Racines fourragères.....	14 "	12 tonnes
Jardins de famille.....	8 "	...

Par rapport au recensement de 1931, on note une diminution de 78 acres dans l'étendue cultivée en grains mélangés. Par contre, on observe que la culture du blé et de l'avoine a considérablement augmenté, soit respectivement de 60% et de 15% environ. Dans l'ensemble, la situation demeure stationnaire.

Le volume des ventes comprend environ 1,150 minots d'avoine, 450 tonnes de foin et quelque 8,500 minots de pommes de terre. En moyenne, une exploitation rurale retire des grandes cultures un revenu approximatif de \$110.

On compte une dizaine d'érablières dans la municipalité, qui produisent annuellement environ 1,500 livres de sucre. Le revenu moyen d'une érablière est de quelque \$18.

Les possibilités de développement de la production végétale résident dans une culture plus intensive. Il faut d'abord commencer par chauler le sol et par établir un système de rotation comportant une sole de plantes améliorantes. L'organisation immédiate de prairies de trèfle et de pâturages permanents fertilisés s'impose, si on veut que le rendement laitier s'accroisse dans une proportion rémunératrice.

Production animale

a) Chevaux

Le nombre des chevaux est le même qu'en 1931, soit de 141. L'élevage est quasi inexistant; chaque année, on est obligé d'acheter une quinzaine de chevaux de l'Ouest par l'intermédiaire de commerçants de Matane.

b) Bovins

Dans la municipalité, on relève 235 vaches laitières dont 10 pur sang, 38 taureaux dont 3 pur sang, et 200 veaux qu'on vend comme veaux d'herbe. Tout le troupeau est de race Ayrshire. La vente des bovins, (150) annuellement, rapporte environ \$30. par ferme. L'industrie laitière, qui destine une partie de sa production à la fabrique de beurre de St-Ulric, donne un revenu moyen de \$60. par cultivateur.

c) Porcs

La vente des porcs (110 environ) procure un revenu moyen de \$30. On garde le type Yorkshire à lard, qu'on livre vivant aux commerçants locaux. Les besoins de la famille requièrent l'abatage annuel de 75 sujets environ.

d) Moutons

A l'automne, on vend aux commerçants de la localité environ 450 agneaux vivants, de race Leicester et Shropshire, ce qui rapporte \$50. par ferme. La municipalité de St-Léandre se prête surtout à cet élevage, par suite de la nature accidentée des terres. La demande locale pour la chair est assez abondante; d'ailleurs le marché de Matane n'est situé qu'à quelques milles. L'abondance de pâturages impropres aux grandes cultures favorise l'élevage du mouton. Mais les faibles prix payés aux cultivateurs par les commerçants constituent un facteur de lenteur et même de régression.

e) Volailles

Par suite d'un manque de connaissances techniques et de l'absence d'un marché local, la vente des volailles engraisées est à peu près nulle. Seule la vente des oeufs procure un revenu qu'on estime en moyenne à \$10. par ferme.

Le développement de la production animale repose entièrement sur la production végétale. De meilleurs pâturages l'été, une alimentation plus soignée l'hiver, la sélection dans le troupeau, voilà qui permettrait d'accroître le rendement des vaches d'au moins 50%. Ce développement stimulerait l'industrie du porc. Quant à l'élevage du mouton, il est susceptible d'accuser d'intéressants développements.

Revenus forestiers

Les cultivateurs de St-Léandre négligent souvent leurs fermes pour travailler à la coupe du bois dans les chantiers. Environ 105 cultivateurs et fils de cultivateurs, comprenant entrepreneurs et bûcherons, ont travaillé durant 5 mois aux chantiers cette année (1937). Le revenu de cette occupation saisonnière, répartie sur l'ensemble des fermes, donne une moyenne de \$280. par cultivateur. C'est une source très importante de revenus, indispensable durant l'hiver, car elle constitue plus de 40% du revenu total en argent des cultivateurs.

Sur les terres patentées, les cultivateurs coupent du bois à pâte et du bois de sciage, ce qui procure un revenu moyen de \$50.

Revenu moyen de la ferme

Cette année (1937), on peut estimer à quelque \$660. le revenu moyen total en argent des exploitations agricoles de la municipalité de St-Léandre:

Grandes cultures:	
(grains, foin, pommes de terre).....	\$ 110.00
Bétail:	
bovins.....	30.00
porcs.....	30.00
moutons.....	30.00
Aviculture.....	10.00
Industrie forestière:	
chantiers.....	280.00
coupe du bois sur terres patentées..	50.00
Industrie laitière.....	60.00
Voirie.....	60.00
	\$ 660.00

Achats

Les cultivateurs de St-Léandre achètent annuellement au dehors de la municipalité 5,500 livres de grains de semence, 100,000 livres de farine, 400 verges d'étoffe et 3,000 minots d'avoine, d'orge et de blé à ensemer. La production locale, si elle était bien organisée, pourrait fournir au moins 50% de ces denrées.

Sociétés agricoles

On relève, à St-Léandre, un cercle agricole (25 membres) et un cercle de l'U.C.C. (15 membres) qui fonctionnent médiocrement; on fondera cette année un cercle de fermières qui comptera une quarantaine de membres. Une vingtaine de cultivateurs font aussi partie de la Société d'Agriculture du comté.

Il y a une tendance chez les fils de cultivateurs à s'établir sur les terres nouvelles de la municipalité. Depuis trois ans, une vingtaine ont ainsi ouvert de nouvelles exploitations agricoles.

o
o o

2) - INDUSTRIES

a) Industrie du Bois

Deux moulins à scie seulement fonctionnent à St-Léandre; celui de M. Thomas Desrosiers et celui de M. Emilio Blouin.

Le premier, qui emploie cinq hommes pendant trois semaines, scie le bois des cultivateurs moyennant une commission de tant du mille pieds. La production de 1936-37 qui accuse une baisse considérable sur celle des années précédentes, se chiffre par 50,000 p.m.p. et 300,000 bardeaux. Le propriétaire de cet établissement se plaint de la concurrence du camion qui livre le bois des cultivateurs à St-Ulric et à Matane. Dès cette année, il est probable que son moulin cessera de fonctionner.

Le second moulin, celui de M. Emilio Blouin, emploie trois hommes durant un mois et demi, et scie environ 100,000 P.M.P. de bois de sciage. Les deux tiers de cette production sont destinés aux cultivateurs qui font ouvrer leur bois; l'autre tiers est vendu au détail par l'exploitant du moulin. Celui-ci plane, en outre, 20,000 P.M.P. de bois pour les cultivateurs. On nous affirme qu'une meunerie est annexée à cette scierie. Tout ce que nous savons, c'est que le produit de la mouture ne dépasse pas 30,000 livres de grains par année. En raison de chemins impraticables, il nous a été impossible de visiter ce moulin, situé très en arrière de St-Léandre.

b) Arts domestiques

La population de St-Léandre est bien disposée à coopérer à l'établissement de l'industrie artisanale. Quelque soixante familles s'occupent aujourd'hui d'arts domestiques. On compte une quinzaine de métiers à tisser dans la municipalité. On utilise la laine domestique et les chiffons dans la fabrication des tissus et des tapis. L'exécution des modèles, assez bonne, s'effectue suivant des patrons calqués ou dessinés par l'artisan. Toute la production est destinée aux seuls besoins de la famille.

Sous l'impulsion d'un jeune curé enthousiaste et rénovateur, on fondera cette année un Cercle de Fermières qui promet une active propagande en faveur des arts domestiques.

c) Transports

La municipalité ne compte aucun moyen de transport, pas même un service régulier de camionnage. Mais comme elle est située à proximité de la ville de Matane, cet inconvénient apparent disparaît, puisqu'elle peut profiter des moyens de transport qu'offre ce grand centre. La localité compte cependant quelques camions, appartenant à des cultivateurs ou à des journaliers, qui transportent occasionnellement des marchandises.

o

o o

POPULATION

La municipalité de St-Léandre n'est pas considérable. Elle compte 666 personnes, ce qui indique une diminution de 33 par rapport à 1931.

On estime à 60 environ les individus qui se sont établis dans la localité depuis 1931, soit une vingtaine de familles. Par contre, ceux qui ont définitivement quitté la municipalité, dans cette même période, forment un effectif de plus de 200 habitants: la grande majorité (soit 35 familles, 190 personnes) s'est dirigée vers les colonies Cherbourg-est, St-René Goupil et Ste-Paula (Matapédia). Le reste a rejoint la ville de Matane où les travaux de journaliers sont assez abondants. La plupart de ces émigrants sont des journaliers et des fils de cultivateurs qui doivent définitivement s'établir; comme l'ouvrage manque à St-Léandre, ils ont dû trouver ailleurs des perspectives d'établissement permanent.

Cet hiver (1937), on a distribué des allocations de chômage à des journaliers nécessiteux, et cette aide matérielle a duré jusqu'au mois de mai.

Dans la municipalité, on compte 95 propriétaires dont 75 cultivateurs et 20 emplaceitaires, puis 5 locataires emplaceitaires. Parmi les 25 emplaceitaires, une quinzaine ont des jardins, une dizaine ont des poules, deux ont des vaches et des chevaux. On compte, du point de vue des emplois, environ 65 journaliers qui travaillent dans la municipalité l'été, et au dehors l'hiver; et deux menuisiers.

Les journaliers vont aux chantiers depuis le mois d'octobre jusqu'au mois d'avril. Puis ils s'engagent aux travaux de voirie le reste de l'année. L'ouvrage manque souvent. Une vingtaine de jeunes filles sont en service domestique à Matane.

La municipalité de St-Léandre, de faible population, joue un rôle bien minime dans la vie économique du comté. Les progrès, plutôt problématiques, seront lents à se réaliser à moins que les cultiva-

teurs ne se déterminent à préférer le travail de la terre à celui des chantiers.

o
o o

MUNICIPALITE DE ST-LUC

Située en arrière de la municipalité de St-Jérôme de Matane, entre St-Léandre et St-Adelme, la paroisse de St-Luc occupe les rangs I, II, III, IV, V, VI, et VII du canton Tessier, lequel prolonge une partie de la Seigneurie de Matane. La rivière Matane parcourt toute la partie occidentale de la municipalité, établissant presque sa limite naturelle. Le sol, accidenté en maints endroits, présente un aspect schisteux.

L'agglomération de St-Luc comprend un petit bourg au 1er rang du canton: l'arrière-pays est plutôt occupé par des colons agriculteurs et forestiers. Le territoire de la municipalité s'enfonce, comme un coin, dans la Seigneurie Matane.

ASPECT ECONOMIQUE

1) - AGRICULTURE

La municipalité de St-Luc comprend 100 cultivateurs, dont les fermes ont une étendue moyenne de 167 acres. Parmi ces cultivateurs, on inclut une quinzaine de colons du rang St-Paul, installés depuis quelques années; les rendements et les revenus agricoles sont faibles, ce qui aura pour effet de réduire sensiblement les moyennes calculées dans ce rapport. Pour connaître la situation des véritables cultivateurs, à St-Luc, il faudra donc tenir compte d'un certain coefficient d'erreur qui révélerait des chiffres toujours plus élevés que ceux que nous donnons.

De l'étendue moyenne de 167 acres des fermes à St-Luc, la partie cultivée comprend 50 acres, les pâturages en rotation couvrent 40 acres et les forêts 77 acres, dont 17 acres en taillis et en terre inculte.

On rencontre deux types de sol dans la municipalité: l'un, assez rare, est de la terre noire et couvre seulement 5% de la superficie totale de la paroisse; l'autre, prédominant, est de la terre franche schisteuse (95%). Les amendements calcaires sont inexistants; on utilise, dans toute la municipalité, 300 livres d'engrais complets, 5 tonnes d'engrais chimiques et 12 tonnes de fumier de ferme. L'état d'égouttement des terres est généralement bon et le sol, très schisteux, est plutôt sec. On n'a pas encore commencé à fertiliser les pâturages.

Production végétale

Dans l'ensemble de la production agricole en 1936, on note une diminution assez sensible par rapport à 1931. Sauf pour le blé, dont les emblavures ont augmenté de 50%, on relève une forte diminution dans la culture de l'orge (50%), des grains mélangés (40%) et des pommes de terre (25%). La production des racines fourragères a complètement cessé. Pourtant les possibilités futures de développement, par rapport à 1931, sont de l'ordre de 75% pour le blé et l'orge, 100% pour les grains mélangés et 25% pour les pommes de terre. Maintenant que la municipalité de St-Luc possède une petite meunerie, susceptible de se développer rapidement, la culture des céréales et des grains devrait prendre une extension assez considérable. Mais on se butera sans doute à l'apathie et à l'insouciance de certains éléments, qui retarderont ainsi les progrès normaux de l'agriculture.

Cette année, la production des grandes cultures donne les résultats suivants:

<u>Produits</u>	<u>Superficies</u>	<u>Rendements</u>
Blé.....	60 acres	12 boisseaux
Avoine.....	2,162 "	18 "

SAINT-LUC

COMTE DE MATANE

Echelle de 1 mille au pouce

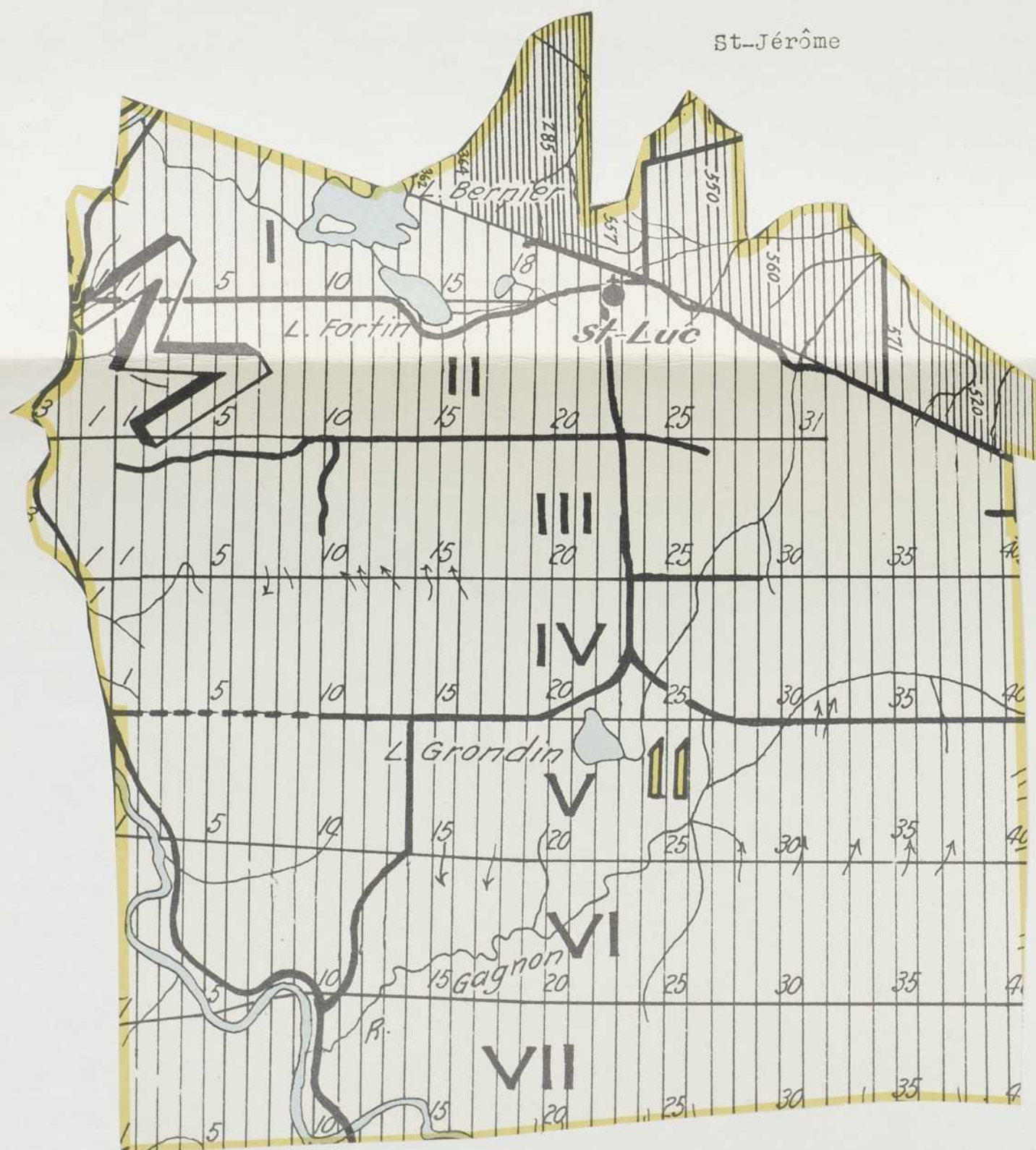
St-Léandre

St-Jérôme

Ste-Paula

St-Adelme

Canton Tessier



Produits	Superficies	Rendements
Orge.....	30 acres	15 boisseaux
Pois.....	4 "	8 "
Grains mélangés.....	15 "	21 "
Pommes de terre.....	124 "	175 "
Foin (mil et trèfle).....	2,600 "	1 tonne
Jardins de famille.....	5 "	...

Comme partout ailleurs dans le comté, on observe la prédominance des cultures primaires et extensives de l'avoine et du foin. Les cultures maraîchères sont inexistantes; on ne compte que des jardins de famille, dont l'étendue totale couvre 5 acres environ.

Le volume des ventes, cette année (1937), comprend environ 2,500 minots d'avoine, 500 tonnes de foin et 2,500 minots de pommes de terre. Le revenu moyen par ferme, pour les grandes cultures, s'établit à quelque \$82.

L'industrie du sucre d'érable, à laquelle contribuent huit exploitations, donne une production annuelle de 3,000 livres de sucre environ. Quelque 6,000 érables sont entaillés, et autant pourraient l'être. Le revenu moyen par érablière s'établit à \$35. environ.

Le sol est pauvre à St-Luc. C'est pourquoi il est urgent de le fertiliser. Les amendements calcaires et les engrais, dont l'emploi devrait se généraliser, permettraient de relever les rendements des cultures. Une bonne rotation accentuerait cette amélioration.

Production animale

a) Chevaux

Le nombre des chevaux travaillant sur la ferme et dans les chantiers est le même qu'en 1931, soit de 200. L'élevage actuel ne suffit pas aux besoins de la municipalité; aussi achète-t-on annuellement 15 à 20 chevaux de l'Ouest par l'intermédiaire des commerçants.

b) Bovins

Le troupeau comprend 500 vaches laitières et 75 taureaux de race croisée canadienne, Ayrshire et Holstein. On élève quelque 200 veaux qu'on vend comme veaux d'herbe, et on en tue autant à la naissance. La vente des bovins rapporte annuellement \$15. par ferme.

L'industrie laitière alimente la fabrique de beurre de la Coopérative agricole de St-Luc. Celle-ci fonctionne environ 5 mois par année et produit 33,000 livres de beurre (1936); ce chiffre est inférieur aux années précédentes, mais on espère toucher 40,000 livres cette année. Le tiers de cette production est absorbée par les consommateurs de St-Luc; le reste est vendu à la Coopérative de Matane. Cette industrie distribue un revenu moyen annuel de \$75. par cultivateur.

c) Porcs

La vente des animaux vivants, aux commerçants de la localité, rapporte un revenu moyen de \$27. par ferme. L'abatage destiné aux besoins de la famille, dans la municipalité, comprend 175 porcs de type Yorkshire à lard.

d) Moutons

L'abondance des pâturages impropres aux vaches laitières suffirait à transformer la municipalité de St-Luc en une florissante région d'élevage du mouton. Mais les faibles prix que les commerçants offrent pour les animaux destinés à la boucherie découragent les initiatives individuelles et compromettent les possibilités de progrès futurs. Une solide organisation coopérative aurait sans doute pour effet de maintenir des prix rémunérateurs et d'ouvrir sur les grands marchés des débouchés intéressants. Actuellement la vente des agneaux vivants (350) se pratique l'automne, aux commerçants de la localité, et rapporte un revenu moyen de \$15. par ferme. On garde les races Oxford, Leicester et Cheviot.

e) Volailles

L'élevage des poules et des poulets, engraisés pour la vente, est nulle à St-Luc. La vente des œufs rapporte à peine \$1. par ferme. Cette situation résulte d'un manque de connaissances techniques et de l'absence d'un marché régulier.

Ce qui presse le plus à St-Luc, c'est l'organisation de pâturages permanents fertilisés, qui permettrait de mieux alimenter les troupeaux et d'accroître ainsi le rendement laitier. On devrait en plus attirer l'attention des cultivateurs sur la production des grains mélangés, qu'on substituerait à la culture de l'avoine afin de mieux alimenter les porcs.

Quant à l'élevage du mouton, la municipalité de St-Luc offre des terrains qui s'y prêtent très bien. Mais il faudrait organiser la vente des produits de cet élevage, afin d'assurer aux cultivateurs une rémunération raisonnable.

Revenus forestiers

Les cultivateurs de St-Luc négligent souvent les travaux de la ferme pour aller dans les chantiers. On estime à 100 environ le nombre des cultivateurs et des fils de cultivateurs qui, à l'automne, se dirigent vers les régions de grande coupe du bois pour s'y engager comme bûcherons salariés. Travaillant pour la plupart pendant une période de quatre mois, ils retirent de cette occupation saisonnière un revenu moyen de \$160. par famille, ce qui est considérable.

Joignez à cela la revenu moyen de la coupe du bois de sciage et du bois à pâte sur les terres patentées de la municipalité, soit \$85, en moyenne; et vous obtiendrez le chiffre imposant de \$245. comme revenu moyen tiré de l'industrie forestière. C'est plus que 60% du revenu total d'une ferme moyenne.

On voit immédiatement le caractère mixte de l'agriculture à St-Luc. Que le cultivateur trouve dans l'industrie de la coupe du bois un appoint considérable à son revenu en argent, cela est fort légitime. Mais faut-il encore que cette occupation saisonnière ne vienne pas entraver les travaux de la terre. Or, c'est souvent ce qui se produit. Le fermier qui voit approcher la saison des chantiers ignore les travaux de labour d'automne, et néglige souvent les dernières récoltes. Courir à la fois deux risques, cela est téméraire et fort dangereux. Mieux vaudrait s'occuper d'abord de la terre, puis organiser la morte-saison en vue des chantiers.

Revenu moyen de la ferme

Si nous réunissons les diverses sources de revenus-argent des cultivateurs, à St-Luc, nous avons les chiffres suivants:

Grandes cultures:	
(avoine, foin, pommes de terre, etc.)....	\$82
Bétail:	
bovins.....	15
porcs.....	27
moutons.....	15
Industrie laitière.....	75
Aviculture.....	1
Industrie forestière:	
chantiers.....	160
coupe du bois sur terres patentées.....	85
	\$ 460

Ce chiffre moyen est faible parce qu'il inclut une vingtaine de colons forestiers du rang St-Paul. La moyenne véritable d'une ferme à St-Luc doit s'élever à plus de \$500. Comparé avec les revenus moyens des autres municipalités du comté, ce résultat est assez médiocre.

Achats

Les engrais chimiques et les graines de semence s'achètent surtout à Matane, où le petit port en favorise l'importation. Les autres articles nécessaires à l'entretien de la ferme sont fournis par les commerçants de la localité.

Beaucoup d'articles et de denrées, qui s'achètent au dehors de la municipalité, pourraient être produits localement, au moins en partie. On achète à l'extérieur plus de 10,000 livres de viandes de toutes sortes et 2,500 minots d'avoine, d'orge et de blé de semence, qu'on devrait produire totalement dans la municipalité. La farine et les étoffes pourraient provenir, dans une proportion d'au moins 25%, de la production locale. Mais pour cela, il faudrait éduquer le cultivateur et lui montrer l'in-

térêt puissant qu'il a de produire lui-même ce qui répond à ses premiers besoins d'alimentation et d'entretien.

Sociétés agricoles

On relève, à St-Luc, une coopérative agricole pour la production du beurre, un cercle de l'U.C.C. (60 membres), qui fonctionne assez médiocrement et un cercle de J.A.C. (10 membres) fondé cette année.

La Société d'agriculture du comté n'a recruté, à St-Luc, que trois membres. On espère organiser bientôt un Cercle de Fermières, dont la propagande en faveur des arts domestiques s'impose grandement pour secouer l'apathie de la masse.

Depuis quelque trois ans, une vingtaine de fils de cultivateurs se sont établis sur des terres neuves de la municipalité, notamment dans le rang St-Paul.

Les méthodes de culture accusent plutôt une régression qu'une amélioration depuis quelques années. Les chantiers s'opposent aux travaux de la terre. L'agriculture recule: le sol s'épuise lentement, les rendements diminuent, et les troupeaux sont pauvres. Une sérieuse campagne d'éducation servie de technique et d'esprit coopératif, aurait peut-être pour résultat de faire aimer la terre qui peut faire vivre son homme.

o
o o

2) - INDUSTRIES

a) Industrie du bois

Cette industrie, avec trois moulins à scie, engage une vingtaine d'hommes quelques mois par année. La production de 1936 montre l'état suivant:

PROPRIETAIRES de Scieries	PRODUCTION		ORIGINE DU BOIS		DEBOUCHES	
	Pour eux	Pour les autres	Terres paten-	Lots de colons	Loca- lité	Région
	(p.m.p.)	(p.m.p.)	(p.m.p.)	(p.m.p.)	(p.m.p.)	(p.m.p.)
Adélard MARTEL.....	500,000 200,000 fuseaux			700,000		500,000 200,000 fuseaux
Jos DUMAS.....	150,000			150,000		150,000
Albert DESROSIERS..		40,000	40,000		40,000	
	650,000 p.m.p. 200,000 fuseaux	40,000	40,000	850,000	40,000	650,000 p.m.p. 200,000 fuseaux

Le planage du bois d'oeuvre porte sur quelque 120,000 p.m.p.

La scierie de M. Albert Desrosiers, de faible production, scie le bois pour le compte des cultivateurs de St-Luc. Elle n'offre aucune perspective de développement, faute d'approvisionnement en bois. Le moulin de M. Jos. Dumas, appartenant à Gagnon Frères de Matane, accuse une production sans cesse décroissante; on croit même que cette scierie en est à ses dernières années d'exploitation.

L'entreprise de M. Adélard Martel offre d'importantes possibilités de développement, qui varieront suivant le mouvement de la colonisation. Le moulin à scie s'alimente du bois des colons de St-René Goupil. Toute la production est destinée à M. Arthur St-Pierre, de St-Edouard les Méchins, lequel est partiellement commanditaire de l'entreprise. On estime que la production de cette scierie va doubler cette année (1937-38); elle comptera 1,000,000 P.M.P. de bois de sciage, 200,000 P.M.P. de bois de fuseaux, et près de 2,000,000 de bardeaux. C'est la première année que l'on fabrique du bardeau.

A ce rendement, le moulin pourra fonctionner pendant près de vingt ans, car il est situé sur les limites de la municipalité, avoisinant le nouveau centre de colonisation de St-René Goupil, où la coupe du bois se fait à un rythme accéléré. De toutes les entreprises de cette municipalité engagées dans l'industrie forestière, c'est la seule qui présente de grandes perspectives de développement.

b) Meunerie

M. Xavier Gagné a installé cette année, à même sa boutique de forgeron, un broyeur à marteaux pour mouler le grain. C'est la première meunerie à St-Luc; on en demandait une depuis très longtemps. La production qui se chiffrait par 260,000 livres d'avoine, 40,000 livres de foin et 3,000 livres d'orge au mois d'août, augmentera rapidement. L'exploitant moud le grain pour les cultivateurs et retient comme rémunération 15% du produit à la mouture.

c) Arts domestiques

Peu en honneur dans la municipalité de St-Luc, les arts domestiques sont pratiqués par une cinquantaine de familles qui utilisent la laine domestique et les chiffons. On compte une quarantaine de rouets et de métiers dans la localité. Le lin n'est pas utilisé, et aucun cours de démonstration de tissage n'a encore été donné. La production des tissus, des étoffes et des tapis ne se fait présentement qu'en fonction des besoins de la famille.

D'après M. le curé de St-Luc, tout est à entreprendre du côté des arts domestiques. Les gens préfèrent acheter, par catalogue, des grands magasins plutôt que de fabriquer des vêtements en étoffe du pays. On espère former bientôt le cercle des fermières et raviver ainsi l'industrie artisanale à l'aide d'un noyau de bonnes ouvrières.

o
o o

3) - TRANSPORTS

Au point de vue des transports, la municipalité est dans la même situation que St-Léandre. On ne relève aucun service régulier de camionnage dans la localité. Quelques particuliers possèdent des camions qui transportent des marchandises vers Matane.

POPULATION

La municipalité de St-Luc compte cette année (1937) une population de 1,302 âmes, ce qui marque une augmentation de 25 personnes par rapport à 1931 (1,277). On estime à 130 environ les individus qui se sont établis dans la localité depuis cette période; ils se destinaient surtout à l'agriculture. Mais les départs sont nombreux: compte tenu de l'accroissement naturel (268 environ) et des nouveaux venus (130), on devrait enregistrer une population de 1,675 âmes. Or, elle n'est actuellement que de 1,302 personnes. Il y a donc plus de 273 habitants qui ont quitté la municipalité depuis 1931; ils se sont dirigés pour la plupart vers la colonie St-René Goupil et vers d'autres régions agricoles. On nous assure que ces gens, parce que trop endettés, devaient quitter la localité pour éviter les ennuis de poursuites civiles.

Dans la municipalité on relève 182 propriétaires, dont 100 cultivateurs et 82 emplacements. Une vingtaine d'autres emplacements sont locataires. Parmi les 101 emplacements, 30 ont un jardin de famille, 40 ont des poules, 60 possèdent des vaches, 8 élèvent des porcs et 5 ont des chevaux.

Du point de vue des emplois, on relève 200 journaliers environ, deux forgerons, trois menuisiers, un cordonnier et un beurrier. Les journaliers s'engagent aux travaux de voirie l'été, puis se dirigent vers les chantiers dès le début de l'automne et travaillent jusqu'au mois de mars. Ils ne peuvent vivre des seuls travaux qui s'exécutent à l'intérieur de la municipalité.

Une dizaine de jeunes filles sont en service domestique; on peut estimer à un même nombre celles qui cherchent un emploi.

La municipalité de St-Luc, dans son ensemble, présente l'aspect d'une vieille paroisse qui se dépeuple régulièrement. Les cultivateurs abandonnent le travail de la terre pour les chantiers, lesquels ne rapportent pas suffisamment pour vivre sans s'endetter; ou bien ils se dirigent en masse vers les nouveaux centres de colonisation qui offrent plus d'avantages que la vieille paroisse, qui supporte une forte dette publique. Seul un puissant mouvement de rénovation agricole peut enrayer définitivement la désertion du sol et l'abandon des fermes.

o
o o

MUNICIPALITES DE ST-TEROME de MATANE

Située à l'embouchure de la rivière Matane, qui forme un excellent port maritime, cette localité comprend une agglomération industrielle, qui est la ville de Matane, et une municipalité rurale. Par sa situation géographique, Matane dirige les destinées économiques du comté. Port très actif, c'est aussi le terminus du chemin de fer Canada and Gulf Terminal, qui relie la ville au centre ferroviaire de Mont-Joli (Rimouski).

Matane occupe la seigneurie du même nom; tout autour d'elle s'étalent en éventail les municipalités de St-Ulric, St-Léandre, St-Luc, St-Adelme et Ste-Félicité. C'est incontestablement le coeur du comté, dont l'influx nerveux stimule la vie des municipalités voisines. Appelée à devenir un point de distribution et d'expédition de marchandises, la ville de Matane repose actuellement sur l'industrie forestière, qui fait vivre sa population. Il est intéressant de noter que plus de 28% de la population du comté se masse dans cette localité, ce qui marque davantage le caractère urbain de Matane.

Voyons maintenant comment s'organise la vie économique des deux municipalités que comporte cette localité.

ASPECT ECONOMIQUE

1) - AGRICULTURE

La municipalité rurale de Matane compte 200 cultivateurs, qui possèdent chacun en moyenne 125 acres de terre. Comme ailleurs, plusieurs ont deux fermes, ce qui a pour effet de relever l'étendue moyenne des exploitations agricoles. De cette superficie moyenne de 125 acres, on relève environ 30 acres de plantes annuelles, 28 acres en foin, 34 acres de pâturages en rotation, 8 acres en taillis et 25 acres en forêts.

On rencontre quatre principaux types de sol dans la municipalité: terre forte (8%), terre franche (10%), terre légère provenant de la décomposition partielle du schiste (60%), terre noire, souvent marécageuse (22%). On utilise dans la municipalité environ 150 tonnes d'amendement calcaire sous forme de chaux moulue que l'on étend sur les terres à raison de $1\frac{1}{2}$ tonne à l'acre. Les résultats sont bons, mais cette pratique n'est pas encore généralisée; pourtant les terres ont besoin de calcaire pour neutraliser leur acidité. Les engrais chimiques, employés à raison de 300 livres à l'acre, comptent pour un total de 225 tonnes environ. On utilise surtout l'engrais complet. L'engrais de mer (varech ou poisson) est presque délaissé. Le fumier de ferme, à la conservation ou à l'application duquel on n'accorde pas assez de soin, est utilisé dans la mesure de 25 tonnes annuellement.

L'état d'égouttement des terres est à peine passable. Souvent les grandes décharges sont en mauvais état et les travaux d'égouttement sur les propriétés, quasi inexistantes. Quelques cultivateurs seulement achètent des drains; certains font du drainage souterrain avec de la pierre.

On commence à peine à parler de la fertilisation des pâturages. Le trèfle et la luzerne s'établissent sans difficulté, mais on constate qu'il n'y en a pas assez.

Production végétale

Depuis le recensement de 1931, les superficies en culture ont peu varié, de même que les rendements. En 1936, la production agricole donne les chiffres suivants:

Produits	Superficie	Rendements
Blé.....	300 acres	15 boisseaux
Avoine.....	3,862 "	20 "
Orge.....	400 "	22 "
Pois.....	100 "	10 "
Grains mélangés.....	800 "	(fourrage vert)
Luzerne.....	20 "	2 tonnes
Racines fourragères.....	100 "	18 "
Foin (mil et trèfle).....	5,600 "	1 "
Pommes de terre.....	350 "	175 boisseaux
Jardins de famille.....	25 "	-
Jachères.....	43 "	-

Chaque fermier cultive donc en moyenne $1\frac{1}{2}$ acre de blé, 19 acres d'avoine, 2 acres d'orge, $\frac{1}{2}$ acre de pois, 4 acres de grains mélangés et de fourrages verts, $1\frac{1}{2}$ acre de pommes de terre et $\frac{1}{2}$ acre de racines fourragères. On observe toujours la prédominance de l'avoine. Ça n'est pas un mal quand on réussit à la vendre dans les chantiers; il en faut aussi pour l'alimentation des chevaux. Mais l'orge et les mélanges de grain conviendraient mieux pour la consommation sur place.

A cause du voisinage de la ville industrielle de Matane et de la demande de la Côte Nord, la culture maraîchère est plus développée dans cette municipalité que partout ailleurs dans le comté. On ne rencontre pas de vrais maraîchers, qui vivent uniquement des cultures de primeurs, mais des cultivateurs qui s'adonnent davantage à cette spécialité. Ainsi, certains d'entre eux cultivent quelques acres de légumes, tels que: betteraves, carottes, choux surtout; puis concombres, haricots, laitue, navets, oignons, tomates, etc. Les variétés sont assez bien choisies et les rendements sont généralement bons. Le marché régional et celui de la Côte Nord absorbent facilement cette production. Mais l'organisation de la vente fait complètement défaut.

E-5-43

Le volume des ventes des produits agricoles comporte environ 3,800 minots d'avoine, 1,000 tonnes de foin, 30,000 minots de pommes de terre, et des légumes pour une somme globale de \$4,000. Le revenu moyen des cultures se chiffre par \$155 par ferme, soit $21\frac{1}{2}\%$ du revenu-argent total.

Il y a dans la municipalité 14 érablières pouvant porter 20,000 vaisseaux. On entaille environ 12,000 érables et la production du sucre accuse un total de 5,500 livres, dont la vente peut rapporter à chaque propriétaire d'érablière la somme de \$60.

On n'exagère pas en estimant à 50% de la production végétale actuelle les possibilités futures de développement. Il s'agirait pour cela d'intensifier les cultures. D'abord traiter le sol comme il convient: drainage, égouttement, chaulage, fertilisation; puis organiser la production végétale en fonction de l'alimentation des animaux et des besoins des marchés. La rotation des cultures constitue la base essentielle du système. Elle comportera une sole de cultures améliorantes. Les prairies, avec du trèfle en abondance, seront refaites petit à petit. On devrait commencer immédiatement la pratique des pâturages permanents fertilisés. C'est le moyen le plus rapide d'augmenter le rendement des vaches laitières. On devrait accorder une meilleure attention à la culture des petits fruits et aux cultures maraîchères afin d'alimenter régulièrement le marché naturel de la Côte Nord.

Production animale

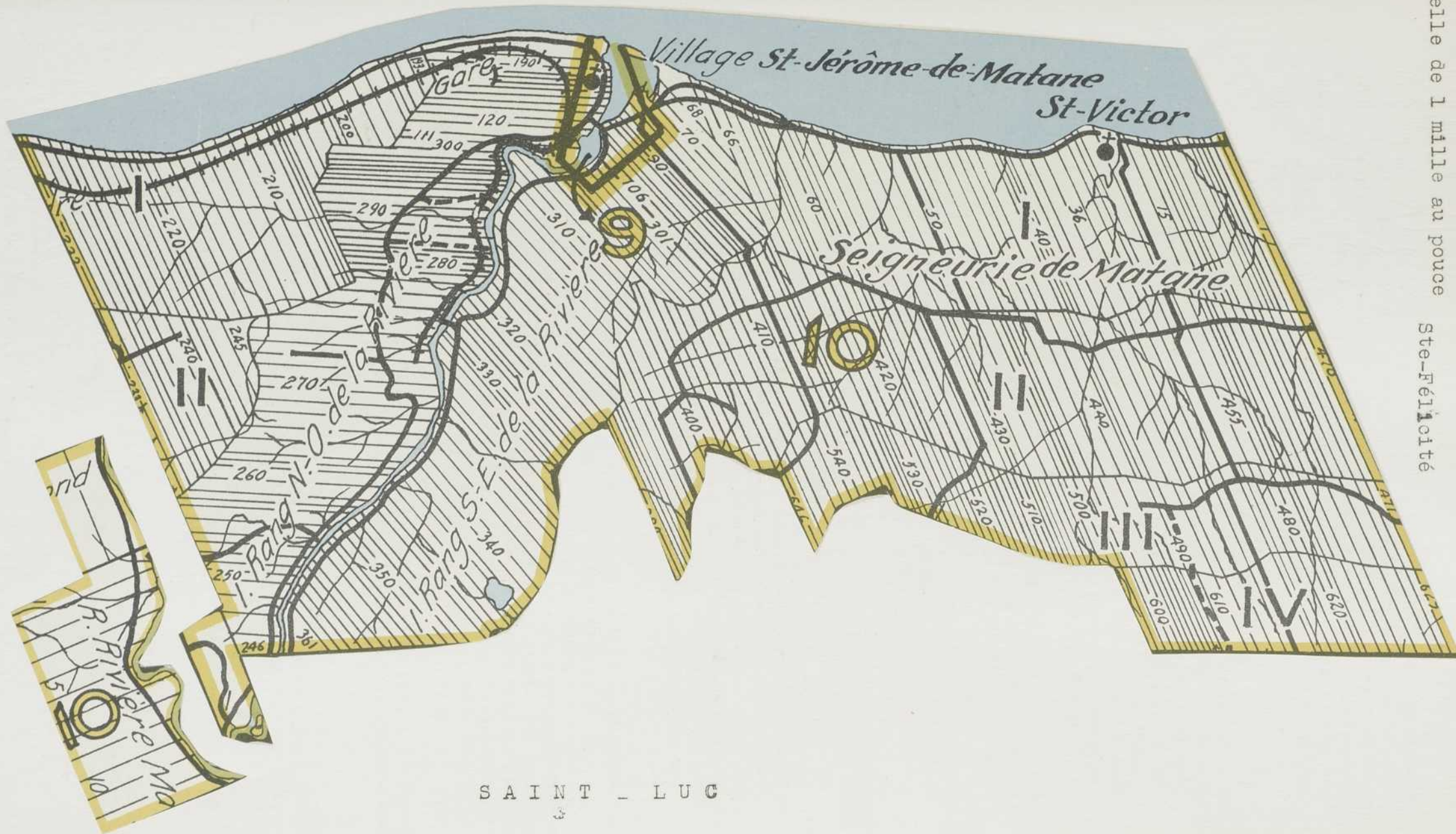
a) Chevaux

Depuis le recensement de 1931, le nombre de chevaux a augmenté de 9%; il est actuellement de 450 environ. Ces chevaux de ferme travaillent aussi dans les chantiers, car la municipalité compte un grand nombre d'entrepreneurs de coupe de bois (jobbers).

SAINT-JEROME
COMTE DE MATANE

Echelle de 1 mille au pouce

Ste-Félicité



Il y a, dans la municipalité, un reproducteur mâle de race belge et cinq étalons croisés. Chaque année, on élève une vingtaine de chevaux croisés canadiens, percherons et belges. Mais cet élevage est insuffisant, car on doit acheter environ 75 chevaux de l'Ouest et de l'Ontario, au prix moyen de \$200, par l'intermédiaire de maquignons locaux. En raison des besoins domestiques et de la demande des chantiers, on devrait développer considérablement cet élevage.

b) Bovins

Chaque cultivateur garde en moyenne 7 vaches laitières, ce qui donne un troupeau de 20 têtes Ayrshire pur sang et de 1,380 sujets croisés. On compte une quinzaine de taureaux Ayrshire pur sang et une centaine de sujets croisés. La qualité des vaches laisse à désirer en général. La sélection dans les troupeaux fait défaut, et une dizaine de cultivateurs seulement font du contrôle laitier. On élève environ 1,000 veaux, dont 300 sont vendus à l'âge d'un an comme animaux de boucherie. La vente des bovins procure un revenu annuel moyen de \$30 par ferme.

INDUSTRIE LAITIÈRE- Comme partout ailleurs dans le comté, l'industrie laitière forme la base du système des cultures. On compte 13 acres en culture, pâturages compris, par vache laitière; si on excepte les pâturages, il reste 8 acres en culture par vache. On vend le lait en nature au village, ou on le porte à la beurrerie coopérative et à la fromagerie. Le revenu-argent moyen provenant de cette industrie s'établit à quelque \$190 par ferme, soit 25% du revenu moyen total.

La Coopérative Agricole de Matane exploite une fabrique de beurre, dont la production annuelle est estimée à 75,000 livres. Cette Société possède également, à Ste-Félicité, un poste d'écémage qui lui fournit une bonne partie de sa matière première. Les possibilités de développement de cette entreprise semblent intéressantes, quand on sait qu'elle réunit la majeure partie de la production de la région, soit près de 200,000 livres annuellement, pour la distribuer ensuite sur le marché local et sur celui de la Côte Nord. On constate que les cultivateurs de la municipalité et des environs serviraient grandement leurs intérêts s'ils développaient leur industrie laitière en fonction de la production du beurre.

De même, la fabrique de fromage de M. Jean Durette, exploitée sous la raison sociale de "Société de Fabrication du Fromage", constitue un excellent débouché pour les produits laitiers des cultivateurs. Cette fromagerie fonctionne cinq mois par année et produit environ 21,000 livres de fromage. Mais si la matière première était plus abondante dans la région, on estime que cette production pourrait presque doubler en raison de l'outillage moderne que possède la fabrique. La quasi-totalité de la production (soit 90%) est destinée à la Coopérative Fédérée de Québec; le reste est vendu aux détaillants du village de Matane.

Dans les deux cas, beurrerie et fromagerie, les sous-produits (petit lait de beurre et lait écémé) sont remis aux cultivateurs qui les destinent à l'engraissement des porcs.

c) Porcs

On élève environ 1 porc par vache laitière, soit 1,400 environ. La vente des porcs, vivants et abattus, aux commerçants de la localité et celle des animaux vivants, en coopération, procurent un revenu moyen de \$60 par ferme. On élève presque uniquement le Yorkshire à bacon et à lard. L'abatage destiné aux besoins de la famille, chez les cultivateurs, prélève annuellement environ 400 sujets.

d) Moutons

On garde les races Leicester et Oxford, qui forment un bon troupeau. Depuis quelques années, les vers intestinaux ont causé beaucoup de ravages dans les troupeaux; les remèdes qu'on a préconisés se sont révélés efficaces. On vend environ 1,400 agneaux par année, dont 40% par la méthode coopérative qui s'avère plus lucrative. Cet élevage rapporte un revenu moyen de \$35 par ferme.

e) Volailles

On engraisse environ 2,000 poules et poulets pour le marché local. Chaque cultivateur garde en moyenne 30 poules pondeuses. La production des œufs est forte surtout pendant les mois d'avril, mai et juin. L'aviculture procure un revenu moyen de \$35 par ferme. Le

principal obstacle qui s'oppose à son développement est l'absence d'un couvoir coopératif (été 1937). Bien qu'il n'y ait pas de spécialistes avicoles, certains cultivateurs ont des installations modernes et accordent à cette industrie une attention particulière.

o
o o

Les possibilités de développement de la production animale résident surtout dans l'amélioration des troupeaux. L'industrie laitière constitue la base de toute amélioration: augmenter le rendement des vaches et prolonger la période de production par de meilleurs pâturages l'été, une meilleure alimentation l'hiver, une sélection plus suivie dans le troupeau et un élevage plus rationnel. La production laitière, en fonction de l'industrie du beurre, est actuellement insuffisante. Le marché régional et celui de la Côte Nord garantissent un débouché constant pour les produits laitiers. Ce marché est également bon pour la viande. Les industries porcine, ovine et avicole sont susceptibles de se développer considérablement. Mais d'abord l'industrie laitière, dont dépendent la plupart des autres.

Les producteurs spécialisés sont assez rares. Quatre ou cinq cultivateurs seulement produisent des pommes de terre certifiées et élèvent des animaux pur sang destinés à la reproduction. Deux cultivateurs s'occupent en plus de l'élevage des animaux à fourrure.

Revenus forestiers

Près de 125 cultivateurs et fils de cultivateurs de cette municipalité travaillent aux chantiers environ 4 mois par année. En général, pour se livrer à cette occupation, ils négligent leurs fermes. Cette industrie constitue un appoint de \$100 au revenu-argent moyen des cultivateurs. Mais il ne faudrait pas croire que seuls les cultivateurs vont aux chantiers; la municipalité fournit, en plus, quelques centaines de journaliers qui s'engagent comme bûcherons ou comme entrepreneurs de coupe.

La coupe du bois de sciage et du bois à pâte, sur les terres patentées, procure aux cultivateurs un revenu moyen de \$100.

Les travaux de voirie, quand il y en a, et pour lesquels les cultivateurs négligent volontiers leurs exploitations, peuvent rapporter en moyenne par ferme quelque \$15.

Revenu moyen de la ferme

Dans la municipalité de St-Jérôme-de-Matane, la moyenne des revenus agricoles est assez élevée, par rapport aux autres municipalités du comté. Comme le montre le tableau suivant, cette moyenne s'établit aux environs de \$720, ce qui implique des revenus plus faibles et d'autres beaucoup plus élevés.

Grandes cultures:

(avoine, foin, pommes de terre, légumes, etc)... \$ 155

Bétail:

bovins.....	30
porcs.....	60
moutons.....	35
Industrie laitière.....	190
Aviculture.....	35
Industrie forestière:	
chantiers.....	100
coupe du bois sur terres patentées.....	100
Travaux de voirie (élément temporaire).....	15

\$ 720

Sociétés agricoles

On relève, dans la municipalité, les associations agricoles suivantes: une coopérative (95 membres), un cercle agricole (40 membres), une caisse populaire paroissiale (135 membres), un cercle de jeunes éleveurs (27 membres) et un cercle d'aviculteurs (10 membres). Trop d'associations,

ce qui divise les efforts et nuit au progrès. De même, l'individualisme et le manque de compréhension constituent les deux obstacles qui s'opposent le plus au développement de l'association professionnelle et coopérative.

Achats

Les cultivateurs achètent chez les marchands de la localité et aussi par l'entremise de la Cooperative agricole, laquelle leur fournit surtout les engrais chimiques, les semences et les moulées alimentaires. La production locale devrait être en mesure de supprimer les achats de graines de trèfle, de mil (20,000 livres environ), et ceux d'avoine, d'orge et de blé de semence (4,000 minots). La flanelle et les étoffes qu'on se procure dans les grands centres devraient résulter de l'activité artisanale. Les achats de farine, à l'extérieur, sont considérables, environ 250,000 livres; si les meuneries étaient réorganisées, on pourrait envisager la possibilité de développer la culture du blé.

Depuis une dizaine d'années, on observe quelques progrès dans la pratique des labours d'automne, l'emploi des amendements calcaires et des engrais chimiques. Les méthodes de culture se sont améliorées un peu, sans qu'on ait cependant adopté un plan rationnel de rotation. Il reste beaucoup à entreprendre.

Une trentaine de fils de cultivateurs, depuis environ trois ans, se sont établis sur des lots de colonisation dans la région, notamment à St-René Goupil et à Cherbourg-est.

o
o o

2) - INDUSTRIES

a) Industrie du bois

Les facilités d'expédition par voie maritime ont transformé la petite ville de Matane en un grand centre de l'industrie du bois. Les avantages d'un port naturel bien aménagé, situé à l'embouchure de la rivière Matane où le flottage et l'emmagasinage des billots se font commodément, ont déterminé deux grandes entreprises, la Price Bros. Co. Ltd. et la Hammermill Paper Co. Ltd., à centraliser leurs opérations forestières dans cette municipalité. La compagnie Price Bros. exploite une scierie et exporte les trois-quarts de sa production de bois d'oeuvre vers les Etats-Unis et l'Angleterre; la Hammermill Paper Co. Ltd. réunit à Matane, où elle possède un quai bien outillé pour la manutention des billes, la production régionale du bois à pâte pour l'expédier à ses usines de pâte à papier (Erie, Penn., E.U.).

A part ces deux grandes exploitations, on relève quatre scieries de moindre importance. Les tableaux suivants montrent successivement l'état de la production en 1936, l'origine du bois et les principaux débouchés des produits forestiers.

a) PRODUCTION

	Pour eux P.M.P.				Pour les autres (à commission)	
	Sciage (1000)	Bardeaux (1000)	Lattes (1000)	Divers (1000)	Sciage pmp (1000)	Bardeaux (1000)
PRICE BROS Co. Ltd....	24,127	6,180	5,555	15,482 traverses		
HAMMERMILL PAPER Co. Ltd				35,000 cordes de bois à pâte		
GAGNON FRE- RES.....	1,500	1,000				
Laurent RI- VARD.....					60	100
Pierre DES- ROSIERS....	75				25	
DURETTE FRE- RES.....	150	200			50	
	25,852	7,380	5,555	15,482 traverses 35,000 cds bois à pâte	135	100

La compagnie Price Bros., dont le moulin actuel date de 1920, emploie environ 325 hommes pendant 6 mois au sciage du bois; durant l'hiver elle embauche quelque 850 bûcherons et 300 draveurs qui s'occupent respectivement de la coupe et du flottage du bois. Durant l'année, cette entreprise a distribué plus de \$800,000 en salaires et gages de toutes sortes. C'est donc, pour les citoyens de Matane, une abondante source de travail et de revenus.

Cette entreprise est une grande industrie d'exportation dont les possibilités de développement et de durée ne dépassent guère une quinzaine d'années. Il paraît évident qu'il y a ici une manifestation assez marquée des conflits d'intérêts qui mettent aux prises les colons et les compagnies d'exploitation forestière et qui contribuent à la pratique de coupes désordonnées de part et d'autre. Les gens de Matane auraient donc raison de s'inquiéter des possibilités de survie de l'usine. Actuellement, la compagnie Price Bros. n'achète pas de bois des colons ni des cultivateurs. Elle exploite ses propres réserves forestières par l'intermédiaire d'entrepreneurs de coupe (jobbers) qui passent des contrats à forfait; la compagnie ne garantit aux bûcherons que les salaires exigés par la loi.

La Hammermill Paper Co. Ltd., qui accumule à Matane une forte production de bois à pâte pour l'expédier à ses usines de pâte à papier (Erié, Penn., E.U.), emploie environ 300 hommes durant 8 mois et 1,500 autres pendant quelques mois seulement. Deux ingénieurs-forestiers dirigent les opérations forestières. Cette entreprise possède environ 200 milles carrés de terres patentées où elle pratique la coupe du bois. L'origine de cette propriété remonte à la vente qu'a faite le chemin de fer Canada and Gulf Terminal à la Hammermill Paper Co. Ltd. Un inventaire de ses ressources forestières, dressé de 1920 à 1924, a révélé une capacité productive globale de 1,600,000 cordes de bois; sur cette base, on peut estimer à 35 ans environ la durée probable de l'exploitation, compte tenu de la pousse naturelle et des dommages considérables causés par la mouche à scie. Cette année, la compagnie Hammermill Paper recevra, à part la production provenant de ses réserves forestières, environ 15,000 cordes de bois du Nouveau-Brunswick, 12,500 cordes de la Nouvelle-Ecosse, et 2,500 cordes du comté de Gaspé. Il s'agit uniquement de sapin et d'épinette.

L'entreprise de Gagnon Frères, qui emploie 8 hommes à l'année et une quinzaine pendant quatre ou cinq mois, exploite une moyenne usine de préparation du bois. Plus des trois quarts de la production du bois de sciage sont destinés au planage et à la finition. Cette scierie produit annuellement 1,500,000 p.m.p. de bois de sciage; à ce chiffre, il faut ajouter quelque 2,000,000 p.m.p. pour connaître le commerce total de cette entreprise. Cet appoint provient de petits moulins de la région qui travaillent pour Gagnon Frères. Comparativement à l'an dernier (1935-36), la production totale a presque triplé; c'est dire que ce moulin se développe rapidement.

Le propriétaire de cette scierie nous a fait remarquer que la municipalité utilise, cette année, quelque 300,000 p.m.p. d'épinette et de pin blanc de la Colombie britannique pour les travaux de construction au quai de Matane. On croit généralement qu'on remplacerait avantageusement le B.C. Fir par l'épinette créosotée, quoique le bois local ait environ 1 pouce de flèche - prétexte qu'on allègue pour préférer au nôtre le bois de la Colombie. Il ressort de cela que la scierie Gagnon Frères pourrait fournir à toute la région le bois nécessaire à la construction des quais et concurrencer ainsi le bois d'œuvre de la Colombie britannique.

Les trois autres scieries de faible production, travaillent deux ou trois mois par année et emploient en moyenne une huitaine d'hommes. La scierie de Laurent Rivard, qui fonctionne à commission, semble appelée à disparaître bientôt parce que les cultivateurs préfèrent vendre leur bois pour la fabrication de la pâte à papier. Les deux autres maintiendront leur production au niveau actuel pendant une trentaine d'années, compte tenu des approvisionnements en matière première.

L'industrie du bois fait donc vivre la population de Matane. Plus de six cents journaliers de cette municipalité travaillent aux moulins pendant la majeure partie de l'année; puis les chantiers et le flottage du bois procurent du travail pendant quelques mois, non seulement aux gens de Matane, mais aussi à ceux de la région. Pour cette localité, c'est l'industrie-clé, celle qui étale les autres modes de la vie économique.

b) Meuneries

Dans la municipalité de St-Jérôme de Matane, on relève quatre moulins à farine de faible production, dont trois moulent le grain pour le compte des cultivateurs moyennant commission. Celle-ci est payée en nature: généralement le dixième du produit moulu. Le tableau suivant montre l'état de la production en 1936:

EXPLOITANTS	Blé	Avoine	Orge	Sarrasin	Grains mélangés
	Mts	Mts	Mts	Mts	
Emile RIVARD..	1,850	4,000	1,150	350	1,200 minots
Pierre-Paul CANTIN.....	...	...	...	...	100,000 livres
Emile MICHAUD. (1)...	...	...	...	...	600 minots
Jean DURETTE..	...	...	...	...	120,000 livres
	1,850	4,000	1,150	350	1,800 minots
					220,000 livres

(1) Moud exclusivement pour lui-même.

L'exploitation de M. Emile Rivard tombe de vétusté et ne fonctionne qu'au quart de sa productivité; des améliorations urgentes s'imposent. Les deux autres meuneries, qui travaillent pour le compte des cultivateurs, moulent uniquement des grains mélangés dont on destine la mouture à l'alimentation du bétail. On observe que c'est une infime partie de la production des céréales qu'on porte au moulin; nul doute qu'une meunerie moderne, bien outillée, favoriserait la culture du blé, car la municipalité achète annuellement au dehors, plus de 250,000 livres de farine.

c) Arts domestiques

Dans la municipalité de la ville de Matane, rares sont les résidents qui s'occupent d'industrie domestique. Mais dans la municipalité rurale, près de la moitié des familles de cultivateurs pratiquent l'artisanat à domicile: la quasi-totalité des produits est destinée aux besoins exclusifs de la famille. A peine une quinzaine d'artisans fabriquent des tissus, des étoffes et des tapis crochétés pour les vendre aux touristes. Chacun travaille de son côté, sans aucune directive; à l'entrée et à la sortie de la ville, il y a une couple de comptoirs de vente plus ou moins intéressants. Il n'existe aucun Cercle de Fermières, et pourtant une action collective ayant pour objet d'établir l'industrie des arts domestiques serait bien vue de plusieurs.

d) Autres industries

La Cie de Transport du Poisson de Gaspé, Ltée possède à Matane un entrepôt frigorifique où on prépare, entrepose et emballe le poisson, particulièrement la morue et les filets de morue. Cette entreprise emploie cinq hommes à l'année et durant quelques mois un certain nombre d'autres, qui varie entre 12 et 36 hommes. Elle dessert de nombreux petits postes de pêche depuis Rivière-Madeleine jusqu'à Matane; elle achète la production des pêcheurs, puis l'expédie par camion à son entrepôt de Matane. Cette société commerciale possède un autre entrepôt frigorifique à Grande-Vallée, où elle concentre la production des centres de pêche compris entre cette localité et St-Yvon.

Les possibilités de développement de ce commerce semblent très intéressantes, mais elles restent intimement liées à l'ouverture des grands marchés de consommation. Actuellement, le tiers de la production est vendu aux consommateurs de Matane et de la région; le reste est expédié à un marchand de gros de Montréal. Pour l'avenir, on espère atteindre les débouchés extérieurs (Etats-Unis notamment) dans une proportion de 70% de la production. On projette aussi d'utiliser les déchets de la préparation des filets à la fabrication de farines alimentaires pour bestiaux et volailles), d'huiles industrielles et médicinales.

L'entrepôt est outillé selon les exigences modernes de la réfrigération et de l'hygiène; sa capacité d'entreposage dépasse 1,500,000 lbs de poisson préparé. Depuis 1934, date de sa construction, voici quelle a été sa production:

1934	:	80,000 livres nettes ont été traitées.
1935	:	150,000 " " " "
1936	:	255,000 " " " "

Cette année, on espère toucher 1,000,000 de livres nettes, soit 3,000,000 de livres brutes. C'est donc un commerce important, dont le succès contribuera sans doute à améliorer la situation des pêcheurs gaspéniens. Une active propagande, dans les marches de consommation, en faveur du poisson frais de Gaspé, amènera sûrement une augmentation considérable dans la production et le commerce du poisson.

La carderie de M. Auguste Côté traite annuellement, moyennant commission, 7,000 livres de laine pour le compte des cultivateurs. C'est une installation moderne qui a déjà cardé plus de 20,000 livres de laine par année. Mais depuis quelques années, cette entreprise subit une forte concurrence de la part du cardeur de Ste-Félicité. La production décroît graduellement; on ne se préoccupe pas assez de rechercher des débouchés, on attend plutôt les clients.

Une petite fabrique d'eaux gazeuses, appartenant à M. Lucien Côté, fonctionne six mois par année, de mai à octobre. Cette entreprise vend directement aux détaillants, depuis Matane jusqu'à Ste-Anne-des-Monts, et rencontre sur sa route de puissants concurrents. Il nous a été impossible de connaître la production de cette fabrique.

Une fabrique de crème glacée, sous la raison sociale de "Crème Glacée de Luxe enr.", appartient à M. J.A. Provencher. C'est une petite industrie installée depuis cette année (1937), dont le chiffre d'affaires est déjà intéressant et la vogue du produit sans cesse croissante. La production des trois premiers mois s'est chiffrée par quelque 750 gallons. Les neuf dixièmes de la vente se font aux consommateurs, au restaurant même de M. Provencher; le reste est destiné aux détaillants de la région. Le propriétaire de cette petite installation projette de construire bientôt une laiterie, afin de supprimer ses achats de matières premières (crème homogénéisée) de Québec.

3) - TRANSPORTS

La municipalité de St-Jérôme de Matane, centre stratégique du comté, est bien desservie au point de vue transports maritimes et terrestres. Sur l'estuaire de la rivière Matane, on a créé un des meilleurs ports gaspéniens où des navires de petit tonnage peuvent venir à quai, protégés contre les vents et les vagues. Le commerce par mer est très actif, car il s'agit avant tout d'expéditions de bois.

a) Navigation

Une ligne de navigation à moteur, exploitée par la Cie de Transport du Bas St-Laurent, relie Matane à la Côte Nord de l'estuaire du St-Laurent. Deux petits navires à moteur, le "Marco Polo" et le "Père Arnaud", font la navette deux fois par semaine, transportant passagers et marchandises diverses. On semble satisfait de ce service (1).

Plus de sept navires, de tonnage variant entre 40 et 100 tonnes, appartenant à des entreprises de transport et à des particuliers, sont engagés dans le transport des marchandises. La plupart effectuent un service bi-mensuel dans un circuit dont les limites sont Québec ou Montréal, et Mûchins. Ces navires transportent surtout des grains, de la farine, des conserves et des marchandises générales; puis, ils retournent avec des cargaisons de foin, de pommes de terre ou de bois de sciage. Ce dernier article comprend environ 1,500,000 à 2,000,000 p.m.p. de bois d'oeuvre.

Quatre ou cinq autres goélettes, de plus faible tonnage, desservent régulièrement la Côte Nord, particulièrement les petits centres de Trinity Bay, Godbout, Shelter Bay et Comeau Bay. Le volume du transit maritime entre Matane et la Côte Nord s'accroît constamment, à mesure que ces centres se développent; il comporte principalement des produits agricoles (foin, avoine, légumes et pommes de terre) et des produits forestiers. Chaque goélette effectue un service bi-mensuel.

La compagnie Price Bros, possède 5 ou 6 barges d'une centaine de tonnes chacune, destinées à transporter ses expéditions de bois de sciage qui se chiffrent par quelque 25,000,000 p.m.p. annuellement. Ces barges se rendent à Rimouski, où elles chargent leurs cargaisons sur de gros océaniques qui se dirigent ensuite vers l'étranger.

De même, la Hammermill Paper Co. Ltd. possède un quai

(1) Au printemps 1938, on a lancé un autre navire, le "Matane" qui sera affecté à un service analogue.

bien outillé pour manutentionner les billes, où des navires moyens des Grands-Lacs viennent charger le bois à pâte à destination du lac Erié. Chaque année, les expéditions se chiffrent par 30,000 à 35,000 cordes, que les barges transportent durant l'été et l'automne.

Actuellement, le volume du commerce par mer dépasse de beaucoup celui du commerce par camion ou par chemin de fer, puisque Matane trouve ses débouchés sur la Côte Nord, et à Québec et Montréal. Pour les deux grandes entreprises forestières, les avantages du port sont évidents; le bois est une matière pondérable et de grand volume: il ne saurait s'accommoder du fret ferroviaire.

Les quais du port de Matane, où on peut commodément charger à la fois une dizaine de petites goélettes, sont insuffisants à marée haute, la profondeur d'eau au quai est de 28 pieds, et à marée basse 16 pieds. Pour permettre à plus de navires d'accoster à marée basse, on entreprend actuellement des travaux pour allonger le quai de 103 pieds. Ainsi, quand ces améliorations seront effectuées, le volume du commerce maritime augmentera sans doute considérablement car il y a beaucoup de navires qui ne peuvent présentement venir charger à quai.

b) Camionnage

Une dizaine de particuliers, engagés dans le service de transport par camion, desservent la municipalité de Matane et transportent du bois et des produits agricoles. La plupart ne font pas de cette occupation un métier, mais, suivant l'occasion et la demande, ils sont à la disposition du public. Les tarifs sont raisonnables et le service est bon. Dans la ville de Matane, le service par camion est indispensable, car il est le complément du navire et du chemin de fer; il livre à domicile les marchandises expédiées par mer ou par fer. Dans la campagne, on préfère le camion à tout autre mode de transport à cause de la rapidité et du bon marché du service.

Outre ces particuliers engagés dans le transport par camion, la Cie Price Bros. a ses propres camions qui font la navette entre la scierie et le port, où l'on expédie le bois.

De même, la Cie de Transport du Poisson de Gaspé possède des camions frigorifiques qui approvisionnent rapidement l'entrepôt de Matane en poisson frais.

c) Autobus

Matane est le terminus de deux lignes d'autobus qui se dirigent en deux sens opposés: l'une, à l'ouest, se rend à Rimouski et l'autre, à l'est, va jusqu'à Ste-Anne-des-Monts. De cette façon, tout le comté est desservi par un service quotidien d'autobus et toutes les localités sont reliées au noyau central, Matane. Ce service est bien suffisant pour les besoins actuels de la population.

d) Chemin de fer

Le tronçon ferroviaire qui, depuis 1910, relie la ville de Matane à celle de Mont-Joli (Rimouski), exploité par le Canada and Gulf Terminal Ry., devait à son origine coopérer au développement des ressources agricoles et forestières de toute la partie occidentale du comté. On mettait ainsi le centre industriel de Matane en communication directe avec le grand réseau du C.N.R., dont les principales têtes de ligne constituent les débouchés naturels des produits de Matane. Mais ce mode de transport, qui devait être un facteur de rapidité et de développement, a plutôt contribué à relever sensiblement le prix de revient des marchandises expédiées, par suite des tarifs quasi prohibitifs qu'on a imposés aux usagers de ce chemin de fer. Ce grief, à savoir: l'exagération des taux de transport, nous a été confirmé dans toutes les municipalités que dessert cette petite ligne ferroviaire.

L'objet premier de ce mode de transport doit être de permettre aux cultivateurs de vendre, sur les grands marchés, leurs produits agricoles à des prix capables de soutenir la concurrence. Or, pour cela,

les taux de fret doivent être raisonnables et établis suivant un barème fondé sur les distances. Comme Matane n'est située qu'à trente-huit milles de Mont-Joli, il n'en devrait pas coûter autant pour parcourir cette distance que pour le trajet Mont-Joli---Québec.

Dans le cas de la ville de Matane, qui possède un excellent port ouvert à la navigation six mois par année, le chemin de fer doit être un complément durant cette saison et un supplément durant la période de fermeture de la navigation. Cependant, pour certains produits agricoles périssables, le chemin de fer demeure toujours le mode de transport le plus commode et le plus économique. Du jour où on aura résolu la difficulté du transport à bon marché, pour Matane, on observera que l'agriculture et l'industrie du bois se développeront à un rythme beaucoup plus accentué, et plus durable que maintenant.

POPULATION

La localité de Matane abrite actuellement une population de 6,300 âmes, française et catholique en grande majorité, ainsi répartie: village 4,834, paroisse 1,431, non-catholiques 35. Comparativement à 1931 (6,423), l'effectif total de la population a diminué de 123 personnes. Si l'on tient compte de l'accroissement naturel, durant cette période (approximativement de 656 têtes pour le village et 300 pour la paroisse), la population actuelle devrait accuser un total de 7,379 âmes. Or, nous observons qu'elle n'est que de 6,300 personnes. Il y a donc près de 1,079 individus qui ont quitté la municipalité depuis 1931. Ce chiffre des émigrants est un minimum, car nombreux sont les individus qui se sont établis dans la localité depuis cinq ans, venant ainsi grossir l'effectif de la population; mais ce facteur, assez instable et changeant, est impossible à estimer.

Une bonne partie de ces gens qui ont quitté la localité se sont dirigés vers les centres de colonisation qui leur offraient des chances de s'établir définitivement. C'est ainsi que les colonies St-René-Goupil, Cherbourg-est, Cherbourg-ouest, St-Adelme, Ste-Paula (Matapédia), qui s'étendent en éventail autour de Matane, doivent aux émigrants de cette dernière localité de s'être développées rapidement et de donner des chances de survie. Les autres émigrants, qui étaient surtout des journaliers, se sont déplacés vers la Côte Nord, où l'ouvrage abonde dans les nouveaux chantiers et les moulins. C'est ainsi que les petits centres de Baie-Comeau, Shelter Bay et Trinity Bay ont attiré un grand nombre de journaliers de Matane et des environs.

Dans un centre industriellement progressif comme Matane, il y a sûrement dans les scieries des ouvriers qui viennent de municipalités voisines. C'est la main-d'oeuvre de passage ou non domiciliée dans la municipalité, qui provoque dans la population un léger mouvement de flux et de reflux selon les périodes de travail abondant ou de chômage. C'est un élément qu'il nous est impossible d'établir et d'estimer, faute de renseignements.

Du point de vue de l'occupation du sol, on relève dans la municipalité rurale de Matane quelque 200 cultivateurs, tous propriétaires. Le nombre des emplacements dans la ville atteint environ 824, comprenant à la fois propriétaires et locataires; il nous a été impossible de distinguer le contingent des propriétaires de celui des locataires, car le rôle de l'évaluation municipale n'établit pas cette distinction. Parmi les emplacements, on en compte environ une centaine qui ont un jardin, une cinquantaine qui élèvent des poules, une douzaine qui possèdent des vaches, vingt-cinq qui gardent des porcs et une centaine qui se servent de chevaux de trait.

La ville de Matane compte six médecins, deux dentistes, trois avocats, quatre notaires, un pharmacien, un agronome et un ingénieur-forestier. L'exercice de ces professions libérales permet de réaliser des revenus raisonnables, puisque la ville de Matane et toute la région recourent aux services de ces professionnels. Plusieurs d'entre eux, notamment les médecins, desservent, en outre de Matane, les municipalités de St-Ulric, Ste-Félicité, St-Luc, St-Léandre et les colonies de l'arrière-pays. Il s'agit donc pour eux d'une clientèle dépassant 10,000 âmes, ce qui leur permet de vivre.

0 Du point de vue des emplois, on compte à Matane environ 1,600 journaliers, comprenant pères de famille et jeunes gens, qui travaillent aux scieries du mois d'avril au mois d'octobre, et aux chantiers pendant l'hiver; durant l'été, quand s'effectuent des travaux de voirie, plusieurs trouvent à s'embaucher. Les journaliers constituent la masse des ouvriers non spécialisés, hommes à tout faire et tâcherons, qui réussissent toujours à s'employer dans les travaux élémentaires.

On relève en plus 15 charretiers, 10 camionneurs, 8 employés de chemin de fer, 4 pêcheurs. Les gens de métier comprennent 5 charpentiers-menuisiers, 4 fabricants de portes et châssis, 9 forgerons, 7 cordonniers, 2 boulangers, 2 ferblantiers, et une dizaine d'autres qui ont des occupations plus spécialisées. La municipalité compte aussi un grand nombre de commerçants de toutes sortes et de rentiers.

On nous affirme qu'une conquantaine de jeunes filles travaillent dans la ville de Matane en service domestique.

On voit donc que la vie économique est plus complexe à Matane que partout ailleurs dans le comté. On est en mesure d'affirmer que cette localité continuera de dominer et d'orienter la vie économique du comté, dans la mesure où l'industrie forestière demeurera la principale source de revenus des citadins. Peut-être que plus tard, par suite d'un ralentissement de l'industrie du bois, la vie de cette localité dépendra d'une activité industrielle plus spécialisée. Du moins, il est à souhaiter que d'autres industries s'établissent à Matane, de manière à atténuer les effets du chômage possible d'une seule industrie.

MUNICIPALITE DE STE-FELICITE

La municipalité de Ste-Félicité, qui comprend les deux paroisses de Ste-Félicité et des Grosses-Roches, occupe les premiers rangs des cantons St-Denis et Cherbourg. Le canton Cherbourg, le long du littoral du fleuve, est pauvre en sol arable et l'agriculture ne saurait y progresser: ce sont les Grosses-Roches. Par contre, la partie intérieure de ce canton offre d'intéressantes possibilités agricoles: depuis 1931, on y a établi deux colonies, Cherbourg-est et Cherbourg-ouest, qui ont des chances de survie. Comme on inclut dans ce rapport la paroisse des Grosses-Roches, les revenus moyens des cultivateurs de la municipalité se trouveront sensiblement réduits.

Dans le canton St-Denis, on rencontre de bonnes régions agricoles susceptibles de progrès futurs; le deuxième rang surtout présente de belles exploitations. L'arrière-canton (rangs V à IX) forme la municipalité de St-Adelme, qu'on a détachée de Ste-Félicité en 1933. Ce partage, survenu après le recensement de 1931, expliquera les nombreuses différences qui existent pour Ste-Félicité entre les chiffres de 1931 et ceux de 1936.

ASPECT ECONOMIQUE

1) - AGRICULTURE

La municipalité de Ste-Félicité compte actuellement 210 cultivateurs, tous propriétaires, dont les fermes ont une étendue moyenne de 125 acres.

Quelques cultivateurs possèdent deux terres, l'une dans le rang de la mer, l'autre dans le deuxième ou le troisième rang, ce qui augmente la moyenne de la superficie des exploitations agricoles.

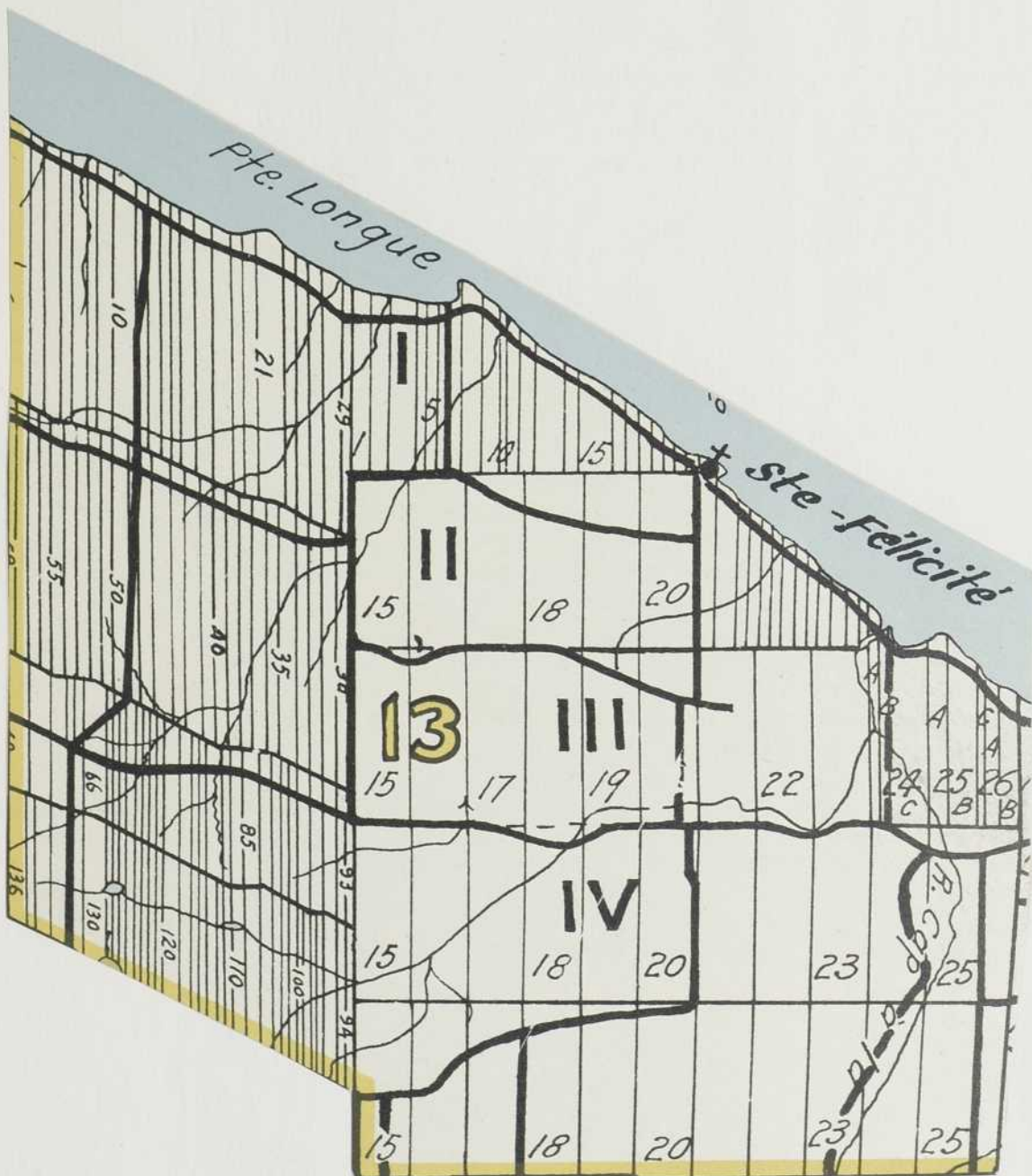
Chaque ferme comprend, en moyenne, 14 acres de plantes annuelles, 20 acres en foin, 15 acres de pâturages en rotation, 15 acres en taillis et en terre inculte, 61 acres en forêts. La terre inculte se rencontre surtout dans la paroisse des Grosses-Roches.

Le sol de la municipalité présente quatre types principaux: Terre argileuse (5%), terre schisteuse (75%), terre sablonneuse (10%), terre noire (10%). La terre schisteuse, qui provient de la décomposition du schiste, se rencontre surtout dans le deuxième rang. Dans la paroisse de

SAINTE-FELICITE

COMTE DE MATANE

Echelle de 1 mille au pouce



St-Jérôme-de-Matane

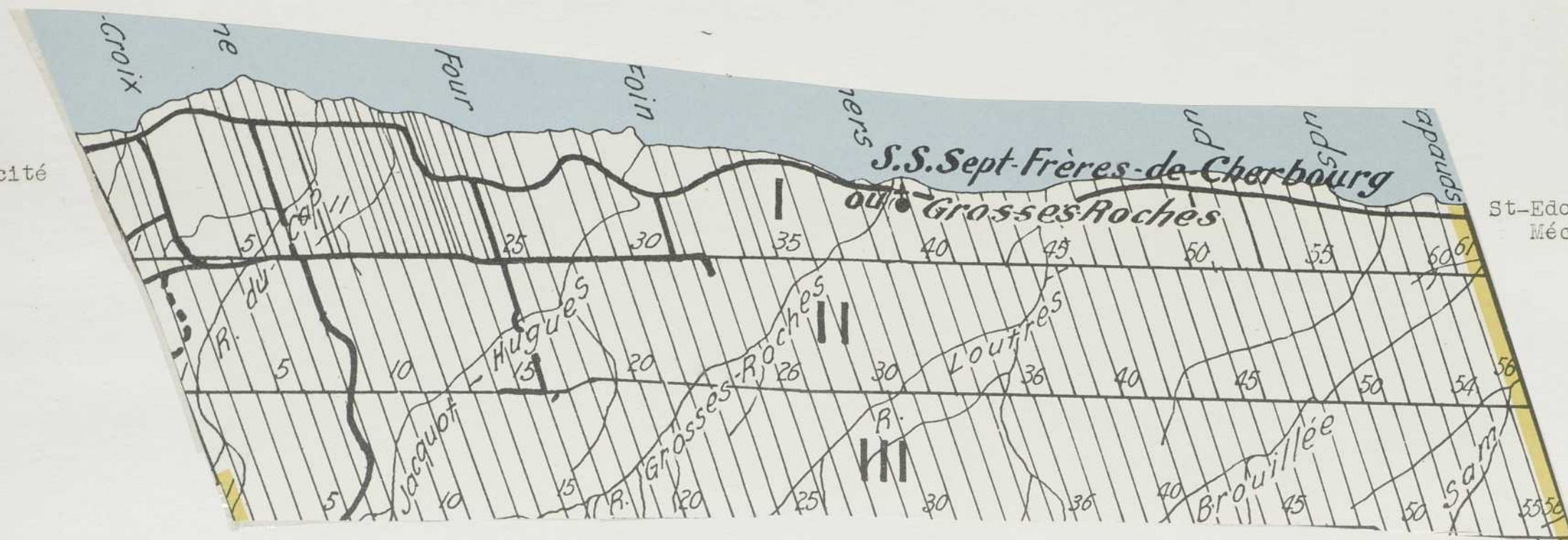
Grosses-Roches

GROSSES-ROCHES
COMTE DE MATANE

Echelle de 1 mille au pouce

Ste-Félicité

St-Edouard-des-Méchins



Ste-Félicité, la couche arable est généralement bonne; mais, dans celle des Grosses-Roches, le terrain est accidenté et rocheux.

Les amendements calcaires, essentiels sur ces terres décalcifiées, ne font pas l'objet de beaucoup de soin: il s'emploie à peine 100 tonnes de chaux moulue dans toute la municipalité. De même, les engrais chimiques ne comptent que pour une centaine de tonnes: c'est très peu, car le sol manque généralement de fertilité. On n'utilise pas les engrais de mer, et les fumiers de ferme, peu abondants, sont négligés.

L'état d'égouttement des terres est à peine passable. Les grandes décharges sont en mauvais état et les travaux d'assainissement sur les propriétés sont mal exécutés.

On a tenté quelques essais de fertilisation des pâturages. Les résultats se sont avérés très médiocres, sinon nuls, parce que ces pâturages étaient envahis de mauvaises herbes. On se propose de recommencer l'expérience. Quant au trèfle et à la luzerne, ils s'établissent assez facilement.

Production végétale

Les plantes annuelles couvrent, en 1936, une superficie totale de 2,940 acres (soit 14 x 210). Le tableau suivant montre comment se répartissent les diverses cultures et quels rendements moyens elles accusent.

	Superficie	Rendement moyen à l'acre
Blé.....	150 acres	12 boisseaux
Avoine.....	2,100 "	20 "
Orge.....	200 "	15 "
Lin.....	4 "	.. "
Sarrasin.....	20 "	25 "
Pois.....	60 "	8 "
Grains mélangés.....	100 "	22 "
Pommes de terre.....	225 "	150 "
Racines fourragères....	20 "	14 tonnes
Jardins.....	25 "	xxx
Jachères.....	36 "	xxx

Si l'on compare ces chiffres avec ceux du recensement de 1931, on note des écarts assez considérables dans les superficies en culture. On observe une forte diminution dans le cas de l'avoine et du foin, probablement parce que la partie détachée de Ste-Félicité, qui forme depuis 1933 la municipalité de St-Adolme, comportait avant tout ces deux cultures. Par contre, on enregistre une augmentation sensible dans les superficies semencées en blé, en orge et en grains mélangés. Pour la majorité des cultures, les rendements à l'acre sont faibles, et les efforts en vue d'améliorer la condition des paysans devraient porter aussi sur les rendements.

Quelques cultivateurs seulement ont développé, en vue du marché de Matane, la culture maraîchère. On relève dans la municipalité cinq acres de fraises et de framboises dont le marché local absorbe la production. Les arbres fruitiers, qui comprennent environ 500 pommiers, donnent une production annuelle de 300 barils de pommes.

Le volume des ventes des produits agricoles comporte, cette année, environ 1,600 boisseaux d'avoine, 1,100 tonnes de foin, 13,000 boisseaux de pommes de terre et très peu de légumes frais. Répartis sur l'ensemble des cultivateurs de la municipalité, les revenus provenant des cultures accusent un chiffre moyen de \$85. par ferme. Les cultivateurs de Grosses-Roches (une quarantaine environ) contribuent à baisser sensiblement la moyenne. De sorte que, pour la majorité des fermes, ce revenu des cultures dépasse sûrement une centaine de dollars.

On relève, dans la municipalité, six érablières où 7,200 érables entaillés donnent une production annuelle de 4,000 livres de sucre. Le revenu moyen provenant de cette petite industrie se chiffre par \$60. environ par érablière.

Les possibilités de développement de la production végétale sont assez grandes: 50% au moins. Il faudrait commencer d'abord par un généreux égouttement des terres, en utilisant le drainage et les grandes décharges. Les amendements calcaires s'imposent ensuite, car le sol est partiellement décalcifié. De même, on devrait généraliser l'emploi des engrais chi-

miques qui redonneront au sol sa fertilité. Il s'agit d'intensifier les rendements. Et sans technique, le progrès agricole est impossible. La pratique de la rotation des cultures, qui est à la base du développement intensif de la production végétale, comportera généralement une sole de plantes améliorantes qui reçoit les engrais, une sole de grains, une sole de mil et de trèfle. La fertilisation des pâturages permanents aurait pour effet immédiat d'augmenter le rendement des vaches laitières. On voit donc que, dans une réforme de la technique agricole, tout se coordonne et s'enchaîne: négliger un point du programme, c'est compromettre le succès de l'ensemble.

Production animale

Considérons maintenant l'état du cheptel à Ste-Félicité, et les revenus moyens que procure l'élevage des animaux de ferme.

a) Chevaux

Depuis le recensement de 1931, le nombre des chevaux a augmenté; de 370, il est passé à 450 environ. Ces chevaux travaillent l'été sur la ferme et dans les chantiers, l'hiver venu. On garde un étalon enregistré de race percheronne, et on compte une dizaine de reproducteurs mâles croisés. L'élevage ne suffit pas actuellement à satisfaire les besoins de la localité, car chaque année les cultivateurs achètent une cinquantaine de chevaux de l'Ouest par l'intermédiaire de commerçants de Matane. Pourtant, si l'on considère les besoins de la ferme et ceux des chantiers, sans oublier les demandes adressées par les colonies, il n'y a pas de raison pour que l'élevage ne se développe pas considérablement.

b) Bovins

On relève environ 625 vaches laitières dans la municipalité, soit une moyenne de 3 sujets par cultivateur. On compte à peine une vingtaine de vaches pur sang, de race Ayrshire; le reste est constitué de sujets canadiens croisés. Le troupeau bovin comprend aussi une dizaine de taureaux pur sang Ayrshire et environ 450 veaux, dont le tiers est vendu comme veaux de lait et veaux d'herbe; on en tue plusieurs à leur naissance, et les autres réintègrent le troupeau pour être vendus à l'âge d'un an comme animaux de boucherie. La vente des bovins, vivants ou abattus, rapporte en moyenne quelque \$20. par ferme.

INDUSTRIE LAITIÈRE

Le rendement des vaches laitières est généralement très faible: il varie de 2,500 à 3,000 livres de lait par année. Durant les mois d'été (juin à septembre), il se maintient au-dessus de la moyenne; mais l'hiver venu, la production du lait devient quasi nulle. Aucun cultivateur ne pratique le contrôle laitier. De plus, l'élevage est très extensif: on consacre plus de six acres de pâturages par vache. Dans ces conditions, l'industrie laitière ne saurait être rémunératrice. Elle rapporte à peine \$75. par ferme.

Les cultivateurs de Ste-Félicité portent leur production laitière à la beurrerie locale de M. Joseph Tremblay, ou au poste d'écémage que possède dans la municipalité la Coopérative agricole de Matane. Ce poste d'écémage, qui fournit à la coopérative une bonne partie de sa matière première, fabrique aussi près de 13,000 livres de beurre par année. Cette production est incluse dans celle de la Coopérative de Matane.

La fabrique de beurre de M. Joseph Tremblay, qui vend directement aux consommateurs locaux, produit quelque 40,000 livres de beurre par année. Mais la capacité de production de cette beurrerie permettrait de doubler ce chiffre, à condition de développer simultanément l'élevage laitier. On nous fait remarquer que cette fabrique pourrait aisément devenir une importante beurrerie centrale, desservant les localités de Ste-Félicité, Grosses-Roches, Méchins, et les deux colonies Cherbourg. Une telle initiative relève d'une étroite coopération entre le producteur de beurre et les cultivateurs.

c) Porcs

On élève en moyenne un porc par vache; il s'agit des types Yorkshire à bacon et Chester à lard. L'abatage annuel pour les besoins familiaux porte sur 200 sujets environ. La vente, aux commerçants locaux, d'animaux abattus ou sur pied procure un revenu moyen de \$30, par ferme.

d) Moutons

La plupart des cultivateurs gardent des moutons de race Oxford, Leicester et Shropshire. Ils élèvent en moyenne 8 brebis chacun. Chaque année, les besoins de la famille requièrent l'abatage d'une cinquantaine de moutons. A l'automne, chaque cultivateur vend en moyenne 6 agneaux; cet élevage rapporte en moyenne un revenu de \$21. par ferme.

Les vers intestinaux ravagent les troupeaux. Les bas prix offerts par les commerçants ne sont pas propres à encourager cet élevage. Pourtant, les cultivateurs des Grosses-Roches particulièrement devraient porter plus d'attention à l'élevage du mouton, de façon à mieux utiliser les sols impropres à la culture.

On recourt aussi à la vente en coopération, qui donne de bons résultats. On suggère de pratiquer l'élevage ovin plus tôt au printemps, afin d'approvisionner le marché durant l'été.

e) Volailles

Chaque cultivateur élève en moyenne 6 poules pondeuses. La période de forte production tombe en mai, juin, juillet. On engraisse aussi un peu de poules, de poulets, de dindes et d'oies pour le marché local. L'aviculture constitue un appoint de \$20. au revenu moyen des cultivateurs.

o
o o

Les possibilités de développement de la production animale sont intimement dépendantes de la production végétale. On pourrait doubler le rendement des vaches laitières si on recourait aux pâturages permanents fertilisés, à une meilleure alimentation durant l'hiver, à une sélection suivie dans le troupeau. Le développement de l'industrie laitière amènerait celui de l'élevage du porc. Enfin, l'élevage du mouton pourrait prendre une plus grande extension, afin d'utiliser les terrains impropres à la culture des céréales et du foin.

On compte peu de producteurs spécialisés parmi les cultivateurs de Ste-Félicité. Deux ou trois fermiers pratiquent l'élevage des animaux à fourrure, une couple d'autres cultivent des pommes de terre de semence, quelques-uns s'adonnent plus particulièrement à l'élevage du porc et du mouton pour vendre des animaux de choix.

Revenus forestiers

Chaque année, les chantiers attirent de Ste-Félicité environ 200 personnes qui y travaillent durant les quatre mois de l'hiver. Cette occupation saisonnière constitue plus du tiers du revenu moyen annuel des cultivateurs de la municipalité, soit quelque \$175. par famille.

Les cultivateurs coupent aussi sur leurs terres du bois à pâte et du bois de sciage pour une valeur annuelle moyenne de \$80.

L'industrie forestière concourt donc dans une proportion de près de 50% au revenu-argent moyen de la classe agricole de Ste-Félicité. Cet état de choses, qui existe depuis de très nombreuses années, pourrait tourner au détriment des cultivateurs, si cette industrie du bois venait à disparaître.

Revenu moyen de la ferme.

Le revenu moyen des cultivateurs, pour l'ensemble de la municipalité de Ste-Félicité, est tiré des sources suivantes:

Grandes cultures:	
avoine, foin, pommes de terre, légume etc....	\$ 85
Bétail:	
bovins.....	20
porcs.....	30
moutons.....	21
Industrie laitière.....	75
Aviculture.....	20
Industrie domestique.....	10
Industrie forestière:	
chantiers.....	175
coupe du bois sur terres patentées.....	80
	<u>\$ 516</u>

Ce chiffre moyen du revenu-argent des fermes de Ste-Félicité comprend les revenus des cultivateurs des Grosses-Roches, dont les terres sont pauvres. Ainsi, la majorité des cultivateurs, dans la paroisse de Ste-Félicité, doivent réaliser un revenu annuel supérieur de 10% au moins à la moyenne.

Achats

Les cultivateurs achètent chez les marchands de la municipalité. Quand il s'agit de se procurer des engrais chimiques, des semences ou des moulées alimentaires, on traite de préférence avec la coopérative agricole de Matane.

Les articles et les denrées qui s'achètent au dehors de la municipalité comprennent les graines de trèfle et de mil (15,000 livres), la farine (200,000 livres), les viandes (10,000 livres), le grain (6,000 minots), les moulées (50,000 livres), des étoffes et des tissus de toutes sortes. Tous ces produits, moins une partie de la farine, devraient provenir de la municipalité même.

Sociétés agricoles

La municipalité de Ste-Félicité compte un cercle agricole (30 membres), un cercle de l'U.C.C. (10 membres), une caisse populaire (125 membres), un cercle de fermières (45 membres), un cercle de jeunes agriculteurs (20 membres), et un cercle des jeunes éleveurs (19 membres). Une douzaine de cultivateurs sont actionnaires de la Coopérative agricole de Matane.

Remarquons que la multiplicité des associations compromet souvent le succès de tout essai de réforme agraire. De plus, l'individualisme, l'insuffisance du volume des affaires, l'incapacité financière et le manque de compréhension nuisent beaucoup à l'association professionnelle.

Comme partout ailleurs dans le comté, les réformes de la technique agricole s'imposent; mais on réussira à les appliquer seulement si on tente, au préalable, l'éducation professionnelle des cultivateurs.

o
o o

2) - INDUSTRIES

a) Industrie du bois

Cette localité compte quatre petits moulins à scie, dont trois sciennent le bois pour le compte des cultivateurs. La quasi-totalité de la production est destinée aux besoins locaux de la construction et de la réparation des bâtiments. Ces moulins emploient environ 25 hommes durant quelques mois, au printemps ou à l'été. Les possibilités de durée moyenne de ces établissements s'estiment à une dizaine d'années environ. Sauf l'entreprise de Rioux Frères qui achète le bois des colons de Cherbourg-est et ouest, rien ne nous fait présager que l'industrie forestière se développera considérablement dans l'avenir. Au contraire, selon l'opinion générale des habitants de Ste-Félicité, on observera un déclin progressif de cette industrie.

Le tableau suivant montre l'état de la production, pour 1936-37, des quatre scieries de Ste-Félicité.

<u>SCIERIES</u>	<u>POUR EUX</u>		<u>POUR LES AUTRES</u>	
	Sciage en P.M.P.	Bardeaux	Sciage en P.M.P.	Bardeaux
Rioux Frères (Grosses-Roches).	100,000	300,000	...	...
Jos. Tremblay.....	...	...	150,000	...
Anselme Tremblay.....	...	...	35,000	80,000
Ludger Rivard.....	...	...	75,000	...
	<u>100,000</u>	<u>300,000</u>	<u>260,000</u>	<u>80,000</u>

Plus des sept-dixièmes du bois proviennent des terres patentées des cultivateurs de Ste-Félicité; le reste est fourni par les colonies voisines de Cherbourg.

Deux entreprises planent le bois: Rioux Frères, 25,000 P.M.P., et Jos. Tremblay, 50,000 P.M.P.

Le moulin à scie de Rioux Frères est le seul qui présente de réelles possibilités de développement. Etabli depuis à peine un an, il produira cette année environ 25,000 P.M.P. de bois de fuséau, 800,000 bardeaux et plus de 200,000 p.m.p. de bois de sciage. On estime que cette production ira s'accroissant d'ici quelques années. Cependant, le succès de la scierie repose sur l'ouverture de nouveaux centres de colonisation, ou du moins sur l'accélération de la coupe du bois dans les colonies actuelles. Car il faut très peu compter sur le bois que les cultivateurs coupent sur leurs terres.

La municipalité de Ste-Félicité est un centre où l'industrie forestière est en voie de disparaître lentement. Il y a bien la scierie de Rioux Frères, mais rien ne nous assure qu'elle n'émigrera pas dans les colonies.

Les réserves forestières actuelles, qu'on estime, en moyenne à 61 acres par ferme, s'épuiseront lentement au rythme d'une coupe annuelle régulière. Elles permettront aux petits moulins actuels de s'alimenter pour vivre, mais non pour se développer.

b) Carderie

M. Anselme Tremblay exploite une petite carderie qui traite annuellement environ 10,000 lbs de laine pour le compte des cultivateurs, moyennant une commission de tant pour cent la livre. Cette industrie, qui fonctionne quelques mois par année, emploie un homme et une femme.

Une petite chute d'eau actionne la carderie, de même que la scierie et la meunerie, qui lui sont adjointes.

c) Meuneries

La municipalité renferme deux meuneries: la première appartient à M. Anselme Tremblay, et la seconde à M. Ludger Rivard.

La meunerie de M. Tremblay fonctionne occasionnellement pour les cultivateurs, moyennant une commission en nature de 12%. La production de cette année atteint plus de 50,000 lbs de grain.

Celle de M. Rivard, qui fonctionne près de huit mois par année, moud pour les cultivateurs à raison d'une commission de 10%. La production comporte cette année 120,000 lbs de farine de blé, 70,000 lbs de son, 233,000 lbs de farine d'avoine et 66,600 lbs de moulée d'orge. Cette meunerie rend donc aux cultivateurs de la municipalité d'importants services.

d) Tannerie

Il existe depuis quatre ans à Ste-Félicité une tannerie exploitée par M. H. Fortin. Elle a traité cette année 17,350 lbs de peaux vertes, soit environ 350 grosses peaux et 280 petites peaux. La tannerie fonctionne six mois par année et emploie un homme durant cette période. Les déchets de l'épilage sont remis aux cultivateurs qui s'en servent comme engrais; les poils sont souvent utilisés dans la confection de tapis. Cette tannerie, qui travaille à commission, est la seule qui existe de Matane à Gaspé. On estime qu'elle présente pour l'avenir d'intéressantes possibilités de développement.

e) Arts domestiques

Près de 150 familles s'adonnent aux arts domestiques dans cette municipalité, où on relève environ 80 métiers à tisser. On utilise surtout la laine domestique et un peu de lin.

Les artisans, à qui des cours de démonstration de tissage ont déjà été donnés, fabriquent de la flanelle, de la toile de lin, des tapis crochetés, des tricots, et des étoffes refoulées qui servent à la confection de vêtements.

Beaucoup d'ouvrières fabriquent en vue de la vente; on estime que plus de 30% de la production sont destinés aux touristes et aux commerçants. La municipalité renferme un comptoir de vente, tenu par un agent qui retient une commission sur les ventes et où les ouvrières consistent leurs travaux.

La localité compte un Cercle de Fermières de 45 membres, dont la propagande active grandement cette industrie. Cette association organise des concours annuels pour stimuler le zèle et l'initiative de ses membres. Une dizaine d'artisans prennent part chaque année à des expositions provinciales.

o
o o

3) - TRANSPORTS

a) Navigation

La municipalité de Ste-Félicité possède un petit port qui peut recevoir deux cabotiers à la fois. Le quai actuel est insuffisant pour les besoins de la localité; mais le gouvernement fédéral entreprend actuellement la construction d'une allonge de 97 pieds munie d'une aile latérale de 180 pieds. On estime que le volume du trafic maritime augmentera sensiblement aussitôt que le quai sera prêt.

Deux navires, respectivement de 45 et de 62 tonnes, desservent la municipalité une fois par quinze jours. Deux autres navires ne visitent le port qu'occasionnellement. Le total des arrivages comporte annuellement environ 1,000 tonnes de marchandises générales; les expéditions comprennent de 300,000 à 400,000 P.M.P. de bois de sciage. Le port sert souvent à expédier ou à recevoir des marchandises pour le compte de localités voisines.

b) Camionnage

La localité ne compte aucun service de camionnage. Le trafic est entre les mains de camionneurs de Matane, qui sont souvent des colporteurs.

c) Autobus

Un service quotidien d'autobus dessert la municipalité. La ligne relie Matane à Ste-Anne-des-Monts, soit une distance de près de soixante milles. Ce service est exploité par M. Hormidas Pelletier, de Ste-Anne-des-Monts.

o
o o

POPULATION

Cette municipalité comprend actuellement la vieille paroisse de Ste-Félicité et la paroisse des S.S. Sept-Frères (Grosses-Roches), créée le 17 juin 1937 et dont relève la colonie Cherbourg-Est. La municipalité de Ste-Félicité, qui comptait 2,192 âmes en 1931, a subi depuis ce temps des remaniements qui ont donné naissance, d'abord en 1933 à la municipalité de St-Adelme, puis en 1937 à la paroisse des S.S. Sept Frères (Grosses-Roches). Dans ce rapport, nous traiterons séparément la paroisse de Ste-Félicité et celle des Grosses-Roches, dont la réunion constitue la municipalité actuelle de Ste-Félicité.

a) STE-FELICITE

En 1931, cette partie de la municipalité comptait 1,544 personnes; actuellement la paroisse comprend 1,595 âmes, ce qui marque une

augmentation de 51 personnes. Depuis 1931, on estime qu'une trentaine de personnes se sont établies dans la paroisse; d'autre part, si l'on tient compte de l'accroissement naturel (234), le nombre des départs enregistrés s'élève à quelque 213. La majorité s'est dirigée vers les nouveaux centres de colonisation, surtout dans les deux Cherbourg; puis quelques-uns se sont faits journaliers, principalement à Matane et à Baie-Comeau.

Du point de vue de l'occupation du sol, on relève dans la paroisse de Ste-Félicité environ 169 cultivateurs propriétaires, et 80 emplacements dont une vingtaine sont locataires. Parmi les emplacements, on constate que les trois quarts possèdent des jardins, environ le tiers élève des poules et des vaches; très peu ont des chevaux.

Si nous mettons la catégorie des cultivateurs à part, on compte environ 150 journaliers dans la paroisse, un camionneur, un cordonnier, deux forgerons, trois menuisiers, huit marchands et commerçants, et une dizaine de rentiers. Les journaliers travaillent à la voirie durant l'été, et aux chantiers le reste de l'année.

La main-d'œuvre féminine provenant de cette paroisse comprend une vingtaine de jeunes filles qui sont en service domestique à l'extérieur.

b) S.S. SEPT-FRERES (Grosses-Roches)

Cette paroisse, dont l'érection canonique date du 17 juin 1937, constituait auparavant une desserte de la paroisse de Ste-Félicité, et renfermait en 1931 environ 344 habitants.

Actuellement, la paroisse des Grosses-Roches comprend 668 âmes, dont 358 (1) pour la colonie Cherbourg-est. Depuis 1931, on estime que 256 personnes se sont établies dans la paroisse, notamment dans Cherbourg-est.

On relève, du point de vue de l'occupation du sol, environ 41 cultivateurs, 68 colons, et 21 emplacements propriétaires. Parmi ces derniers, la moitié ont des jardins, et le quart gardent des chevaux, des vaches et des poules.

La paroisse compte à peine une dizaine de journaliers occupés le printemps et l'été, aux moulins à scie et à la voirie, et l'hiver aux chantiers. On ne relève qu'un homme de métier dans toute la paroisse, c'est un forgeron.

Une quinzaine de jeunes filles travaillent en service domestique à Matane et dans les environs.

MUNICIPALITE DE ST-ADELME

La municipalité de St-Adelme, qui prolonge la paroisse de Ste-Félicité dont elle a été détachée en 1933, occupe dans le canton St-Denis un territoire qui s'étend du rang III au rang IX. Elle communique, par ce dernier, avec la colonie Cherbourg-Ouest.

ASPECT ECONOMIQUE

1) AGRICULTURE

St-Adelme compte 125 exploitants du sol, dont 60 sont des colons établis depuis quelques années. Ces derniers contribuent, dans plusieurs cas, à réduire la moyenne des revenus agricoles. L'étendue moyenne des terres est de 100 acres, qui se répartissent ainsi: plantes annuelles (10 acres), foin (20 acres), pâturages (10 acres), taillis et terre inculte (8 acres), forêts (52 acres).

On rencontre dans la municipalité deux types de sol: terre légère schisteuse (80%), et terre noire souvent mêlée de terre grise (20%). Le sol, en général, est accidenté, surtout dans la vieille partie

(1) La colonie Cherbourg-est, dont les limites officielles n'ont pas encore été établies, se rattache aux Grosses-Roches au point de vue paroissial; mais cette situation n'est que temporaire.

de la municipalité, dans les rangs III, IV, V et VI. Dans les derniers rangs, il est plus plat, présente une bonne couche arable et contient une matière organique plus abondante; c'est pourquoi on a livré cette région à la colonisation, qui progresse.

Les amendements calcaires comportent environ 8 tonnes de chaux, ce qui est bien peu pour toute la municipalité. Les vieilles terres requièrent environ 30 tonnes d'engrais chimiques. Quant aux engrais d'étable, ils ne sont pas abondants, les troupeaux étant encore peu peuplés.

L'état d'égouttement des terres arables est généralement bon, surtout dans la vieille partie de la municipalité, où le terrain facilite le drainage. Dans les rangs où l'on poursuit activement la colonisation, l'eau abonde et mouille les terres en maints endroits, car le sol y est moins accidenté. Les colons devraient creuser des fossés, aménager des décharges et assainir leurs lots.

La fertilisation des pâturages ne se pratique pas encore. Le trèfle pousse bien, mais la luzerne n'est pas cultivée.

Production végétale

Chaque cultivateur exploite en moyenne une dizaine d'acres en cultures diverses, ce qui donne pour l'ensemble de la municipalité une superficie totale de 1,250 acres de plantes annuelles. Le tableau suivant accuse l'état de la production actuelle:

	Superficie	Rendements
Blé.....	45 acres	20 boisseaux à l'acre
Avoine.....	975 "	25 " " "
Orge.....	40 "	20 " " "
Seigle.....	10 "	-
Pommes de terre.....	150 "	180 " " "
Racines fourragères..	10 "	-
Jardins.....	20 "	-

Les superficies ensemencées en avoine constituent près de 80% de toute l'étendue cultivée. C'est énorme, surtout quand on observe que cette céréale contribue peu à rapporter des revenus aux paysans de St-Adelme. Mais c'est une culture facile, d'un rendement assez élevé, et qui convient bien aux nouveaux colons.

La culture du foin couvre une superficie totale de 2,500 acres, et accuse un rendement moyen d'une tonne à l'acre. On estime à 30% environ la partie de la récolte destinée à la vente.

Dans la municipalité, il ne se pratique aucune culture spécialisée de légumes ou de petits fruits; on ne rencontre que des jardins de famille. Il n'existe pas d'arbres fruitiers ni d'érablières.

Le volume des ventes comporte environ 6,000 minots d'avoine, 700 tonnes de foin et 8,000 minots de pommes de terre. Les cultures rapportent en moyenne \$120 par ferme.

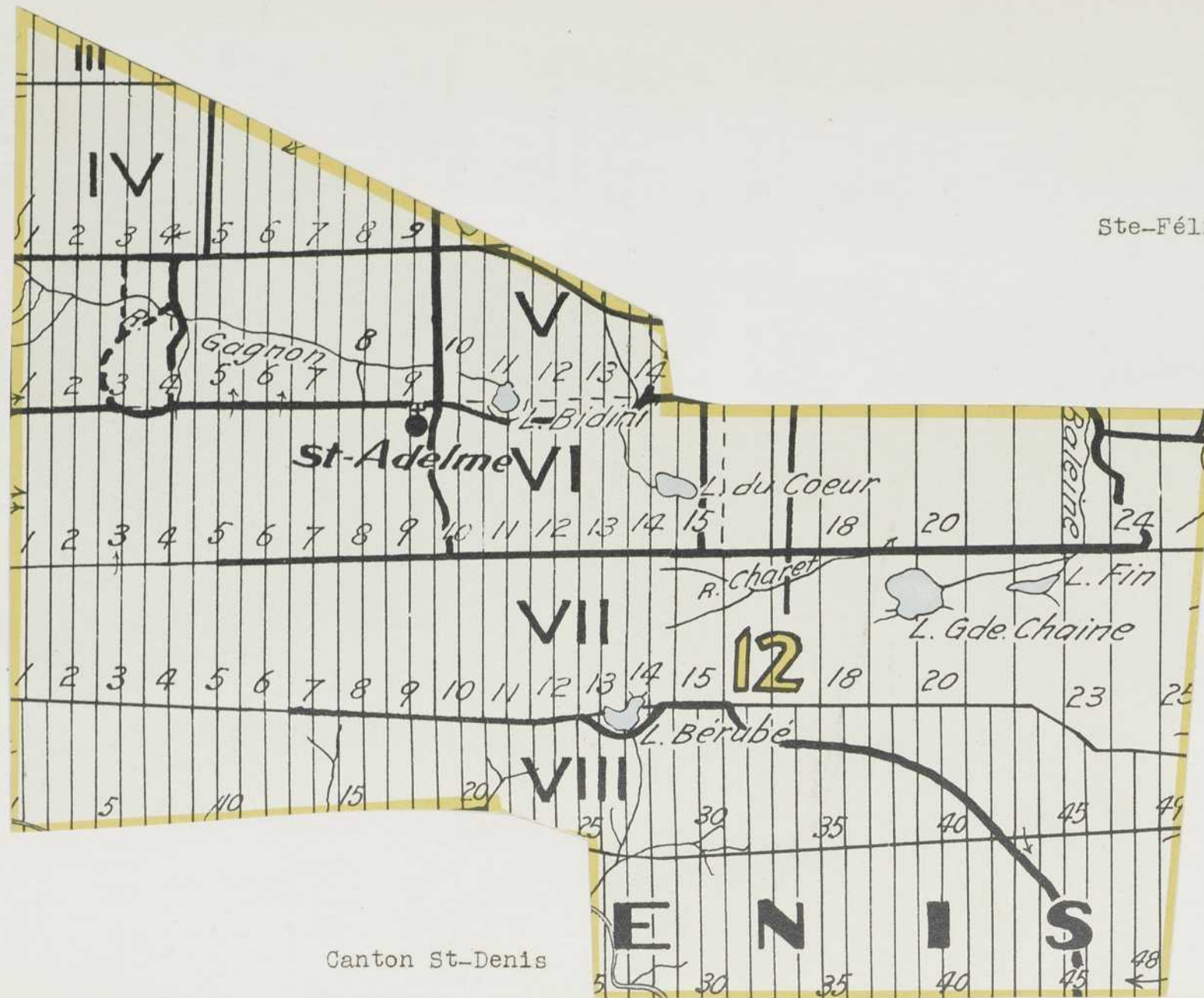
Dans une municipalité où la moitié des exploitants du sol sont des colons, on peut présumer que les possibilités de développement de la production agricole sont intimement liées aux progrès de la colonisation. Le défrichement avance rapidement à St-Adelme; il conservera cette allure tant que les colons recevront régulièrement les primes octroyées par l'Etat et tant qu'ils manifesteront la courageuse activité qui les anime actuellement. Les colons manquent de technique agricole, mais ils y suppléent par leur labour et leur ténacité. Ils auraient cependant grand besoin des conseils et de l'exemple d'un bon agronome.

Dans la vieille partie de St-Adelme, où les terres sont schisteuses, les amendements calcaires et la rotation des cultures provoqueraient sans doute un renouveau agricole. La culture du trèfle et la fertilisation de pâturages permanents amèneraient le développement rapide de l'élevage bovin.

St-Jérôme

St-Luc

Ste-Félicité



Canton St-Denis

SAINT-ADELMÉ
COMTE DE MATANE

Echelle de 1 mille au pouce

Production animale

a) Chevaux

On compte dans la municipalité environ 200 chevaux qui travaillent sur la ferme et dans les chantiers. Ce sont des sujets croisés, canadiens et percherons. Chaque année, le troupeau s'augmente d'une dizaine de chevaux d'élevage; mais c'est un nombre insuffisant pour les besoins de la localité. De sorte qu'on achète, en outre, une trentaine de chevaux qu'on paie relativement cher. On devrait encourager cet élevage car les débouchés locaux ne manquent pas.

b) Bovins

Chaque cultivateur de St-Adelme garde en moyenne 3 vaches, soit un troupeau de 375 sujets croisés canadiens et Ayrshire pour l'ensemble de la municipalité. On compte, de plus, deux taureaux pur sang de race Ayrshire, et une cinquantaine de sujets croisés. On élève annuellement environ 200 veaux qu'on vend surtout comme bouvillons de boucherie à l'âge d'un an. La vente des bovins rapporte environ \$35 par ferme.

INDUSTRIE LAITIÈRE Le rendement des vaches laitières est faible: il varie de 2,500 à 3,000 livres de lait par année. Il y a 13 acres en culture, pâturages compris, par vache laitière et 10 acres, pâturages exceptés: l'agriculture est donc très extensive dans cette localité. Le lait se vend surtout à la fromagerie locale. L'industrie laitière peut rapporter en moyenne \$50 par ferme.

La fabrique de fromage de M. Aurèle Gagnon, qui fonctionne 4 mois par année, produit de 21,000 à 25,000 livres de fromage blanc par année. La localité absorbe 5 à 10% de cette production; le reste est livré à la Coopérative Fédérée de Québec. C'est une industrie qui pourrait augmenter sa production si l'agriculteur laitier pouvait fournir une matière première plus abondante.

On estime que le rendement des vaches et les revenus de l'industrie laitière doubleraient rapidement en fertilisant les pâturages et en pratiquant une sélection rationnelle dans les troupeaux.

c) Porcs

On élève dans la municipalité environ 500 porcs Yorkshire à lard. L'abatage annuel pour les besoins domestiques porte sur quelque 200 sujets. La vente aux commerçants de la localité des animaux vivants ou abattus procure un revenu moyen de \$25 par ferme. On estime que l'élevage du porc pourrait facilement se développer, à cause de la demande croissante des colons.

d) Moutons

Le troupeau actuel comprend environ 600 sujets de race Oxford, Leicester et Shropshire. L'élevage ovin comporte environ 550 agneaux, dont une centaine sont abattus pour les besoins de la famille; le reste est vendu à l'automne aux commerçants locaux. Cette industrie animale procure un revenu moyen de \$15 par ferme.

Les vers intestinaux ravagent les troupeaux, et l'absence d'un marché rémunérateur est un sérieux obstacle au développement de cet élevage. Pourtant les terres accidentées de la municipalité conviennent à l'élevage du mouton; et la demande locale pour la laine permettrait quelque développement.

e) Volailles

L'élevage des volailles n'existe qu'en fonction des besoins des cultivateurs. On n'engraisse aucun sujet pour la vente. Seule la vente des oeufs procure un minime revenu, estimé à \$1 par ferme environ.

o
o o

L'élevage des animaux de ferme présente d'intéressantes possibilités de développement. La moitié des exploitants agricoles de St-Adelme sont des colons qui s'établissent petit à petit: il leur faut constituer des troupeaux. Les cultivateurs dont les fermes sont établies depuis longtemps, devraient être en mesure de pourvoir à la demande des colons. Actuellement, ces derniers sont obligés d'acheter en dehors de la

municipalité la majeure partie des animaux de ferme dont ils ont besoin. Pourquoi ne pas développer, dans la municipalité, l'élevage des chevaux, des bovins, des porcs et des moutons en fonction de ce débouché assuré? Les cultivateurs déjà établis ont tout intérêt de pratiquer en grand cet élevage, d'autant plus que la colonisation avance à un rythme accéléré et que chaque mois de nouveaux colons arrivent dans la municipalité. L'industrie animale doublerait les revenus.

Revenus forestiers

Chaque année, l'ouverture des chantiers de bois attire plus de 125 cultivateurs et fils de cultivateurs de St-Adelme. La saison, pour eux, dure en moyenne 3 mois, et rapporte un revenu moyen de \$120 par famille. Plusieurs négligent les derniers travaux de la ferme pour s'assurer un emploi de bûcheron.

Revenus des chantiers, les cultivateurs coupent sur leurs terres du bois de sciage et du bois à pâte. Cette occupation peut rapporter environ \$80 par ferme.

Voirie

La construction de chemins de terre dans la partie de la municipalité ouverte à la colonisation, procure actuellement du travail à tous les colons et à plusieurs cultivateurs. Les travaux de voirie ont rapporté cette année (1936-37) près de \$120 par famille. C'est un appoint très considérable au revenu familial des gens de St-Adelme, mais ceux-ci ne doivent pas compter trop là-dessus à l'avenir: les travaux de construction de routes constituent un revenu occasionnel.

Primes

L'Etat a distribué aux colons des primes de défrichement et de labour qui, réparties sur l'ensemble des cultivateurs, accusent une moyenne de \$9 par famille.

Revenu moyen de la ferme.

La municipalité de St-Adelme renferme à la fois des colons agriculteurs et des cultivateurs établis depuis fort longtemps. Le revenu moyen de ces derniers est certainement supérieur à celui des colons; mais il nous est impossible de distinguer le revenu de chacun de ces deux groupes. C'est pourquoi nous avons dû établir des moyennes pondérées qui tiennent compte des revenus des uns et des autres, mais les chiffres présentés ne conviennent exactement ni aux uns ni aux autres. Néanmoins, nous pouvons réunir les divers item moyens et risquer une approximation du revenu moyen de la ferme à St-Adelme. Le tableau suivant établit ce chiffre:

Grande cultures:	
(avoine, foin, pommes de terre, etc).....	\$ 120
Bétail:	
(bovins.....)	35
(porcs.....)	25
(moutons.....)	15
Industrie laitière.....	50
Aviculture.....	1
Industrie forestière:	
(chantiers.....)	120
(coupe du bois sur lots et terres patentées...)	80
Travaux de voirie.....	120
Primes diverses.....	9
	\$ 575

Ce revenu moyen ne s'applique sûrement pas à tous les cultivateurs de St-Adelme. Par exemple, le revenu moyen provenant de l'industrie animale ne concerne pas les 60 colons de la localité; pourtant, le chiffre moyen a été calculé sur la base de 125 cultivateurs. Et il en est ainsi de l'industrie laitière, de l'industrie forestière et des travaux de voirie. Mais, dans l'ensemble, l'équilibre se rétablit par compensation; si les vrais cultivateurs ne travaillent pas aux chemins, ils s'adonnent davantage à la culture des céréales et à l'élevage laitier. De sorte que le revenu moyen de \$575 peut être vrai pour l'ensemble des cultivateurs, tout en étant erroné dans ses éléments.

Achats

Les cultivateurs et les colons de St-Adelme achètent beaucoup de denrées alimentaires et de produits agricoles du dehors de la municipalité, par l'intermédiaire des marchands de la localité. Mentionnons: la graine de mil et de trèfle (4,000 livres annuellement), le beurre (12,000 livres), la farine (130,000 livres), les viandes (3,000 livres), les engrais alimentaires, les graines de semence dont une partie est fournie par l'Etat (en tout 3,000 minots d'avoine, d'orge et de blé).

La municipalité pourrait fournir tous ces articles, sauf la farine. Si la culture du blé se développait et si une meunerie moderne s'organisait, la majeure partie de la farine pourrait être produite localement.

Sociétés agricoles

On relève, dans la municipalité, un cercle agricole de 30 membres et un cercle de fermières de 40 membres. Une douzaine de cultivateurs font partie de la Société d'Agriculture de comté.

L'ignorance, l'individualisme et l'absence de chefs agricoles sont les principaux facteurs qui nuisent à St-Adelme, au développement de l'association professionnelle et du mouvement coopératif.

Colonisation

De grands progrès se sont effectués depuis trois ans et la colonisation se poursuit activement. Le défrichement et les labours s'accroissent avec les primes du gouvernement, à condition toutefois de n'en jamais retarder le paiement. Le mouvement est lancé et les colons arrivent nombreux chaque année. Mais il faudrait leur enseigner les méthodes modernes de culture et leur faire pratiquer une technique agricole appropriée à leurs ressources et à leurs besoins.

o
o o

INDUSTRIES

a) Industrie du bois

Devenue un centre d'active colonisation depuis quelques années, la municipalité de St-Adelme a développé son industrie forestière parallèlement aux progrès du défrichement des terres nouvelles. La coupe du bois sur les lots des colons constitue la première étape de la colonisation; c'est d'ailleurs la seule source de revenus du colon pendant les premières années de son arrivée.

La municipalité de St-Adelme compte actuellement quatre moulins à scie qui s'alimentent presque exclusivement chez les colons et qui emploient environ 45 hommes durant quelques mois de l'année. Le tableau suivant montre l'état de la production de ces scieries pour l'année 1936-37:

SCIERIES	POUR EUX			POUR LES AUTRES		
	Sciage P.M.P.	Bardeaux	Divers	Sciage P.M.P.	Bardeaux	Fuseaux P.M.P.
Moise Ross..	100,000	300,000	30,000 lat- tes. 4,000 P.M. P. fuseaux.	400,000		
Peter For- bes.....	800,000	500,000	800,000 lat- tes.			
Jos. Dion...				300,000	50,000	80,000
Pit Desches- nes.....				450,000		75,000
	900,000	800,000	830,000 lat- tes. 4,000 P.M. P.	1,150,000	50,000	155,000

La production totale de la municipalité accuse donc les chiffres suivants:

bois de sciage:	2,050,000 p.m.p.
bardeaux	850,000
lattes	830,000
bois de fuseaux	159,000 p.m.p.

Plus de 95% de la matière première proviennent des lots de colons; le reste est coupé sur les terres patentées des cultivateurs. Les colons coupent aussi du bois à pâte, mais il nous a été impossible d'en connaître les quantités.

Si l'on passe aux débouchés, on observe que la localité et la région absorbent 60% du bois de sciage et 5% du bardeau; la province retient 20% du bois d'oeuvre, 65% du bardeau et 50% des lattes à crépir; les marchés extérieurs accaparent le reste, soit 20% du bois de sciage, 30% du bardeau, 5% des lattes et la totalité du bois de fuseaux. Ce dernier article est expédié à l'étranger par un gros intermédiaire de la région, qui achète la production des moulins.

On estime à une quarantaine d'années environ la durée probable des moulins à scie de St-Adelme. Tant que les colons couperont du bois sur leurs lots, l'approvisionnement des moulins en matière première se fera régulièrement.

Le moulin à scie de M. Moise Ross a été complètement détruit par un incendie survenu vers la mi-juillet 1937; M. Ross a l'intention de reconstruire bientôt un autre moulin. La production de cette scierie, depuis quelques années, a diminué sensiblement, particulièrement pour le bardeau et le bois de fuseaux. La matière première est fournie par les colons dans une proportion de 95%.

L'établissement de M. Forbes est une industrie moyenne dont la production dépend presque entièrement des débouchés extérieurs. En effet, plus de 90% de la production sont destinés aux marchés de Montréal et des Etats-Unis. Cette année (1936-37) la production accuse une avance considérable.

Le moulin de M. Jos. Dion travaille pour un intermédiaire; la réussite de cette entreprise pourrait être aléatoire du fait qu'elle dépend tout entière d'un seul débouché.

Enfin, le moulin de M. Pit Deschesnes scie le bois pour le compte des colons à tant du mille p.m.p. Il est évident qu'une grande partie du bois ainsi coupé et scié à commission est ensuite revendu aux marchands de gros par les colons. Ce moulin est situé dans le IXe rang, dans la région où commence la coupe du bois. Les colons, de plus en plus nombreux chaque année, apportent leur bois à cette scierie de préférence à toute autre, puisque les frais de transport se réduisent à peu de chose.

On peut présumer que l'industrie forestière dans la municipalité de St-Adelme progressera à mesure que la colonisation poursuivra son oeuvre de défrichement. .

b) Arts domestiques

A St-Adelme, près des trois quarts des familles pratiquent les arts domestiques. Chaque famille possède un rouet et on relève une douzaine de métiers à tisser dans la municipalité. Chaque paysan élève en moyenne une dizaine de moutons dont le rendement en laine atteint, pour chaque mouton, quatre livres par année. On utilise aussi un peu de lin qu'on se procure dans la province. Ce textile n'a jamais été cultivé dans la municipalité, parce qu'on estime que le travail exigé par cette culture est trop peu rémunérateur. Quant aux teintures, on emploie presque uniquement les teintures commerciales à bon marché.

La municipalité compte un Cercle de Fermières qui aide beaucoup à vulgariser les arts domestiques, en organisant des concours et en orientant le travail des ouvrières. Les artisssns ont déjà reçu des cours de démonstration de tissage, ce qui a contribué à améliorer un peu l'exécution des modèles.

Actuellement, les arts domestiques n'existent ici qu'en fonction des besoins de la famille. Les artisans fabriquent pour eux de la flanelle, des étoffes grossières, des tapis crochetés et de la catalogne. Jamais ils ne produiront en vue de la vente directe, car les touristes ne viennent pas à l'intérieur des terres. Mais les meilleurs artisans pourraient peut-être réussir à consigner leurs travaux dans certains comptoirs de vente, situés sur le littoral, et que visitent les touristes.

c) Transports

La municipalité de St-Adelme, parce que enfoncée à l'intérieur des terres, n'est desservie par aucun moyen de transport. La gare de chemin de fer la plus proche est située à Matane, et le port le plus rapproché, à Ste-Félicité. Il n'y a que quelques camions qui transportent occasionnellement des marchandises vers ces deux centres, ce qui suffit aux besoins actuels de la localité.

o
o o

POPULATION -

Cette municipalité, détachée de Ste-Félicité en 1933, ne comptait que 304 personnes en 1931. Depuis ce temps, on estime que, par suite d'un fort mouvement de colonisation, plus de 500 personnes se sont établis dans cette localité. La population actuelle, compte tenu de ces arrivées et de l'accroissement naturel (47), comprend donc environ 851 âmes.

Cette population, du point de vue de l'occupation du sol, compte 65 cultivateurs, 60 colons dont l'arrivée remonte à deux ou trois ans, et 6 emplacements propriétaires. On relève, dans les emplois, un forgeron, deux marchands, un fabricant de fromage et quatre exploitants demoulin à scie.

A St-Adelme, il n'y a pas à proprement parler de journaliers. Cependant, les cultivateurs et les nouveaux colons négligent volontiers les travaux de la terre pour s'embaucher à la voirie durant l'été, ou aller aux chantiers dès l'automne.

La colonisation, dans cette municipalité, accuse un intense mouvement, de sorte qu'une extrême mobilité dans la population nous empêche d'être plus précis.

MUNICIPALITE DE DALIBAIRE

La municipalité de Dalibaire, qui relève de la paroisse canonique de St-Edouard-des-Méchins, est habituellement désignée sous le nom de Méchins; elle couvre les douze premiers rangs du canton Dalibaire. Les établissements agricoles se rencontrent surtout dans le premier rang, et aussi dans le deuxième où plusieurs cultivateurs exploitent une seconde terre. Le troisième rang abrite actuellement une vingtaine de colons forestiers qui se sont établis là en vue du commerce de bois il y a quinze ans environ. Mais comme la forêt est épuisée par suite de coupes successives et d'un feu survenu en 1935, ces colons désirent se tourner maintenant vers l'agriculture. Malheureusement, le sol du troisième rang outre qu'il est très accidenté, est formé de schiste insuffisamment décomposé qui ne convient pas aux cultures. Aussi parle-t-on de faire émigrer ces colons que la mauvaise fortune empêche de vivre décemment.

Jusqu'à nos jours, la municipalité de Dalibaire a vécu de deux grandes ressources naturelles; la pêche et la forêt. La pêche s'est pratiquée surtout au début, mais, par suite des progrès de l'industrie forestière, elle a grandement contribué à développer Dalibaire; mais il n'y faut désormais plus compter, car les réserves forestières de la municipalité ont été détruites en 1935 par un violent incendie. Une seule ressource reste à exploiter: la terre. Bien que le sol soit accidenté, difficile à cultiver en maints endroits, l'agriculture peut quant même faire vivre la population de Dalibaire, à condition toutefois d'entreprendre un grand mouvement de réforme agricole.

ASPECT ECONOMIQUE

1)

AGRICULTURE

La municipalité de Dalibaire compte environ 80 cultivateurs, y compris les colons du troisième rang. L'étendue moyenne des terres est de 195 acres, qui se répartissent ainsi: plantes annuelles (17 acres), foin (25 acres), pâturages (20 acres). A cause des accidents de terrain et des montagnes, il y aurait bien peu de ces 133 acres de terre inutilisées qu'on pourrait livrer au défrichement. La terre labourable ne saurait dépasser en moyenne 62 acres par ferme; la superficie non labourable pourrait être partiellement destinée à l'élevage du mouton.

Le sol de Dalibaire est composé, le long de la mer surtout, de terre sablonneuse (30% de la superficie de la municipalité), et de terre schisteuse légère (70%). On rencontre un peu de terre noire dans les fonds de vallées. La couche arable est passable, sauf dans le troisième rang.

On recourt peu aux amendements calcaires, à peine quelques tonnes de chaux moulue, dont les résultats s'avèrent assez généreux. Les engrais chimiques comptent pour une dizaine de tonnes; on utilise également le fumier de ferme et les engrais de poisson. Les terres, qui sont acides et manquent de fertilité, exigeraient des amendements plus soignés.

L'absence de fossés et parfois de grandes décharges empêche les terres de s'égoutter convenablement. Quelques cultivateurs seulement pratiquent du drainage avec de la pierre.

On n'a pas encore tenté la fertilisation des pâturages; quant au trèfle et à la luzerne, ils s'établissent sans difficulté.

Production végétale.

Les grandes cultures, en 1936-37, présentent une superficie totale de 1,360 acres, réparties ainsi:

	<u>Etendues</u>	<u>Rendements moyens</u>
Blé.....	50 acres	12 boisseaux à l'acre
Avoine.....	975 "	20 " " "
Orge.....	100 "	18 " " "
Seigle.....	10 "	- " " "
Pois.....	25 "	8 " " "
Grains mélangés.....	50 "	- " " "
Pommes de terre.....	125 "	150 " " "
Racines fourragères....	10 "	- " " "
Jardins.....	15 "	- " " "

Comme partout ailleurs, l'avoine est la grande culture, car on lui consacre plus de 70% de la superficie cultivée en plantes annuelles. Le foin couvre une étendue de 2,000 acres, ce qui est considérable.

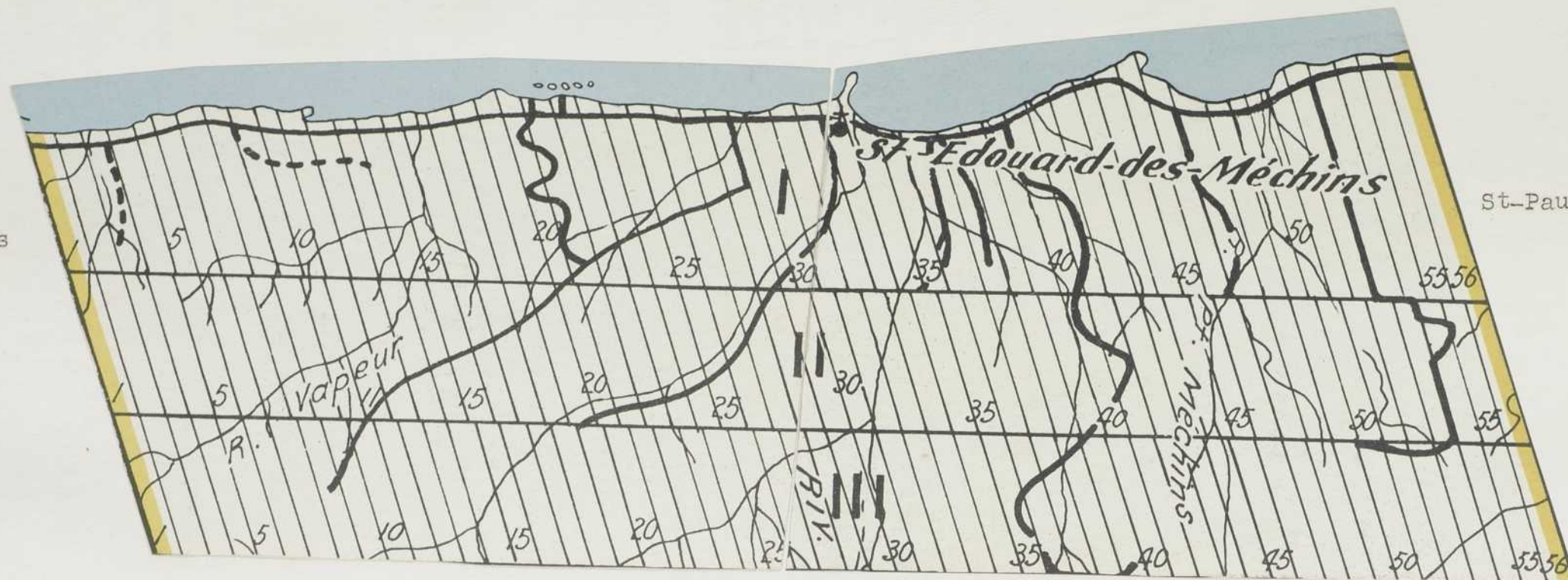
Depuis le recensement de 1931, on note une augmentation très sensible dans la culture du blé, de l'orge, de l'avoine, des grains mélangés et des pommes de terre. De même, les étendues en pâturages ont augmenté d'un tiers et accusent maintenant une superficie de 1,600 acres. On constate, depuis une couple d'années surtout, que la municipalité subit un renouveau agricole, qu'on doit stimuler encore si l'on veut qu'elle vive et se développe normalement.

Les ventes de produits agricoles ont rapporté, en moyenne par ferme, environ \$118; elles comportent 600 tonnes de foin, 5,500 minots de pommes de terre et quelques 1,000 minots d'avoine.

Les cultures maraîchères sont inexistantes à Dalibaire; on ne relève que de petits jardins de famille.

Dans la municipalité, on compte une trentaine de petites érablières où quelque 3,000 érables sont entaillés. On pourrait entailler encore 20,000 érables, mais le manque d'outillage et les accidents du terrain s'y opposent. Le revenu annuel moyen par érablière entaillée se chiffre par quelque \$25.

Grosses-Roches



St-Paul-des-Capucins

ST. EDOUARD-DES-MECHINS

COMTE DE MATANE

Echelle de 1 mille au pouce

Le canton Dalibaire se prête difficilement à la culture, parce que le sol y est pauvre et très accidenté. Depuis l'existence de cette municipalité, c'est la pêche et l'industrie forestière qui ont occupé ses habitants. Or, ces deux grandes ressources naturelles ont à peu près complètement disparu. Il reste la terre; parviendra-t-elle à maintenir et à développer la localité? L'agriculture rationnelle permettrait aux cultivateurs de Dalibaire de vivre convenablement des fruits de la terre. L'égouttement, le chaulage et la fertilisation du sol, sans négliger la rotation des cultures, amèneraient de sérieux changements. Une sole de cultures améliorantes (pommes de terre, racines, fourrages verts, etc) s'impose sur chaque terre. Aux pâturages actuels, il faut substituer des prairies dénuées de mauvaises herbes, et des pâturages permanents fertilisés.

Production animale

a) Chevaux

Le nombre de chevaux qui travaillent sur la ferme et dans les chantiers est le même qu'en 1931, soit environ 135. L'élevage local ne rapporte que cinq poulains par année. On achète de l'Ouest une dizaine de chevaux croisés pour combler les lacunes de cet élevage.

b) Bovins

Le troupeau comprend environ 170 vaches laitières Ayrshire, ce qui donne en moyenne plus de deux sujets par cultivateur; on garde un taureau pur sang et une quinzaine d'autres croisés. L'élevage des veaux comporte 150 animaux qu'on vend surtout à l'automne comme bouvillons de boucherie. La vente des bovins aux commerçants de passage rapporte environ \$20 par ferme annuellement.

Industrie laitière

Le rendement moyen des vaches laitières est faible, environ 2,500 livres par année; et la période de lactation ne dure que quelques mois. Les meilleurs cultivateurs portent leur crème à la beurrierie de Ste-Félicité, située à vingt milles de la municipalité; les autres vendent le lait en nature au village. L'industrie laitière rapporte annuellement quelque \$22 par ferme.

L'organisation de pâturages permanents permettrait d'augmenter de moitié le rendement moyen des vaches. De même, par une meilleure production fourragère, on pourrait augmenter le troupeau actuel, le mieux alimenter durant l'hiver, et pratiquer une sélection judicieuse.

c) Porcs

On élève en moyenne un porc par vache. Les besoins domestiques requièrent l'abatage annuel de quatre-vingts sujets environ. La vente des porcs procure un revenu moyen de \$20 par ferme environ. Il s'agit surtout de porcs Yorkshire à lard croisés. L'élevage porcin se développera parallèlement à l'industrie laitière, si on entreprend de réformer les méthodes actuelles.

d) Moutons

On garde des moutons Leicester, environ 5 par cultivateur. L'abatage annuel pour les besoins de la famille prélève environ vingt-cinq moutons. A l'automne, on vend des agneaux pour une valeur moyenne de \$15 par ferme environ.

On rapporte que les jeunes moutons meurent souvent à la naissance; on en ignore toutefois la cause.

Dalibaire pourrait devenir le canton par excellence de l'élevage du mouton qu'on devrait encourager plus qu'ailleurs. La moitié des terrains, parce que partiellement incultes ou trop accidentés, conviendraient très bien à cet élevage, qui serait rémunérateur si les cultivateurs s'unissaient pour vendre en coopération. Cette industrie animale deviendrait aisément une abondante source de revenus pour les gens de la municipalité.

e) Volailles

On élève, en vue des seuls besoins domestiques, une dizaine de poules par cultivateur. La vente des oeufs peut rapporter an-

nuellement \$6 par ferme environ. Le manque de connaissances techniques et l'absence de marché, sont les deux obstacles qui s'opposent au développement de l'aviculture.

Revenus forestiers.

Les cultivateurs de Dalibaire négligent volontiers les travaux agricoles pour se diriger vers les chantiers. Chaque année, un contingent de quelque 80 cultivateurs et fils de cultivateurs quitte la municipalité, durant une période moyenne de 4 mois pendant l'automne et l'hiver, pour s'engager comme bûcherons. Cette occupation saisonnière constitue un précieux appoint au revenu familial des cultivateurs de Dalibaire; on l'estime à \$160 par famille environ. La coupe du bois à pâte et du bois de sciage sur les terres patentées rapporte quelque \$150 par famille. Sans se tarir complètement, cette dernière source de revenus baissera considérablement à l'avenir, car la forêt a été détruite par l'incendie en 1935 et on a abattu cette année tout le bois brûlé qui restait.

Revenu moyen de la ferme.

Réunissons les divers item mentionnés en détail dans la production végétale et animale, et nous obtiendrons le revenu moyen de la ferme à Dalibaire:

Grandes cultures:	
avoine, foin, pommes de terre, etc.....	\$ 118
Bétail:	
bovins.....	20
porcs.....	20
moutons.....	15
Industrie laitière.....	22
Aviculture.....	6
Industrie forestière:	
chantiers.....	160
coupe du bois sur terres patentées.....	150
	\$ 511

On observe que plus de 60% du revenu moyen du cultivateur provient de l'industrie forestière : c'est noter l'importance de cette source de revenus, mais l'avenir la verra sans doute décroître assez rapidement. On doit donc au plus tôt se préoccuper de restaurer l'agriculture à Dalibaire, si l'on veut, en temps opportun, parer à une baisse éventuelle des revenus forestiers.

Le revenu moyen en argent, pour au moins 60 cultivateurs de la municipalité, est supérieur au chiffre donné. Celui-ci, en effet, a été calculé en tenant compte des vingt colons du IIIe. rang qui vivent depuis 15 ans sur des terres incultes. Cet élément contribue fortement à ramener la moyenne à un chiffre d'ensemble qui est loin de traduire la réalité.

Achats.

Les cultivateurs achètent chez les marchands de la localité diverses denrées, notamment; des graines de mil et de trèfle (1,200 livres annuellement), du beurre (10,000 livres), de la farine (150,000 lbs), des viandes (20,000 livres). La production locale devrait être en mesure de subvenir aux besoins des cultivateurs, du moins en ce qui concerne les semences et les viandes. Notons que l'établissement d'une meunerie et d'une beurrerie résoudrait une bonne partie du problème des approvisionnements de la municipalité, tout en ménageant aux cultivateurs un constant débouché pour leurs produits laitiers et végétaux.

Sociétés agricoles.

La municipalité ne compte qu'un cercle de fermières, fondé en 1935, qui comprend 35 membres; quatre cultivateurs seulement font partie de la Société d'Agriculture du comté.

Cette absence d'organisation relève du fait que cette localité s'est tout entière vouée à l'industrie forestière jusqu'aujourd'hui. Si l'on veut entreprendre une campagne d'éducation pour populariser l'agriculture, il faudra fonder un cercle agricole et en confier la direction aux cultivateurs les plus progressifs et les plus au courant de la technique moderne.

Colonisation.

On a tenté un essai de colonisation forestière, il y a une quinzaine d'années, sur le rang IIIe. du canton: tant que la forêt a pu alimenter l'industrie des colons, l'entreprise s'est avérée passable, quoique pénible. Maintenant que la forêt est ravagée par l'incendie, il faut songer à déplacer ces colons. On prétend qu'ils pourraient vivre sur les rangs V et VI, où le sol se révèle labourable. Mais avant de lancer à l'aventure des anciens colons, il faudra sérieusement s'enquérir des chances de survie que présenterait un nouvel établissement. Mieux vaudrait peut-être les installer sur d'anciennes terres, en morcelant certaines exploitations agricoles.

oooOooo

INDUSTRIES

2)

a) Industrie du bois.

Cette localité possède actuellement cinq moulins à scie, dont l'un est temporairement arrêté: c'est celui de la James Richardson Co. de Cap-Chat. Cette compagnie a également abandonné l'exploitation de deux autres moulins situés dans le VIIIe. rang.

La production de ces scieries accuse cette année un chiffre très supérieur à celui des années dernières. Cela s'explique par le fait que l'on doit hâter la coupe du bois brûlé, si on veut l'utiliser. Tous les moulins sciennent le bois pour le compte de leurs propriétaires et destinent une bonne partie de leur production à la James Richardson Co. qui s'occupe d'exportation.

Le tableau suivant montre l'état de la production forestière et des débouchés pour l'année 1936-37.

PRODUCTION

<u>SCIERIES</u>	<u>SCIAGE</u> <u>P.M.P.</u>	<u>LATTES</u>	<u>DIVERS</u>
Louis Verrault	400,000	100,000	-
Ph. Keable (2 moulins)	1,520,000	1,000,000	200,000 p.m.p. fuseaux 1,500 cordes bois à pâte 50,000 bardeaux
Elzéar Savard	250,000	-	
	2,170,000	1,100,000	200,000 p.m.p. fuseaux 1,500 cordes bois à pâte 50,000 bardeaux

DEBOUCHES

<u>SCIERIES</u>	<u>LOCALITE</u>	<u>REGION</u>	<u>PROVINCE</u>
Louis Verreault	100,000 P.M.P.	-	300,000 P.M.P. sciage 100,000 lattes
Ph. Keable (2 moulins)	-	1,520,000PMP 1,000,000lattes 200,000pmp fuseaux 1,500cordes bois à pâte	-
Elzéar Savard	50,000 P.M.P.	200,000PMP 50,000 bardeaux	

TOTAUX:	150,000 P.M.P.	1,720,000 P.M.P.	300,000 P.M.P.
	sciage	1,000,000 lattes	100,000 lattes
		200,000 p.m.p.	
		fuseaux	
		50,000 bardeaux	
		1,500 cordes de	
		bois à pâte.	

La scierie de M. Louis Verrault, qui existe depuis 1905, accuse cette année (1936-37) une production exceptionnelle; jusqu'en 1936, elle ne produisait que 150,000 à 175,000 p.m.p. de bois de sciage. Actuellement (été 1937) plus de vingt journaliers travaillent au moulin quelques mois dans l'année. C'est la seule scierie qui fait du planage, soit environ 40,000 p.m.p. cette année. On estime à cinq ans environ la durée approximative du moulin, compte tenu de la source actuelle d'approvisionnement. Le bois provient des lots de colons.

Le moulin de M. Elzéar Savard, qui s'approvisionne également chez les colons, emploie temporairement 5 ou 6 ouvriers et destine les trois quarts de sa production à la James Richardson Co., de Cap-Chat; le reste est vendu dans la municipalité même.

M. Philippe Keable possède deux moulins, situés l'un dans le 1er rang, l'autre dans le VIe rang; ils fonctionnent à plein rendement. Le premier moulin scie annuellement environ 820,000 p.m.p. bois de sciage, et 50,000 p.m.p. de bois de fuseaux; le second produit 700,000 p.m.p. de bois d'oeuvre et 150,000 p.m.p. de bois de fuseaux; leur production de lattes réunie s'élève à un million. Plus de 75 ouvriers travaillent aux moulins la majeure partie de l'année. Toute la production est vendue à la James Richardson Co. de Cap-Chat, qui exporte ensuite vers les Etats-Unis et la Grande-Bretagne. Du point de vue de l'origine de la matière première, le moulin à scie du 1er rang s'alimente du bois coupé sur les lots de colons, tandis que celui du VIe rang traite du bois coupé sur les terres de la Couronne. M. Keable achète aussi quelque 1500 cordes de bois à pâte des colons de Dalibaire et de Cherbourg-est. Il estime que ses deux moulins à scie n'ont plus qu'une seule année à fonctionner avec les sources actuelles d'approvisionnement. Tout de même, il croit qu'on pourrait retarder l'échéance de la fermeture de ses moulins si on utilisait la rivière Méchins pour le flottage du bois venant de l'intérieur du canton.

On constate donc qu'en dépit d'une forte production, l'industrie forestière touche à sa limite dans la municipalité de Dalibaire. Cette source de revenus et d'activité est près de se tarir, si l'on en juge par ce que les propriétaires de moulins ont prétendu. Il faudra donc désormais songer moins à l'industrie forestière, qui périclité, et orienter l'activité des gens de Dalibaire vers le travail de la terre.

b) Pierre calcaire

M. Louis Verrault possède, sur sa terre située au 1er rang, un gisement de pierre calcaire qu'il exploite pour l'obtention de la "calco". Cette pierre donne à l'analyse environ 80% de chaux. Le propriétaire procède au broyage de ce calcaire et vend aux cultivateurs 20% de sa production, se réservant le reste pour amender ses terres.

c) Ressources minières inexploitées

On nous a signalé la présence dans la colonie Cherbourg-est, au IIe rang, d'un gisement cupro-aurifère dont les échantillons examinés dans des laboratoires scientifiques ont révélé les résultats suivants:

En 1911: analyse faite par l'Ecole Polytechnique
\$10 d'or à la tonne; base \$20 l'once.

En 1922: analyse faite par M. l'abbé Vachon
\$17 d'or à la tonne; base \$20 l'once.

En 1927: analyse faite par l'Ecole Polytechnique
386 lbs de cuivre à la tonne de minerai.

Naturellement, ces résultats sont acceptables autant que les échantillons d'analyse ont été recueillis suivant les règles de l'art de la prospection, ce dont nous doutons. Il y aurait lieu de s'enquérir des possibilités minières de ce gisement, si on ne sait pas déjà à quoi s'en tenir là-dessus.

d) Arts domestiques.

Près de 75 familles pratiquent les arts domestiques, à Dalibaire, où on compte environ 25 métiers à tisser. Les artisans utilisent la laine domestique, les vieux chiffons, le lin préparé et les teintures commerciales. On a abandonné la culture du lin depuis près de cinquante ans.

On a organisé depuis quelques années un Cercle de Fermières qui groupe maintenant environ 35 ouvrières. Des cours de démonstration de tissage ont contribué à rendre les arts domestiques plus populaires; à la suite de ces cours, on a observé une sensible amélioration dans l'exécution des modèles. Le Cercle organise pour ses membres des expositions paroissiales qui stimulent le zèle des ouvrières.

Les arts domestiques en sont encore à leurs débuts à Dalibaire. Les artisans fabriquent des étoffes et des tricots pour leurs familles; puis ils confectionnent des tapis de laine et de vieux chiffons pour les vendre aux touristes. On estime que la plupart des familles réussissent à écouler ainsi plus de 10% de leur production. C'est un léger appoint à leur revenu, suffisant du moins pour leur permettre d'acheter la matière première. On suggère d'organiser la vente collective de ces objets, et on demande encore des cours et des conseils, dont les artisans ont grandement besoin.

ooo 0 ooo

TRANSPORTS

3)

a) Navigation.

La municipalité possède un quai, protégé des vagues et des vents, au bout duquel l'eau a une profondeur de 30 pieds à marée haute et 22 à marée basse. On est actuellement à construire une allonge latérale de 100 pieds, ce qui permettra au port de recevoir commodément cinq goélettes à la fois.

Une ligne de navigation à moteur, exploitée par la Clarke Steamship Co. Ltd. dessert occasionnellement la municipalité. Ses navires transportent des passagers et des marchandises. On relève en outre plusieurs goélettes et cabotiers engagés dans le transport des marchandises. Le tableau suivant donne le nom des exploitants, le tonnage des navires et la périodicité du service.

<u>Exploitants</u>	<u>Tonnage des navires</u>	<u>Périodicité du service</u>
Cie de Navigation de la Baie - des-Chaleurs(Verrault)	154 tonnes 72 " 67 "	2 fois par semaine- circuit Montréal-Baie des Chaleurs.
Cie James Richardson	98 "	occasionnellement Montréal-Cap Chat
Cap. J.-B. Gagné	120 "	2 fois par mois
Cap. Louis Guimont	45 "	2 fois par mois
Cap. Charles Bernier	67 "	2 fois par mois
Cap. Simard	92 "	1 fois par 2 mois
Cap. Langlois	98 "	pour Cie Richardson

Le mouvement des marchandises est donc assez important à Dalibaire. Le port dessert, en plus de la localité, plusieurs municipalités voisines et les colonies de l'arrière-pays; c'est aussi un point d'expédition du bois de la James Richardson Co. Nous ignorons le tonnage global des arrivages, qui comprennent des grains, de la farine et des marchandises générales destinées aux magasins de la municipalité. Mais les

expéditions, annuellement, comportent environ 2,500,000 P.M.P. de bois de sciage, 3,000 cordes de bois à pâte, 800 cordes de bois de chauffage, et près de 200,000 P.M.P. de bois de fuseaux. Le port existe donc uniquement en fonction de l'industrie forestière, qui l'alimente régulièrement.

b) Camionnage.

Le peu de camionnage qui se pratique dans la localité est assuré par des camionneurs d'occasion ou des marchands de Matane, dont on connaît peu de chose. D'ailleurs, il n'est pas à souhaiter que le camion vienne concurrencer le service des goélettes engagées dans le transport des marchandises; le volume du trafic est trop peu dense pour cela.

c) Autobus.

La ligne d'autobus qui relie Matane à Ste-Anne-des-Monts (Gaspé-ouest), dessert la municipalité quotidiennement, ainsi que toutes les autres localités échelonnées sur ce parcours.

Ces trois modes de transport suffisent aux besoins de Dalibaire.

oooOooo

POPULATION

La population actuelle de Dalibaire compte 1,190 âmes, ce qui marque une diminution de 11 personnes par rapport à 1931. On estime qu'environ 33 personnes, soit 5 familles, se sont établies dans la municipalité depuis 1931. Par contre, une quarantaine de familles, qui représentent 260 personnes, ont quitté la localité durant la même période; la plupart se sont dirigées vers les nouveaux centres de colonisation, où le travail abonde.

La municipalité comprend 80 cultivateurs, et 95 emplacitaires, dont 28 locataires. Parmi les emplacitaires, on estime que la moitié cultivent des jardins, le tiers élèvent des volailles, et à peine le quart possèdent des vaches et des porcs.

Du point de vue des emplois, on relève à Dalibaire environ 120 journaliers, un cordonnier et trois menuisiers. Les journaliers travaillent, du mois d'avril au mois de septembre, aux moulins à scie et à la voirie; puis les chantiers les occupent le reste de l'année.

Une dizaine de jeunes filles sont en service domestique au village et dans les environs.

La municipalité ne compte pas de médecin. Pourtant, un médecin à Dalibaire pourrait couvrir toute la région intermédiaire entre Cap-Chat et Matane, et desservir les colonies à l'intérieur des terres.

MUNICIPALITE DE ROMIEU-OUEST

Cette municipalité occupe la partie-ouest du canton Romieu; la partie-est relève de la municipalité voisine de Cap-Chat (Gaspé-Ouest). Dans ce rapport, nous ne considérons que la vieille partie de la municipalité, qui comprend les premiers rangs du littoral. Les rangs de l'intérieur, où se poursuit encore une politique de colonisation active, seront séparément étudiés au chapitre des colonies.

ASPECT ECONOMIQUE

1) - AGRICULTURE

Romieu-Ouest (vieille partie) renferme 38 cultivateurs qui possèdent en moyenne 115 acres de terre, ainsi réparties: plantes annuelles (15 acres), foin (25 acres), pâturages (15 acres), taillis et terre inculte (18 acres), forêts (42 acres). Il n'y a actuellement que la moitié de cette superficie moyenne qui soit labourable. On pourrait augmenter un peu cette partie par le défrichement des taillis; quant à

la superficie boisée, elle n'est pratiquement pas cultivable.

On rencontre, dans la municipalité, quatre principaux types de sol: terre forte (5%), terre légère (75%), terre sablonneuse (10%), terre noire (10%). Bien que les accidents du sol soient fréquents, la première terrasse du littoral présente de fertiles plateaux, aisés à cultiver.

Les amendements calcaires sont inexistants; de même, les engrais chimiques sont pratiquement nuls. On utilise un peu les engrais de mer (varech et poisson) dans la culture de la pomme de terre surtout; quant aux engrais d'étable, ils sont peu abondants.

L'état d'égouttement des terres est passable; on pourrait cependant drainer une cèdrière. Il n'existe présentement aucun pâturage permanent fertilisé.

Production végétale

Elle n'est pas très abondante cette année et accuse, par rapport à 1931, un recul assez marqué, notamment dans la culture de l'avoine (15%) et des grains mélangés (45%). Par contre, l'étendue cultivée en pommes de terre s'est accrue de 10%, et les pâturages de 40%.

La production actuelle se pratique sur 570 acres et révèle les résultats suivants:

	ETENDUES	RENDEMENTS MOYENS à l'acre
Blé.....	80 acres	12 boisseaux
Avoine.....	380 "	20 "
Orge.....	20 "	19 "
Pois.....	5 "	8 "
Grains mélangés.....	25 "	22 "
Pommes de terre.....	50 "	200 "
Racines fourragères..	5 "	12 tonnes
Jardins.....	5 "	...

La culture du foin a diminué de 13% depuis 1931; elle couvre actuellement une étendue de 950 acres et donne un rendement moyen de 3/4 tonne à l'acre, ce qui est très faible.

La municipalité ne renferme ni orablières ni vergers; les cultures maraîchères sont inexistantes et on ne relève que de petits jardins de famille.

Le volume des ventes de produits agricoles comporte cette année environ 300 minots d'avoine, 100 tonnes de foin et 5,300 boisseaux de pommes de terre. Les revenus provenant des cultures se chiffrent par \$105. en moyenne par ferme.

On estime à 50% au moins de la production actuelle les possibilités futures de développement agricole. Le chaulage des terres, l'emploi généreux d'engrais chimiques, la rotation des cultures comportent une sole de plantes améliorantes, voilà autant de réformes qui amèneraient d'heureux résultats. La culture du trèfle et la fertilisation des pâturages devraient se généraliser.

Production animale

a) Chevaux

On compte dans la municipalité environ 62 chevaux qui travaillent sur la ferme et dans les chantiers. On en élève cinq ou six par année et on en achète quelques-uns du dehors. On estime à une quinzaine environ les chevaux que l'élevage local devrait fournir pour subvenir aux besoins de la municipalité.

b) Bovins

Le troupeau comprend environ 118 vaches laitières, soit une moyenne de trois par cultivateur. On compte quatre sujets pur sang

Ayrshire et le reste du troupeau est de race croisée. L'élevage des veaux comporte environ 80 animaux qu'on vend comme veaux d'herbe et comme bouvillons de boucherie. La vente des bovins rapporte annuellement environ \$25. par ferme.

INDUSTRIE LAITIÈRE

Elle est peu développée car la municipalité n'a pas de beurrerie. Les cultivateurs portent leur lait à la fabrique de beurre de Cap-Chat (Gaspé-Ouest), ou barattent eux-mêmes leur production. Le rendement des vaches, qui varie de 2,500 à 3,000 livres, est faible; on compte 18 acres de terre en culture, pâturages compris, par vache laitière. Cette industrie rapporte annuellement \$42 par ferme, soit un des plus faibles revenus de tout le comté. La municipalité de Dalibaire est dans la même cas.

c) Porcs

On élève en moyenne deux porcs par vache. Les besoins domestiques requièrent l'abatage annuel de 76 sujets environ. La vente procure à peu près \$45 par ferme. Il s'agit surtout de porcs Yorkshire à lard.

d) Moutons

La plupart des cultivateurs élèvent des moutons, soit environ 8 brebis par ferme. L'abatage pour les besoins de la famille comporte une quarantaine d'agneaux; le reste, vendu aux commerçants à raison de \$4 l'unité, rapporte en moyenne \$15 par ferme. L'absence d'un marché rémunérateur nuit au développement de cet élevage.

e) Volailles

Chaque cultivateur garde une vingtaine de poules pondeuses dont une partie de la production est vendue, ce qui rapporte en moyenne \$5 par ferme. On n'engraisse de volailles que pour les besoins familiaux.

La production animale pourrait se développer parallèlement à la production végétale. De meilleurs pâturages pour les vaches durant l'été, une meilleure alimentation pendant l'hiver, surtout au moyen de foin de trèfle et de concentrés qu'on pourrait produire en grande partie sur la ferme, une sélection rationnelle dans le troupeau, tout cela permettrait à l'industrie laitière d'augmenter sensiblement sa production. L'élevage du porc et du mouton, de même que l'aviculture, devraient retenir plus l'attention des cultivateurs. Le marché local absorberait la majorité de ces produits, car on importe de la viande et du beurre.

Revenus forestiers

La majorité des cultivateurs, souvent avec leurs fils, vont aux chantiers quatre mois par année, ce qui rapporte environ \$150 par famille. De même, la coupe du bois de sciage et à pâte, sur les terres patentes, procure un revenu annuel de \$40 par ferme.

On voit la place prépondérante que tient l'industrie forestière dans la vie économique de Romieu-ouest. Cette industrie contribue dans une proportion de plus de 40% au revenu total des cultivateurs.

Revenu moyen de la ferme

On estime à \$427 environ le revenu annuel moyen de la ferme à Romieu-ouest. C'est le plus mince revenu du comté, que la faible production animale explique en partie. Plusieurs croient que les chantiers sont la cause du marasme actuel de l'agriculture dans cette municipalité; beaucoup de cultivateurs négligent, ou même abandonnent, les derniers travaux de la ferme pour s'embaucher comme bûcherons. Un grand effort d'éducation et de technique s'impose si l'on veut que la terre fasse vivre son homme; car le revenu actuel lui permet difficilement de vivre de façon convenable.

Le tableau suivant établit le revenu moyen par ferme en recueillant les divers item mentionnés au chapitre des cultures et de l'élevage:

Grandes cultures:	
avoine, foin, pommes de terre, etc.....	\$ 105.
Bétail:	
bovins.....	25.
porcs.....	45.
moutons.....	15.
Industrie laitière.....	42.
Aviculture.....	5.
Industrie forestière:	
chantiers.....	150.
coupe du bois.....	40.
	<u>\$ 427.</u>

Achats.

Les achats des cultivateurs se pratiquent chez les commerçants de la localité. Parmi les denrées et les articles qui s'achètent au dehors et qui pourraient être produits localement, mentionnons: la graine de mil et de trèfle (2,000 livres), le beurre (2,000 livres), les viandes (6,000 livres). On achète du dehors environ 25,000 livres de farine, dont la moitié devrait être produite dans la municipalité.

Sociétés agricoles

La municipalité de Romieu-ouest est dans la même situation que Dalibaire du point de vue des associations agricoles. En effet, on ne relève qu'un cercle de fermières de 26 membres, et quelques cultivateurs seulement font partie de la Société d'Agriculture du comté.

Dès que les cultivateurs de cette municipalité entreprendront une restauration décisive de la terre, l'association professionnelle pourra leur être un précieux auxiliaire dans la création d'un esprit collectif d'initiative et de coopération.

o
o o

2) - INDUSTRIES

a) Industrie du bois

L'industrie du sciage du bois est peu développée dans cette municipalité: on ne relève que trois petits moulins dont la production dépasse à peine 550,000 P.M.P. Ces moulins, qui fonctionnent quelques mois par année, au printemps surtout, emploient un nombre d'hommes qui varie de 15 à 25. Ils travaillent exclusivement pour le marché local et régional.

Le tableau suivant montre pour l'année 1936-37, l'état de la production et des débouchés:

SCIERIES	PRODUCTION			DEBOUCHES	
	Sciage P.M.P.	Bardeaux	Fuseaux P.M.P.	Localité	Région
Alphonse BEAULIEU..	225,000	75,000	...	75,000 Bardeaux	225,000 P.M.P.
Lionel OUELLETTE...	...	100,000	...	100,000 Bardeaux	...
J. Arthur BONNEAU..	300,000	...	12,000	200,000 P.M.P.	100,000 P.M.P.
				12,000 Fuseaux	
	525,000	175,000	12,000	200,000 P.M.P.	325,000 P.M.P.
				175,000 Bardeaux	12,000 Fuseaux

La scierie de M. Alphonse Beaulieu, qui plane 45,000 P.M.P. par année, vend tout le bardeau qu'elle produit dans la localité, et le bois de sciage à un intermédiaire de Dalibaire. On estime à une quinzaine d'années la durée probable de ce moulin, en égard à sa source actuelle d'approvisionnement. Cette scierie fonctionnera encore cinq ans au rythme actuel, puis la production décroîtra rapidement.

Le moulin à bardeaux de M. Lionel Ouellette fonctionne depuis cette année (1937) et produit occasionnellement, deux mois par année. C'est une petite installation combinée à un moulin à farine, qui travaille pour les cultivateurs ou les colons à tant du mille bardeaux.

La scierie de M. J.-Arthur Bonneau, située dans la colonie St-Paul-des-Capucins (Romieu), existe depuis plus de quinze ans. La production de cette année, supérieure aux années dernières, est ainsi vendue: 100,000 P.M.P. de bois de construction aux colons, 100,000 P.M.P. de bois aux cultivateurs de Romieu-ouest, et 100,000 P.M.P. de bois de sciage et 12,000 P.M.P. de bois de fuseaux à la James Richardson Co., de Cap-Chat. L'exploitant de ce moulin prétend que la durée probable de son entreprise ne saurait dépasser une quinzaine d'années, car les réserves forestières s'épuisent rapidement; dans six ou sept ans, la production ira sans cesse en décroissant.

Dans le IIIe rang du canton Romieu (ouest), il existe une réserve cantonale dont une partie des arbres a été détruite par le feu en 1935. Il reste encore d'excellents sujets dans cette limite; mais si on ne hâte pas la coupe du bois brûlé, la perte sera irrémédiable. On croirait opportun de lever, au bénéfice des cultivateurs et des propriétaires de moulins, certaines prescriptions réglementaires concernant cette réserve cantonale. Les cultivateurs du rang de la mer trouveraient ainsi une nouvelle source de revenus, temporaire mais utile.

Il semble évident que le bois mis à la disposition des scieries augmentera aussitôt que la nouvelle colonie, dans les derniers rangs de Romieu, recevra définitivement ses colons.

b) Meunerie

Un petit moulin à farine, exploité par M. Lionel Ouellette, aux Petits-Capucins, moud annuellement environ 14,500 minots d'avoine, 1,500 minots de blé et 1,000 minots d'orge. Ces grains proviennent de cultivateurs, depuis Grands Méchins (Dalibaire) jusqu'à Ste-Anne-des-Monts. Cette industrie travaille pour les cultivateurs moyennant une commission en nature de 10%. Cette meunerie, adjointe à un moulin à bardeaux, appartient à la James Richardson Co. qui la loue à l'exploitant actuel.

c) Arts domestiques

Dans la municipalité de Romieu-ouest, les arts domestiques sont pratiqués par une vingtaine de familles, dont cinq se recrutent dans la colonie de St-Paul-des-Capucins. On relève une dizaine de rouets et autant de métiers à tisser, que les artisans se prêtent mutuellement.

On utilise la laine domestique et les vieux chiffons pour la fabrication de tapis, de tricots, d'étoffes et de catalognes; quant au lin, on ne l'emploie pas car il n'a jamais été cultivé ici.

Les artisans destinent la moitié de leur production aux besoins familiaux; le reste est vendu aux touristes de passage, qui achètent des tapis crochetés étalés au grand air. Il arrive souvent que des colporteurs troquent des objets d'utilité courante contre des tapis ou des étoffes du pays, ce qui n'est jamais à l'avantage des artisans.

La municipalité compte un Cercle de Fermières qui organise des expositions locales auxquelles prennent part la majorité des familles. On nous fait observer que plusieurs personnes critiquent ce Cercle, n'y voyant aucun avantage, ce qui paralyse momentanément les progrès des arts domestiques dans cette localité.

d) Transports

La municipalité n'est desservie par aucun moyen de transport maritime; mais on utilise le port de Dalibaire situé à proximité. Quant au service de camionnage, on rencontre ici la même situation qu'à Dalibaire.

o
o o
POPULATION

Cette municipalité, dont la population comprend celle de la colonie St-Paul-des-Capucins (117 personnes), compte actuellement 450 habitants, soit une augmentation de 108 âmes depuis 1931. De nombreux individus se sont établis dans la localité depuis 1931; on estime que 67 personnes environ, qui se destinaient à l'agriculture et à la colonisation, sont arrivées durant cette période. Si l'on tient compte de ces arrivées et de l'accroissement naturel (51), nous constatons que les départs enregistrés dans la municipalité depuis 1931 se limitent tout au plus à une dizaine de personnes.

Romieu-ouest vit surtout de la terre et de la forêt. On relève en effet 38 cultivateurs, 27 colons, et seulement 6 emplacitaires, dont 2 locataires. Les journaliers, qui travaillent à la voirie et aux moulins durant l'été, et aux chantiers durant l'hiver, sont peu nombreux: une dizaine environ. On relève aussi deux forgerons, un menuisier, deux rentiers, deux propriétaires de moulins à scie, et un meunier.

La main-d'œuvre féminine ne compte qu'une couple de jeunes filles qui travaillent en service domestique au village.

COLONIES DU COMTE DE MATANE

ST-PAUL-des-CAPUCINS

Cette colonie date de 1932, époque à laquelle une vingtaine d'hommes, venus de Montréal, vinrent s'établir dans le IV^e. rang de la municipalité. Depuis ce temps, à peine sept d'entre eux ont persisté dans leur entreprise de colonisation. Des cultivateurs et des fils de cultivateurs de Romieu-ouest ont rempli les vides créés par le départ de ces premiers colons.

Cette colonie, qui se rattache à la municipalité de Romieu-ouest, compte actuellement (été 1937) 27 colons établis. Elle relève de la paroisse de St-Paul-des-Capucins et constitue un agrandissement de la vieille municipalité.

Population.

La colonie de St-Paul-des-Capucins compte 117 âmes, ainsi réparties: 15 chefs de famille et leurs épouses, 1 veuf, 11 garçons de plus de vingt ans établis sur des lots, 5 garçons et filles de plus de vingt ans vivant avec leur famille, 32 garçons et 37 filles de moins de vingt ans vivant chez leurs parents, et un marchand célibataire.

On estime que cette colonie récente pourra compter sur ses propres forces pour agrandir et développer son territoire. Cette population est courageuse et animée du meilleur esprit.

Agriculture.

Chaque colon possède un lot de 100 acres. Sur ce lot, on relève en moyenne 4 acres en grains, 8 acres en foin, 1 acre en pâturages et une demi-acre en pommes de terre et légumes, ce qui donne un total moyen de $13\frac{1}{2}$ acres en cultures. La forêt couvre le reste, soit $86\frac{1}{2}$ acres en moyenne par lot.

Les graminées, qui représentent 108 acres (27 colons ayant chacun 4 acres), pour l'ensemble de la colonie, se répartissent ainsi: blé (7 acres), avoine (74 acres), orge (27 acres). Les rendements à l'acre, meilleurs que dans les vieilles municipalités, accusent les moyennes suivantes: 15 boisseaux pour le blé, 30 boisseaux pour l'avoine, 20 boisseaux pour l'orge, 2 tonnes pour le foin et 200 boisseaux pour les pommes de terre. Le sol est donc neuf et fertile. Cette année (1937), on estime que la récolte de foin atteindra un total de 432 tonnes. Les besoins de la colonie requièrent environ 56 tonnes; le reste est donc disponible pour la vente. On présume que celle-ci rapportera en moyenne \$140 par colon.

Le sol de la colonie est entièrement formé de terre légère schisteuse, que les colons appellent vulgairement terre jaune. Ce type de sol est favorable à la culture, à condition toutefois que la couche arable soit assez épaisse au-dessus du schiste non décomposé. Dans la colonie St-Paul-des-Capucins, la couche arable est bonne et absolument propre à l'agriculture. Le terrain est accidenté, mais les vallons ont des pentes adoucies qui atténuent l'allure rapide de certaines dépressions. L'égouttement des terres se fait trop rapidement et tend à assécher le sol. Nul doute que les terrains les plus élevés souffriront tôt ou tard de la sécheresse. La culture du trèfle et la rotation, qui enrichissent le sol en matières organiques, aideraient à conserver l'humidité des terrains.

La colonie compte six érablières où on entaille 3,000 arbres; la production du sucre s'élève à 1,500 livres environ par année.

Les animaux ne sont pas encore nombreux dans la colonie. On relève une vingtaine de chevaux, et chaque année on doit en acheter quelques-uns du dehors parce que l'élevage local est inexistant. On compte 10 vaches laitières, on élève quelques veaux en vue de peupler le troupeau; une trentaine de porcs servent à l'alimentation domestique. L'élevage ovin est quasi inexistant: il n'y a que 4 moutons dans toute la colonie. Quant à l'aviiculture, chaque colon garde une demi-douzaine de poules: elles suffisent aux besoins familiaux.

L'industrie animale ne rapporte aucun revenu, et suffit à peine à satisfaire les besoins de la colonie. De même pour les cultures. De sorte que les colons doivent acheter du dehors des moulées alimentaires (7,000 lbs annuellement), de la farine (25,000 lbs) du beurre (200 lbs) des semences (1,000 lbs de graines de trèfle et de mil), et 400 minots de blé et d'avoine. Dans peu d'années, on estime que la colonie sera en mesure de produire une bonne partie de ces denrées.

Chaque année les chantiers attirent environ 25 personnes qui travaillent comme bûcherons durant quatre mois, ce qui rapporte quelque \$150 par famille. La coupe du bois de sciage et du bois à pâte sur les lots des colons, procure un revenu moyen de \$60 par famille. Plusieurs colons travaillent aussi durant l'été à la construction de chemins, ce qui supplée à la pénurie des récoltes. Répartis sur l'ensemble des colons, ces travaux de voirie procurent un revenu moyen de \$125 par famille. Enfin, les primes que l'on accorde aux colons pour le défrichement et les labours rapportent près de \$43 par famille de colons.

Si nous réunissons les divers item mentionnés, nous obtiendrons le revenu moyen d'un colon. Le tableau suivant montre, pour chaque source de revenus, le chiffre annuel minimum, moyen et maximum, par colon, sauf pour les chantiers et les primes dont nous ne connaissons que la moyenne.

Sources de revenus	MINIMUM	MOYEN	MAXIMUM
Exploitation agricole (vente de foin)..	\$ 80	\$ 140	\$ 180
Coupe du bois de sciage et du bois à			
pâte sur son lot.....	50	60	75
Travaux de voirie.....	100	125	150
Chantiers.....	-	150	-
Primes.....	-	43	-
		<u>\$ 518</u>	

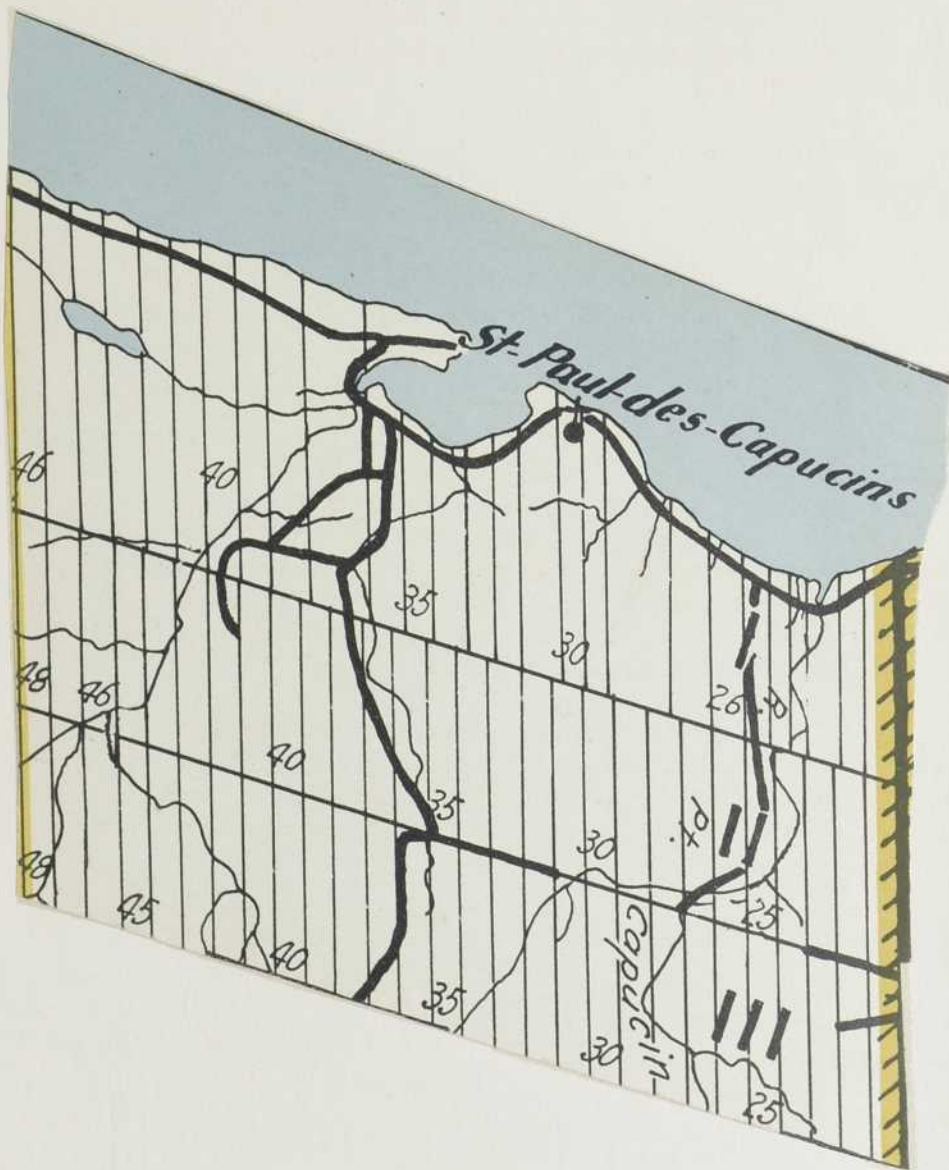
Est-ce là un revenu moyen suffisant pour assurer au colon la viabilité de son exploitation? La majorité des colons de St-Paul-des-Capucins prétendent que le minimum nécessaire, en tenant compte des taxes à payer, est de quelque \$750. Remarquons cependant que la situation du colon, quant à son revenu annuel, se compare assez bien avec celle des cultivateurs établis dans les vieilles municipalités rurales. Dans certains cas, elle est même plus avantageuse puisque le colon acquiert aisément un lot à bon compte, reçoit généreusement l'appui de l'Etat et débute ainsi presque toujours sans dettes. Il n'a ni outillage à amortir, ni versements à effectuer; l'avenir lui appartient. Mais sa vie est dure, et bien souvent misérable.

ST-PAUL-DES-CAPUCINS

COMTE DE MATANE

Echelle de 1 mille au pouce

St-Edouard-des-Méchins



Gaspé-Nord

On estime que pour permettre à un colon de vivre, lui et sa famille, du fruit de la terre sans le supplément de la vente de produits forestiers, il lui faudrait un jardin d'une acre (y compris les pommes de terre), une superficie de 30 acres en grandes cultures, au moins deux bonnes vaches, deux porcs, quelques moutons et des poules. Actuellement, ces conditions sont loin d'être remplies puisque l'étendue en culture ne couvre en moyenne que $13\frac{1}{2}$ acres par lot et que les troupeaux commencent à peine à se constituer. Mais comme partout ailleurs, le temps, puis la ténacité et le travail feront oeuvre constructive.

Industrie forestière.

La colonie St-Paul-des-Capucins compte un seul moulin à scie, celui de M. J. Arthur Bonneau, de Romieu-ouest, dont la production annuelle atteint 300,000 p.m.p. de bois de sciage et 12,000 p.m.p. de bois de fuseaux. Cette scierie fonctionne 50 jours par année et emploie quelque 14 ouvriers, dont 7 colons. Les essences utilisées, qui proviennent entièrement des lots de colons, comprennent 120,000 p.m.p. d'épinette, 180,000 p.m.p. de sapin et 12,000 p.m.p. de bouleau. On estime que le moulin, au taux actuel de la production, pourra fonctionner au moins pendant une dizaine d'années avec les ressources ligneuses comprises dans le périmètre de la colonie.

CHERBOURG-EST

Située en arrière de la paroisse des Grosses-Roches (municipalité de Ste-Félicité,) cette colonie, qui date de 1935, occupe le rang III du canton Cherbourg.

La population actuelle de cette colonie (été 1937), comprend 358 âmes, soit 53 chefs de famille et leurs épouses, 15 garçons établis, 12 garçons et 18 filles de plus de vingt ans vivant avec leurs parents, 103 garçons et 94 filles de moins de vingt ans qui demeurent chez leurs parents, 1 ouvrier forestier, 1 employé permanent au moulin, marié, un marchand marié avec cinq enfants. On estime que cette population est suffisante pour assurer la viabilité de la colonie.

Agriculture.

La colonie Cherbourg-est compte 68 colons dont les lots ont une étendue moyenne de 100 acres. Sur chaque lot, on relève en moyenne 4 acres en grains, 4 acres en foin, $\frac{1}{2}$ acre en pâturages; les jardins où on cultive légumes divers et pommes de terre comprennent 8 acres pour l'ensemble de la colonie. La partie boisée sur chaque lot couvre donc en moyenne 90 acres, dont l'exploitation constitue le premier revenu du colon.

De même qu'à St-Paul-des-Capucins, le sol de la colonie est entièrement formé de terre légère schisteuse. La couche arable n'est pas partout uniforme; à maints endroits, elle est inférieure à un pied. Ce type de sol convient cependant à l'agriculture et près de 80% des lots sont labourables. Les terrains, moins accidentés qu'à St-Paul-des-Capucins sont faciles à cultiver. L'état d'égouttement des lots est généralement très bon; par suite d'une altitude moyenne de 800 pieds, la sécheresse est plus à craindre qu'un excès d'humidité. C'est pourquoi il faudra, pour lutter contre cette tendance à la sécheresse, enrichir le sol en matières organiques par la culture du trèfle et, plus tard, par une bonne rotation comportant une sole de plantes améliorantes.

Les graminées couvrent actuellement 272 acres dans la colonie et comprennent le blé (20 acres), l'avoine (204 acres), l'orge (34 acres) et le seigle d'automne (14 acres). La récolte semble bonne cette année, car les rendements sont assez élevés. Elle suffira aux besoins, peu étendus, de la colonie. Il n'y a encore aucun revenu provenant des cultures. Mais si la récolte de foin est bonne cette année (1937), on espère en retirer quelque revenu.

Quant aux animaux, la colonie renferme 27 chevaux, 12 vaches, 65 porcs, et 300 poules pondeuses. On conviendra que, pour une colonie de 358 âmes, le bétail n'est pas abondant. L'élevage devra donc attirer l'attention de ceux qui dirigent le mouvement de la colonisation dans cette région.

Comme la production végétale et animale est insuffisante, la colonie achète annuellement de l'extérieur environ 60,000 lbs de farine, 3,000 lbs de beurre, 2,000 lbs de viande, et 300 boisseaux de pommes de terre. Quant aux grains de semence, le gouvernement en fournit la majeure partie.

L'industrie forestière, les travaux de voirie et les primes accordées par le gouvernement constituent pour l'instant les seuls revenus du colon. Chaque année, les chantiers embauchent une quarantaine d'hommes de Cherbourg-est qui travaillent en moyenne 4 mois; cette occupation saisonnière représente un revenu brut de quelque \$100 par famille de colon. Puis, la coupe du bois de sciage et du bois à pâte sur les lots, contribue dans la mesure de \$175 au revenu moyen de chaque famille de colons. Les travaux de voirie fournissent de l'ouvrage à presque tous les colons et rapportent en moyenne \$100 par famille. Quant aux primes, elles atteignent en moyenne \$43 par colon.

Le revenu moyen du colon a donc été de \$418 cette année (1937). Comme la terre ne fournit pas grand'chose actuellement, ce revenu est insuffisant pour permettre au colon de vivre convenablement. On estime qu'un revenu minimum de quelque \$540 serait nécessaire pour assurer la viabilité d'une exploitation. Dans quelques années, alors que les cultures commenceront à rapporter, nul doute que cet écart entre le revenu actuel et le minimum requis sera comblé par la vente des produits agricoles. Mais pour l'instant, c'est l'industrie forestière qui procure au colon le plus fort de son revenu, et la nécessité d'y recourir pourrait contribuer à lui faire négliger les travaux de labours et de cultures.

Les colons prétendent que pour vivre et s'acquitter de leurs obligations, sans le supplément de la vente des produits forestiers, il leur faudrait à chacun en moyenne $\frac{1}{4}$ d'acre en jardinage, 25 acres en grandes cultures, 2 vaches laitières, 5 moutons, 1 cheval, 2 porcs, et une vingtaine de poules. Avant qu'on ait pu satisfaire à ces conditions vitales de la colonie, nous sommes en mesure de croire que bien des années passeront et que l'industrie forestière demeurera encore longtemps la principale source de revenus et de travail du colon.

Industrie forestière

La colonie Cherbourg-est renferme trois moulins à scie qui s'alimentent de bois coupé sur les lots de colons. La production accuse cette année les chiffres suivants:

<u>SCIERIES</u>	<u>P.M.P. SCIAGE</u>	<u>P.M.P. FUSEAUX</u>	<u>LATTES</u>
Philippe Keable	250,000	65,000	250,000
Etienne Tremblay	300,000	5,000	-
Rioux Frères	150,000	15,000	75,000
	<u>700,000</u>	<u>85,000</u>	<u>325,000</u>

Cette industrie emploie 27 colons et 15 journaliers, durant une période variant de 50 à 100 jours par année, et dont dépendent plus de deux cents personnes. Les essences utilisées par les trois moulins comportent 400,000 p.m.p. d'épinette, 300,000 p.m.p. de sapin, 85,000 p.m.p. de bouleau.

Le moulin à scie de M. Philippe Keable, de Dalibaire, a précédé dans la colonie le mouvement actuel de colonisation, car ses opérations forestières ont commencé en 1932. La scierie actuelle date de 1935, année durant laquelle un feu de forêt a détruit le premier moulin. Cette scierie fonctionne une centaine de jours par année et emploie 20 ouvriers dont 15 colons. Toute la production est destinée à la James Richardson Co. de Cap-Chat. Au taux actuel de production, on estime que ce moulin fonctionnera encore pendant cinq ans environ. Il faudra alors songer à le transporter au V ou VI^e. rang où le bois abonde.

Le moulin à scie de M. Etienne Tremblay, en exploitation depuis un an, travaille à commission pour le compte d'un intermédiaire de Dalibaire. Environ sept colons sont occupés au moulin pendant 50 jours annuellement. Au rythme actuel de la production, on prétend que cette scierie pourra fonctionner encore une dizaine d'années avec les réserves forestières comprises dans le périmètre de la colonie. Mieux situé que les deux autres, ce moulin permet aux colons d'apporter leur bois sans frais de transport.

L'entreprise Rioux Frères exploite depuis un an un moulin qui fonctionne 50 jours et emploie 15 ouvriers, dont 5 colons. Toute la production est vendue à la James Richardson Co., de Cap-Chat, sauf une quinzaine de mille pieds qui répondent aux besoins de construction des colons.

Les possibilités de développement de ce moulin sont limitées par les progrès de la colonisation, et on estime à cinq ans environ la durée approximative de cette scierie.

Pour plusieurs années encore, le succès de la colonisation dans Cherbourg-est repose en grande partie sur la régularité des revenus que procure l'industrie forestière. Songer à la constante alimentation des moulins et à leurs débouchés, c'est résoudre partiellement le problème du développement de cette colonie.

CHERBOURG-OUEST

Cette colonie, qui date de 1935, occupe le même rang que sa soeur, Cherbourg-est; mais elle est située plus à l'ouest, en arrière de Ste-Félicité. Elle rejoindra sans doute Cherbourg-Est dans quelques années, pour former une paroisse nouvelle et une même municipalité. Ce sera certainement le plus beau groupement du comté de Matane, tant par la symétrie de ce grand rang double que par le relief du terrain, moins accidenté qu'ailleurs.

Population

La colonie compte actuellement (été 1937) 245 âmes, ainsi réparties: 29 chefs de famille et leurs épouses, 4 garçons établis, 2 garçons et 6 filles de plus de vingt ans vivant chez leurs parents, et 175 enfants vivant à la maison. Cette population, qui augmentera sans doute, permettra à la colonie de se développer normalement. Cherbourg-ouest est actuellement desservie par un vicaire de Ste-Félicité.

Agriculture

La nature du sol de Cherbourg-ouest diffère un peu de celle de St-Paul-des-Capucins et de Cherbourg-est; moins schisteux, le sol est par conséquent moins sec, plus plat et meilleur. La couche arable est assez épaisse et la matière organique plus abondante que dans les deux autres colonies. Cependant, il serait opportun d'effectuer immédiatement des travaux d'égouttement dans les petites baissières. L'altitude moyenne de la colonie se maintient à 800 pieds au-dessus du niveau de la mer. On ne rencontre pas d'érables dans la colonie.

Cherbourg-ouest compte 33 colons établis sur des lots dont l'étendue moyenne couvre 85 acres. Sur chaque lot, on relève en moyenne 3 acres en cultures et 5 acres en abattis. Il y a donc dans la colonie 99 acres en cultures, ainsi réparties: 16 acres en avoine, 63 acres en foin, 10 acres en pommes de terre et 10 acres en jardins. C'est la première année qu'on se livre à la culture, et les rendements s'avèrent aussi bons que dans Cherbourg-est et St-Paul-des-Capucins. Nous avons observé que les jardins des colons, à Cherbourg-ouest, sont bien entretenus et produisent de bonnes récoltes. La plupart des colons viennent de la ville de Matane, où ils vivaient auparavant de secours directs.

La colonie renferme encore peu d'animaux; on relève environ 14 chevaux, 5 vaches, 15 porcs, quelques moutons et 200 poules. Il est évident que les troupeaux sont très insuffisants pour les besoins de la colonie.

Cherbourg-est s'alimente de l'extérieur en denrées de toutes sortes, notamment en farine (80,000 lbs annuellement), en beurre (3,800 lbs), en viandes (3,000 lbs.), en saindoux (3,000 lbs.), et en haricots (3,000 lbs). A mesure que les cultures s'étendront et que les troupeaux de bovins et de porcs se peupleront, la colonie pourra graduellement se libérer de la nécessité d'acheter du dehors.

La terre fournit actuellement peu de chose au colon et ne lui permet pas de vivre. Aussi l'industrie forestière est-elle une nécessité pour lui. La coupe du bois de sciage et du bois à pâte sur son lot rapporte en moyenne \$100 par année. Environ une dizaine de colons travaillent aux chantiers 4 mois par année, ce qui représente quelque \$50 par famille. Les travaux de voirie procurent \$75 par colon, les primes du gouvernement \$40 et les allocations spéciales \$60. Le revenu moyen total, par famille de colon, s'est donc chiffré cette année (1937) par \$325. On estime, étant donné que la terre ne rapporte pas encore, qu'un revenu minimum de \$750 permettrait à chaque colon d'assurer la viabilité de son exploitation. Et si l'on fait abstraction du revenu provenant de la vente des produits forestiers, le minimum requis pour permettre à un colon de vivre comprendrait $\frac{1}{2}$ acre en jardinage, 35 acres en grandes cultures, 1 cheval, 2 vaches, 5 moutons, 2 porcs et une vingtaine de poules.

Le problème qui se pose est celui de faire vivre le colon, en attendant que la terre puisse rapporter suffisamment pour satisfaire à ses besoins. C'est avant tout une question de temps et de revenus agricoles différés.

Industrie forestière

La colonie Cherbourg-ouest ne compte qu'un seul moulin à scie, celui de M. Adélarde Gagné, dont la production atteint cette année (1936-37) 200,000 p.m.p. de bois de sciage et 400,000 bardeaux. Ce moulin, qui fonctionne d'une façon permanente, emploie 4 ouvriers. Les essences utilisées comportent 100,000 p.m.p. d'épinette, 100,000 p.m.p. de sapin et environ 40,000 p.m.p. de cèdre. On estime que la production de cette scierie se maintiendra longtemps au même niveau.

Durant l'hiver, l'entreprise Gagnon Frères, de Matane, fait la coupe du bois et les premières opérations du sciage. Cette année, la production s'est chiffrée par quelque 400,000 p.m.p.

Une autre entreprise, la General Trader, a acheté des colons du bois en billots. La majorité des colons ont été payés; mais actuellement (été 1937) le bois de la General Trader s'amoncelle le long de la route, immobilisé par un effet de saisie de la part de la Royal Bank. Les colons qui n'ont pas encore été payés par la General Trader perdront un peu d'argent, attendu que le bois appartient désormais à la Royal Bank et qu'il sera peut-être vendu à rabais.

Les revenus provenant de l'industrie forestière, y compris les chantiers, comptent pour près de 50% dans le revenu total annuel du colon. C'est donc pour lui une source de travail qui ne doit pas faire défaut, s'il veut vivre. La colonisation forestière mènera graduellement à la colonisation agricole.

ST-RENE-GOUPIL

La colonie St-René-Goupil, qui occupe une partie du canton Tessier, comprend une vallée, celle de la rivière Matane, surmontée à l'est d'un plateau d'une altitude moyenne de 800 pieds. La vallée de la rivière Matane, où passe la route qui mène à Amqui (Mata-pédia), constitue le centre de la colonie, là où on vient de construire une petite chapelle. Le plateau, qui s'accroche au flanc oriental de cette vallée, comprend les rangs VI, VII, X et XI renversés et groupés, XII et XIII, où les colons se sont établis récemment. Les rangs XII et XIII, fort éloignés du centre de la colonie, formeront probablement plus tard une paroisse distincte.

Population

La colonie renferme actuellement 792 âmes, soit 113 chefs de famille et leurs épouses, 30 garçons de plus de vingt ans établis sur des lots, 5 garçons et 4 filles de plus de vingt ans vivant chez leurs parents et 527 enfants demeurant à la maison. On estime qu'une cinquantaine de familles venant principalement de St-Luc, St-Léandre, St-Ulric et Baie-des-Sables, devaient se joindre à cette population au cours de l'automne 1937. Cette colonie, qui attire de nouveaux colons chaque année, se développe donc rapidement.

Agriculture

St-René-Goupil compte 143 colons établis, ainsi répartis: 30 dans la vallée de la rivière Matane, 40 dans les rangs VI et VII, 21 dans les rangs X et XI renversés, 22 dans les rangs X et XI groupés, 30 dans les rangs XII et XIII.

Les colons de la rivière Matane, pour la plupart établis depuis une quinzaine d'années, relevaient de la municipalité de Matane, avant l'organisation de la colonie; ils se livrent maintenant à la culture des céréales et du foin, et à l'élevage laitier. Quant aux colons qui habitent les divers rangs du plateau, ils se sont établis depuis trois ans environ. Dans ce rapport, nous donnerons une moyenne générale qui comprendra ces deux groupes de colons, dont la réunion forme la colonie St-René-Goupil.

L'étendue moyenne des lots de colons est de 110 acres. Sur chaque lot, on relève en moyenne 5 acres en plantes annuelles, 6 acres en foin, 5 acres en pâturages, une acre en abattis, et 93 acres en forêts. La colonie comprend donc 715 acres de plantes annuelles, 858 acres de foin, 715 acres de pâturages, 143 acres d'abattis, et 13,299 acres de forêts.

La colonie St-René-Goupil présente deux types de sol: d'abord dans la région de la vallée de la rivière Matane, on rencontre une terre franche d'alluvion, très fertile; puis, sur les hauteurs du plateau, une terre schisteuse légère, généralement bonne. Dans les divers rangs de ce plateau, la couche arable est suffisante et la matière organique assez abondante. Mais on a commis l'erreur d'ouvrir certains chemins de front dans la plus mauvaise partie des lots, celle qui présente des rochers assez considérables; cela crée une mauvaise impression quand on pénètre dans la colonie. Sur ce plateau, les terres s'égouttent aisément, car les décharges naturelles qui drainent les eaux vers la rivière Matane favorisent cette action.

Les diverses cultures annuelles, qui couvrent une superficie de 715 acres environ, comprennent 25 acres de blé, 572 acres d'avoine, 75 acres d'orge, 8 acres de pois, 25 acres de pommes de terre et 10 acres de jardins. L'avoine est donc la première culture des colons, car elle occupe 80% des terres cultivées. Quant aux rendements, ils atteignent à peu près ceux que l'on obtient dans les autres colonies. Actuellement, seuls les anciens colons de la vallée de la rivière retirent quelques revenus des cultures par la vente du foin et des céréales; on les estime à \$40 environ chacun. Mais, répartis sur l'ensemble de toute la colonie, les revenus provenant des cultures atteignent à peine \$8 par famille de colons.

La colonie renferme environ 120 chevaux, 115 vaches, 125 porcs, 25 moutons et 1,200 poules. La plupart de ces animaux appartiennent aux cultivateurs-colons de la rivière Matane, qui pratiquent l'élevage et vendent des bovins pour quelque \$40 chacun par année. Réparti sur l'ensemble des colons, le produit de la vente des bovins de boucherie représente environ \$8 par famille.

Chaque année, une cinquantaine de colons vont travailler aux chantiers pendant trois mois; répartie sur l'ensemble de la colonie, cette occupation rapporte environ \$40 par famille. La coupe du bois de sciage et du bois à pâte, sur les lots de colons, représente un revenu moyen de \$175 par famille. Enfin les travaux de voirie qu'on entreprend actuellement constituent un appoint d'une centaine de dollars au revenu familial; quant aux primes et aux allocations spéciales, elles se chiffrent par quelque \$90 par famille.

Si nous réunissons tous ces item, nous obtenons pour chaque colon un revenu annuel moyen de \$421. Mais il est à noter que les colons de la vallée de la rivière Matane, qui sont une trentaine, réalisent un revenu annuel moyen supérieur à \$500. Et on estime à \$700 environ le revenu minimum nécessaire pour assurer la viabilité de chaque exploitation de colon.

On nous a fait remarquer que le rang IV, propre à l'agriculture, devrait être ouvert à la colonisation. Dans St-René-Goupil, il y a actuellement trois lots abandonnés; ce sont les lots 27 et 32 du rang XI, et le lot 28 du rang X.

Industrie forestière

La colonie compte deux moulins à scie, celui de M. Etienne Turcotte et celui de M. Jos. Dumas.

Le moulin de M. Turcotte, dont les possibilités de développement sont médiocres, scie à commission pour les colons environ 150,000 p.m.p. par année.

La scierie de M. Dumas, située dans le Xe et le XIe rang groupés, fonctionne six mois par année, et emploie 10 colons et 2 journaliers dont dépendent environ 50 personnes. La production atteint 1,000,000 p.m.p. bois de sciage, et 1,000,000 bardeaux. Le bois de sciage comprend 50% de sapin et 50% d'épinette. Environ 20% de la production sont destinés aux colons; le reste est expédié à Gagnon Frères de Matane, qui semblent être les commanditaires de l'entreprise de Jos. Dumas.

Ce moulin fonctionne depuis un an et on estime que la production ira en augmentant avec les progrès de la colonisation. Si l'on ouvre le IXe rang, et si les chemins du XIe et du XIIIe rang sont terminés, le moulin trouvera une nouvelle source d'approvisionnement en matières premières, ce qui lui permettra de durer de nombreuses années. Présentement, M. Dumas a l'intention de construire un autre moulin au XIIe rang.

VIII - CONCLUSION

Les pages qui précèdent réunissent les données de l'inventaire économique effectué l'été dernier dans le comté municipal de Matane. Notre exposé de la situation et des problèmes relatifs au comté et aux agglomérations qui le composent donne, croyons-nous, une vue assez compréhensive et assez claire des tendances de l'économie, des lacunes que celle-ci présente, du sens à donner aux efforts visant à améliorer l'utilisation des ressources naturelles de la région et le sort de sa population.

Comme nous l'avons dit au début de ce rapport, des équipes spéciales ont effectué le relevé géologique et minéralogique des sols cultivés, ainsi que la classification des sols cultivables de la péninsule. Leurs rapports fourniront les données nécessaires à la mise en valeur plus rationnelle et plus complète des sols du comté.

L'exploitation des ressources forestières tient une place relativement très importante dans le comté de Matane. Il en est longuement question ici. Toutefois, parce que les statistiques d'inventaire que nous possédons ont été dressées par bassins de rivières, il nous a été impossible d'indiquer ce qui appartient en propre au comté. Nous en traiterons dans le rapport général sur la forêt et l'exploitation forestière pour l'ensemble de la péninsule.

François Vézina, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales, chef de l'équipe;
Firmin Letourneau, professeur à l'Institut agricole d'Oka;
Pierre-Paul Vinet, professeur à l'Ecole Polytechnique;
Gilles Murray, diplômé de l'Ecole des H.P.C., rédacteur du rapport.



BIBLIOTHÈQUE
MINISTÈRE DES RICHESSES NATURELLES
QUÉBEC

BNQ
000 446 142